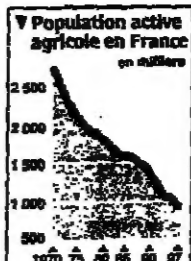


مركزنا من الامم المتحدة

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Agriculture : réformer la PAC
■ Emploi : 18 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16623 - 7,50 F - 1,18 EURO MERCREDI 8 JUILLET 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBARI

us au Parlement Nouvelle-Calédonie

Le député socialiste de Meurthe-et-Moselle Jean-Yves Le Déaut...

ne défend caractère sacré du dimanche

Le député socialiste de Meurthe-et-Moselle Jean-Yves Le Déaut...

Bruxelles rappelle les Onze à la discipline budgétaire

LES MINISTRES des finances des onze pays de l'euro, réunis lundi 6 juillet à Bruxelles, ont constaté un relâchement de la discipline budgétaire au sein de l'eurozone...

Lire page 2

Nucléaire : une loi pour la transparence

● Jean-Yves Le Déaut, député socialiste, a remis à Lionel Jospin son rapport sur la refonte du dispositif de contrôle nucléaire ● Il demande l'élaboration d'une « loi fondatrice » et la fin de la « culture du secret » ● La création d'une autorité de surveillance indépendante est proposée

LE DÉPUTÉ socialiste de Meurthe-et-Moselle Jean-Yves Le Déaut...



FANCHO

protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) et l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), qui serait définitivement détaché du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), fusionneraient.

Lire pages 5 et 19



Encore faut-il vaincre la Croatie... Les stratégies d'attaque françaises Les secrets tactiques des demi-finalistes L'argent de la Coupe et le marketing sportif

Lire notre cahier Le Mondial

Défection iranienne

Ahmad Rezaï, fils d'un des dignitaires de la République iranienne, a fait défection aux États-Unis...

Réforme de l'assurance-maladie

Après l'annonce, lundi, du plan de Martine Aubry, les industriels du médicament et les radiologues se disent prêts au dialogue...

L'été festival

« Didon et Enée », de Henry Purcell, ouvre avec éclat le festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence...

Restructuration des armées

Les dernières mesures, annoncées mardi par le ministre de la défense, affectent surtout l'Île-de-France, la Haute et la Basse-Normandie.

Téléphone : peu de concurrence réelle

Six mois après l'ouverture du marché des télécommunications, le paysage français n'est pas bouleversé.

Sauver le Balzar

Trois cents aficionados de la brasserie parisienne se sont groupés dans une association loi de 1901 pour défendre l'établissement.

Abonnement : 3 DM; Autriche : 3,50 S; Belgique : 45 FB; Canada : 2,25 \$ CAN; Côte d'Ivoire : 250 F CFA; Danemark : 15 KRD; Espagne : 225 PTA; Grande-Bretagne : 1,2 £; Grèce : 480 DR; Hongrie : 1,40 H; Italie : 2.000 L; Luxembourg : 40 FL; Maroc : 10 DH; Norvège : 14 KRW; Pays-Bas : 3 Fl; Portugal : 250 PTE; République tchèque : 100 Kcs; Espagne : 150 Ptas; Suède : 18 KSE; Suisse : 2,10 FS; Tunisie : 1,2 Din; USA : 2 \$; USA (extérieur) : 2,40 \$.

M 0147-708-7,50 F

Le Japon lance sur le marché SOS Vengeance et SOS Amis

TOKYO de notre correspondant Récession ou pas, le Japon reste une société de services. Toutes sortes de services. Alibi, vengeance, étalage de relations...

voilage ou faux garants : les explications souhaitées par le client sont fournies au téléphone par la voie d'un « secrétaire » ou celle, assurée, d'un « supérieur » de l'entreprise.

faisant humilier en public. Mais la menace n'est pas la moindre des méthodes des « justiciers ».

Philippe Pons

Les toxicomanes oubliés

QUI LUTTE contre la toxicomanie ? Tout le monde et personne, révèle un rapport de la Cour des comptes rendu public mardi 7 juillet.

Lire page 8

L'idéologie du monde

DE TUNIS à Buenos Aires, de Moscou à Washington, de Paris à Canberra, de Rome à Rio, pour différentes que soient les situations, pour diverses que soient les cultures, les commandements de l'action politique sont partout les mêmes : stabilité des prix, équilibre budgétaire, compétitivité, privatisation, dérégulation.

Ébranlé les convictions, affecté les représentations, remis à sa place la volonté politique en la confrontant à ses limites.

Guerre d'usure à Paris



SON DIRECTEUR de cabinet lui a conseillé : « Taper là où ça fait mal ». Sur-le-champ, Jean Tiberi a supprimé aux dissidents de son conseil municipal voitures et téléphones portables.

Lire page 10

Advertisement for Rolex Yacht-Master watch. Features a large image of the watch and the text 'ROLEX GENEVE' and 'MILLIAUD Horloger-Joaillier depuis 1883'.

Table listing various sections and their page numbers: International 2, Aujourd'hui 19, France 5, Métrologie 21, Société 8, Jeux 21, Régions 7, Culture 22, Horizon 10, Guide culturel 24, Entreprises 13, Carnet 25, Antiques classés 19, Récit 26, Communication 15, Abonnements 27, Tableau de bord 16, Radio-Télévision 27.

مركزاً من رصاص

INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 8 JUILLET 1999

EUROPE Les ministres des finances de l'Euro 11, réunis pour leur deuxième session lundi 6 juillet à Bruxelles, puis leurs quatre autres collègues ont constaté le relâche-

ment des politiques budgétaires de l'ensemble des pays de la zone, après leurs efforts pour se conformer aux critères de Maastricht. ● LA FRANCE est particulièrement visée, avec un

déficit structurel qui progresse en 1998 et 1999, selon les chiffres de la Commission. ● WIM DUISENBERG, le président de la BCE, a confirmé une croissance soutenue de 3 % en

moyenne dans l'Union, évaluant l'impact de la crise asiatique à moins d'un demi-point de croissance. ● L'AUTRICHE, qui préside le conseil depuis le 1^{er} juillet, veut donner la

priorité à l'emploi, la coordination des politiques économiques et le rapprochement des fiscalités. Mais le débat institutionnel sur l'avenir de l'Europe a du mal à prendre corps.

La Commission lance un avertissement sur les déficits des Quinze

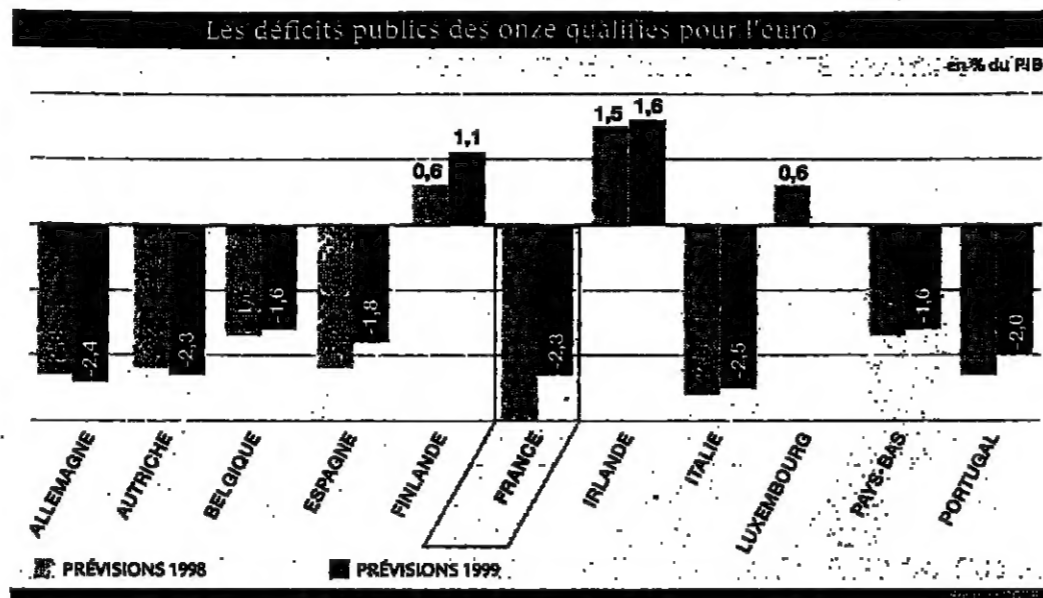
Après avoir fait l'effort de se conformer aux critères de Maastricht, les pays de l'Euro 11 ont tendance à relâcher leurs politiques budgétaires. Le conseil Ecofin n'en dresse pas moins un tableau très positif de la croissance et de l'évolution de l'inflation au sein de l'Union européenne

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant
Situation économique satisfaisante, politique budgétaire parfois insuffisamment rigoureuse : tel est, en résumé, le double constat qu'ont fait les ministres des finances du groupe « Euro 11 », dont c'était la seconde réunion, lundi 6 juillet à Bruxelles, en présence de Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE). L'Euro 11, qui a duré deux heures, a été suivi par le Conseil Ecofin à Quinze.

Les ministres de la zone euro étaient apparemment contents de leur rencontre. Le Français Dominique Strauss-Kahn a trouvé la discussion « plus vive que les habituelles réunions de l'Ecofin, mais trop courte car il faudrait que tout le monde puisse prendre la parole plusieurs fois ». Le porte-parole du commissaire Yves-Thibaut de Silguy a parlé d'échanges « complets, francs, constructifs ». L'Euro 11 prend forme et est en train de s'imposer logiquement comme un lieu de pouvoir complémentaire de la BCE mais nullement en compétition avec elle.

Une de ses tâches est de permettre une évaluation commune de la situation conjoncturelle. Lundi, l'analyse de M. Duisenberg s'est révélée très proche de celle de la Commission : la croissance est soutenue, de l'ordre de 3 % en moyenne dans l'Union, avec un risque asiatique que personne ne peut évaluer de manière précise, mais qui, sans nouvel accident, devrait coûter moins d'un demi-point de croissance.

Le président de la BCE estime que l'inflation dans l'ensemble de l'Union est correctement maîtrisée, même si dans certains pays membres où la croissance est plus forte ou plus ancienne - les Pays-Bas, l'Espagne, l'Irlande - des manifestations de « surchauffe » risquent de se produire. Du constat rassurant ainsi fait, personne ne veut tirer de conclusion en matière de taux d'intérêt. « Nous n'en sommes pas au moment où l'on arrête la politique monétaire », a fait valoir M. Strauss-Kahn. Mais, l'objectif étant de fixer les taux les plus bas possibles afin de faciliter l'activité économique, on peut penser que, si cette absence d'inflation perdure, la BCE choisira, le 1^{er} janvier 1999, d'aligner les taux de la zone euro



sur les taux les plus faibles en vigueur chez les Onze, plutôt que de retenu un taux intermédiaire entre ceux-ci et ceux plus élevés. Tel semblait être le sens du message adressé aux gouvernements par M. Duisenberg.

TABLEAU DE BORD

Comme les ministres lui avaient demandé en juin afin de nourrir le débat de coordination budgétaire, la Commission a présenté un tableau de bord statistique décrivant la situation dans l'Union et dans chacun des Etats membres. Selon M. de Silguy, les chiffres ainsi ras-

semblés font surtout apparaître que plusieurs Etats membres relâchent leurs efforts d'assainissement budgétaire : les réductions des déficits annoncées pour 1998 et 1999 n'y sont imputables qu'à la croissance et aux recettes fiscales qu'elle procure, alors qu'il faudrait, au contraire, souligner-t-il, mettre à profit cette conjoncture favorable pour réduire le déficit structurel, celui qui subsisterait si l'activité devenait moins forte. Il rappelle que l'objectif du traité de Maastricht est de parvenir à moyen terme à l'équilibre budgétaire, voire à un léger surplus.

Trois catégories de pays devraient, selon M. de Silguy, se montrer particulièrement soucieux d'éliminer leur déficit structurel. Ceux qui sont lourdement endettés : c'est le cas de la Belgique et de l'Italie. Ceux qui, telle la France, ont tout juste atteint en 1997 le seuil fatidique des 3 % exigé par le traité de Maastricht pour passer à la monnaie unique. Et ceux où l'activité a tendance à s'emballer, comme l'Irlande et les Pays-Bas. En fait, pratiquement tous les membres de l'Euro 11 tombent sous l'une ou l'autre des rubriques.

Le « carton jaune » vise particulièrement la France, dont le déficit structurel, tel qu'il est calculé par la Commission, non seulement ne baisse pas mais progresse en 1998 et 1999 (déficit, déduction faite de l'effet cyclique : 2,3 % en 1997, 2,6 % en 1998, 2,7 % en 1999).

M. Strauss-Kahn a trouvé que la Commission exprime là « une thèse facile », que l'évaluation statistique du déficit structurel prête à controverse, que les fruits de la croissance doivent servir certes à redresser les comptes publics mais aussi à réduire les prélèvements obligatoires. Il a ajouté que le plus important est d'assurer une croissance durable, comme cela se passe aux Etats-Unis, et qu'alors, sans aucun doute, le déficit disparaîtra. Cependant, prévient-il, l'affaire n'est pas gagnée, puisque les prévisions de croissance sont déjà moins évidentes en 1999, et qu'on ne peut vraiment rien dire sur l'an 2000. Bref, « ce n'est pas à la Commission de décider ce qu'il faut faire ». Le débat concernant chacun des pays pris individuellement est resté confidentiel, mais il semble peu probable qu'une telle conclusion ait été partagée par une majorité de ministres.

COORDINATION BUDGÉTAIRE

La France n'a pas été la seule épinglée. A l'exception du Luxembourg, tous, peu ou prou, sont fautifs. Le cas de l'Italie, qui fut jadis la bête noire des tenants allemands ou néerlandais de la plus stricte orthogorie, demeure sensible : très endettée, elle s'est engagée à pratiquer une politique budgétaire particulièrement rigoureuse, mais, obstacle nouveau, « un peu surprenant » selon M. Strauss-Kahn, on constate que la croissance y a faibli ces derniers mois, ce qui ne facilite évidemment pas la tâche du gouvernement.

Il n'y a pas eu de « consensus » à l'issue de ce débat de coordination budgétaire et la discussion a même été vive. Mais outre le fait que l'exercice, pour des raisons tenant au calendrier de l'Euro, s'est tenu trop tard pour être efficace (la phase de préparation des lois budgétaires est achevée), tel n'est pas forcément l'objectif. Il serait plutôt de s'éclairer sur les intentions des uns et des autres, de se comprendre, de faire jouer la fameuse « pression des pairs ».

Le Conseil « Ecofin » à Quinze

marquait le début de la présidence autrichienne. A ce stade, les priorités annoncées par Rudolf Eddinger, le ministre des finances autrichien, n'ont guère été contestées : l'emploi d'abord, la coordination des politiques économiques ensuite, mais aussi, avec beaucoup d'insistance, le rapprochement des fiscalités. M. Eddinger a insisté sur la nécessité de parvenir, au cours des six mois à venir, à un accord politique sur la taxation de l'épargne, mais également de faire

Faible croissance en Grande-Bretagne

L'économie britannique risque de connaître d'ici à la fin de l'année un brutal ralentissement, voire un début de récession. Les industries manufacturières ont encore accusé une baisse de 0,4 % de leur production en mai. Pour l'ensemble de la production industrielle, c'est-à-dire secteur de l'énergie compris, la baisse d'un mois sur l'autre atteint 1,2 %. Une enquête de la Chambre de commerce et d'industrie de Londres, publiée lundi 6 juin, constate une chute générale de la confiance des patrons au deuxième trimestre. Dans son étude trimestrielle, l'organisme patronal, Institute of directors, fait apparaître une nouvelle baisse des commandes à l'exportation, un ralentissement des embauches et un pessimisme accru. Enfin, l'organisme de prévisions Center for Economics and Business Research prévoit qu'une chute brutale de l'activité pourrait intervenir en 1999, rendant en partie responsable l'introduction du salaire minimum par le gouvernement travailliste.

avancer le projet de taxe sur l'énergie. Dans les deux cas, des propositions de la Commission existent.

Jean-Claude Juncker, premier ministre et ministre des finances du Luxembourg, a répété qu'il n'y aurait pas de décision sur la taxation des intérêts des obligations, tant que des progrès n'auraient pas été accomplis pour rendre plus homogène l'impôt sur les sociétés. La bataille fiscale, essentielle pour l'achèvement du marché unique, n'est pas encore gagnée.

Philippe Lemaitre

Euro : un compromis pour le franc CFA

LES PARTENAIRES de la France ont accepté que les accords conclus entre Paris et la zone franc à propos du franc CFA soient maintenus après le passage à l'euro. Certains, dont l'Allemagne, se demandaient quel impact ces accords pourraient avoir sur la masse monétaire de la zone euro, suscitant ainsi en Afrique l'inquiétude sur leur éventuelle remise en cause.

Les Français ont pu démontrer qu'il s'agissait là d'un accord budgétaire, sans conséquence pour la tenue de la monnaie européenne. Ces accords ne sont pas susceptibles d'influer sur la politique monétaire et de change de la zone euro. Sous leur forme actuelle et dans l'état actuel de leur mise en œuvre, ils ne risquent donc pas de faire obstacle au bon fonctionnement de l'Union économique et monétaire, ont estimé les ministres.

Le franc CFA est rattaché au franc français, selon des modalités convenues entre la France et ses partenaires africains. Les accords actuels prévoient sa convertibilité illimitée. Sa parité est aujourd'hui de

cent francs CFA pour un franc français. La Banque de France assure le contrôle des opérations et le Trésor comble les déficits, s'ils apparaissent. L'accord entré en vigueur lundi 6 juillet confie une délégation de pouvoirs aux autorités françaises pour agir comme dans le passé.

L'autonomie laissée à la Banque de France porte également sur d'éventuels changements de parité, dont les partenaires de l'Euro 11 devront être préalablement informés. Ce n'est que dans le cas où la France et ses partenaires africains souhaiteraient modifier le périmètre de la zone ou son mode de fonctionnement qu'il faudrait repasser devant le Conseil. « Nos partenaires africains devraient être définitivement rassurés », a déclaré Dominique Strauss-Kahn.

Le franc CFA a cours dans 14 pays africains (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, Congo-Brazzaville, République centrafricaine, Guinée équatoriale, Tchad, Gabon) et en République des Comores.

Le débat sur les institutions de l'Union est bloqué

LE DÉBAT politico-institutionnel sur « l'avenir de l'Europe », qu'ont voulu lancer Helmut Kohl et Jacques Chirac en adressant en mai une lettre à leurs collègues de

ANALYSE

L'intérêt du Conseil prévu fin octobre sur « l'avenir de l'Europe » reste flou

L'Union, a du mal à prendre corps. Au récent sommet de Cardiff, les Quinze ont décidé de consacrer au sujet à la fin octobre un Conseil européen extraordinaire, sans être pour autant capables d'en préciser ni les thèmes à aborder ni les objectifs à atteindre. Les Autrichiens, qui président les travaux des Quinze depuis le 1^{er} juillet, ne cachent pas leur embarras. Ils ne sont à l'évidence pas au clair sur la manière de traiter un projet hors-norme, aux contours incertains, qui débouche, à leurs yeux au-delà du raisonnable, une actualité communautaire déjà chargée. Résultat : ce Conseil européen d'octobre demeure la grande inconnue d'une présidence pour le reste fort bien balisée entre « l'agenda 2000 » (réforme de la Politique agricole commune et des Fonds structurels), l'accompagnement de l'euro et les

négociations d'élargissement. Lors de sa réunion de la fin juin, le « Conseil des affaires générales » (ministres des affaires étrangères ou des affaires européennes), prenant sans doute conscience des dangers potentiels d'une telle improvisation, a manifesté l'intention de contribuer à la préparation de ce rendez-vous extraordinaire, mais sans préciser à ce stade, la manière dont il envisageait de procéder. Pierre Moscovici suggérait alors que les Britanniques, tirant les conclusions de leurs six mois de présidence, fassent des suggestions sur la manière d'aller de l'avant. « Il faut bien que quelqu'un se lance, pourquoi pas l'ancienne présidence », avait expliqué le ministre français des affaires européennes.

L'idée, chère à Jacques Chirac, d'un Conseil « au coin du feu » où les chefs d'Etat et de gouvernements débattent librement, à l'aube de la monnaie unique, des perspectives d'Union politique, de la subsidiarité ou des autres moyens de rapprocher la construction européenne de citoyens souvent méfiants, a assurément besoin d'être ordonnée si les Quinze veulent éviter l'échec. Pour avoir un sens, ce rendez-vous devra au moins déboucher sur un programme de travail et un calendrier. La lettre franco-allemande, qui évoquait la relance de l'Union poli-

tique, tout en écartant la perspective d'un super-Etat européen, et mettait l'accent sur la nécessité de renforcer la subsidiarité, pouvait prêter à des interprétations différentes : volonté de rabaisser la Commission, de lui contester, sans trop l'avouer, des compétences, ou, de manière plus constructive, d'éviter désormais que le niveau central européen (Commission, conseil des ministres) adopte des réglementations trop détaillées. Les Français, les Allemands, puis les Anglais qui les ont appuyés, n'avaient pas les mêmes motivations. Celles des Français étant peut-être, un peu naïvement, de ramener Bonn dans la course, de montrer à la face du monde que le tandem franco-allemand demeurerait le moteur de la construction européenne.

DOUBLE OPPOSITION

A Cardiff, la « bande des trois », une coalition en l'occurrence mal soudée, s'est heurtée à une double opposition. Celle de l'Espagne, de l'Italie et du Bénélux, préoccupés par l'attaque contre les institutions et la remise en cause de « l'acquis communautaire » ; celle des pays nordiques, qui, face à une opinion méfiante à l'égard de l'Europe, ne veulent plus entendre parler de nouvelles révisions des Traités ou autres réflexions ambitieuses.

L'initiative franco-allemande a

donc fait long feu : les Quinze ont accepté de revoir sans faire de vague le fonctionnement du Conseil et de la Commission afin de le rendre plus efficace ; d'attendre la ratification du Traité d'Amsterdam pour relancer les réformes institutionnelles nécessaires à l'élargissement. Quant à l'« avenir de l'Europe », ils se sont contentés de décider ce nouveau rendez-vous d'octobre !

« Il s'agit de commencer un processus, peut-être de désigner des représentants personnels, ce n'est pas un événement considérable », expliquait le chancelier Viktor Klima, le 30 juin à Vienne. Quant à Wolfgang Schäfer, le ministre des affaires étrangères, il constatait qu'en matière de subsidiarité, l'essentiel figurait dans le Traité d'Amsterdam ; que ce que les Quinze pourraient engager utilement, c'est « un débat stratégique sur le futur de l'Europe, sur la place à faire à la Russie, à l'Ukraine, aux Républiques balkaniques ».

Pour nécessaire qu'elle soit, à l'heure de la monnaie unique, la relance de l'Europe politique est ressentie comme prématurée par une majorité de gouvernements. Sauf rebondissement, le « Sommet » d'octobre n'a dès lors plus beaucoup de raisons d'être.

Ph. L.

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG
Gîblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finances internationales, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Droit et management des affaires européennes / euro transactions
- Communication globale et information

15 mois de spécialisation, 8 mois de pratique (pre-emploi) en entreprise.

Admission : BAC + 3, BAC + 5 • Casiers d'entreprises (secteurs) • 1000 heures de formation

ISG

DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury
ISG - 8, rue de Louvois 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 26

RECONNU PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

55 من لاصح

Les protestants de l'ordre d'Orange maintiennent l'Ulster sous tension

Des manifestations loyalistes ont été autorisées

BELFAST (Ulster) de notre envoyé spécial. « Nous savons que des éléments dans chacun des deux camps tentent d'exploiter les parades orangistes pour déstabiliser le processus de paix ».

un quartier catholique de Belfast, mais sans musique et avant 8 h 30, à Drumcree comme ailleurs, les deux camps ont encaissé le coup.

Dans le quartier de Drumcree, à Portadown, les orangistes ont commencé un sit-in dimanche soir.

FAIRE BAISSER LE TON. La commission a-t-elle pris « une décision irresponsable ».

La Russie et le Kazakhstan s'entendent sur un partage du pétrole de la Caspienne

Les autres pays riverains pourraient suivre cet exemple

Après plusieurs mois d'âpres discussions, la Russie et le Kazakhstan ont signé, lundi 6 juillet à Moscou, un accord sur la division des énormes réserves pétrolières au nord de la mer Caspienne.

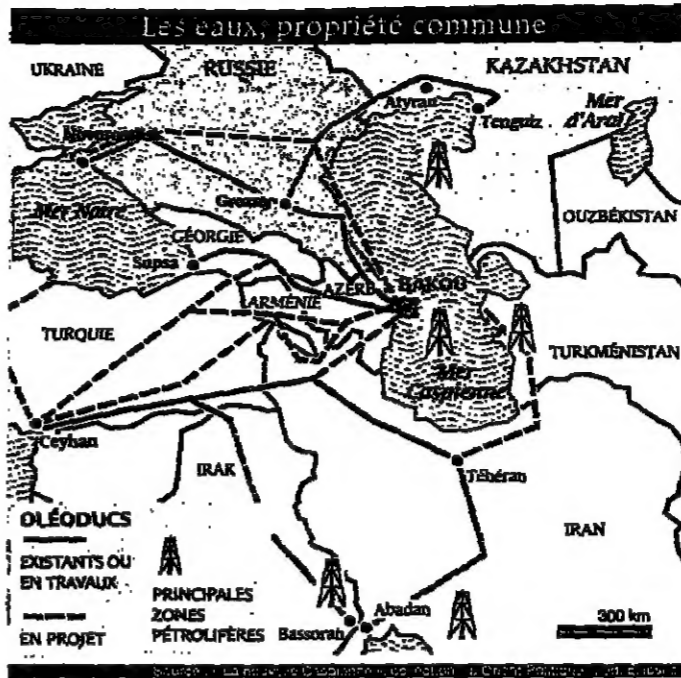
Les deux parties se sont entendues sur le partage des zones offshore, alors que les eaux de la mer et leur exploitation resteront communes.

Les autres pays de la région seraient disposés à conclure d'autres accords de ce type.

MOSCOU

correspondance

« Pour que le pétrole coule à flots, il ne faut pas seulement des pipelines, mais aussi des décisions politiques ».



sont tombées d'accord sur le partage des zones offshore alors que les eaux de la mer et leur exploitation (essentiellement la pêche) resteront, elles, communes.

La Chine, voie d'exportation pétrolière pour le Kazakhstan ?

Le président chinois Jiang Zemin et son homologue kazakh, Nursoultan Nazarbáev, se sont rencontrés à Alma-Ata le 4 juin, de redonner vie à un projet d'oléoduc de 2 822 kilomètres qui doit relier le champ d'Atyrau, dans l'ouest du Kazakhstan, à la région du Xinjiang, dans l'ouest de la Chine.

borer pour les exploiter ensemble », a expliqué le premier ministre russe, Sergueï Kirienko.

Il aura fallu attendre plusieurs mois pour que la Russie accepte le principe d'une division de la Caspienne par secteurs nationaux (principe dit de l'équidistance).

RECHERCHE

NUMÉRO SPÉCIAL

Sommes-nous pilotés par nos gènes ?

- anxiété
bonheur
dépression
folie
homosexualité
intelligence
inventivité
obésité
timidité
violence

N° 311 - JUILLET/AOÛT 1998 - EN KIOSQUE - 40F

Milan Kovacevic, premier accusé de génocide au Tribunal de La Haye

LA HAYE de notre correspondant

Milan Kovacevic, médecin anesthésiste serbe de cinquante-sept ans, directeur de l'hôpital de Prijedor, au nord ouest de la Bosnie, est depuis lundi 6 juillet le premier accusé à comparaître pour génocide devant le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie à La Haye.

considéré les charges, passant de la simple complicité à l'accomplissement du génocide.

Il doit répondre de ses actes en tant qu'ancien vice-président de la cellule de crise de Prijedor et d'ex-président du comité exécutif de l'Assemblée nationale de Prijedor.

tion physique (...) Les détenus étaient continuellement soumis à des actes inhumains, y compris le meurtre, le viol et les violences sexuelles, la torture (...) ou étaient forcés à en être les témoins.

L'avocat de l'inculpé, M. Dusan Vucicevic, se fait fort de prouver « au-delà de tout doute possible que l'accusation de génocide est impropre ».

Alain Franco

« Nous voulons la réunion de tous les Albanais des Balkans » Une déclaration du porte-parole de l'Armée de libération du Kosovo

DANS un entretien au magazine de Hambourg Der Spiegel, un porte-parole de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), Jakup Krasniqi, refuse la cessation des activités militaires, que réclame la communauté internationale.

nières années, la politique de Rugova n'a conduit qu'à des échecs. Les Albanais n'ont plus confiance dans cette politique.

troubles de l'ordre public, répond : « Nous avons suffisamment d'armes et nous possédons des moyens anti-aériens (...) Dans les Balkans vivent cinq millions d'Albanais qui seront solidaires à l'heure du danger. »

SOULEVEMENT ?

Estimant que les interlocuteurs des émissaires américains Richard Holbrooke et Robert Gelbard n'étaient pas habitués à parler au nom de l'UCK, Jakup Krasniqi rappelle les conditions de son or-

ganisation pour participer à des négociations : « La libération de tous les prisonniers politiques et le retrait total de la police et de l'armée serbes du Kosovo », et réplique : « Nous voulons plus que l'indépendance. Nous voulons la réunion de tous les Albanais des Balkans. »

Est-ce à dire que l'UCK prépare un soulèvement des Albanais de Macédoine et du Monténégro, demande le Spiegel. « Cela dépend de nos frères et sœurs de ces pays, répond Jakup Krasniqi. L'UCK est déjà active en Macédoine. »

Critiques des Quinze

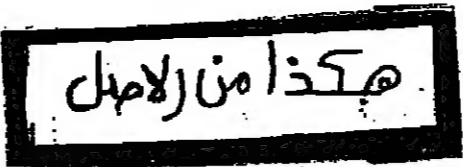
Le traité de Maastricht, la coopération des services judiciaires, le droit de vote des citoyens de l'étranger...

Faible croissance en Grande-Bretagne

Le Royaume-Uni enregistre une croissance de 0,1% au deuxième trimestre 1998.

L'Union est bloquée

Le traité de Maastricht, la coopération des services judiciaires, le droit de vote des citoyens de l'étranger...



La droite traditionnelle australienne est piégée par le parti populiste One Nation

Pauline Hanson recrute chez les mécontents du pays profond

Après son récent succès au parlement régional du Queensland, le parti One Nation de Pauline Hanson, qui prône un retour aux valeurs tradi-

tionnelles de l'Australie profonde, provoque une onde de choc à travers le pays. La droite classique au pouvoir dans la coalition du pre-

mier ministre John Howard est déstabilisée face à cette poussée et se divise sur une éventuelle organisation d'élections législatives anticipées.

AUCKLAND de notre correspondante dans le Pacifique Sud

A peine quinze mois après sa création, et deux semaines après son entrée au parlement régional de Brisbane (Etat du Queensland) - avec 23 % des voix et onze des quatre-vingt-neuf sièges - le parti populiste de Pauline Hanson, One Nation, atteint désormais une popularité allant jusqu'à 14 % à travers le pays, selon divers sondages. Cela suffit à semer la panique dans les rangs du gouvernement conservateur qui s'appretait à appeler le pays aux urnes.

Localement, la montée de One Nation risque de nuire aux investissements comme au tourisme au Queensland, destination privilégiée en particulier pour les Asiatiques. Mais sa représentation ne risque pas de faire progresser, dans l'imédiat, les promesses de Pauline Hanson : réautoriser le port d'armes à feu automatiques, augmenter les tarifs douaniers, protéger les terres contre toute revendication foncière aborigène, etc. Pourtant, l'onde de choc du succès de One Nation s'est répandue bien au-delà des frontières du Queensland.

One Nation se décrit comme un parti d'*« Australiens ordinaires »*, unis par la colère face aux transformations récentes de l'Australie : ouverture sur le monde, immigration *« multicolore »* après des décennies d'*« Australie blanche »*, tentative de réconciliation avec les Aborigènes, apparition de nouveaux interdits dictés par le *« politiquement correct »*, etc. Les bourgades oubliées de l'Australie rurale comme les banlieues pauvres des zones industrielles ont trouvé en Pauline Hanson une porte-parole de rêve. Elle fait les mêmes fautes d'anglais qu'eux et s'insurge des mêmes *« aberrations »* promues par les *« fat cats »*, les *« gras bonnets »* de l'*« establishment »* politique.

Le manifeste du parti, intitulé *« Immigration, population et cohésion sociale »*, rendu public le 1^{er} juillet, identifie ainsi les menaces qui planent sur le pays : surpopulation (dans un pays-continent certes en partie désertique mais grand comme quatorze fois la France et trois fois moins peuplé), infections bactériennes et virales, famine, disparition de l'identité nationale. Le document se termine par un poème patriotique de la première guerre mondiale, un surprenant appel aux survivants à *« continuer la lutte contre l'ennemi »*...

« COMPROMIS MORAL »

Malgré de récentes accusations de fraudes et des conflits internes, qui viennent d'aboutir à la défection des rangs du parti de la *« meilleure amie »* et biographe de Pauline Hanson, One Nation semble continuer sa progression à l'échelle nationale, au détriment de la coalition conservatrice (Liberal-National), au pouvoir, qui ne sait quelle attitude adopter. Le premier ministre libéral, John Ho-

ward, a tenté l'approche douce. Au Queensland, cela s'est soldé par un échec. De nombreux libéraux ainsi que plusieurs groupes de pression (dont le puissant Conseil des affaires juives et la Coalition ethnique d'Australie) se sont choqués de l'attitude de *« compromis moral »* du premier ministre.

En durcissant le ton, la coalition gouvernementale risquerait de perdre nombre d'électeurs sur sa droite, ancrée sur le parti National, parti traditionnel de l'Australie rurale. Mais en se refusant à trancher dans le débat, le gouvernement s'expose à la rébellion du parti libéral. D'ores et déjà, Peter Costello, le brillant trésorier du parti, qui brigue à court ou moyen terme le poste de premier ministre, a tenu à se distinguer de l'attentisme du premier ministre.

En guise de gestes à l'intention des *« oubliés »* du développement, qui font le lit politique de One Nation, John Howard a tout de même annoncé un plan d'action régional en faveur des régions de campagne, de brousse et de désert entre Melbourne et Darwin. Il s'est déclaré partisan de la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire, qui relierait ces deux villes séparées de 4000 km. Certains pensent que la solution à ce jeu de positionnement délicat réside dans une double dissolution suivie d'élections nationales anticipées. Il s'agit de tenter de désamorcer l'effet Hanson sans attendre que les effets de la crise

asiatique ne viennent tenir davantage une situation économique solide mais qui montre des signes d'essoufflement. D'autres, au contraire, pensent qu'il vaut mieux laisser retomber la vague Hanson et font valoir que l'engagement dont elle jouit garantirait déjà plus de dix sièges à One Nation au Sénat fédéral.

ROMNE DU SORT

Pour l'heure, la double dissolution semble évitée. Les conditions en avaient été créées par le refus du Sénat, à deux reprises, d'adopter le *« Plan Wik »*, un texte élaboré il y a plus d'un an par le premier ministre sur la question des revendications foncières des Aborigènes. Devant le risque de voir entrer M^{me} Hanson et ses éventuels députés au Sénat, un compromis de dernière minute à propos de ce plan a pu être finalisé entre M. Howard et le sénateur indépendant Brian Harradine dont le seul vote déterminerait le sort du texte. C'est toute l'ironie de la montée politique de One Nation : après avoir favorisé le retour des travaillistes au gouvernement du Queensland, One Nation a poussé le Premier ministre conservateur à faire de nouvelles concessions, inimaginables il y a seulement quinze jours, à l'égard des Aborigènes. Deux « objectifs », que les électeurs de Pauline Hanson n'auraient jamais souhaité atteindre.

Florence de Changy

Le président Zeroual juge que la situation en Kabylie est « grave »

LE PRÉSIDENT Lamine Zeroual juge la situation en Kabylie *« grave »*. Recevant lundi 6 juillet à Alger une délégation du Front des forces socialistes (FFS), l'un des principaux partis de l'opposition, le chef de l'Etat a réaffirmé la *« volonté de l'Etat de lutter contre tous ceux qui veulent imposer un projet de société par la violence »*, selon le compte-rendu fait par le secrétaire général du FFS, Ahmed Djedjal, à l'issue de la rencontre. Le président Zeroual exclut donc une prochaine levée de l'état d'urgence, décrété en 1992 pour lutter contre les groupes islamistes, a ajouté M. Djedjal au cours d'une conférence de presse.

En Kabylie, les manifestations se sont poursuivies, lundi, à Béjaïa, la deuxième ville de la région, à l'initiative d'une nouvelle organisation, le Forum des rebelles pour les libertés. Selon des témoignages recueillis par téléphone, des bâtiments publics auraient été saccagés et plusieurs personnes blessées. Des renforts de police au-

raient été acheminés. La situation serait également difficile dans deux autres villes de la région, Akbou et Sidi-Aïch.

Le déclenchement des violences, dont le coût avoisinerait 600 millions de francs, selon la presse algérienne, est consécutif à l'assassinat, le 25 juin, du chanteur Louâbs Matoub et à l'entrée en application, dimanche 5 juillet, de la loi généralisant l'usage de la langue arabe dans la vie publique.

Le président Zeroual et le FFS ont également examiné, au cours de leur réunion, la revendication annonçant la naissance d'un mystérieux Mouvement armé berbère (MAB), dont un *« communiqué n° 1 »* daté du 2 juillet a été diffusé à Tizi-Ouzou. Le texte promet de venger la mort du chanteur kabyle et de tuer tous ceux qui appliqueront la loi sur l'arabisation. *« Il ne faut pas attendre des actes de violence de ce supposé mouvement avant d'agir »*, a prévenu le secrétaire général du FFS qui a relevé que le

Groupe islamique armé (GIA) était né de la même façon.

L'arabisation a également été évoquée au cours de l'entretien (auquel participait Mohammed Betchime, le ministre-conseiller du président Zeroual). Le chef de l'Etat a indiqué que l'arabisation serait conduite de manière *« graduelle »*, selon M. Djedjal. Le président, toujours d'après M. Djedjal, a assuré qu'il n'y aurait pas de marche forcée vers l'inconnu. Selon lui, cette loi n'est pas un texte d'exclusion. Il assure simplement la promotion de la langue arabe.

S'agissant du tamazight, la langue berbère, le président Zeroual s'en tient aux dispositions actuelles. Le tamazight ne sera donc pas reconnu comme une langue nationale officielle, contrairement à ce que réclament les partis de l'opposition fortement implantés en Kabylie, le FFS et son concurrent, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). - (AFP)

Le fils d'un des dignitaires du régime iranien s'est exilé aux Etats-Unis

Un coup dur pour la faction conservatrice de la République islamique

TÉHÉRAN de notre envoyée spéciale

Le pouvoir voit rouge, les Iraniens rient sous cape : la défection, qui plus est aux Etats-Unis, d'Ahmad Rezaï, l'un des fils du général Mohsen Rezaï, ancien chef des Gardiens de la révolution - le corps d'élite de la République islamique - est un coup très dur asséné à la faction conservatrice du régime. Ahmad Rezaï s'est répandu en déclarations accusant la République islamique de terrorisme transnational.

Ahmad Rezaï a déclaré lundi au Los Angeles Times qu'il a fui son pays le 5 février et est arrivé aux Etats-Unis le 27 mars après un passage aux Emirats arabes unis et dans plusieurs pays européens.

C'est seulement parce qu'il a lui-même révélé sa défection la semaine dernière en se répandant en déclarations dénonçant le régime, dont son père demeure l'un des principaux personnages, que la chose a été rendue publique à Téhéran. Mohsen Rezaï est, depuis septembre 1997, membre du Conseil de discernement, la plus haute instance consultative.

Jundi 3 juin, son frère Ali faisait publier par l'agence officielle Ima un communiqué rocambolesque, accusant la NASA d'avoir *« fait enlever »* Ahmad, en vertu d'un *« complot ourdi l'an dernier »*. Selon Ali, *« le gouvernement des Etats-Unis et le département d'Etat ont proposé [à Ahmad] un visa pour qu'il aille inspecter une installation*

militaire en cours d'achèvement aux Etats-Unis. Lors d'une visite que mon frère avait faite aux Emirats arabes unis l'an dernier, un emploi lui fut proposé mais il s'est très vite rendu compte que c'était un piège qui lui était tendu par l'organisation terroriste des Moujahidines du peuple » (le principal mouvement d'opposition armée au régime), ajoutait Ali. Ahmad aurait alors *« décidé de retourner en Iran, mais il a été enlevé et pour camoufler son enlèvement, il fut conduit dans plusieurs pays européens avant d'être transféré en mars 1998 aux Etats-Unis »*.

« TISSU DE MENSONGES »

Cette version a été qualifiée de *« tissu de mensonges »* par Ahmad lui-même. Et lundi, certains journaux iraniens n'ont pu s'empêcher d'ironiser. Même le journal conservateur Tehran Times a critiqué *« l'amateurisme »* de l'explication officielle, soulignant qu'il est préférable d'appeler un chat un chat et de dire qu'Ahmad a tout simplement fui le pays. Hamchahri, publié par le maire de Téhéran, affirmait lui aussi que la vérité aurait été préférable. La famille s'est désormais repliée sur une version plus *« intime »*, selon laquelle l'intéressé souffrirait de troubles psychologiques depuis un sévère accident de la route, ce qui implique qu'il est facilement manipulable. Cette défection est la plus sé-

rieuse depuis 1984, date à laquelle cheikh Ali Tehrani, le beau-frère de l'actuel Guide de la République islamique, Ali Khameneï - alors président de la République - s'était réfugié en Irak, c'est-à-dire chez l'ennemi numéro un de l'Iran alors que les deux pays se livraient une guerre sans merci. Depuis Bagdad, il dénonça régulièrement la *« politique belléiste »* de son pays et le *« despotisme »* du fondateur de la République islamique, l'ayatollah Khomeïny. Puis, en 1995, cheikh Tehrani, qui est un religieux, a regagné Téhéran, où il s'était dit disposé à répondre de toute accusation lors d'un procès public. Nul ne sait ce qu'il est devenu.

Ahmad Rezaï est trop jeune (vingt et un ans) pour occuper des fonctions officielles et n'est pas forcément au courant des décisions qui sont prises par les cercles les plus secrets du pouvoir. Sa défection n'en est pas moins un coup sévère pour la faction conservatrice du régime, au moment où elle est engagée dans une âpre lutte avec les modernistes. Sa fuite montre aussi que le mécontentement dans les rangs de la jeunesse n'épargne pas les enfants des dirigeants. C'est un paramètre avec lequel nul n'avait compté avant l'élection de M. Khatami à la présidence.

Mourira Naïm

De lourdes peines sont requises en Espagne dans le procès des GAL

MADRID. Commencé le 25 mai devant le Tribunal suprême à Madrid, le procès Segundo Marey, du nom de cet entrepreneur français enlevé « par erreur » près d'Hendaye en 1983 par les Commandos anti-terroristes de libération (GAL), responsables de vingt-huit assassinats dans les milieux basques français entre 1983 et 1987, est entré dans sa dernière phase. Après avoir entendu les douze accusés, dont les policiers chargés de l'enlèvement, et le récit de dizaines de témoins, dont l'ex-premier ministre socialiste Felipe Gonzalez, le procureur, José María Luzón, a requis un total de 178 années de prison.

M. Luzón a réclamé une peine de vingt-trois ans de prison pour *« détention illégale, participation à bande armée et détournement de fonds publics »* à l'encontre de l'ancien ministre de l'intérieur, José Barrionuevo, et de son ex-bras droit Rafael Vera, qui clament leur innocence. Sans eux, *« il n'y aurait pas eu les GAL »*, a affirmé le procureur. La défense a plaidé la prescription des faits, l'innocence de M. Barrionuevo et M. Vera et l'absence de responsabilité des policiers. - (Corresp.)

Délégation américaine au Nigeria pour demander la libération des détenus

ABUJA. Une délégation américaine devait rencontrer, mardi 7 juillet, le nouveau chef de l'Etat nigérien, le général Abdulsalam Abubakar. Conduite par le sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques Thomas Pickering, la délégation devait demander au président de fixer une date pour des élections et de libérer tous les prisonniers politiques, y compris Moshood Abiola, le vainqueur présumé de l'élection de 1993 emprisonné depuis quatre ans. M. Abubakar a accepté, lors d'une rencontre la semaine dernière avec le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, de libérer M. Abiola. Une annonce pourrait être faite mercredi à l'occasion du discours à la nation du chef de l'Etat. D'autre part, M. Abubakar pourrait retarder d'un an la remise du pouvoir à un régime civil afin de lancer des réformes politiques préalables, selon le quotidien gouvernemental Daily Times. Un président élu prendrait alors ses fonctions en octobre 1999. - (AFP)

DÉPÊCHES

ÉTATS-UNIS-RUSSIE : le président Clinton se rendra en visite officielle en Russie début septembre, a confirmé, lundi 6 juillet, la Maison Blanche. Les relations bilatérales, la politique internationale et la sécurité européenne seront au menu de la rencontre entre Boris Eltsine et Bill Clinton. Washington avait jusqu'à récemment conditionné la visite de M. Clinton à Moscou à la ratification par la Douma des accords de désarmement nucléaire START II prévoyant la réduction des ogives nucléaires américaines à 3 500 et russes à 3 000. - (AFP Reuters)

CHINE-ÉTATS-UNIS : des exercices militaires communs pourraient être menés afin de *« mettre un terme à des décennies de méfiance »* entre les forces armées chinoises et américaines, a rapporté, lundi 6 juillet, le quotidien officiel en langue anglaise China Daily, dans un éditorial consacré à la récente visite du président Clinton. Ces exercices comprendraient notamment des opérations de sauvetage en mer et de lutte contre la piraterie. - (AFP)

INDONÉSIE : la police a ouvert le feu, lundi 6 juillet, sur une foule de sept cents personnes qui avaient hissé un drapeau séparatiste dans la province d'Irian Jaya, faisant au moins 3 morts et 141 blessés, a indiqué, mardi 7 juillet, Paul Baur, de l'organisation humanitaire Institut local de conseil juridique. 140 manifestants auraient été arrêtés, et un couvre-feu a été décrété. - (AFP)

JAPON : la peine de mort a été requise, lundi 6 juillet, contre Kazuaki Okazaki, un membre de la secte Aum Shinrikyo (Suprême Vérité), responsable de l'attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo en 1995 au cours de laquelle onze personnes avaient trouvé la mort. Six responsables de la secte, dont le gourou Shoko Asahara, sont poursuivis par la justice. - (Reuters)

ANGOLA : de violents combats opposant l'armée gouvernementale et l'ex-mouvement rebelle Unita se sont déroulés, lundi 6 juillet, à Kamachilo (nord-est), dans la province diamantifère de Lunda-Norte, a indiqué la radio officielle. Seize policiers ont été tués. L'Unita, accusée d'entraver le processus de paix en ne démobilisant pas toutes ses troupes, subit des sanctions de l'ONU. - (AFP)

LIBYE : le numéro un libyen Mouammar Kadhafi a annoncé, lundi 6 juillet, avoir été victime d'une fracture du col du fémur. Allongé sur un brancard, le colonel Kadhafi, cinquante-six ans, visiblement fatigué et souffrant, a précisé qu'il avait *« glissé »* lors de son *« exercice physique quotidien »*. Il a démenti avoir échappé à un attentat le 2 juin, comme annoncé par un mouvement d'opposition. - (AFP)

HONGRIE : le dirigeant conservateur Viktor Orban, trente-cinq ans, chef de la Fédération des jeunes démocrates-parti civique hongrois (Fidesz-MPP), a été élu, lundi 6 juillet, premier ministre par le Parlement, après la victoire de son parti aux élections législatives en mai. La composition du gouvernement doit être annoncée le 8 juillet. - (AFP)

La France et le Royaume-Uni créent un groupe aérien européen

LA FRANCE et le Royaume-Uni ont signé, lundi 6 juillet, à Londres, un accord intergouvernemental selon lequel les armées de l'air des deux pays, par l'intermédiaire d'un Groupe aérien européen (GAE) stationné sur la base britannique de High Wycombe, s'engagent à être *« interopérables »* dans le cadre de missions de maintien de la paix. Le GAE pourra également entrer dans la composition de groupements de forces interarmées multinationales (GFIM) que l'Europe constituerait avec le soutien de l'OTAN. L'Italie a prévu d'adhérer en 1999. Les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne sont candidats. Seul, pour l'instant, l'Allemagne a décidé de reporter son entrée, craignant de voir le GAE faire double emploi avec des initiatives qui relèveraient de l'Alliance atlantique.

BAC + 2 (DEUG, BIS, DUT...) BAC + 3 (LETTRES, DROIT, ECO...)
INTÉGREZ UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE
CONCOURS D'ADMISSION EXTERNE, SESSION DE JUILLET
TITRE ISG HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAI
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT
Contactez Marion Maury : 8, rue de Lota - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 26 **ISG**

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publications
13, rue Charles de Gaulle 93390 NOUILLY-SUR-SEINE Cx55
TÉL : 01 46 40 26 97 - FAX : 01 46 40 70 66
COUR D'APPEL DE PARIS ARRET DU 15 MAI 1998
Moulinex, De Dietrich, Tefal, Seb, Calor, Grundig, Siemens, Neff-Werke, Arthur-Martin, Electrolux, Lincoln, Océanic, Sory, Sabo, AEG, Philips, Thomson, Sauter, Vedette, Brandt et Syndicats Giffon et Simavelco d'Office d'Annonces (ODA)
Par arrêt du 15 mai 1998, la Cour condamne la Société Office d'Annonces, régisseur exclusif des manières téléphoniques presse France Télécom et ministère France Télécom, pour contrefaçon des marques précitées et pour publicité mensongère, considérant que cette Société accepte les publicités de réparateurs ou revendeurs des produits des marques précitées qui se présentent, à tort, comme étant soit les titulaires des marques en cause, soit une émanation des services après-vente des fabricants des produits marqués.
La Cour condamne en conséquence l'Office d'Annonces ODA au paiement de la somme de 500.000 F à titre de dommages et intérêts et ordonne la publication de sa décision.
François GREFFE, Avocat à la Cour de Paris.

PARLEMENT De tout temps, députés et sénateurs ont disposé des moyens de surveiller le bon fonctionnement de l'appareil d'Etat. Ils ont longtemps laissé cette prérogative en sommeil. Aujourd'hui, ils mesurent qu'un travail fructueux des commissions d'enquête peut être un moyen de redonner du lustre à leurs mandats. ● LA PUBLICITE autour de

leurs travaux est un outil efficace, de même que la collaboration des institutions qui ont pour tâche de surveiller le travail des administrations, comme la Cour des comptes. ● A L'ETRANGER, les parlementaires

rencontrent fréquemment les mêmes difficultés que leurs collègues français, à l'exception du cas particulier des Etats-Unis. Seule l'Italie en fait un usage large.

rencontrent fréquemment les mêmes difficultés que leurs collègues français, à l'exception du cas particulier des Etats-Unis. Seule l'Italie en fait un usage large.

rencontrent fréquemment les mêmes difficultés que leurs collègues français, à l'exception du cas particulier des Etats-Unis. Seule l'Italie en fait un usage large.

Les « affaires » encouragent les députés à se muer en enquêteurs

Les élus ne veulent plus se contenter de voter la loi. Prenant exemple sur la justice, ils veulent aussi vérifier la bonne utilisation de l'argent des contribuables. La majorité hésite toutefois à user de prérogatives qui risqueraient d'embarrasser le gouvernement

C'EST UN RÔLE que les députés ont longtemps négligé. « Nous n'avons pas assez de moyens », avaient-ils coutume de plaider lorsqu'on leur rappelait qu'il est aussi dans la mission d'un parlementaire d'enquêter et de contrôler la bonne marche de l'Etat. Les élus constituaient donc, à chaque législature, leurs commissions d'enquête. Ils auditionnaient des fonctionnaires et des experts, compoisaient quelques dossiers. Mais, pour finir, députés et sénateurs se contentaient de rédiger de gros rapports qui, en général, dormaient dans des placards poussiéreux.

Rien n'a changé dans les moyens matériels dont disposent les élus. Leurs pouvoirs n'ont pas été élargis. Pourtant, les parlementaires redécouvrent aujourd'hui que ce pouvoir d'enquête pourrait être le plus formidable moyen de redorer un mandat dont l'utilité laisse parfois les électeurs sceptiques. Mieux, ils s'aperçoivent qu'ils peuvent assumer eux-mêmes la critique et la réforme de certaines institutions, de certains choix politiques, aussi efficacement que les médias et les juges d'instruction.

La justice et les organes de contrôle violent d'ailleurs avec intérêt le travail de ces députés. La Cour des comptes, l'Inspection générale des affaires sociales ou

les parquets prêtent donc main-forte aux commissions d'enquête parlementaires. La presse, elle aussi, a compris le formidable pouvoir de ces commissions. Car les parlementaires peuvent interroger quiconque sous serment et exiger les informations que l'exécutif voudrait garder secrètes. C'est par la commission d'enquête sénatoriale sur l'immigration clandestine que les journaux ont ainsi pu obtenir le recensement des sans-papiers département par département, que le ministre de l'Intérieur refusait de révéler.

Tout n'est pourtant pas transparent, bien sûr. L'administration de l'économie et des finances fait encore parfois preuve de mauvaise volonté devant les demandes des parlementaires. Le sénateur centriste de la Mayenne et ancien ministre de l'économie Jean Arthuis garde encore le souvenir cuisant de la fin de non-recevoir que lui a opposé, en février dernier, la direction du budget, alors qu'il était rapporteur d'une commission d'enquête destinée à évaluer le coût pour les finances publiques de la réduction du temps de travail. Le Parlement était alors en plein débat sur les 35 heures.

Car le pouvoir d'investigation des parlementaires tient aussi beaucoup à l'impact politique de leurs enquêtes. La majorité en-



quête rarement sur un sujet qui risquerait de mettre en cause le gouvernement en place. Les deux plus célèbres commissions d'enquête de législatures précédentes furent ainsi créées par la gauche juste après l'alternance de 1981. L'une concernait les activités du Service d'action civique (SAC), le service d'ordre - dissous - du mouvement gaulliste, l'autre, les conditions dans lesquelles l'Etat avait pu financer les « avions renifleurs », fausse invention suppo-

sée aider à la recherche du pétrole, dans les dernières années du mandat présidentiel de Valéry Giscard d'Estaing. Les quatre commissions d'enquête de l'actuelle législature ne dérogent pas à cette règle. L'état des droits de l'enfant est un sujet consensuel, le fonctionnement des tribunaux de commerce, l'utilisation des fonds publics en Corse, Superphénix ne mettent pas en cause le pouvoir en place. « Le revirement de la politique gou-

vernementale en Corse nous sert évidemment, confirme Jean Glavaux, qui préside la commission sur la Corse. Nous avons ainsi une chance que les travaux que nous menons et les propositions qui en découleront aboutissent. »

L'opposition dispose, certes, d'un « droit de tirage », qui lui permet à son tour de proposer la création d'une commission. Mais c'est la majorité qui décide, et le rapporteur est toujours un de ses membres. Ce sont ainsi des socialistes qui disposent de cette fonction capitale dans les quatre commissions créées depuis le début de la législature.

PRATIQUES RENOUVÉES

La majorité ne suscite pas seulement ces commissions pour pointer les dérives et réformer les institutions. Elle peut aussi en user à des fins purement politiques. A cet égard, la commission sur Superphénix est révélatrice. Il ne s'agissait pas de décider de l'utilité ou non du surgénératueur, mais plutôt d'examiner les conditions dans lesquelles ont été décidés « la création, la mise en œuvre et l'abandon de Superphénix ». Autant dire que la commission n'a eu qu'un seul rôle : accompagner la décision de fermeture du surgénératueur, alors même que la représentation nationale n'a été consultée ni lors de la mise en

place du surgénératueur ni lors de son abandon. Les députés d'opposition ne s'y sont pas trompés lorsqu'ils ont dénoncé un rapport « bouclé d'avance ».

Il reste que l'efficacité des parlementaires enquêteurs tient beaucoup à leur connaissance personnelle du dossier, à leur volonté d'examiner les pièces comptables et à leur capacité à interroger de façon incisive les experts. A cet égard, la jeune génération des députés a fort bien compris tout le parti qu'elle pouvait tirer de cette procédure à condition d'en rénover les pratiques. La vraie nouveauté de cette législature est bien là : les députés n'hésitent plus à se rendre sur place et à organiser des confrontations qui ressemblent parfois à des interrogatoires. Le 1^{er} juillet, les rapporteurs de la commission sur la Corse et de la commission sur les tribunaux de commerce, Christian Paul (PS, Nièvre) et Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire), entourés de policiers du RAID, se sont ainsi retrouvés à Ajaccio pour mettre en commun leurs désirs de pointer les dérives de la juridiction consulaire insulaire. Ils ont par là même donné aux électeurs une image inédite des députés.

Raphaëlle Bacqué et Clarisse Fabre

Quand les partisans du nucléaire rapportent sur Superphénix

UN RARE CONSENSUS s'est dégagé en faveur de Superphénix, tout au long des auditions de la commission d'enquête chargée d'examiner le dossier du surgénératueur. Comme pour la chasse aux oiseaux migrateurs, il y a quelques semaines, l'harmonie a transcendé les courants politiques. Il faut dire que les commissaires présentaient un profil bienveillant à l'égard de la filière des réacteurs à neutrons rapides, quel que soit leur bord. Président de cette commission, créée le 10 avril par l'Assemblée nationale, à son initiative, Robert Galley (RPR) a été chargé, au milieu des années 90, de la construction de l'usine de Marcoule, chargée d'extraire le plutonium. En réclamant cette commission d'enquête, le RPR cherchait sans ambiguïté à remettre en cause la décision « politique » de Lionel Jospin de fermer le site de Creys-Malville (Isère).

Le rapporteur, Christian Bataille (PS, Nord), tout en ayant signé les accords Verts-PS qui prévoyaient l'arrêt du surgénératueur, reconnaît qu'il aurait préféré une solution de « transition », sans fermeture « immédiate » du site. De manière plus explicite, celui qui fut un des pères de la loi du 30 décembre 1991 sur la gestion des déchets radioactifs à haute activité et à vie longue a déclaré, dans Les Echos du 19 janvier, que « si le Parlement devait en décider, Superphénix ne fermerait pas ».

De son côté, Roger Mcl (PCF, Bouches-du-Rhône), membre du bureau de la commission d'enquête et opposé à la décision du gouvernement, s'est rendu sur le site de Creys-Malville pour « protester », à la fin du mois de janvier, « quelques jours » avant la confirmation de l'arrêt du surgénératueur. Quant à Franck Borotra (RPR, Yvelines), membre également du bureau, il s'était clairement prononcé en faveur du redémarrage de Superphénix, sur simple décret, en 1997, lorsqu'il était ministre de l'Industrie. M. Borotra avait

alors mené et gagné une bataille contre Corinne Le-page, ministre de l'Environnement. Les commissaires se sont défendus de représenter le lobby nucléaire. Cette commission d'enquête était « à l'image » de la représentation nationale, assure Michel Destot (PS, Isère). Une « frange importante » des parlementaires souhaitaient « apporter la preuve » que la décision du gouvernement était une « erreur », précise François Dosé (PS, Meuse). Membre de cette commission, et proche des écologistes, Michèle Rivasi (app. PS, Drôme) a vivement critiqué son mode de fonctionnement.

MANQUE DE TEMPS

Selon la responsable de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Ciriad), le rapporteur n'a pas utilisé tous les moyens à sa disposition pour mener l'enquête. Aucun expert étranger n'a été auditionné, alors que des pays comme le Japon ou l'Allemagne « expérimentent » le démantèlement progressif de leur surgénératueur. M. Bataille répond que le « démantèlement » des réacteurs à neutrons rapides n'était pas le « sujet principal » d'étude. Par ailleurs, les commissaires n'ont effectué que deux déplacements. L'un à Cadarache (Bouches-du-Rhône), où sont implantés des réacteurs de recherche, et l'autre à Marcoule (Gard). Un voyage prévu à Doureay, en Ecosse, sur un site de retraitement de déchets radioactifs, a été annulé « pour des raisons de calendrier », selon l'explication officielle, mais n'a pas été reporté, « faute de temps ». Car il a fallu tout « boucler » en deux mois et demi, plaide M. Bataille, selon « un rythme imposé par le gouvernement » : l'Assemblée nationale n'a pas utilisé les six mois d'enquête dont elle peut disposer.

C. F.

La publicité des débats au service de l'investigation

ILS ARRIVENT à deux ou trois, tôt le matin. Direction : le tribunal de commerce, département des archives. Les députés de la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce savent généralement où chercher. Une collaboration étroite avec la Cour des comptes, les parquets et l'administration fiscale leur a déjà donné une idée précise des jugements sensibles et des affaires douteuses.

« Nous ne voulons pas rester dans le huis clos de nos auditions parlementaires », explique Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire), rapporteur de la commission. A voir les visages effarés qu'entourent, il est clair que le personnel et les juges des tribunaux de commerce visités se passeraient volontiers de cette volonté de proximité. Mais ce n'est pas tout. Car, après deux heures de consultation des archives, les députés, assistés de deux administrateurs de l'Assemblée nationale et d'une sténotypiste, s'installent dans une salle du tribunal pour auditionner les magistrats et les mandataires de justice, en présence de la presse.

Les juges consulaires n'apprécient guère de voir filmées par les télévisions et retranscrites dans les journaux des séances ressenties comme une mise en accusation.

Ce n'est certes pas la première fois que le travail des députés enquêteurs est relayé par les médias. La mission d'information sur le Rwanda, qui, elle aussi, a opté pour la retransmission télévisée, sur LCI, d'une large partie de ses auditions, mesure chaque semaine l'impact que peut avoir sur le grand public ce jeu de questions-réponses devant les caméras. Mais c'est la première fois qu'une commission d'enquête conjugue deux des pouvoirs que lui confère la loi : aller vérifier sur place toutes les pièces et les dossiers qu'elle réclame et organiser autour de ses investigations toute la publicité qu'elle juge nécessaire.

BANDEROLES DE SOUTIEN

D'abord surpris par la nouveauté, les juges des tribunaux de commerce n'ont pas saisi d'emblée son effet dévastateur. Mais le succès grandissant de leurs auditions dans les médias locaux les a vite renseignés sur l'intérêt du public pour les méandres et les pratiques de la justice consulaire.

Les députés les plus actifs de la commission d'enquête y ont gagné une image de pugnacité qui tient beaucoup à une certaine expertise des méthodes de la justice. Le président de la commission et son rapporteur ont été formés à bonne

école : François Colcombet (PS, Ailier) est ancien président de chambre de la cour d'appel de Paris ; M. Montebourg est avocat. Mais la commission a aussi su utiliser les compétences de ses autres membres, avocat ou expert-comptable, comme Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne) ou Jacky Dame (PS, Rhône).

L'efficacité de leurs investigations a donc rapidement semé le trouble. A Paris, le président de la Conférence générale des tribunaux de commerce, Jean-Pierre Mattei, a appelé les trois mille juges consulaires à mener le « combat » contre le travail des députés. Le 11 juin, les juges du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan (Landes) ont refusé de prêter serment devant les parlementaires. Il a fallu faire porter par les gendarmes des convocations à leur domicile pour que la commission puisse enfin poursuivre son travail.

Les juges n'y ont rien gagné. Lorsqu'ils se sont enfin présentés, ils ont pu croiser devant le tribunal des dizaines de manifestants. Alertés par les radios, les télévisions et les journaux locaux, ces derniers brandissaient des banderoles encourageant les députés...

Rie B.

Un vote préalable nécessaire à l'Assemblée

● **Commissions permanentes.** La Constitution en limite le nombre à six. Les rapporteurs spéciaux de celle des finances ont la charge du suivi de crédits spécialisés par grands secteurs. Ils peuvent opérer des contrôles sur place et se faire communiquer tous les documents utiles. Peu de parlementaires font usage de ces prérogatives.

● **Commissions d'enquête.** Leur création nécessite un vote de la majorité de l'Assemblée. Chaque groupe peut demander, une fois par an, qu'une de ses demandes soit examinée par la commission permanente compétente. Les commissions d'enquête ne peuvent intervenir sur des faits faisant l'objet d'une information judiciaire au nom du principe de la séparation des pouvoirs. Elles bénéficient d'un délai de six mois pour rendre leur rapport. Elles

peuvent auditionner toutes les personnes utiles, qui doivent prêter serment. Le refus de se rendre à une audition est passible de sanction. La commission peut également se faire communiquer toutes les notes administratives nécessaires à son investigation. Composée au maximum de trente parlementaires, la commission décide si elle travaille à huis clos ou en séance publique.

● **Les missions d'information.** Créées par une ou plusieurs commissions permanentes - dans ce dernier cas, on parle de mission d'information commune, comme pour le Rwanda -, les missions d'information ne disposent pas des pouvoirs de contrainte des commissions d'enquête à l'égard des personnes et des pouvoirs de communication des documents administratifs ni de la possibilité de faire déposer sous serment.

● **Parmi les moyens** permettant au Parlement de contrôler le gouvernement, les commissions d'enquête ont longtemps été considérées comme secondaires. La tendance, pourtant, semble s'inverser en Europe, à l'image de ce qui s'est passé en Belgique lors de l'affaire Dutroux.

● **En Grande-Bretagne,** une réforme intervenue en 1979 a instauré quatorze commissions spécialisées chargées de suivre les affaires dans leur champ de compétence. Leur nombre et leur spécialisation leur permettent de contrôler efficacement l'action de chaque ministre, d'autant plus que ces derniers et les députés qui les assistent en sont exclus. Les élus y bénéficient donc d'un rôle plus important que dans les débats législatifs, monopolisés par les ténors politiques. Ainsi, une de ces commissions a enjoint, en février

1998, les membres de la franc-maçonnerie britannique de mettre fin à leur confidentialité sous peine de poursuites pour outrage au Parlement. Néanmoins, le nombre des commissions et le relatif anonymat de leurs membres font que moins de 5 % des rapports obtiennent d'être débattus au sein de la Chambre.

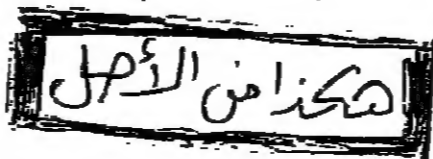
● **En Allemagne,** ces commissions d'enquête n'ont pas une importance considérable : le travail législatif y est privilégié et les possibilités de recours juridictionnels étendus ont amoindri la demande de contrôle parlementaire - toute personne peut saisir le tribunal constitutionnel fédéral d'une violation des droits fondamentaux. La Constitution allemande permet à un quart des députés de mettre en place une commission d'enquête, qui dispose d'importants moyens d'investigation et du droit de

convoyer qui elle entend, y compris le chancelier. Ainsi, dans les années 80, une commission a-t-elle pu enquêter sur le financement des partis et, en 1993, une autre fut-elle créée au Bundestag pour faire la lumière sur l'affaire du sang contaminé. Au total, une vingtaine de commissions d'enquête ont été constituées depuis 1949, mais peu ont réellement abouti à des conclusions satisfaisantes, sans doute en raison de la volonté de la majorité de freiner les investigations les plus gênantes pour le gouvernement, ainsi que de l'attitude de l'opposition, qui préfère parfois les boycotter.

● **En Italie,** les commissions d'enquête sont souvent communes à la Chambre des députés et au Sénat. Elles sont dotées de prérogatives élargies. Par exemple, certains secrets opposables à l'autorité judiciaire ne le

leur sont pas. La vie politique troublée et violente de l'Italie dans les années 70-80 a engendré leur multiplication : des commissions d'enquête ont ainsi été saisies, notamment, de l'assassinat d'Aldo Moro, du rôle de la loge maçonnique P2 ou, plus récemment, des activités de la mafia. L'articulation des compétences entre l'autorité judiciaire et ces commissions n'est pas aisée et leur caractère pénal, de plus en plus marqué, soulève la question des garanties offertes aux personnes interrogées. Il a été admis que les personnes auditionnées sur des faits pouvant valoir une suite pénale avaient le droit de se faire assister d'un avocat. A l'inverse, une commission peut faire procéder à l'arrestation d'un témoin en cas de faux témoignage ou de refus de collaboration.

Yann Joly



مركزا من لاصهل

Les parlementaires réunis en Congrès à Versailles ont l'œil fixé sur le scrutin européen de 1999

L'accord de Nouméa sur la Nouvelle-Calédonie a été largement approuvé

Premier des Congrès nécessaires pour réviser la Constitution, la réunion des députés et des sénateurs, lundi 6 juillet à Versailles, a abouti, comme prévu, à un vote très large, pour valider l'accord de Nouméa sur la Nouvelle-Calédonie. En marge de la séance, les parlementaires de droite songeaient surtout aux élections européennes de juin 1999. Ceux de la gauche « plurielle » s'intéressaient aussi à la loi de finances en cours d'élaboration.

L'HÉMICYCLE dans lequel se réunit le Congrès, à Versailles, réserve des surprises. Installés par ordre alphabétique, et non par affinités politiques, les parlementaires...

RÉCIT
La tête de liste de la droite devra être « chiraco-compatible » pour M. Raffarin

taires se sont parfois découverts, lundi 6 juillet, un voisinage inévident: le RPR Thierry Mariani siègeait à l'extrême gauche, au premier rang, et Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée, à droite. François Fillon cherche sa place, tandis que Jean-François Mattei (DL) et Pierre Mauroy (PS) se retrouvent voisins; un seul siège - vide - les sépare. Quant à Lionel Jospin et René Monory, assis tous deux au premier rang, l'un au banc du gouvernement, l'autre à celui des dignitaires parlementaires, ils n'ont jamais été aussi proches...

Après le discours du premier ministre - vingt minutes précises -, les groupes du Sénat et de l'Assemblée s'apprêtent à expliquer leur vote. Dans les tribunes du public, les dirigeants du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), emmenés par leur président, Roch Wanytan, suivent attentivement les débats. Depuis la création de Démocratie libérale à l'Assemblée, le 26 mai, chaque chambre en compte six, « un souci d'égalité, monsieur le président du Sénat! », ironise Laurent Fabius, qui a toutefois l'avantage de presider le Congrès en tant que président de l'Assemblée nationale.

Le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie est, lui, sans surprise. Georges Frêche (PS) juge ce « consensus un peu louche ». « Il doit y avoir, soupçonne-t-il, des faux-culs pour voter pour, alors qu'ils pensent le contraire! » Des élus quittent l'hémicycle pour retrouver, dans les couloirs, leurs amis politiques, leurs chefs de file. Alain Peyrefitte tente de convaincre Charles Pasqua, qui va voter contre, de s'abstenir. La plupart préfèrent parler d'autre chose.

Des jardins du château aux couloirs, en passant par les cabines téléphoniques, qui ne désemploient pas, les discussions partent dans tous les sens. Jean-Pierre Raffarin (Rép. et Ind.), lui, promène sa bamboule. On lui demande s'il a entendu M. Jospin, la veille, au « Club de la presse d'Europe 1 ». « Jospin? Tout lui va, pour le moment. René Pieven disait que pour réussir, il faut avoir une qualité: avoir le vent dans le dos. » Et le sénateur de la Vienne d'ajouter: « Nous, gens de l'Atlantique, nous savons que le vent peut se renverser. » Les élections européennes? « Mais oui, vous verrez, nous essaierons de faire une liste unique! » Quant à la tête de liste, c'est une fausse devinette: selon le président du conseil régional Poitou-Charentes, il doit être « chiraco-compatible », membre de la formation « la plus importante de l'Alliance » - donc du RPR, « européen », « fin pédagogue » et « savoir mener campagne ». « Ne cherchez pas dans les numéros 1! Nous prendrons sans doute un numéro 2 ». « Sarkozy? », tente un journaliste. « Tiens, ce n'est pas mal », sourit le conteur, qui pré-

dit: « Si on n'y arrive pas, l'Alliance est foutue! » François Goulard (DL), de son côté, verrait plutôt Philippe Séguin, « le plus grand rassembleur de l'opposition ». Justement, où est le président du groupe RPR de l'Assemblée? Il brille par son absence. Sans donner d'explication, son parti précise qu'il a déjeuné, à midi, avec les parlementaires de son groupe. Les Verts, eux, ne dévoileront pas leur tête de liste « avant novembre », assure Yves Cochet. Dominique Voynet, peut-être? « On n'est pas contre Cohn-Bendit, assure le député du Val-d'Oise, mais il faut qu'il vienne nous voir. » Or, cela fait « longtemps » que l'ancien dirigeant de mai 68 ne vient plus voir ses amis Verts. Surtout, qu'il ne joue pas « l'ange blanc », venant « sauver » les écologistes français. « On n'en a pas besoin! », affirme M. Cochet.

« FORMIDABLE, TON DISCOURS! » Alain Bocopet a retenu la leçon du mode de scrutin européen. Chacun a entendu que M. Jospin semblait renoncer à la prise en compte des biens professionnels dans l'assiette de l'ISF, mais le président du groupe communiste de l'Assemblée n'a rien entendu de tel. « Mais non, rien n'est encore arrêté, assure-t-il. Et puis, vous avez vu récemment, avec la réforme du scrutin aux européennes. On peut fort bien retenir un projet de loi s'il ne convient pas à la majorité... »

Les jeunes députés de droite parlent encore une fois d'en « décrocher ». Mardi, les groupes parlementaires devaient se réunir pour évoquer la constitution d'un intergroupe de la majorité, et Pierre

Lellouche (RPR), Nicolas Dupont-Aignan (RPR) et Renaud Dutreuil (DL) assurent que « cela suffit ». Ils veulent « un véritable intergroupe, avec un type jeune, sachant parler et organiser les débats », assure M. Lellouche.

Yann Cahuzac (PS) a, lui, les yeux rivés sur le budget de 1999. L'an dernier, le « jeune élu » de la Gauche socialiste est « passé à côté » de celui de 1998. On ne l'y reprendra plus: maintenant, il sait que c'est « le dossier central ». Justement, un journaliste cherche à l'interroger sur « un nouveau » sur le bilan de la session... Au premier étage, à « la poste », la cérémonie traditionnelle du tirage au sort s'est tenue. Les vingt premiers sont gratuits pour les parlementaires. Après l'affranchissement, les coups de tampon, appliqués à tour de bras par les « pros », comme le sénateur Henri Weber (PS), résonnent dans toute la salle: « Congrès de Versailles, 6 juillet 1998 ». Les sénateurs « renouvelables » en septembre envoient des cartes à leurs grands électeurs. Paul Lorient (MDC) préfère s'y prendre « six ans à l'avance! ». Les couloirs se vident peu à peu. Avant de partir, les élus de droite félicitent Simon Loueckhote, sénateur (RPR) de Nouvelle-Calédonie. « Formidable, ton discours! Les poignées de main des collègues se succèdent. M. Loueckhote raconte que lorsqu'il est descendu de la tribune, M. Monory s'est levé pour lui serrer la main. M. Jospin, en revanche, lui a reproché « assez sèchement d'avoir cité le président de la République, mais de ne pas l'avoir cité ». La modestie aurait-elle des limites?

Service France

Assurance-maladie: la droite accuse le gouvernement d'« imprévoyance »

L'opposition critique vivement le « plan Aubry »

LES INDUSTRIELS du médicament font le dos rond et, selon un porte-parole du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), sont disposés à une concertation avec l'Etat pour définir les modalités d'application des mesures annoncées, lundi 6 juillet, par Martine Aubry: dans son plan pour endiguer les dérives des dépenses de l'assurance-maladie, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité a décidé de demander de 1,5 à 2 milliards de francs aux laboratoires pharmaceutiques (Le Monde du 7 juillet).

Le SNIP ne conteste pas le dérapage constaté depuis le début de l'année et admet donc le principe de cette nouvelle contribution: mais il s'est, jusqu'ici, bien gardé de commenter les autres mesures annoncées par M^{me} Aubry et qui, elles, pourraient modifier en profondeur les activités et les chiffres d'affaires des laboratoires. Le gouvernement veut mettre un frein à la surconsommation médicamenteuse, principalement celle des antibiotiques, et il entend doubler, d'ici fin 1999, la place des médicaments génériques: le développement de ces copies, moins chères, pourrait représenter environ 4 milliards de francs d'économies pour la Sécurité sociale, selon le secrétariat d'Etat à la santé.

Les radiologues, autre secteur désigné par M^{me} Aubry, se sont, eux aussi, déclarés prêts à négocier des mesures d'économies, avec cependant une réserve: « Il faut d'abord se mettre d'accord sur l'analyse des chiffres », a prévenu Jean-François Mazoyer, président de la Fédération nationale des radiologues. Sur les quatre premiers mois de l'année, les dépenses de ce secteur ont augmenté de « près de 10 % », soit, selon le ministre, une dérive de 450 millions de francs. M. Mazoyer estime que la reprise économique « a contribué à augmenter la consommation » de même que la campagne de dépistage du cancer du sein lancée par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). « Présenter les radiologues comme des médecins dépensiers, c'est travestir la

réalité », insiste-t-il. L'entourage de M^{me} Aubry préfère souligner une autre réalité: pendant ces dernières années, les revenus des radiologues ont connu la plus forte progression. Ce train de mesures conjoncturelles, qui devrait drainer, selon M^{me} Aubry, entre 2,5 et 3 milliards de francs d'économies, a été vivement critiqué par les responsables de la droite. Hervé Gaymand, député (RPR) de Savoie, ancien secrétaire d'Etat à la santé, a dénoncé « un plan technocratique de plus », « ce coup de bâton sans aucune concertation ». Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a parlé d'« un système absurde », résultat, selon lui, « de l'imprévoyance et de l'irresponsabilité » du gouvernement.

« LOGIQUE ADMINISTRATIVE »
Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a stigmatisé « la logique comptable et administrative de sanctions collectives ». Dans une tribune publiée mardi par Le Figaro, l'ancien ministre de M. Juppé appelle à un « changement de cap » pour l'assurance-maladie en prévoyant en particulier « une véritable autonomie des caisses régionales et leur mise en concurrence ».

Les réactions syndicales sont plus diverses. Force ouvrière a qualifié les mesures de « replâtrage élaboré dans l'urgence à cause de l'échec du plan Juppé ». Certes, la centrale dirigée par Marc Blondel se félicite que « pour une fois, les assurés sociaux n'ont pas été mis à contribution » et que « le gouvernement refuse l'introduction de assurances privées dans l'assurance-maladie », mais elle considère qu'il est « maintenant nécessaire » de « reconstruire un système où la solidarité et l'égalité seront des garanties pérennes ». La CFDT juge cette « réponse nécessaire, quoique partielle ». La CFDT, qui préside la CNAM, estime que « la volonté de réforme » du gouvernement correspond à ses propres choix.

Bruno Caussé

Interrogations juridiques sur la révision constitutionnelle

A CHACUN ses mots pour un même message, délivré pendant plus de deux heures, à la tribune de la salle des séances du Congrès, lundi 6 juillet à Versailles: le maintien de la paix en Nouvelle-Calédonie, pour les quinze ou vingt années à venir, mérite bien les innovations contenues dans le projet de loi constitutionnelle destiné à permettre la mise en œuvre de l'accord de Nouméa du 5 mai, auquel le Front national est la seule formation politique à s'être opposée. Le radical de gauche Michel Crépeau, président du groupe Radical, Citoyen et Verts, l'a affirmé avec force: « Le droit positif n'est jamais intangible. Ce qui est intangible, c'est les principes du droit naturel: le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le droit qu'ont les peuples à vivre en paix. »

L'accord de Nouméa « est un succès pour la Nouvelle-Calédonie et pour la France », a relevé d'ambles Lionel Jospin, qui, après avoir justifié les dérogations contenues dans le texte, a prévenu les parle-

mentaires que la révision de la Constitution, « nécessité juridique », est « aussi - et avant tout - un acte politique auquel auquel l'ampleur de votre adhésion donnera une force et une valeur irremplacables ».

LA GAUCHE SOCIALISTE RÉCITENTE
« Ce qui nous est demandé, c'est d'accepter une démarche profondément originale et novatrice dans notre présence outre-mer, c'est de rendre possible et effective un processus de décolonisation réussie dans la paix », a recherché Catherine Tasca, présidente (PS) de la commission des lois de l'Assemblée nationale. « Un processus pacifique de décolonisation veut bien une dispense des arguties juridiques », a noté à son tour le député communiste des Hauts-de-Seine Jacques Brunhes.

Les réserves d'une partie de la droite, qui étaient déjà apparues lors de la « navette », ont été relayées par l'intervention de José Rossi. Tout en notant que « notre seul objectif est de permettre à la Nouvelle-Calédonie de se développer en paix au sein de la République », le président du groupe DL de l'Assemblée a évoqué lon-

guement les raisons de l'« inquiétude » d'une forte minorité de ses collègues: ainsi a-t-il relevé « six motifs d'inconstitutionnalité » dans l'accord de Nouméa, parmi lesquels l'introduction d'un « principe de préférence nationale ». « Cela fait beaucoup de choses pour ce qui nous est proposé comme une révision constitutionnelle modeste... »

Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée, a cherché à balayer ces réticences: « Faisons fi de quelques velléités d'idées arc-boutées sur des certitudes d'un autre âge! (...) Lorsque l'histoire est en marche et progressée, soutenue par la force des peuples (...), c'est le pragmatisme qui doit être la règle! Qui ne voit là un des piliers de la pensée gaulliste? » Si un Debré le dit!

Jean-Baptiste de Montvalon

Le conseil régional d'Ile-de-France lance un emprunt en euros

EN LANÇANT son premier emprunt obligatoire en euros (200 millions d'euros, soit 1,3 milliard de francs), le conseil régional d'Ile-de-France veut donner un « signal de la place qu'elle entend occuper en Europe », selon le premier vice-président chargé des finances, Manuel Valls (PS), qui a présenté cette démarche, lundi 6 juillet, comme une « émission pionnière, destinée à devenir une référence sur les marchés financiers ».

Chaque année, la région a recours à l'emprunt pour financer ses investissements. « Le premier emprunt de la nouvelle mandature est l'occasion de tenter l'innovation. Paris doit rester une vraie capitale financière, la région peut et doit revenir dans le peloton de tête des régions européennes », a déclaré son président, Jean-Paul Huchon (PS), rappelant un des thèmes de sa campagne pour les élections régionales de mars, en présence de nombreux représentants de la communauté financière, parmi lesquels André Lévy-Lang, président de Paribas.

La CFDT et la CFTC instaurent la réduction du temps de travail

LA CFDT vient de conclure, pour les deux cents salariés de son siège à Paris, un protocole d'accord basé sur la loi Aubry, qui réduit le temps de travail hebdomadaire à 33 heures à compter du 1^{er} janvier 1999 contre 37 actuellement. Les effectifs progresseront d'au moins 10 % sur quatre ans. Le protocole prévoit en contrepartie un gel de la valeur du point salarial en 1999 et en 2000 suivi d'une modulation de sa progression pour les deux années suivantes. La CFTC, de son côté, est entrée, lundi 6 juillet, dans l'application effective d'un accord Robien. La CGT a entamé des discussions pour faire passer ses permanents de 36 h 30 par semaine à 35 heures au 1^{er} janvier 1999. FO n'envisage d'entamer des discussions qu'à la rentrée.

DÉPÊCHES
■ **GUYANE**: le président du conseil général, André Lecante (divers gauche), a décidé de se démettre de ses fonctions, mardi 7 juillet. Cette décision intervient après la notification, le 24 juin, par le tribunal administratif de Cayenne, de l'annulation de son élection pour non-respect du secret du vote. Une nouvelle élection doit avoir lieu dans les trente jours. - (Corresp.)
■ **FRONT NATIONAL**: la Cour de cassation a rejeté, le 24 juin, un pourvoi du président du Front national, Jean-Marie Le Pen, qui soutenait qu'il était traité de « fils spirituel d'Hitler » était une injure. Elle donna raison à la cour d'appel de Nancy, qui avait elle-même validé un jugement de première instance du tribunal de cette ville, le 14 juin 1993, déboutant M. Le Pen d'une plainte pour injure.

POUR VOUS AIDER À REUSSIR
de BAC 0 à BAC + 3

■ **GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE**
Prépas 2 ans et Admissions Bac + 2 + 3

■ **SCIENCES POLITIQUES**
1ère et 2ème ANNÉES

■ **SOUTIEN AUX FACULTÉS**
DROIT/SCIENCES ECO.

■ **ENTRÉE À LA M.S.T.C.F.**
Toutes FACULTÉS

■ **GRANDS CONCOURS**

■ **E.N.M.**
Concours Classiques et Exceptionnels

■ **E.N.A. - C.N.E.S.S. - I.R.A.**

■ **E.F.A. (C.N.F.P.A.)**

ENCADREMENTS COMPLETS ÉCRITS ET ORAUX
EXCELLENTS TAUX DE SUCCÈS

ISTH Tél.: 01-42-24-10-72
DEPUIS 1954 Fax: 01-42-24-73-25

3615 ISTH.ES
ENSEIGNEMENTS
SUPÉRIEURS PRIVÉS

827 pour, 31 contre et 27 abstentions

LE PROJET de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie a été adopté par 827 voix contre 31. Il y a eu 27 abstentions. 10 parlementaires n'ont pas participé au vote. La majorité requise était de 515 voix.

● **Parmi les députés**
Au groupe PS: 248 pour sur 251. N'ont pas pris part au vote: Jean-Claude Chazal, Julien Dray et Laurent Fabius, président du Congrès.
Au groupe communiste: 36 pour.
Au groupe Radical, Citoyen et Verts: 33 pour.
Au groupe RPR: 118 pour sur 140. Ont voté contre: Jean-Michel Ferrand, François Guillaume, Jean-Jacques Guillet, Pierre Lellouche, Lionel Luca, Thierry Mariani, Jean Marsaudon, Jacques Myard et Jacques Peyrat. Se sont abstenus: Jean Bardet, Xavier Deniau, Eric Doliège, Roland Francisci, Jean de Gaulle, Pierre Lasbordes, Charles Miossec et Georges Tron. N'ont pas pris part au vote: Jacques Baumel, Nicole Catala, Jean-Charles Cavallé, Jean-Pierre Dupont et Jean-Luc Reltzer.

Au groupe UDF: 67 pour sur 72. Pierre Micau a voté contre. Se sont abstenus: Jacques Blanc, Christine Boutin et Jean-Antoine Léonetti. Maurice Leroy n'a pas participé au vote.

Au groupe DL: 27 pour sur 42. Ont voté contre: François d'Aubert, Roland Butin, Laurent Dominati, Renaud Dutreuil, Claude Goeagu, Philippe Houillon, Michel Meylan et Yves Nicolin. Se sont abstenus: Sylvia Bassot, Pierre Cardo, Gilbert Gantier, François Goulard, Jean-François Mattei, Guy Teissier et Philippe Vasseur.
Non-inscrits: André Thien Ah Koon a voté pour. Philippe de Villiers s'est prononcé contre.

58. Jacques Baudot n'a pas participé au vote.
Au groupe des Républicains et Indépendants: 41 pour sur 45. Jacques Dominati a voté contre. Se sont abstenus: Nicolas About, Jean-Paul Battaille et Jean Clouet.

Au groupe du Rassemblement démocratique: 22 pour sur 23. Lylian Payet s'est abstenue.
Au groupe socialiste: 75 pour.
Au groupe communiste, républicain et citoyen: 16 pour.
Non inscrits: 7 pour sur 9. Philippe Darniche a voté contre. Jacques Habert s'est abstenue.

AMERICAN GOLF
depuis 16 ans
GARANTIE ABSOLUE
des prix les plus bas sur les grandes marques...

Matériels neufs et d'occasion
Dépôts - Ventes - Destockages

AMERICAN GOLF
14, Rue du Regard 75006 PARIS
Tél: 01 42 22 52 52 Fax: 01 42 22 57 65
Ouvert de Lundi à Samedi 10h à 18h45

مركزنا من الامل

(Publicité)

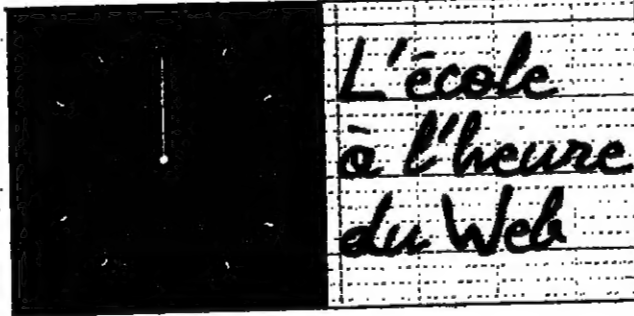
ance-maladie : la droite
use le gouvernement
' imprévoyance »
on critique vivement le plan Aurore

je veux Internet dans ma classe
tu veux Internet dans ta classe
il veut Internet dans sa classe
nous voulons Internet dans notre classe
vous voulez Internet dans votre classe
ils veulent Internet dans leur classe

conseil régional de la région
e un emprunt en euros
FDI et la CITE
duction du temps de travail

NETDAY

On sait avec quel engouement et quelle aisance naturelle les jeunes intelligences adoptent Internet. On sait que ce moyen de communication universelle est aussi un formidable outil pédagogique pour les maîtres. Et pourtant, l'écran



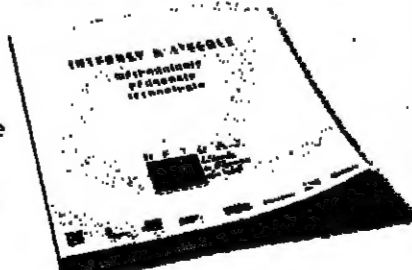
NETDAY, une Association à but non lucratif. Grâce à NETDAY, les élèves des établissements scolaires qui vous concernent peuvent disposer maintenant de matériels, de logiciels et d'une méthodologie éprouvée

d'ordinateur est bien loin de faire concurrence au tableau noir. Pour favoriser l'équipement des classes, les leaders de l'informatique et des télécommunications ont créé

PARTENAIRE DES



pour surfer sur le Web. Pour recevoir le guide "INTERNET A L'ECOLE", contactez NETDAY.



Tél.: 01.42.89.67.44 <http://www.netday-france.org>



هكذا من الامل

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 8 JUILLET 1998

SANTÉ PUBLIQUE Un rapport de la Cour des comptes consacré au dispositif de lutte contre la toxicomanie...

dysfonctionnements tant à l'échelon central qu'au plan local. LES MAGISTRATS soulignent une absence de concertation entre les différents ministères...

tion entre la police, la gendarmerie et les douanes. LE MONDE HOSPITALIER n'est pas épargné par les critiques...

nitaire et social de droit commun. LA MISSION interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie...

depuis sa création en 1982, se voit notamment reprocher « son instabilité chronique »...

La lutte contre la toxicomanie connaît divers dysfonctionnements

Un rapport de la Cour des comptes souligne une insuffisance de volonté politique et des carences de l'organisation des services de l'Etat, tant à l'échelon central qu'au plan local. Le manque de concertation entre les différents interlocuteurs, dû à « des logiques différentes », est aussi épinglé

Y A-T-IL en France une politique de lutte contre les drogues et les toxicomanies ? A la lecture du rapport de la Cour des comptes consacré au « dispositif de lutte contre la toxicomanie », rendu public mardi 7 juillet, il est permis d'en douter.

Estimant à plus de 1 milliard de francs en 1998 les « crédits spécifiques » affectés sur le budget de l'Etat à la lutte contre la toxicomanie, la Cour prévient d'emblée que la diversité des acteurs et des approches rend quasi « impossibles » le chiffrage exact des sommes en jeu et, a fortiori, l'évaluation de leur affectation.

La Cour a examiné de plus près les comptes du Patriarcat, une association fondée en 1974 par Lucien J. Engelmaier, récemment « démis » de ses fonctions. La structure financière de l'association est jugée « peu claire »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

Mme Mastracci, nouvelle tête de la délégation interministérielle

L'INSTANCE interministérielle chargée de coordonner la lutte contre la toxicomanie vient de changer de tête pour la quatorzième fois depuis sa création en 1982. La magistrate Nicole Mastracci a été nommée en juin avec l'aval de l'Elysée en remplacement de Françoise de Veyrinas...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

Les manèges tournent dans les réceptions mondaines

LES FRANÇAIS ne vont plus à la fête foraine ? Qu'importe !, la fête ira chez les Français. Philippe Campion, fils de Marcel Campion (l'une des figures du monde forain) et organisateur de la fête des Tuileries à Paris, a lancé officiellement mardi 30 juin sa société « L'événement festif », qui se propose de livrer clés en main une fête foraine au domicile des particuliers.

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

La composition de la commission consultative pour la régularisation des sans-papiers rendue publique

LE MINISTÈRE de l'Intérieur a rendu public, lundi 6 juillet, la composition de la commission consultative chargée d'encadrer l'examen des recours déposés par les sans-papiers déboutés de leur demande de régularisation. Au côté de son président, Jean-Michel Galabert, président de section honoraire au Conseil d'Etat, siègeront sept autres membres...

Le rôle des Chinois se renforce dans le travail clandestin à Paris

LES CHINOIS sont « de plus en plus » impliqués dans le travail clandestin et le « blanchiment d'argent », affirme un rapport des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris. Opportunément rendu public lundi 6 juillet, au lendemain des déclarations musclées de MM. Chevènement et Jospin justifiant le refus d'une régularisation générale des sans-papiers par l'existence des « filières criminelles »...

Ecoutes de l'Elysée : les amnésies du général Charroy

COMMANDANT le centre des interceptions téléphoniques demandées par le gouvernement (le GIC), à ce jour comme entre 1983 et 1986, au plus fort des écoutes de la cellule antiterroriste de l'Elysée, le général Pierre-Eugène Charroy a été entendu, le 25 juin, par le juge d'instruction Jean-Paul Valat. Mis en examen dans ce dossier, M. Charroy a été interrogé sur les listes de noms correspondants aux 339 personnes transmises à Matignon par le magistrat, pour lesquelles Lionel Jospin a levé le secret-défense (Le Monde du 5 juin).

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

« SANS COORDINATION » Les magistrats observent par ailleurs que « les ministères concernés conduisent leurs propres actions sans concertation aucune avec les autres administrations »...

OP PUBLICATIONS JUDICIAIRES Office Spécial de Publication... Par arrêté en date du 17/09/97, la Cour d'Appel de Lyon a condamné : THAMTHAM Pascal, né le 26/01/56 à PARIS 14e...

DÉPÊCHES JUSTICE: M. Alex Ursulet, un avocat parisien qui avait été condamné, en décembre 1994, pour « outrage à magistrat en cours d'audience » à six mois d'emprisonnement avec sursis et à 40 000 francs d'amende, a été gracié par le chef de l'Etat. M. Ursulet, qui avait soutenu la campagne de Jacques Chirac en 1995, est le gendre de Bernard Pons, député RPR de Paris et ancien ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports. EDITION: l'accord conclu entre l'Édition et Michel Codaccioni, auteur du livre Corse, assassinat d'un préfet, a été entériné par le président du tribunal de grande instance de Paris (Le Monde du 5-6 juillet). Le jugement a indiqué que toute publication du livre non rectifié donnerait lieu au paiement d'une astreinte de 1 000 francs, en précisant les modalités de publication d'un rectificatif dans les journaux La Corse et Corse-matin.

مذكرة من لاجل

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 8 JUILLET 1998

Un nouveau quartier autour de la gare TGV d'Avignon

Dès 2001, 1 700 000 voyageurs transiteront chaque année par ce nouvel équipement, qui impose de mieux coordonner le développement de l'agglomération. Si les élus locaux ne parviennent pas à s'entendre, l'Etat pourrait reprendre en main l'aménagement d'un secteur névralgique

AVIGNON
de notre correspondante

D'ici quelques années, les festivités qui viennent à Avignon par le TGV débarqueront dans une gare flamboyante, au cœur d'un nouveau quartier : les travaux du TGV Méditerranée avancent désormais à grands pas et la nouvelle gare commence à sortir de terre en zone de Courbine, 350 hectares à la confluence du Rhône et de la Durance, au sud-ouest de l'agglomération, presque vierges de tout aménagement. Elle accueillera, dès le printemps 2001, 1 700 000 voyageurs par an. Les élus avignonnais doivent donc réfléchir aux infrastructures d'accès. Une incertitude persiste sur la liaison entre l'ancienne et la nouvelle gare : barreau ferroviaire ou liaison par bus ? Mais, surtout, l'emplacement de ce nouvel équipement repose tout le problème du développement du Grand Avignon, qui totalise près de 500 000 habitants répartis sur les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et

du Gard dans un rayon de 125 kilomètres, à cheval sur deux régions, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Ces barrières administratives ont pénalisé le développement économique de la région, d'autant que les infrastructures routières n'ont pas suivi l'expansion urbanistique : deux ponts franchissent le Rhône à l'ouest, en direction du Gard ; un seul au sud (le pont de Rognonas) enjambe la Durance vers les Bouches-du-Rhône, mais il est maintenant totalement inadéquat à la croissance rapide du flux entre le Vaucluse et ce département.

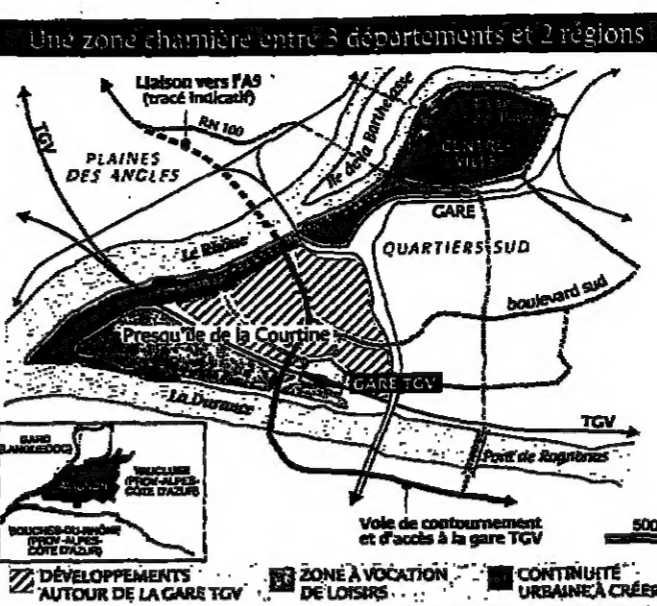
Depuis huit ans, les élus vauclusiens planchent sur les problèmes de liaisons routières est-ouest, mais l'absence de vision globale a paralysé l'avancement de ces infrastructures, qui auraient pu se faire conjointement aux travaux du TGV. La liaison autoroutière souhaitée par les élus locaux entre l'A7 et l'A9 risque ainsi de prendre une décennie de retard, d'autant qu'un

barreau autoroutier existe déjà entre Nîmes et Salon-de-Provence. En janvier 1996, accordé par les collectivités locales - on y travaille depuis 1989 -, le ministre des transports et de l'équipement, Bernard Pons, finissait par lancer : « Mesdames et Messieurs les élus, commencez par vous entendre ! » Sept ministres des transports se sont en outre succédés pendant cette période.

VAINES PALABRES.

En 1997, un accord est enfin trouvé - qui ne résout pas les problèmes des élus du Gard rhodanien - pour la liaison Vaucluse-Bouches-du-Rhône, entre rive droite et rive gauche de la Durance. Huit ans se seront écoulés en vaines palabres et chamailleries, sans que soient abordées les questions essentielles de la cohérence du développement urbain de cette agglomération spécifique, pas plus que des questions vitales telles que l'alimentation en eau potable et les risques d'inondation, au cœur de la zone des projets d'aménagement du TGV.

Les services centraux de l'Etat commandent alors des études dirigées par MM. Jean Graujeman, Pierre Galland et Jean Frébaud, qui devaient déboucher, en janvier, sur une synthèse des Ponts et Chaussées dirigée par Pierre Mayet, vice-président du conseil général. Le 19 juin, Elisabeth Guigou, réélue au conseil régional de PACA, où elle préside la commission aménagement et développement durable des territoires et de la montagne, rappelle que le dossier des liaisons est-ouest est « sans doute l'un des plus importants dossiers d'aménagement du territoire que nous ayons à mettre en œuvre, non seulement pour la vie



économique du Vaucluse et du Grand Avignon mais également pour la vie quotidienne des usagers et riverains de cette liaison ». « C'est pourquoi, n'est pas possible d'aborder ce dossier comme un point à un autre, ni de "bricoler des itinéraires" destinés seulement à soulager un flux routier à un moment donné. »

S'écroulant d'avoir trouvé à la région un dossier presque vide sur la question, Elisabeth Guigou annonce alors la nomination du préfet de Vaucluse, Jean-Pierre Lacrive, par le ministre de l'aménagement du territoire et par celui des transports, comme coordonnateur du dossier pour les trois départements et les deux régions. Cette nomination

était d'ailleurs préconisée par Pierre Mayet. Il semblerait que l'Etat ait en fait décidé de reprendre à bras le corps l'ensemble du dossier, en essayant de dégager un consensus avec les élus locaux mais en se gardant les mains libres en cas d'échec. Ainsi le préfet coordonnateur proposera-t-il aux collectivités territoriales du Grand Avignon la réalisation d'un contrat de plan Etat-agglomération.

La mise en place d'une conférence permanente des services territoriaux d'aménagement des trois départements indique une volonté de poser le problème dans sa globalité. En dehors du simple problème d'infrastructure, les études insistent sur l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération et aux

Monique Glasberg

Une abondance de projets

A l'initiative de la Communauté du Grand Avignon (Coga), l'architecte de la gare TGV, Jean-Marc Duthilleul, s'est vu confier l'étude du schéma directeur de développement de la presqu'île de Courbine. Ce projet prévoit trois grandes allées parallèles, délimitant trois zones, ainsi qu'un maillage d'avenues, de venelles et de places, le tout d'un grand classicisme. La ville prévoit d'aménager, dans un premier temps, une zone de vingt hectares. Un concours international a, par ailleurs, été lancé lundi 6 juillet pour l'ensemble de la presqu'île. Le maire RPR, Marie-José Rolé, souhaite écarter tout projet figé et invite « toutes les personnes de la société civile à réfléchir » : une pierre lancée dans le jardin de Grand A, une association d'urbanistes qui, depuis trois ans, de son propre chef, travaille sur ce nouveau quartier. Tourné vers la réhabilitation des voies d'eau et la revalorisation du Rhône et de la Durance, son projet, animé par Jean-Pierre Gantny et Bernard Honecker, a reçu le Grand Prix européen de l'urbanisme. Mais il est boudé par les élus avignonnais, qui le trouvent peu réaliste. Les promoteurs de Grand A proposent notamment de remodeler cette sorte de palétole sous le mistral par la création de collines, nées du creusement de canaux.

Actionnements

Abon des services de l'Etat, tant groupes différentes... est aussi épineux

Le Patriarche, une structure « peu d'aire »

Le Patriarche, une structure « peu d'aire »... (Text continues with details about administrative actions and organizational structures, mentioning various entities and their interactions.)

Composition de la commission

Initiative pour la régularisation des papiers rendue publique

Le des Chinois se rendent

Le travail clandestin à Paris

Le travail clandestin à Paris

Le travail clandestin à Paris

Le travail clandestin à Paris

Le travail clandestin à Paris

Le travail clandestin à Paris

Le travail clandestin à Paris

Le travail clandestin à Paris

Le travail clandestin à Paris

Le travail clandestin à Paris

Le travail clandestin à Paris

Le travail clandestin à Paris

AVEUX

Concours de nouvelles policières

Rejoignez les maîtres du polar et devenez auteur de la collection Points !

Les cinq nouvelles sélectionnées par le jury seront publiées aux Editions du Seuil dans la collection Points. Les vingt-cinq premiers gagnants recevront la collection complète des romans policiers Points (79 livres). Pour tout savoir sur le concours et connaître les modalités de participation, demandez le dépliant concours à votre libraire ou écrivez à :

Editions du Seuil - concours de nouvelles policières
BP400 - 75266 Paris cedex 06.
Concours valable jusqu'au 30 octobre 1998.

AUBERT
BLOCK
CONNELLY
LIEBERMAN
GARCIA-AGUILERA
RAMUS
AMBLER

Télérama

هناك من لا يصلح

HORIZONS

ENQUÊTE

La « machine de guerre » de Jean Tiberi

SON proche entourage triomphe en affirmant que la crise municipale l'a « révé- lée ». Plus nuancé, son adjoint aux finances, Jean-François Legaret (RPR), estime que Jean Tiberi a été « comme libéré de quelque chose » par l'attaque menée contre lui par Jacques Toubon et Bernard Pons. Ses compagnons du RPR, le premier cercle des chiraquiens, ont osé mettre en cause la légitimité du maire de Paris, légataire du fauteuil occupé pendant dix-huit ans par le chef de famille, Jacques Chirac.

Les haines familiales sont les plus meurtrières. Jean Tiberi, qui a longtemps cultivé l'image d'un conciliateur, ouvert au dialogue - ses ennemis l'accusent d'être, en fait, indélicat -, se découvre une âme de tueur. La violence de ses propos, la fermeté des sanctions prises à l'encontre de ceux qu'il appelle les « puschistes » - le mot a été volontairement martelé par lui dans la presse, afin de donner du maire l'image d'une victime -, ont fait la preuve de leur efficacité : les quelques élus encore tentés par la démarche de son rival sont rentrés dans le rang. La perspective de perdre les attributs matériels que la questure de l'Hôtel de Ville, au fil des années, a distribués avec discernement n'y est pas pour rien.

Jean Tiberi, en jouant la force, a gagné la première bataille engagée par son rival. Mais l'arbitrage compliqué concocté par la direction du RPR pour mettre fin aux effets dévastateurs de cette querelle sur l'électorat parisien n'a rien réglé. Jacques Toubon n'en finit pas de trouver prétexte à en différer l'application. « Il joue la montre », estime Bernard Bled, directeur de cabinet de M. Tiberi, partisan d'un règlement du cas Toubon avant la date-butoir du 30 juillet fixée par le RPR. Contraint de faire mine de respecter scrupuleusement l'arbitrage qu'il a lui-même sollicité, M. Tiberi « ne veut pas croire que Jacques Toubon ne respectera pas un accord qu'il a signé ». Plus libre de ses propos, le directeur de son cabinet admet volontiers que le maire du 13^e arrondissement a engagé la deuxième bataille, celle de la guerre d'usure. « Il peut gagner cette deuxième manche s'il parvient à banaliser la situation, à exister dans une droite en pleine recomposition tout en évitant le clash avec le RPR », continue M. Bled, sans cacher son rôle de stratège du maire de Paris.

En face, M. Toubon n'est pas dupe du sort qui l'attend. D'opé par sa victoire dans la première manche, Jean Tiberi a envie d'en découdre. « Il va jouer le pouvoir », prévoit le maire du 13^e, qui, au quotidien, subit déjà les assauts de la terrible machine de guerre que peut être l'Hôtel de Ville. Ainsi n'a-t-il été informé que très tardivement de la décision du maire de baptiser du nom du musicien de jazz Louis Armstrong une place de son arrondissement, ce qu'il promettait depuis longtemps aux associations culturelles locales... Le message est clair : sans moi, Toubon n'est rien, ne peut rien, et il n'est pas question de le laisser grappiller quelques parcelles de pouvoir. Le maire UDF du 12^e arrondissement, Jean-François Pernin, a été lui aussi puni : alors que le principe d'un marché de produits biologiques sur une artère peu animée de son arrondissement semblait acquis, il a appris au détour d'une délibération en conseil municipal que ce marché n'irait pas chez lui. A charge pour lui de s'expliquer avec les riverains.

« La machine de guerre est en route », annonce M. Bled. Premier objectif : faire rentrer au groupe Rassemblement pour Paris (RPP), présidé par Roger Romani, quelques élus RPR « égarés » dans l'aventure touboniste. « Les délégations qui n'ont pas été redistri-



Le maire de Paris a gagné la première bataille engagée par Jacques Toubon au sein de la majorité municipale. Conscient de devoir faire face à une guerre d'usure, le successeur de Jacques Chirac lance une contre-offensive pour étouffer cette rébellion et restaurer sa propre image dans l'opinion

buées sont une carotte », estime M. Toubon. L'architecture, l'action économique internationale, l'aménagement de la Seine ou les personnes handicapées pourraient récompenser ceux des adjoints RPR dissidents, dont certains étaient justement sans délégation dans le précédent organigramme, qui reviendraient au bercail. L'autre levier est entre les mains du RPR, qui agit la menace de l'exclusion et, par conséquent, de la privation d'investiture aux élections municipales de 2001. L'argument est destiné aux quelques maires d'arrondissement qui ont suivi M. Toubon, comme Gérard Leban dans le 8^e ou Lionel Assouad dans le 14^e.

Deuxième objectif du maire : renforcer son pouvoir afin de maîtriser la droite parisienne. « Tiberi va se replier sur lui-même, persuadé que la majorité n'osera pas voter contre lui. Il est persuadé qu'il est le chef de la majorité municipale, alors qu'il est soutenu par dix personnes », déclare Claude Goasguen (DL). Très critique sur le fait que

du « rôle de directeur de cabinet en fonction de la personnalité de Jean Tiberi », moins rompu que Jacques Chirac aux pratiques d'une haute administration dont, à la différence, il n'est pas issu. Le cœur du pouvoir, c'est son bureau. Fonctionnaires et élus y font anti-chambre, la garde rapprochée du maire s'y retrouve plusieurs fois par jour.

Le lundi 6 avril, pendant que M. Toubon et ses alliés annonçaient la constitution d'un groupe dissident au sein de la droite parisienne, le maire a réuni une cellule de crise. Une demi-douzaine de personnes au total, le premier cercle : trois fonctionnaires, deux adjoints, tous des hommes de confiance, chacun dans son registre.

Le plus proche, celui pour lequel Jean et Xavière Tiberi nourrissent une affection quasi filiale, c'est le chef de cabinet, Jean-José Gramond, collaborateur de toujours de Jean Tiberi. Si Bernard Bled est

la seule qui ait échappé à la malhonnêteté de Bernard Bled. Chargé d'actionner les leviers médiatiques, Claude Comiti, fils de Paul, ancien garde du corps du général de Gaulle, et neveu de Joseph, ancien ministre gaulliste, se pique aussi d'être un analyste de la vie politique parisienne. Rôle qu'il partage avec les deux jeunes adjoints sur lesquels s'appuie le maire. Si Jean-François Legaret s'est imposé par son intelligence, ses compétences, sa capacité de travail et sa loyauté, Michel Buité, chargé du logement, est celui de l'urbanisme depuis qu'Anne-Marie Couderc a choisi de suivre Jacques Toubon, a avec le maire une relation plus affective, entretenue au sein de la fédération RPR de Paris.

Le jour de la rébellion des « toubonistes », l'unanimité s'est faite sur la nécessité de « taper là où ça fait mal », selon les termes de Bernard Bled, qui a plaidé, ainsi que les deux adjoints, pour le retrait des délégations, donc des voitures, des chauffeurs, des téléphones. « Si nous n'avions pas eu le système autocratique que j'avais imaginé pour Jean Tiberi, nous aurions moins bien résisté », estime le directeur du cabinet, qui revendique « la conscience dans l'action », face à l'attitude plus conciliante plaidée par le très diplomate questeur de l'Hôtel de Ville, Roger Romani. « La questure nous écoute, mais elle ne décide pas. C'est le cabinet qui tranche », confirme Yves Ogé (FD), qui a négocié pied à pied les moyens du groupe. « Nous ne sommes pas très bien traités, mais c'est correct », estime-t-il, maintenant que les dissidents disposent de bureaux regroupés dans l'annexe de l'Hôtel de Ville, de l'autre côté du parvis. Au passage, journaux et revues de presse ont été supprimés. Même à Camille Cabana, secrétaire général de la Mairie du temps de Chirac, qui l'a fait ministre de 1986 à 1988. « Nous avons souhaité ce regroupement, ils le vou-

laient aussi, pour nous marginaliser », poursuit M. Ogé, pas mécontent de garder, pour sa part, un bureau - et aussi un cell - dans la « maison mère », faite de place, dans l'annexe.

Parallèlement à l'arsenal déployé pour asphyxier Jacques Toubon, M. Tiberi, qui, selon ceux qui le connaissent bien, est loin d'avoir renoncé à briguer sa propre succession en 2001, a entrepris de restaurer son image dans l'opinion. La tâche est confiée à une récente recrue du cabinet, Nadine Pomeau, rompu aux techniques du lobbying d'entreprise. L'image du politique profondément et durablement ternie, reste à exploiter une image plus personnelle, plus intime. La résurgence de l'affaire du rapport de Xavière Tiberi pour le conseil général de l'Essonne, marquée par la garde à vue de Pépoux du maire et une nouvelle perquisition à son domicile, a fourni un prétexte au registre de la « victimisation » du couple Tiberi, qui n'hésite plus à mettre en relief sa foi religieuse, son sens de la famille ou l'entretien d'un « jardin secret » pour tenter de faire oublier le rapport, l'office des HLM et les électeurs douteux du 5^e arrondissement. Une équipe de France 2 a été autorisée à tourner une édition d'« Envoyé spécial », au grand émoi d'une administration municipale qui interdit toujours toute image des séminaires publics du Conseil de Paris.

« Il préfère être battu en 2001 par la gauche qu'être débarqué en cours de route par son propre camp », avance M. Goasguen, conforté dans cette idée par un propos du maire, rapporté par France-Soir, selon lequel, si la droite perdait Paris, « ce ne serait pas la révolution » mais seulement « très embêtant politiquement ». « Il pourra toujours en rejeter la responsabilité sur Chirac, Juppé, Toubon, etc. », poursuit M. Goasguen.

Tout en se battant pied à pied pour montrer qu'il est le seul détenteur du pouvoir municipal pour trois ans encore, M. Tiberi s'emploie à obtenir la tête de son rival sur un terrain plus politique. « Le connaissant, il est capable de se mettre en situation de rupture avec le RPR. Dans ce cas-là, nous aurions gagné la seconde manche de cette guerre municipale », calcule

pour montrer qu'il est le seul détenteur du pouvoir municipal pour trois ans encore, M. Tiberi s'emploie à obtenir la tête de son rival sur un terrain plus politique. « Le connaissant, il est capable de se mettre en situation de rupture avec le RPR. Dans ce cas-là, nous aurions gagné la seconde manche de cette guerre municipale », calcule

« Il préfère être battu en 2001 par la gauche qu'être débarqué en cours de route par son propre camp »

M. Bled. L'équipe Tiberi, misant sur le caractère soupe au lait de M. Toubon, espère pousser celui-ci à commettre une faute irrémédiable, aux yeux de Jacques Chirac et de Philippe Séguin.

JACQUES TOUBON reconnaît son infériorité sur le terrain des « boyaux de l'Hôtel de Ville », comme il appelle les couloirs de la mairie centrale. Vis-à-vis du RPR, dont il connaît le fonctionnement pour en avoir été le secrétaire général, il s'estime mieux armé. M. Séguin s'est montré irrité de son initiative de diffuser à cent mille exemplaires, une brochure annonçant aux Parisiens qu'il « engage un combat pour Paris » pour les municipales... Le lendemain, M. Toubon s'est interdit de répondre à Jean Tiberi, qui l'accusait, dans un entretien publié par France-Soir, d'avoir œuvré contre lui et sa femme Xavière quand il était garde des sceaux. Déclaration jugée excessive et dangereuse au sein même de la municipalité.

La deuxième semaine de juillet sera déterminante. Le vote du budget modifié, mardi 7, ravit le premier adjoint et président du groupe UDF, Jacques Domnati, dont le soutien, depuis qu'il existe le troisième groupe de la « majorité municipale », est devenu plus que jamais indispensable à l'exécutif : M. Toubon ayant repris à son compte plusieurs thèmes défendus depuis longtemps par l'UDF, comme la baisse de la fiscalité, M. Tiberi est contraint d'y souscrire pour éviter d'être mis en minorité. Il n'est pas à l'abri d'un débat houleux, provoqué par M. Toubon, dont la marge de manœuvre au sein du conseil consiste à créer l'événement sans pour autant tomber dans le piège - encore un ! - de voter contre un exécutif qu'il affirme soutenir et vouloir stimuler.

L'autre échéance de la semaine est l'élection du président du comité départemental du RPR de Paris. Courant juin, les élections des secrétaires de circonscription ont confirmé le légitimité de la fédération parisienne envers son secrétaire départemental, Jean Tiberi, même si, dans leur arrondissement, Jacques Toubon (13^e) et Bernard Pons (17^e) ont maintenu leurs alliés en poste, en dépit des tentatives de Bernard Bled - toujours lui, qui ne nie pas « mettre son nez dans les affaires de la fédération » - d'imposer des « tiberistes ». Nicole Catala, proche de M. Séguin, pourrait se porter candidate. L'élu, quel qu'il soit, sera une pièce déterminante du dispositif RPR. Soit il renforcera les positions de M. Tiberi en faisant tandem avec lui, soit il sera un contre-pouvoir susceptible d'ouvrir le jeu des candidatures à la Mairie de Paris en 2001... si le RPR est encore en état de faire la pluie et le beau temps dans la capitale.

Pascal Sauvage
Dessin : Stanislas Bouvier

هكذا من راحل

Une médecine percluse d'archaïsmes

par Jean de Kervasdoué

ALORS que le trou de l'assurance-maladie se creuse et qu'il y a annonce de gros temps sur notre système de santé, il peut paraître intéressant d'examiner les intentions du plus ancien et du plus important syndicat médical français. Après plusieurs années de réflexion, la Confédération des syndicats médicaux français vient, en effet, de publier son « Projet pour le système de santé français de demain ».

La CSMF reconnaît la nécessité de bâtir une réforme structurelle du système de santé et se déclare être pour le « maintien du principe de la solidarité dans le cadre de la protection sociale ». Toutefois, ce texte porte en lui de très lourdes contradictions. C'est, en fait, un rêve corporatiste, qui parle d'un monde où l'on prône la solidarité mais où l'on organise l'exclusion. Ce plaidoyer pour le libéralisme n'est en réalité que la défense d'un monopole. La légitimité des tiers (Parlement, assurance-maladie, compagnies d'assurances) y est en apparence acceptée. Mais, si ces partenaires sont considérés comme légitimes dans l'élaboration de la politique de santé, c'est pour ensuite soit les évincer, soit les rendre seuls responsables de tout choix douloureux à l'égard de l'opinion.

Rien ne bouge depuis... les années 20. La CSMF réussit, encore une fois, à engager le débat politique en refusant tout simplement la légitimité de l'assurance-maladie à demander des comptes aux professionnels de santé au nom des assurés sociaux. La seule chose rassurante est que cette même légitimité est refusée de fait aux compagnies d'assurances.

La solidarité est, en principe, recherchée, et l'exclusion bannie. Mais la CSMF est hostile au tiers payant : « Le tiers payant n'est pas la solution aux difficultés économiques de la population et enchaîne les médecins aux volontés des caisses d'assurance-maladie ». Qu'est-ce qui permet d'avancer une telle affirmation, alors que les 30 millions de mutualistes pensent le contraire et l'expriment année après année par la

voix de leurs mutuelles ? Pour la CSMF, le revenu des médecins doit être dissocié de la richesse nationale. Il est loisible de puiser directement dans la poche des patients, aggravant l'exclusion des plus démunis, qui n'ont pas de couverture complémentaire. Depuis le début des années 80 on a bien vu, en France, le ravage que pouvait causer une telle politique dans le domaine des soins dentaires.

Qu'un syndicat médical évoque la question de la rémunération de ses mandants est naturel. Qu'il critique les conceptions archaïques du paiement à l'acte semblerait nécessaire, mais il ne le fait pas. Dans ce domaine, une fois le paiement à l'acte encore érigé en principe fondamental de

certain d'avoir pu suivre les méandres de la pensée des auteurs. Ici (p. 5), on remarque avec plaisir qu'un des principes fondamentaux du projet est le « maintien du principe de la solidarité dans le cadre de la protection sociale ». Là (p. 12), on peut lire que « la CSMF n'est pas favorable à un régime universel d'assurance-maladie ». Le monopole de la Cnamts est critiqué. Le projet se fait l'avocat d'un système de concurrence dans la gestion des fonds aujourd'hui gérés par l'assurance-maladie. Toutefois, les auteurs ne souhaitent pas qu'il s'inspire d'une concurrence réelle, aujourd'hui en vigueur aux Etats-Unis. On les comprend, mais le projet imagine de telles contraintes pour un éventuel sys-

d'avance toute légitimité externe : « Le principe fondamental de cette évaluation des pratiques médicales est que la profession médicale prend en main son évaluation... ». Tout système d'évaluation des soins a besoin d'abord de la meilleure expertise médicale. Elle est d'ailleurs mondiale. Mais confier à la seule profession la prise en main de l'évaluation serait retomber dans une erreur faite au moment de la création de l'ordre des médecins. Qui peut démontrer l'efficacité d'un système de contrôle quand les professionnels seuls le gèrent et que la gestion est indirectement dans la main de syndicalistes, par ailleurs élus ? Quel financeur accepterait d'investir dans un système qu'il ne contrôle pas ?

Finalement, si l'on suit les recommandations de ce texte, la profession définit les besoins, organise les contrôles, rejette toute forme réelle de concurrence. Elle sera sûrement surprise de ne pas être, encore une fois, comprise, mais, pour citer Abraham Lincoln : « Si l'on peut tromper quelqu'un tout le temps et tout le monde quelquefois, il est difficile de tromper tout le monde tout le temps ! »

La société a besoin de la profession médicale, qui vit aujourd'hui selon des règles archaïques qui pénalisent, y compris financièrement. Les médecins ne sont pas, dans leur majorité, des privilégiés que l'on dit. Leurs journées, souvent passionnantes, sont aussi difficiles et, en France, plus mal honorées que chez nos voisins, malgré le niveau très élevé de nos dépenses médicales.

Mais la profession médicale ne peut pas capter seule la politique de santé : cela s'appelle la technocratie sous sa forme la plus avancée, situation où le pouvoir politique est confié par des experts, des techniciens. C'est pourtant ce qui se cache derrière les déclarations généreuses, mais toutes de principe, de ce projet.

Jean de Kervasdoué est professeur titulaire de la chaire d'économie et de gestion des services de santé au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

Le paiement à l'acte, justifié dans certains cas malgré ses inconvénients, devient un mode de rémunération peu fréquent des professionnels de santé

La médecine libérale, le débat est évité. Or la notion d'acte est, en France, très simpliste, notamment pour les généralistes, rémunérés de la même façon que la consultation dure dix minutes ou une demi-heure, qu'ils aient vingt-six ou soixante ans, qu'ils prennent ou non la peine d'écrire pour commenter le résultat d'un examen et éviter, dans le premier cas, une consultation supplémentaire.

Le paiement à l'acte, justifié dans certains cas malgré ses inconvénients, devient, y compris en Amérique du Nord, un mode de rémunération peu fréquent des professionnels de santé. Il ne s'agit pas, à l'étranger, d'un débat idéologique, mais d'une constatation : cette forme de rémunération n'est plus adaptée, par exemple, à la télé-médecine ou au travail en équipe. En outre, ce système a un effet inflationniste sur le volume de ces mêmes actes.

Mais les contradictions majeures de ce texte concernent le rôle des financeurs. Malgré plusieurs relectures, je ne suis pas

en mesure de dire, pour quel opérateur bonnette accepterait de les respecter.

Pour ces très hypothétiques candidats, il est en effet inacceptable qu'il y ait un système de conventionnement collectif des professionnels de santé. La CSMF ne se rend-elle pas compte que la source même de son pouvoir, de sa légitimité est justement l'existence de la Cnamts ? Le jour où serait mis en place en France un tel système concurrentiel, ce syndicat perdrait, par définition, de son influence.

La CSMF n'a reconnu la légitimité de l'assurance-maladie, dont elle tire pourtant son pouvoir — et ses membres plus de la moitié de leur revenu — que pendant de très brèves périodes. Elle cherche des espaces de liberté tout en refusant la concurrence. Le libéralisme médical a toujours été étranger au libéralisme économique, mais à ce point-là !

Quant à l'évaluation des soins — pourquoi la profession a-t-elle tant attendu pour s'en occuper ? —, la CSMF récusé

La santé publique, unique critère

par Pierre-Yves Geoffard

COMME toujours, des mesures d'urgence sont annoncées par le gouvernement pour tenter d'enrayer l'explosion des dépenses de santé. Rien de nouveau sous le pâle soleil de la Sécu : du plan Duraufour de décembre 1975 au plan Juppé d'octobre 1995, quinze « plans » en vingt ans, la plupart se contentant de baisser les remboursements ou d'augmenter les cotisations, presque aucun ne cherchant à mettre en place les outils permettant une véritable régulation d'un système en roue libre.

Le récent arrêt du Conseil d'Etat vient-il, comme le déclare le docteur Richard Bouton, président de MG-France, « [d']annuler] tous les éléments de modernisation du système de soins et toutes les avancées sociales » du plan Juppé (Le Monde du 5-6 juillet) ? Non, fort heureusement. Pour deux raisons. D'une part, le mécanisme de reversement des honoraires ne constituait qu'un élément de l'ensemble du dispositif. D'autre part, il en constituait l'un des moins justifiables.

En ce qui concerne les dépenses de médecine de ville, le plus étonnant n'est pas qu'elles recommencent à croître fortement malgré la convention, mais plutôt qu'elles aient effectivement marqué le pas dans les premiers mois de son application. Rien, en effet, n'en garantissait l'efficacité, puisque les versements sont déduits collectivement, en fonction de l'activité des médecins au niveau régional. Chaque médecin était donc directement incité à se comporter vis-à-vis de ses collègues comme un « passager clandestin », bénéficiant des efforts éventuels des autres, et ja-

mais pénalisés pour son propre laxisme. Ce principe économique de base, bien connu en économie publique, laissait prévoir ce qui arriva : une augmentation des dépenses. Le plus intéressant, dans l'arrêt du Conseil d'Etat, est qu'il ne se réfère nullement à de telles considérations d'efficacité, mais invoque un principe d'égalité, dont il faut un peu se creuser la tête pour comprendre ce qu'il a à voir avec la question posée. Il il-

Il n'y a aucune chance d'amélioration du système si l'objectif reste de maîtriser la croissance des dépenses de santé. La hausse des dépenses n'est pas un problème en soi

lustre en tout cas parfaitement les difficultés du passage d'une gestion budgétaire (on paie au fil de l'eau, on ajuste par les cotisations ou les taux de remboursement) à une régulation qui repose sur des mécanismes incitatifs.

Il n'y a, en effet, aucune chance d'amélioration du système si l'objectif reste de « maîtriser la croissance des dépenses de santé ». La hausse des dépenses n'est pas un problème en soi (la croissance du budget informatique des ménages l'est-elle ?). En revanche, le niveau élevé de ces dépenses pose question, comme l'impossibilité de quiconque d'évaluer leur efficacité ou leur équité.

On peut légitimement suspecter de nombreuses inefficacités dans un système de santé qui dévore 10 % de la richesse nationale,

alors que d'autres pays y consacrent 30 % de moins, pour des résultats sanitaires équivalents. Mais la gestion budgétaire ne permet pas de se poser de telles questions. Il s'agit toujours de savoir quel robinet fermer, sans aucune évaluation d'impact en termes de santé publique. C'est pourtant en ces termes qu'il faut absolument reformuler le débat : se demander « comment ? » et « pourquoi ? » avant de se demander « combien ? ».

La santé publique est le seul critère : si l'on peut penser qu'au-delà des épidémies et de la sécurité sanitaire (qui, on l'a vu récemment, ne va pas toujours de soi) la santé de chacun reste essentiellement d'ordre privé, la socialisation des dépenses en fait de toute façon une affaire collective.

Naturellement, les conditions d'un tel changement de perspectives sont très délicates, notamment pour certains. En particulier, comment ne pas voir que, sans évaluation fine des pratiques médicales, une telle entreprise est impossible ? Et qu'une telle évaluation nécessite au moins que

l'assurance-maladie, qui finance les soins, cesse de payer à l'aveugle et puisse identifier à quel diagnostic correspond telle prescription ?

Une démarche de santé publique cherche à garantir la meilleure efficacité des soins par franc dépense : aucune contradiction, bien au contraire, avec des objectifs de qualité. Mais pour cela il faut un critère, il faut une mesure, il faut des outils. Ceux qui agitent l'épouvantail de la « maîtrise comptable » et refusent de s'engager dans l'informatisation des cabinets de ville, ne font ainsi que (mal) dissimuler leur conservatisme et leur volonté de continuer à être rémunérés pour une activité dont le payeur ignore tout. Mais il est vrai que les outils d'une régulation mise au service d'objectifs de santé publique vont au-delà de la simple mesure des pratiques. Car il faut que, jusques et y compris dans les modes de rémunération des professionnels de santé, ces derniers soient incités à répondre à ces objectifs.

Le mécanisme de reversement d'honoraires en cas de dépassement d'un certain plafond n'avait rien à voir avec un objectif de santé publique ni avec la moindre incitation à l'efficacité. Son abandon n'est donc pas forcément une mauvaise nouvelle. Mais s'il n'est pas, rapidement, remplacé par un mode de rémunération incitatif, attendons-nous à une bonne quinzaine de « plans de redressement » dans les vingt ans à venir !

Pierre-Yves Geoffard est chargé de recherches au CNRS (Delta, Département et laboratoire d'économie théorique et appliquée).

Jorge Semprun n'a pas dit la vérité

par Monique Antelme

FEMME de Robert Antelme pendant quarante-deux années, je confirme que Jorge Semprun était présent, contrairement à ce qu'il vient d'affirmer dans votre page « Débats », à la réunion du 7 mars 1950 du Parti communiste, réunion au cours de laquelle nous avons été exclus, Robert Antelme, Bernard Guillochon et moi-même.

Je confirme que Perlican, secrétaire de la section du 6^e arrondissement du PC, a lu, au cours de cette réunion, un rapport infamant, dirigé principalement contre Robert Antelme, et présenté comme ayant pour auteur Jorge Semprun. J'aurais souhaité ne pas intervenir dans cette histoire sordide qui a tant fait souffrir Robert Antelme, mais les propos de Semprun, dans Le Monde du 26 juin, m'y obligent.

En dénonçant ce qu'on appelle abusivement « le groupe de la rue Saint-Benoît », Semprun a trahi Robert, il a trahi l'amitié. Dans cette histoire, il faut distinguer deux choses. Dans sa déclaration peu claire, Semprun fait l'amalgame, sans doute pour mieux se disculper. L'une est le désaccord de Robert Antelme et de Dionys Mascolo sur la méthode de critique qui régnait alors dans le PC, désaccord exprimé par eux, clairement, à l'intérieur du Cercle des critiques du PC (voir la revue Lignes, n° 33, mars 1998).

L'autre est une conversation de bistrot qui s'est tenue en mai 1949, à la suite d'une réunion de cellule, au cours de laquelle ont été évoquées les questions de la littérature, de la méthode de critique dans le PC, et où nous avons tous joyeusement (dit Jorge Semprun avec nous) tapé sur la tête de certains dirigeants du PC.

La phrase, jamais répétée par nous pour que notre ami Eugène Mannoni, qui l'a prononcée, ne perde pas son travail — il était journaliste à Ce soir —, et par ceux de la section du 6^e, parce qu'ils n'osaient pas : « Casanova est un grand mac », a cependant mis le feu aux poudres.

C'est cette conversation, dont les termes ont été répétés par Semprun à Jacques Martinet, alors secrétaire de notre cellule et membre de la section, puis répétés par ce Martinet à Arthur Kriegel, secrétaire de cette section du PC du 6^e arrondissement, puis confirmés par Semprun à Kriegel, qui a entraîné l'exclusion du Parti communiste de Robert Antelme, Bernard Guillochon et moi-même.

Marguerite Duras et Dionys Mascolo ont été exclus avant nous, car ils avaient envoyé l'un et l'autre des lettres à la cellule : Marguerite, une lettre d'insultes au secrétaire Martinet ; Dionys, une lettre de démission pour raisons personnelles. « Echus », car on ne quitte pas le Parti. Comme le dit très justement, et en soulignant, Dionys Mascolo dans son « mémoire justificatif » : « Ce sont les discussions ouvertes alors, auxquelles se sont mêlées des calomnies (...), qui ont abouti à l'exclusion de tous ceux qui avaient pris part à la conversation de mai 49, excepté Jorge Semprun lui-même et Eugène Mannoni ».

Robert Antelme ayant considéré, avec nous tous, que Semprun était un « moucharid », ce dernier a demandé que nous nous réunis-

sions en une sorte de « jury d'honneur » afin qu'il puisse s'expliquer. Cette réunion (qualifiée de « fractionnelle » par les instances du Parti, ce qui aida à nous exclure !) eut lieu le 2 juin 1949 rue Saint-Benoît. Elle fut d'une violence terrible et n'aboutit à rien de nouveau, chacun restant sur ses positions.

Il faut lire, au sujet de ce qui précède, les deux « mémoires justificatifs » de Robert Antelme et de Dionys Mascolo. Je rappelle que celui de Robert me fut dicté moins de trois semaines après notre exclusion. Sa mémoire ne peut donc être prise en défaut. Maintenant, ils sont tous morts, Robert, Marguerite Duras, Bernard Guillo-

En dénonçant notre « groupe », Semprun a trahi Robert Antelme

chon, Dionys Mascolo, Eugène Mannoni. Je reste le seul témoin — témoin bien insuffisant certes, mais qui n'invente rien.

Je voudrais ajouter que Robert Antelme a demandé, après notre exclusion, à deux reprises, à Jorge Semprun de le voir en tête à tête afin qu'il s'explique. Il se sont vu deux fois. Mais il ne s'est expliqué. Et, la seconde fois, ils se sont quittés sans se serrer la main.

Robert s'est toujours demandé : pourquoi ? La seule raison qu'il ait trouvée, je ne la dirai pas ici car ce n'est qu'une supposition de sa part. Mais leurs relations s'étaient dégradées, ou tout au moins espacées à la suite de l'affaire de la traduction du *Stalingrad* de l'écrivain allemand Théodore Plevier (1946). Les Editions de la Cité universelle (dirigées par Robert Antelme et Marguerite Duras) souhaitaient publier ce livre et avaient demandé à Jorge Semprun de se charger de la traduction. Il accepta volontiers, n'ayant pas de travail à cette époque, mais ne parvint pas à mener à bien cette tâche. Il avait été rémunéré à l'avance, et les Editions de la Cité périrent. Ce n'est pas grave en soi de ne pas parvenir à exécuter un travail déjà payé, mais, apparemment, il le supporta mal.

Je voudrais dire, pour finir, que le ton du « mémoire justificatif » de Robert Antelme peut paraître un peu servile vis-à-vis du PC. Mais ce mémoire date de presque cinquante ans. Robert souhaitait se laver des horreurs qui lui étaient injustement imputées. Il souhaitait aussi être réintégré, ce qu'il refusa, cependant, un an plus tard (avril 1951), lorsque le nouveau secrétaire de notre cellule vint nous annoncer qu'avait été prise contre nous une mesure d'un an d'exclusion et que nous pouvions revenir.

Et puis il avait peur de perdre « les copains », « les copains » au cœur du Parti communiste — j'en appelle à Jean-Pierre Vernant, qui sait ce que cela signifie —, « les copains » du camp de concentration, sans lesquels il n'aurait pu survivre.

Monique Antelme est la veuve de Robert Antelme.

AU COURRIER DU « MONDE »

SANS-PAPIERS

J'ai lu avec surprise l'éditorial du Monde du 7 juillet, dans lequel vous imputez à Lionel Jospin la volonté, à travers le dossier dit des « sans-papiers », d'« adresser un message en direction de la frange croissante de la population française sensible aux propos anti-immigrés et sécuritaires du Front national ». Vous savez pertinemment que le plan du gouvernement, cent fois expliqué, a toujours été, au contraire, d'assurer l'intégration des étrangers régulièrement présents sur notre sol et de soustraire l'immigré à un débat politique entre la gauche et la droite, au seul bénéfice de l'extrême droite.

Dans votre numéro du 2 juillet, vous publiez vous-mêmes (page 14) un sondage d'où il résulte que seulement 27 % des Français se prononceraient pour la réguli-

ation d'un nombre de demandeurs de papiers égal ou supérieur à 40 000. En d'autres termes, au moins 73 % des Français considéreraient que le nombre actuel, proche de 80 000, est excessif. Ces 73 % de Français sont-ils tous des adeptes du Front national ? Ce n'est évidemment pas le cas, mais c'est ce qui semble résulter de vos analyses.

Ne croyez-vous pas, au contraire, que ce sont ces analyses biaisées, développées à partir d'une idéologie ignorante, au nom d'un antiracisme abstrait, les réalités sociales, qui font le jeu du Front national ? Une grande majorité de nos concitoyens comprend que l'admission au séjour doit être proportionnée à la capacité d'intégration du pays. Ils ne sont pas racistes pour autant. Jean-Pierre Chevènement

مركز الامن لاصول

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75201 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télfax : 206 206 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Santé : de Juppé à Aubry

AU-DELÀ de la répétition, un peu lassante, des plans de redressement de la Sécurité sociale, droite et gauche se retrouvent régulièrement confrontés à une même question, la maîtrise des dépenses d'assurance-maladie. Si les orientations convergent, les méthodes divergent. Les mesures annoncées, lundi 6 juillet, par Martine Aubry précèdent donc, à la fois, de la continuité et du changement. Pour arrêter la dérive des dépenses et éviter un dérapage excessif du déficit de l'assurance-maladie, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité a annoncé un plan de 3 milliards de francs qui ménage les médecins, épargne les assurés et met principalement à contribution les radiologues et l'industrie pharmaceutique.

Le plan de M^{me} Aubry répond à une situation d'urgence, celle créée par le dérapage des dépenses mais aussi par l'annulation, par le Conseil d'Etat, des conventions liant les généralistes et les spécialistes aux caisses d'assurance-maladie. Ce plan vient tard : le gouvernement est resté trop longtemps l'arme au pied, ce qui a radicalisé la position de syndicats médicaux de plus en plus tentés par une fuite en avant dans le « tout-libéralisme ». La gauche a aussi entretenu une constante ambiguïté face au plan Juppé. Malgré quelques flottements au PS, Lionel Jospin avait dénoncé, en novembre 1995, un dispositif « injuste socialement » et « inefficace », en jugeant qu'une maîtrise médicalisée des dépenses de santé

devait procéder d'une action sur l'offre de soins.

Néanmoins, parce qu'il allait dans le sens d'idées combattues par la droite lorsque les socialistes avaient commencé à les mettre en pratique, au début des années 90, et parce qu'il introduisait le vote annuel par le Parlement d'une loi de financement de la Sécurité sociale, le plan Juppé a été, finalement, laissé en l'état par la gauche revenue au pouvoir plutôt qu'il n'a été amendé ou remis en question. Avec les mesures du 6 juillet, approuvées par deux partis du plan Juppé, la CFTD et la Mutualité française, M^{me} Aubry agit effectivement, à son tour, sur l'offre de soins et tente d'appliquer le principe selon lequel « quand on soigne mieux, on dépense moins ».

La volonté de mettre un terme à la « surconsommation médicamenteuse », en encourageant les médicaments génériques et en engageant avec l'industrie pharmaceutique la négociation d'un programme triennal de réévaluation des spécialités remboursables, relève de la bonne méthode. La concertation esquissée, même sous la menace de mesures coercitives, rompt avec la méthode plus autoritaire du précédent gouvernement. Il reste que le pari de M^{me} Aubry ne sera gagné que si elle parvient à redonner aux professions médicales le goût de l'autodiscipline et aux partenaires sociaux qui gèrent l'assurance-maladie des marges de manœuvre, sans lesquelles leur prise de responsabilité ne sera que pure fiction.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani
Directeurs : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aubry, directeur général ; Noël Jean Bourgeois, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Séverin Picard
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Pierre Lhomme, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges
Lauréat Godefranc, Erik Ikonowicz, Michel Kahan, Bertrand Le Centre
Directeur artistique : Dominique Rogner
Rédacteur en chef technique : Eric Anan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fournier

Mémoires : Thomas Perrenet

Directeur exécutif : Eric Fillion ; directeur délégué : Anne Chazotte
Conseiller de la direction : Alain Robas ; directeur des relations internationales : Daniel Verzet

Conseil de surveillance : Alain Méas, président ; Gérard Corrois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Forest (1969-1982), André Lemaire (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lemonde (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 30 décembre 1994
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les Rédacteurs du Monde »
Associations : Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Éditions, Le Monde Investissements.
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévisions, Classe Demand Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Du bon usage de la narco-analyse

ON SE SOUVIENT de l'émotion qui s'empara des milieux judiciaires, il y a quelques mois, lorsqu'ils apprirent que des médecins aliénistes, commis par un juge d'instruction de la cour de justice, avaient pratiqué la narco-analyse au moyen de piqûres de Pentothal sur un inculpé qui se présentait comme aphasique et intransportable. Sans qu'on sache si les médecins l'avaient indiqué expressément au magistrat, le délit fut reconnu simulé et mis à la disposition de la cour de justice de Toulouse.

Le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris a examiné hier un rapport sur la question et a ensuite adopté à l'unanimité un arrêté déclarant « contraire au droit et aux garanties élémentaires de la défense l'emploi en médecine légale de la narco-analyse et, d'une façon générale, l'utilisation de toutes substances pharmaco-dynamiques en vue de priver un prévenu, dans un but d'information judiciaire, de ses facultés de libre détermination ». L'arrêté demande que ces méthodes soient rigoureusement interdites en expertise médico-légale.

Les considérants relèvent que le praticien qui utilise la narco-analyse dans un but thérapeutique est lié par le secret professionnel et ne peut donc révéler à un juge d'instruction ses conclusions. Quant à l'emploi de cette méthode par le médecin légiste commis pour examiner un délinquant, il constituerait une atteinte au principe de l'inviolabilité de la personne humaine. Les constatations ainsi faites ou les déclarations ainsi obtenues seraient d'ailleurs, selon le conseil, juridiquement dépourvues de toute valeur probante.

(8 juillet 1940.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-26-25-04-36

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La ligne bleue des mots

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

A L'APPROCHE des derniers matches du Mondial, une question vient à l'esprit : quel événement non sportif a été de taille à lui disputer la vedette ? La réponse est flatteuse pour la culture : ni les voyages présidentiels (Clinton en Chine, Chirac en Afrique), ni les « affaires » en tout genre, ni les chiffres du chômage n'ont autant occupé la fascination pour le foot que certaines nouvelles touchant le langage.

A l'heure où l'équipe de France éliminait l'Italie et les Croates l'Allemagne, l'opinion s'est passionnée pour la loi algérienne excluant de l'usage public toute langue autre que l'arabe, donc le français et, surtout, le berbère - auquel sa fidélité avait valu la mort, quelques jours plus tôt, au chanteur kabyle Louhès Matoub. La même semaine, à Paris, une circulaire ministérielle tranchait de la féminisation des noms de titres et de fonctions, sans trop d'égards pour les consultations engagées par le premier ministre et pour certains avis autorisés. Dans le même temps, un texte rappelait le droit de châtiment, des langues régionales. (Un des avantages des réformes linguistiques, pour les gouvernements, c'est qu'elles ne grèvent pas le budget !)

Ce n'est pas d'hier que le pouvoir politique se préoccupe de la langue comme d'un élément de souveraineté et de cohésion nationale. Le recours obligé au français dans les actes officiels date de l'ordonnance signée en 1539 par François I^{er}, à Villers-Cotterêts. Cette exclusivité a été réaffirmée dans notre Constitution en 1992, et, en 1994, par la loi dite Toubon, notamment destinée à contenir l'invasion des termes étrangers dans la vie administrative et économique - soulci dont le législateur algérien pourrait également se prévaloir. L'adaptation de notre langue aux évolutions de la société survivra peut-être au Mondial dans les conversations de vacances, chaque Français ayant son avis sur la question, autant que sur le foot. La vigueur des polémiques et l'abondance du courrier portent témoignage d'une passion grandissante de toute la population pour les formes linguistiques dont dépendent nos relations avec les autres et avec nous-mêmes.

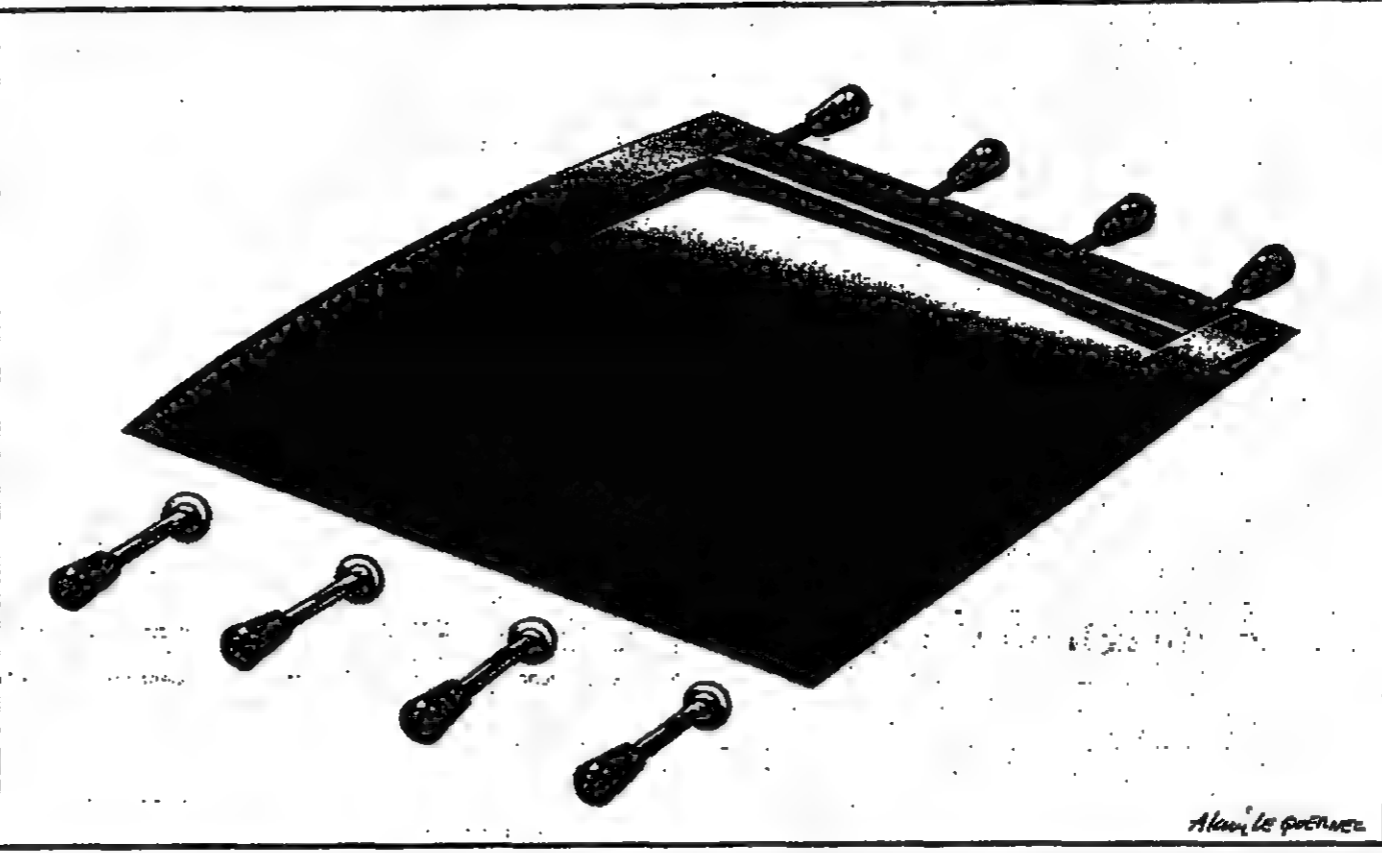
A quoi tient ce renforcement ? On ne peut négliger qu'il a accompagné un ensemble de phénomènes : l'emprise de l'image à la longue ressemblance comme aliénante par rapport au verbe ; l'effacement des frontières territo-

riales par les traités et les satellites ; le déclin du patriotisme de pré carré né des deux dernières guerres ; la fin des affrontements idéologiques liés à la guerre froide ; l'éclipse des valeurs à transmettre aux enfants, et des pouvoirs du citoyen, comparés à sa souveraineté sur les usages verbaux. La langue représente un recours face à ces bouleversements. Elle reste le moyen le plus démocratique et le plus sûr de retrouver le sens perdu d'appartenance à un groupe, de se sentir en charge d'un héritage, d'une mission collective. C'est aussi le meilleur remède à la crispation identitaire exploitée par les nationalismes extrêmes.

Longtemps, l'existence d'un ennemi héréditaire a tenu lieu de ciment national, de raison de vivre, de mourir. Les mots ont pris cette place de bien privilégié avec l'Histoire, le passé, le futur. Tandis que le Mondial recitait les domaines respectifs du chauvinisme et du cosmopolitisme, les querelles autour du langage ont redessiné un nouvel horizon immatériel, et peut-être sacré : après la ligne bleue des Vosges, le tracé à l'encre violette d'une langue aimée, qui nous illustre et nous constitue.

(Cet article chroniqué s'interrompt jusqu'au numéro daté mercredi 8 septembre.)

Ambiance par Alain Le Querrec



L'idéologie du monde

Suite de la première page

Même si j'ai tenté de montrer ailleurs que la cohésion sociale n'était pas un obstacle à la compétitivité, et pouvait au contraire se révéler un avantage décisif, j'avoue que le modèle qui permet d'aboutir à une telle conclusion est aussi fragile que celui qui conduit à la conclusion opposée, et qu'il est, par surcroît, des plus minoritaires. Tout est affaire d'hypothèses et il faut convenir que ces dernières résistent davantage à la conviction de celui qui les émet qu'une connaissance scientifique objective des « réalités » économiques et sociales. C'est une autre façon de dire que l'économie est politique. C'est pourtant le modèle de solidarité qui fut mis en œuvre à l'issue de la seconde guerre mondiale dans la plupart des pays occidentaux, notamment en Europe, et qui constitue à la fois notre imaginaire et notre héritage d'aujourd'hui. Mais les gouvernements sont soumis à la pression externe de leurs pairs et ne peuvent, sous peine de risques graves, ignorer le modèle dominant du moment. Quelles que soient leurs convictions initiales, il leur faut jouer le jeu du marché.

Insensiblement, les pays se trouvent donc contraints d'ouvrir pour accroître le périmètre du marché (par la privatisation) et son efficacité (par la dérégulation). Ces exigences s'imposent à tous les gouvernements indépendamment de leur inspiration doctrinale. Elles constituent le « programme commun » des pays industrialisés et de tous ceux qui souhaitent accéder au développement. Le système d'économie mixte - la recherche d'une harmonie entre secteur public et secteur privé - qui caractérisait les pays européens doit être radicalement re-

pensé. L'expression est d'ailleurs tombée en désuétude.

Dans ce contexte, le plein-emploi et la lutte contre les inégalités sont des objectifs possibles ou inatteignables selon le degré d'avancement du programme. Ils sont possibles s'ils ne détériorent pas la position compétitive du pays, c'est-à-dire s'ils ne conduisent pas à de trop vives pressions salariales. Il en résulterait autrement un regain d'inflation ou une réduction des profits des entreprises. L'un et l'autre provoqueraient une récession de l'activité : l'inflation, parce que les prix nationaux croîtraient davantage que les prix étrangers ; la baisse des profits, parce qu'elle affecterait défavorablement l'investissement.

Dans les deux cas, la recherche du plein-emploi serait illusoire, la hausse des salaires ayant tôt fait de ramener le niveau d'emploi à ce qui est compatible avec une absence de profit des entreprises.

Il est important d'en souligner les raisons. Le triomphe du marché, c'est évidemment le triomphe du capitalisme. Toutes choses égales par ailleurs, la rentabilité du capital sera d'autant plus élevée que le pouvoir de négociation des salariés sera faible. Or ce dernier croît à mesure que l'on se rapproche du plein-emploi. Dans un pays où le système de protection sociale est relativement généreux et le droit du travail protecteur, le plein-emploi conduirait à une « trop forte » élévation du pouvoir de négociation des salariés, ce qui réduirait la rentabilité du capital. Les salariés, doublement protégés, par le plein-emploi - leur degré de sujétion à l'entreprise diminue, puisque dans une telle situation leur est plus facile de trouver un autre emploi - et par la législation du travail, demanderait alors logiquement des augmentations de salaires. Il existerait ainsi un arbitrage entre le niveau d'emploi et le degré de protection sociale. Plus ce dernier est élevé, plus le taux de

chômage doit être aussi pour discipliner les revendications salariales.

Cette proposition est relative. On pourrait la formuler en prenant pour référence non point la rémunération du travail, mais celle du capital. Elle s'énoncerait alors ainsi : dans une économie où le système social est suffisamment développé pour protéger effectivement les salariés, le taux de chômage doit être d'autant plus élevé que la rentabilité exigée du capital est forte. Si cette dernière est une donnée, imposée par le marché mondial des capitaux, il n'y a d'alternative à l'acceptation d'un taux de chômage élevé que celle qui consiste à réformer le système de protection sociale. La recherche du plein-emploi par la médiation de politiques expansionnistes serait illusoire, car elle se heurterait à l'état des rapports de forces existant entre capitalistes et salariés.

UNE RÉALITÉ CONTRADICTOIRE

Seuls les pays caractérisés par un système de protection peu développé - dont le marché du travail est flexible - peuvent concrètement mettre en œuvre des politiques de plein-emploi. En ces pays, l'effet du plein-emploi sur le pouvoir de négociation des salariés est compensé par la relative précarité des formes d'emploi. Ce qui pourrait expliquer l'activisme en matière de politique macroéconomique des États-Unis et la passivité européenne.

C'est ainsi que l'on décline l'idéologie du monde aujourd'hui. Comme toute idéologie, elle contient des éléments d'analyse qui peuvent être convaincants, mais elle se heurte aux contradictions de la réalité. Si, en prenant quelque distance par rapport aux évolutions de court terme, on étudie les performances économiques moyennes des pays industrialisés dans les vingt dernières années, on ne peut qu'être frappé par leur similitude, notamment celle de leur taux de croissance. Contrairement

à l'idéologie du moment, la diversité de leurs systèmes sociaux semble n'avoir eu aucune influence sur leurs capacités à s'enrichir. Les démocraties semblent ainsi jouir d'une liberté beaucoup plus grande qu'on ne l'affirme d'ordinaire, pour choisir le degré de solidarité qui correspond le mieux à leur culture, et donc leur modèle social. Car, à la longue, une trop grande emprise de l'idéologie mondiale sur le choix des sociétés peut conduire aux déséquilibres sociaux les plus graves et aux déséquilibres financiers les plus extravagants. La crise asiatique, c'est-à-dire celle de pays où furent appliquées à la lettre les recommandations de la nouvelle idéologie en matière de gestion macroéconomique, en fournit la meilleure illustration.

Car l'idéologie du marché se heurte à une limitation que les théoriciens du marché eux-mêmes ont mise en exergue, mais qui n'est guère enseignée : un fonctionnement, même optimal, d'une économie de marché, fût-elle la plus riche, ne garantit pas la survie de l'ensemble de la population. Cette déficience structurelle de l'économie de marché est le point d'entrée du modèle social, et de la solidarité. Marché et « socialisme » ont ainsi partie liée puisque le premier est vide de sens sans le second. Il serait donc un peu court de proposer à une population le marché comme horizon indépassable, sous prétexte que les détenteurs de capitaux exigent des rendements exorbitants.

Il ne faudrait surtout pas que, tout à leur enthousiasme juvénile pour la nouvelle idéologie, les pays, aux quatre coins du monde, mettent en œuvre des réformes qui leur fassent redécouvrir concrètement cette faculté impitoyable des marchés de sélectionner la population survivante.

Jean-Paul Fitoussi pour Le Monde

DÉRÈGLEMENTATION Six mois après l'ouverture du marché des télécommunications, les Français ne disposent que d'un choix limité en téléphonie fixe face à l'opérateur traditionnel, France Télécom.

PREMIER à être entré en lice sur le marché des particuliers, Cegetel, filiale de Vivendi et du groupe britannique BT, annonce 300 000 abonnés

à son service, le « 7 ». BOUYGUES, qui devait être l'autre poids lourd dans ce nouvel univers concurrentiel, a pris du retard. Après la défection d'un des actionnaires de

Bouygues Télécom, le groupe de BT doit recomposer le capital de sa filiale. LES PARTICULIERS n'auront pas accès au « 9 » avant la fin de l'année et les prestations destinées

aux entreprises vont être reprises par Telecom Italia. LES AUTRES OPÉRATEURS ne proposent leurs services qu'à des clients professionnels, plus rentables.

La concurrence s'installe lentement sur le marché français du téléphone

Cegetel revendique 300 000 abonnés au « 7 », contre 33,7 millions à France Télécom, et Bouygues doit réviser ses objectifs. Les autres opérateurs, comme Siris ou Omnicom, se concentrent sur les entreprises, sans s'intéresser à la clientèle des particuliers

LE 1^{er} JANVIER, le marché français des télécommunications est entré dans l'ère de la concurrence totale. Après la transmission de données et le téléphone mobile, libéralisés depuis une dizaine d'années, l'opérateur historique France Télécom a dû se résoudre à voir l'essentiel de son gagne-pain, le téléphone fixe, s'ouvrir à l'appétit de nouveaux acteurs.

Les services destinés au grand public de sa filiale 9 Télécom ne seront pas disponibles avant la fin de l'année. Sur ce créneau, on assiste à l'arrivée de la société française Omnicom à travers un accord avec la société Déritel, spécialisée à l'étranger dans la vente de services de téléphonie mobile. Celle-ci lance un forfait baptisé « partie 5 », le 5 renvoyant au préfixe obtenu par Omnicom avec sa licence.

Personne ne s'attendait à voir des pans entiers de la population française abandonner France Télécom pour les nouveaux acteurs. Trente-sept demandes de licences d'exploitation de réseaux et/ou de services téléphoniques ont été instruites par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), a indiqué son président, Jean-Michel Hubert, en présentant son premier bilan annuel, le 3 juillet. A ce jour, 25 licences ont été délivrées. « Fin 1998, on comptera une cinquantaine d'opérateurs sur le territoire », prévoit M. Hubert. « Pour les 37 dossiers instruits, les opérateurs annoncent sur cinq ans 23,7 milliards de francs d'investissements, 12 000 créations d'emplois directs et 38 milliards de chiffre d'affaires », précise le président de l'ART.

Si beaucoup de travail a été réalisé pour définir les conditions de cohabitation entre France Télécom et ses nouveaux rivaux, certains points intéressants les consommateurs demeurent bloqués. C'est le cas pour la mise en place d'un annuaire universel ou pour la mise en œuvre de tarifs « sociaux ».

Or, c'est seulement quand il sera possible aux Français de couper le lien physique qui les lie à France Télécom - cette paire de fils de cuivre qui arrive chez tous les abonnés - pour se connecter à un autre opérateur que la concurrence prendra toute sa dimension. Actuellement, cette boucle locale est aux mains de France Télécom.

Cegetel, Colt, ou WorldCom ont bien déployé des fibres optiques. Mais leurs investissements sont limités et visent les seules entreprises, dans quelques zones d'activités. Le grand public, jugé moins rentable, reste à l'écart de ses initiatives, si l'on exclut Lyonnaise Communications, qui offre du téléphone sur son réseau de télévision câblée à Annecy. L'Autorité de régulation des télécommunications (ART), le gendarme du marché, a fait de cette ouverture à la concurrence de la boucle locale sa priorité, multipliant les initiatives pour tenter d'accélérer ce qu'elle considère comme l'« une des conditions d'un développement équilibré du marché » (Le Monde daté 5-6 juillet).

Depuis, le paysage n'a toutefois pas été bouleversé en profondeur. Certes, les prétendants à une part du gâteau de 170 milliards de francs que représente le marché du téléphone n'ont pas manqué de se manifester. Mais peu ont commencé à offrir leurs services. Et, parmi ceux qui se sont lancés, peu disposent d'une visibilité auprès du grand public.

Un autre accord de ce type devrait être annoncé dans les prochains jours par Omnicom, qui, pour sa part, concentre ses propres forces sur la clientèle des entreprises. Plutôt les PME-PMI, chez qui elle assure disposer à ce jour de « 6 000 clients ». Les entreprises, parce qu'elles offrent des perspectives de volumes de communication et de rentabilité meilleures que les particuliers, constituent la principale cible des opérateurs présents sur le marché français.

Mais, là encore, les activités des nouveaux acteurs restent limitées. Cegetel a évoqué le chiffre de 650 millions de francs de contrats signés à fin mars. Siris, filiale française du consortium Unisource (créé par les opérateurs suédois, néerlandais et suisse), revendique « 450 clients » et un chiffre d'affaires de 230 millions de francs, alors que Colt Télécom continue de parler de « plus de 70 clients directs », sans vouloir communiquer son chiffre d'affaires.

Leur image et la qualité des services ne sont pas des mieux perçues par les Allemands. Ce qui n'est pas le cas en France pour France Télécom, qui a par ailleurs su baisser certains de ses tarifs avant l'arrivée de ses concurrents. L'opérateur historique français, entré en Bourse à l'automne 1997, bénéficie d'une réglementation qui ne lui est pas si défavorable. Celle-ci a été établie afin de pousser les nouveaux entrants à investir assez lourdement. Ce qui ne peut que limiter le nombre de concurrents pouvant prétendre rivaliser avec lui avec un offre large.

Parallèlement, Bouygues a renoncé à proposer du téléphone fixe aux entreprises comme il avait initialement prévu de le faire avec Telecom Italia, via la société 9 Entreprises. Le capital de cette dernière passera intégralement aux mains de l'opérateur téléphonique de l'Italie. Telecom Italia tente parallèlement de se rapprocher de la société Siris, filiale française du consortium Unisource, également présente sur le marché des entreprises.

Cela prendra du temps. De nouvelles licences seront attribuées, mais pas avant 1999. Une consultation publique sur l'accès direct des nouveaux opérateurs à l'abonné doit se tenir fin 1998 à l'initiative de l'ART. De quoi voir venir pour France Télécom, dont les marges ont pourtant diminué avec les baisses de prix consenties pour garder ses parts de marché, mais qui voit le trafic sur ses réseaux progresser plus fortement (9 % attendu cette année), ce qui limite la baisse de son chiffre d'affaires. L'un des objectifs de la libéralisation était justement que l'usage du téléphone s'accroisse. Pour que tout le monde s'y retrouve, nouveaux entrants et opérateur historique.

Philippe Le Cour

Naissance du numéro un européen du vinyle

NORSK HYDRO, le groupe norvégien spécialisé dans la chimie et le pétrole, a annoncé lundi 6 juin la fusion de sa division pétrochimie avec le groupe néerlandais EVC International NV. En échange de l'apport de son activité, représentant un chiffre d'affaires de 6 milliards de couronnes norvégiennes (4,7 milliards de francs), le groupe norvégien deviendra le premier actionnaire d'EVC avec 45 % du capital.

Len Enichen avant de se transformer en une société indépendante de ses deux grands actionnaires en 1994, en entrant à la Bourse d'Amsterdam. Alliance et rapprochements se sont multipliés entre les différents grands acteurs qui sont les allemands BASF, Hoechst, les pétroliers Shell et BP et le français Elf Atochem. Le mouvement qui concerne l'Europe affecte également les autres continents. A la fin du mois de juin, l'américain Occidental Petroleum a signé une lettre d'intention avec Geon pour fusionner leurs activités dans le chlore, le VCM (chlorure de vinyle monomère) et le PVC. Aux termes de l'accord qui donne naissance au premier groupe américain, OxyChem détendra 76 % du joint venture et Geon les 24 % restants.

Les synergies engendrées par cette alliance stratégique permettront de réduire les coûts de production d'environ 80 millions de dollars grâce à une meilleure utilisation de la chaîne d'approvisionnement et une fusion des activités administratives », a affirmé Ray Rayat, président d'Occidental.

Ces concentrations interviennent alors que les prix du plastique sont à la baisse en raison de la chute des prix du brut, du ralentissement de la demande en Europe et surtout en Asie. Les marges de cette industrie se sont fortement dégradées.

Pour Norsk Hydro, cette fusion intervient alors que le groupe connaît des difficultés dans ses deux autres grands métiers, les engrais qui représentent 42 % de son activité globale et le pétrole qui couvre 18 % du total. Le groupe a déclaré un bénéfice net en recul de 16 % en 1997 à 5,2 milliards de couronnes. La situation s'est aggravée depuis. Au premier trimestre, le groupe a enregistré un recul de 35 % de son bénéfice, à 1,008 milliard de couronnes alors que son chiffre d'affaires a progressé de 9 %, à 25,352 milliards de couronnes. Le groupe norvégien a vendu récemment pour 1,84 milliard de couronnes les 11 % qu'il détenait dans le groupe pétrolier norvégien Saga Petroleum. Officiellement, il s'agit de se donner les moyens de financer son programme d'investissements dans le secteur pétrolier.

Dans un communiqué commun, les deux partenaires estiment que l'opération leur permettra de réaliser des économies d'échelle de l'ordre de 80 millions de florins (250 millions de francs) par an au cours des trois prochaines années. L'un des responsables pour prendre la direction de la nouvelle entité, a indiqué que la fusion permettra de réaliser « des synergies pour réduire les coûts logistiques et des coûts liés à certaines productions ».

Ph. L. C.

La nouvelle société se hissera au premier rang européen dans le secteur du vinyle en devançant le belge Solvay et au quatrième rang mondial des producteurs de PVC (polychlorure de vinyle). La firme aura une capacité de production annuelle de 1,8 million de tonnes et se classera derrière le groupe de Taiwan, Formosa (2,2 millions de tonnes), l'américain Oxy Chem allié avec Geon (2 millions) et le japonais Shin Etsu (1,950 million).

Avec l'arrivée de Norsk Hydro, EVC double presque sa taille. La firme néerlandaise qui emploie quelque 4 000 personnes en Italie, en Allemagne et en Grande-Bretagne, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 9 milliards de couronnes norvégiennes. La division pétrochimie du pétrolier norvégien, employé 3 000 salariés en Norvège, en Suède et au Royaume-Uni, pour un chiffre d'affaires de 6 milliards de couronnes.

Les économies d'échelle Dans un communiqué commun, les deux partenaires estiment que l'opération leur permettra de réaliser des économies d'échelle de l'ordre de 80 millions de florins (250 millions de francs) par an au cours des trois prochaines années. L'un des responsables pour prendre la direction de la nouvelle entité, a indiqué que la fusion permettra de réaliser « des synergies pour réduire les coûts logistiques et des coûts liés à certaines productions ».

Selon le président de Norsk Hydro, Egil Myklebust, ce rapprochement crée « une bonne plateforme pour la croissance à venir dans un secteur en pleine restructuration en Europe ». Depuis plusieurs années l'industrie du PVC est en pleine mutation. EVC résulte de la fusion des activités dans ce type de plastique du britannique ICI et de l'ita-

lien Enichen avant de se transformer en une société indépendante de ses deux grands actionnaires en 1994, en entrant à la Bourse d'Amsterdam. Alliance et rapprochements se sont multipliés entre les différents grands acteurs qui sont les allemands BASF, Hoechst, les pétroliers Shell et BP et le français Elf Atochem. Le mouvement qui concerne l'Europe affecte également les autres continents. A la fin du mois de juin, l'américain Occidental Petroleum a signé une lettre d'intention avec Geon pour fusionner leurs activités dans le chlore, le VCM (chlorure de vinyle monomère) et le PVC. Aux termes de l'accord qui donne naissance au premier groupe américain, OxyChem détendra 76 % du joint venture et Geon les 24 % restants.

Les synergies engendrées par cette alliance stratégique permettront de réduire les coûts de production d'environ 80 millions de dollars grâce à une meilleure utilisation de la chaîne d'approvisionnement et une fusion des activités administratives », a affirmé Ray Rayat, président d'Occidental.

Ces concentrations interviennent alors que les prix du plastique sont à la baisse en raison de la chute des prix du brut, du ralentissement de la demande en Europe et surtout en Asie. Les marges de cette industrie se sont fortement dégradées.

Pour Norsk Hydro, cette fusion intervient alors que le groupe connaît des difficultés dans ses deux autres grands métiers, les engrais qui représentent 42 % de son activité globale et le pétrole qui couvre 18 % du total. Le groupe a déclaré un bénéfice net en recul de 16 % en 1997 à 5,2 milliards de couronnes. La situation s'est aggravée depuis. Au premier trimestre, le groupe a enregistré un recul de 35 % de son bénéfice, à 1,008 milliard de couronnes alors que son chiffre d'affaires a progressé de 9 %, à 25,352 milliards de couronnes. Le groupe norvégien a vendu récemment pour 1,84 milliard de couronnes les 11 % qu'il détenait dans le groupe pétrolier norvégien Saga Petroleum. Officiellement, il s'agit de se donner les moyens de financer son programme d'investissements dans le secteur pétrolier.

Dans un communiqué commun, les deux partenaires estiment que l'opération leur permettra de réaliser des économies d'échelle de l'ordre de 80 millions de florins (250 millions de francs) par an au cours des trois prochaines années. L'un des responsables pour prendre la direction de la nouvelle entité, a indiqué que la fusion permettra de réaliser « des synergies pour réduire les coûts logistiques et des coûts liés à certaines productions ».

Selon le président de Norsk Hydro, Egil Myklebust, ce rapprochement crée « une bonne plateforme pour la croissance à venir dans un secteur en pleine restructuration en Europe ». Depuis plusieurs années l'industrie du PVC est en pleine mutation. EVC résulte de la fusion des activités dans ce type de plastique du britannique ICI et de l'ita-

lien Enichen avant de se transformer en une société indépendante de ses deux grands actionnaires en 1994, en entrant à la Bourse d'Amsterdam. Alliance et rapprochements se sont multipliés entre les différents grands acteurs qui sont les allemands BASF, Hoechst, les pétroliers Shell et BP et le français Elf Atochem. Le mouvement qui concerne l'Europe affecte également les autres continents. A la fin du mois de juin, l'américain Occidental Petroleum a signé une lettre d'intention avec Geon pour fusionner leurs activités dans le chlore, le VCM (chlorure de vinyle monomère) et le PVC. Aux termes de l'accord qui donne naissance au premier groupe américain, OxyChem détendra 76 % du joint venture et Geon les 24 % restants.

Les synergies engendrées par cette alliance stratégique permettront de réduire les coûts de production d'environ 80 millions de dollars grâce à une meilleure utilisation de la chaîne d'approvisionnement et une fusion des activités administratives », a affirmé Ray Rayat, président d'Occidental.

Jacques Isnard

Six pays européens veulent harmoniser leurs industries d'armement

SIX MINISTRES européens de la défense, représentant l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède, ont signé, lundi 6 juillet à Londres, une « lettre d'intention » par laquelle ils affirment leur volonté de préparer le terrain à la création de sociétés uniques d'armement, par alliance, restructuration ou fusion. Dans ce document, sont affirmés un certain nombre de principes, des méthodes et un calendrier grâce auxquels des groupes de travail devront avoir, d'ici à fin 1999, défini comment mettre sur pied des groupes transnationaux. A l'origine, le projet a été lancé en 1997 par l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne. Depuis avril dernier, l'Italie et l'Espagne s'y sont associées et, le 11 juin, à Bruxelles, la Suède s'y est ralliée.

Six domaines de réflexion ont été identifiés par les ministres de la défense, qui souhaitent aller vers des règles communes et encourager les industriels concernés, qui devront prendre leurs responsabilités à l'observer. Il s'agit, explique-t-on de source française, de passer d'une logique dite d'administration, où des services d'Etat sont seuls à fixer les modalités de la production d'armements en coopération, à une logique d'entreprise, où les industriels peuvent adapter leur propre outil de fabrication en toute autonomie, quitte à devoir prendre leurs risques.

Ainsi, les ministres sont-ils convenus de chercher à harmoniser les besoins de leurs pays de façon à dresser des planifications et des cycles de programmes (études, développement et production en série) qui permettent d'aboutir à des capacités militaires communes en vue de conduire au mieux les opérations

multinationales de maintien de la paix. De même, les représentants des six pays se sont engagés à prévoir et à garantir la sécurité collective de leurs approvisionnements (transferts technologiques, sous-ensembles et pièces détachées), en coordonnant leurs activités. Ce qui peut impliquer à terme qu'un Etat accepte de dépendre d'une entreprise intra-européenne pour le ravitaillement de ses armées nationales et que l'industriel en cause soit protégé contre toute tentative d'un pays, voire d'un investisseur tiers, de le contourner. A terme, le projet peut mener à une répartition des tâches au-delà des frontières, un industriel étant reconnu comme plus compétent qu'un autre.

REPRODUCTION INTERDITE

Advertisement for 'E-M-P-O' featuring job offers and recruitment information. Includes sections for 'OFFRES URGENTES', 'DIRECTEUR COMMERCIAL', 'Une journaliste confirmée', and 'DEMANDES'. Contact information for Bureau de Recrutement is provided.

Dominique Gallois

مركزاً من راصيل

Deux mille entreprises de sport se dotent d'un code social

Un contrôle reste à instaurer

DEUX CHARIOTS de supermarché remplis de pétitions accueillent les visiteurs au siège de la Fédération nationale du commerce des articles de sports et de loisirs (FNCSL), lundi 6 juillet, boulevard Haussmann, à Paris. A l'initiative du collectif d'associations L'Éthique sur l'étiquette, plus de 120 000 personnes ont, depuis le 31 janvier, écrit à la FNCSL, qui regroupe plus de 2 000 entreprises, dont les enseignes Décathlon, Go Sport et Sport 2000.

La finalité de ces envois ? Sensibiliser la fédération et ses membres au respect des droits fondamentaux de l'homme au travail. L'opération, intitulée « Jouez le jeu : faites gagner les droits de l'homme », est la troisième organisée par ce collectif, qui réunit entre autres Artisans du monde, Agril Ici, le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) et la CFDT.

« ÉTHIQUE SUR L'ÉTIQUETTE »

En réponse à cette action publique, Pierre Gogin, délégué général de la fédération, a présenté un code de conduite sociale, « adopté à l'unanimité par ses adhérents ». Le texte reprend les droits fondamentaux de l'homme au travail édictés par le BIT (Bureau International du Travail) : interdiction du travail des enfants, interdiction du travail forcé, non-discrimination des employés, libertés syndicales et de négociation collective. L'article 5 précise que « le non-respect de ce code pourra entraîner une radiation » de la fédération.

Au-delà de ces intentions fort louables, se posent actuellement deux problèmes majeurs pour les

entreprises ou fédérations, y compris la FNCSL, qui se dotent de tels codes de conduite : premier obstacle, la charte signée par les distributeurs d'articles de sport stipule que leurs fournisseurs respectent « la liberté [pour leurs salariés] d'adhérer aux organisations de leur choix ». Or, « 70 % des articles de sport dans le monde sont fabriqués en Chine et en Indonésie, où le syndicalisme indépendant est interdit », a précisé Pascal Erard, coordinateur d'éthique sur l'étiquette. Est-il réaliste de demander à des entreprises locales d'être plus avancées socialement que les règles en vigueur dans le pays ? « Nous savons que cette tâche sera difficile », a laconiquement répondu M. Gogin. Certaines entreprises textiles américaines rechignent actuellement à introduire ce genre de clauses dans leur code tant elles les savent trop contraignantes.

Le second obstacle réside dans l'absence de contrôle face à l'application des codes de conduite. Nike, par exemple, a renoué son code édicté en 1992 pour le rendre plus sévère. Mais une syndicaliste du Salvador vient de dénoncer les conditions de travail dans une entreprise qui fabrique des chemises de la marque (Le Monde du 2 juillet). « Si les faits sont avérés, nous prendrons les mesures nécessaires », a répondu la direction, prise de court.

La Fédération du commerce des articles de sports semble consciente de ces limites. Pierre Gogin commente : « Cette norme n'est qu'un début. Elle marque l'amorce d'une prise de conscience. »

Laure Belot

Le Conseil de la concurrence s'impose comme l'arbitre de la déréglementation

La disparition des monopoles publics multiplie les contentieux

Électricité, transports, téléphone, audiovisuel sont au cœur du onzième rapport annuel présenté par le gendarme du marché. L'ouverture de

ces secteurs suscite de nombreux conflits d'ordre juridique. Pour faire face à une accumulation d'affaires en instance, les seize « sages » reven-

diquent un accroissement des effectifs de leurs services. Un nouveau président doit être nommé par le gouvernement dans le courant de l'été

POUR la présentation de leur onzième rapport annuel, les membres du Conseil de la concurrence ne cachaient pas leur satisfaction, lundi 6 juillet : le désormais traditionnel pavé (1 450 pages pour 1997) où se résume l'action de l'institution de la rue de l'Échelle traduit l'influence croissante que prend cette instance au fil des ans. Influence confirmée par les propos tenus mardi 7 juillet, dans Libération, par le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn (voir « Verbatim » ci-contre). « Dans tous les secteurs qui sont en cours de dérégulation, il y a de plus en plus de contentieux fondés sur le droit de la concurrence », observe Frédéric Jenny, le vice-président du Conseil.

Les sages de la rue de l'Échelle sont de plus en plus appelés à donner leur avis, voire à prendre des décisions ou des sanctions, sur l'action de monopoles publics français en voie d'ouverture à la concurrence, dans des domaines naguère « réservés » aux ministères de tutelle : électricité, transport ferroviaire, audiovisuel, télécommunications. Dans ce dernier secteur, le Conseil souligne qu'il a été « saisi deux fois par l'Autorité de régulation des télécommunications ». Il a été amené à « sanctionner France Télécom et sa filiale Transpac » pour avoir proposé, dans le cadre d'un appel d'offres lancé par le groupe d'assurances AXA pour moderniser son réseau de transmission de données, des conditions financières avantageuses « dans le but d'évincer British Telecom », cette entente conduisant en outre à « écarter la technologie satellitaire proposée par

BT ». Globalement, cependant, l'instance a paradoxalement observé l'an dernier un « très net ralentissement des saisines contentieuses », au nombre de 81. Preuve que le droit de la concurrence a gagné ses lettres de noblesse dans la pratique quotidienne des entreprises ?

L'affaire tombe au plus mal pour Coca-Cola

Dans quarante-quatre des décisions rendues en 1997, étaient en cause des pratiques d'entente et, dans quatorze d'entre elles, des pratiques d'abus de position dominante, les prix abusivement bas, naguère encore légion, ne suscitant plus que trois décisions. Les domaines sous investigation restent toujours aussi divers, des réservations hôtelières à la grande distribution, en passant par... les vignettes de collection pour enfants, très prisées en ces temps de Mondial de foot.

L'un des avis très attendus dans les prochains semaines est celui, demandé par le ministre de l'économie, sur la vente projetée par le groupe Pernod-Ricard de sa marque de boisson gazeuse Orangina au géant américain Coca-Cola. Le Conseil devrait se prononcer « d'ici à la fin juillet » sur ce dossier qui met en émoi non seulement le grand concurrent de Coca, PepsiCo, mais aussi la plupart des grands distributeurs alimentaires français, inquiets de voir s'accroître encore l'hégémonie du géant américain sur le rayon des soft drinks.

Les gardiens de la concurrence française ne sont pas les seuls à se pencher sur Coca-Cola, puisque leurs homologues italiens, saisis, eux, directement par Pepsil, ont ouvert une enquête sur les pratiques supposées d'abus de position dominante des embouteilleurs de Coca-Cola dans la péninsule. L'affaire tombe au plus mal pour la firme d'Atlanta, en passe d'introduire en Bourse, la semaine prochaine à Londres, sa

nouvelle filiale d'embouteillage européenne Coca-Cola Beverages, qui a justement racheté les embouteilleurs d'Italie du Nord et du Centre.

Ainsi courtisés de toutes parts, les sages de la rue de l'Échelle se sentent pousser des ailes. S'ils n'osent encore se comparer à leurs prestigieux homologues de la Cour des comptes, ils comptent bien donner autant de retentissement à leur rapport annuel, jugé plus « opérationnel » que celui de l'institution de la rue Cambon, qui « trop souvent dénonce des faits prescrits, du fait même qu'il porte sur l'examen de comptes des années antérieures ».

Du coup, dans le préambule du rapport 1997, le Conseil de la concurrence s'aventure à formuler une revendication d'augmentation d'effectifs, soulignant que « le

stock d'affaires contentieuses en instance est trop élevé (...), les délais de traitement de ces dossiers restent également trop longs, au détriment de l'efficacité du droit de la concurrence ». Des préoccupations certes déjà virtuellement « prises en compte dans le cadre du budget 1999 et [qui] devraient se traduire par une nouvelle augmentation des effectifs du Conseil », reconnaît-on rue de l'Échelle. Mais la perche est moins destinée aux autorités de tutelle qu'au prochain président du Conseil de la concurrence, que le gouvernement devrait nommer dans le courant de l'été pour remplacer Charles Barbeau, démissionnaire pour cause de nomination probable à la direction du cabinet du ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement.

Pascal Galinier

Le nouvel interventionnisme selon M. Strauss-Kahn

DANS UNE TRIBUNE parue mardi 7 juillet dans le quotidien Libération, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, expose sa doctrine en matière de concurrence.

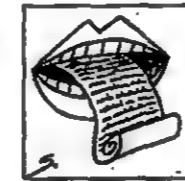
« La gauche entre-t-elle de longue date des rapports ambivaux avec la concurrence. Elle n'a pas la révérence de la droite libérale, pour laquelle l'équilibre des forces du marché débouche spontanément sur un optimum social (...). Mais, en même temps, la gauche (...) n'a pas le même goût que la droite conservatrice pour le confort des positions acquises et les profits qu'elles procurent : elle est trop attachée à la modernisation de l'économie pour entraver les potentialités que recèle la concurrence. (...) Le résultat de cette ambivalence est que la gauche - française ou européenne - a, dans le passé, plus d'une fois cédé à la tentation

d'interventions brouillonnées dans le fonctionnement des marchés.

« Or ce n'est pas la bonne réponse. La puissance publique doit plutôt établir les règles du jeu, c'est-à-dire déterminer très clairement la place de la concurrence dans la régulation économique des différents secteurs, et définir les conditions dans lesquelles elle jouera en sorte de favoriser la croissance, de concourir aux missions de service public, et de préserver la solidarité. C'est cette approche que nous devons suivre, sans complexes mais avec constance (...).

« Contrairement à une tradition qui survit aujourd'hui encore chez nombre de nos concitoyens, il n'appartient pas à la puissance publique d'intervenir un jour sur les prix, le lendemain sur la demande, et le surlendemain sur l'offre, même si chacune de ces interventions peut s'appuyer sur de bons prétextes (...).

« Bref, il ne faut pas intervenir dans le fonctionnement des marchés, comme le croyait la gauche d'hier, mais il faut les gouverner. »



VERBATIM

• Fiebre verte : l'Europe jardine passionnément •

l'européen

Hebdomadaire

Pourquoi les Anglais nous détestent

Un tour d'Europe des préjugés

CHAQUE MERCREDI 15F

Cruella se désespère au piquet de grève d'Euro Disney

IL Y A une nouvelle attraction au « royaume magique » de Marne-la-Vallée, celle du combat de David contre Goliath. Depuis deux semaines, plusieurs catégories de salariés, artistes, techniciens et personnel de restauration, font concurrence, à l'entrée du parc, aux manèges et spectacles de Disneyland Paris. Les numéros de jongleurs des grévistes tentent de rivaliser avec le voyage intergalactique de « Space Mountain », leurs tam-tams africains concurrencent le show équestre de Buffalo Bill et leur contre-parade, sur rythme de salsa, cueille les visiteurs à la sortie de la « parade interactive » menée par Mickey et Minnie.

Peine perdue. La centaine de salariés qui se recueillent du matin au soir devant les grilles du parc ne recueillent, au mieux, que le sourire bienveillant de quelques-uns des 35 000 visiteurs qui franchissent, chaque jour, l'entrée du parc de loisirs. A leur sortie du RER, surpris par les banderoles revendicatives du piquet de grève, ils s'inquiètent, avant tout, du bon fonctionnement des manèges. Une fois franchies les portes du « Royaume », ils sont rassurés. L'ordre y règne. A peine quelques perturbations que ne perçoivent pas les apprentis-touristes.

« LE FBI DE MICKEY »
Les représentations théâtrales de Videopolis sont annulées depuis une semaine mais les employés Disney renvoient les touristes vers d'autres spectacles. La grande parade du milieu de l'après-midi se déroule avec 77 figurants, contre les 150 habituels, et dure 30 minutes au lieu de 45. Conséquence, elle n'est plus « interactive », c'est-à-dire que Dingo et Pluto n'ont plus le temps d'aller serrer les mains des enfants ou de faire des pitreries le long du parcours. L'absence de perruques et de cheveux sur les têtes des figurants, lundi 6 juillet, serait-elle le signe d'une rébellion latente ? « Non, la pluie risquait d'abîmer les perruques », explique la direction.

« Résultat le plus tangible de leur mouvement, l'action Euro Disney a perdu 10 % depuis le début du mouvement. « Ça tombe bien, il n'y a que ça qui intéresse la direction », se réjouit un gréviste.

Difficile pourtant de trouver des thèmes de mobilisation communs. Les tracts syndicaux ont beau proclamer : « Tous ensemble solidaires à Disneyland Paris », chacun des quatre-vingts métiers du parc a des revendications propres. Les acteurs de la parade demandent l'application de la convention collective « parc de loisirs », qui leur garantirait le statut et la rémunération des artistes-interprètes, alors que les techniciens préfèrent conserver la convention Disney qui leur garantit le treizième mois. De son côté, la douzaine d'ouvriers de maintenance osaient à peine avouer, à leur sortie des négociations lundi après-midi, qu'ils venaient d'obtenir satisfaction auprès de la direction. Celle-ci l'a bien compris. Elle multiplie les réunions pour chaque catégorie, tout au long de la journée, réduisant d'autant les troupes susceptibles d'alimenter le piquet de grève. Et le large recours aux salariés à contrat à durée déterminée et à des intérimaires saisonniers lui facilite la gestion de la grève. Autre parade, la direction a présenté, lundi, le calendrier des négociations pour la semaine de 35 heures. « On s'en fout, nous on veut juste gagner un peu plus », se désespère Cruella.

Christophe Jakubszyn

COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 8 JUILLET 1998

Le numérique investit tous les modes de diffusion outre-Manche

Le passage au digital va toucher en Grande-Bretagne à la fois le câble, le satellite et la voie hertzienne. Cette perspective sonne le glas du monopole de BSKyB, le groupe de Rupert Murdoch, qui devra désormais compter avec BDB

LA GRANDE-BRETAGNE sera le premier pays où toutes les formes de diffusion numérique en télévision vont cohabiter : par voie hertzienne, satellitaire et sur câble. Cela ne va pas sans heurts, mais les perspectives à long terme sont séduisantes. Une étude de Merrill Lynch table sur 434 000 abonnés à un service de télévision numérique outre-Manche d'ici à la fin de l'année, quatre fois plus en 1999 et 4,3 millions d'abonnés en 2001.

Pourtant annoncé en fanfare, le démarrage du bouquet numérique par satellite de BSKyB, fin juin, s'est fait dans la plus grande discrétion, et uniquement à titre expérimental. Le véritable lancement des soixante chaînes thématiques (dont celles de Discovery, UKTV et Flextech) et des 140 canaux de pay-per-view devrait avoir lieu en septembre, à la faveur d'une campagne marketing agressive et très coûteuse, confiée à M&C Saatchi et estimée à 1 milliard de francs sur plusieurs années.

Fin 1998, les services interactifs (téléachat, accès à Internet, banque à domicile, services éduca-

tifs...) de British Interactive Broadcasting (BIB) seront ajoutés au bouquet numérique de BSKyB, SkyTV. A l'instar de Canal Plus de ce côté-ci de la Manche, BSKyB - contrôlé à 40 % par Rupert Murdoch et présidé par Jérôme Seydoux, patron de Pathé - a bénéficié pendant des années d'un confortable monopole dans la télévision à péage. Le groupe britannique devra, plus de deux ans après le démarrage du bouquet numérique satellitaire de Canal Plus, tout mettre en place pour convertir au numérique ses 6,7 millions d'abonnés analogiques (dont 3,3 millions par satellite). Un tel enjeu, qui s'étalera sur une petite dizaine d'années, va mathématiquement peser sur les comptes de BSKyB.

Dans sa dernière étude sur les médias européens, Merrill Lynch prévoit que le groupe, qui affichait plus de 3 milliards de profits avant impôts en 1997, verra ce résultat baisser de 12 % cette année, avant de remonter en flèche, à plus de 4 milliards en 2000.

La perspective d'investissements lourds inhérents au passage au numérique a une incidence di-

recte sur le cours de Bourse de BSKyB : à la fin de la semaine dernière, le titre BSKyB s'échangeait à 445 pence alors qu'il cotait jusqu'à 691 pence en octobre 1996, quand le groupe engrangeait chaque semaine des records d'abonnements en analogique.

LA BBC SANS EXCLUSIVITÉ

Les investissements dans les décodeurs numériques seront importants. Contrairement aux opérateurs du marché français qui pratiquent la location des boîtiers, BSKyB, qui a commandé un million de décodeurs, les mettra en vente au prix de 200 livres l'unité (environ 2 000 francs), alors qu'ils lui coûtent le double.

« De toute évidence, la télévision numérique hertzienne et par câble va devenir une réalité, mais nous voulons que SkyTV soit au moins présent chez 50 % des foyers abonnés à une télévision payante », a récemment affirmé à The Independent Elizabeth Murdoch, fille du magnat australo-américain, en charge des programmes de BSKyB.

L'ouverture du marché au tout numérique va mettre un terme au

monopole de BSKyB dans la télévision à péage. C'est ainsi que British Digital Broadcasting (BDB), codétenu à 50-50 par les groupes Granada et Carlton, va se lancer cet automne dans la compétition, avec une offre de télévision numérique hertzienne de quinze chaînes.

Pour séduire les trois quarts des téléspectateurs britanniques qui n'ont pas souscrit un abonnement à des services de télévision payante, Nigel Walsley, PDG de Carlton Television, parie sur un prix plus faible que celui de son rival SkyTV et sur une facilité d'accès aux programmes : pour les capter, il ne sera pas nécessaire d'acquiescer une antenne parabolique. « Je pense que [les téléspectateurs] regarderont la télé comme ils l'ont toujours fait. Ils vont passer la plupart du temps à regarder des chaînes qu'ils connaissent déjà et peu-être un tiers [du temps] à en voir d'autres », a-t-il indiqué au Financial Times.

A la faveur d'une alliance scellée entre la division commerciale du pôle public audiovisuel britannique BBC et Flextech, quatre chaînes thématiques codétenuées par

la BBC seront diffusées sur BDB. Mais les chaînes de service public comme BBC1, BBC2, BBC Choice, BBC Learning ou la chaîne d'information BBC News 24 seront reprises gratuitement et sans exclusivité, sur tous les bouquets, quel que soit leur mode de diffusion.

Enfin, avec 2,3 millions d'abonnés en janvier 1998, le câble, qui a connu de nombreuses concentrations au cours de ces derniers mois, avec les rachats successifs de General Cable, Comcast UK, ComTel et Diamond Cable, va lui aussi engager un passage au tout numérique. Les principaux acteurs, Telewest et NTL, proposeront leurs services de pay-per-view tandis que Cable & Wireless commercialisera ceux de BSKyB.

En tout cas, la compétition est officiellement lancée outre-Manche. Mark Booth, nouveau directeur général de BSKyB, affirme que « de plus en plus de gens pourront lancer des chaînes. Si vous avez une idée, le numérique pourra vous permettre de l'essayer. Mais les idées qui ne marchent pas seront rapidement punies ».

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a estimé, lundi 6 juillet, que le bilan 1997 de TF1 et M6 avait respecté l'ensemble des obligations et des engagements souscrits par les chaînes, « tout particulièrement pour (...) l'application des quotas d'œuvres originales françaises et d'œuvres européennes ». Le CSA a aussi « fait état de sa préoccupation » à propos de « l'évolution de la répartition du capital de TF1 et de la liberté de choix stratégique de l'entreprise », du fait « d'une part importante prise par les fonds de pensions anglosaxons sur le capital flottant ».

■ **AUDIOVISUEL** : Michel Bassi a été nommé directeur associé du groupe Pearson Television, à compter du 1^{er} août. Le groupe britannique est présidé par Greg Dyke.

■ **PRESSE** : l'intersyndicale des journalistes (SNJ, CFDT, CGT, CFSC, CGC, FO) s'est opposée à « une solution dite sociale » et non fiscale de compensation de la suppression de l'abattement de 30 %, solution qu'elle juge « ni équilibrée ni durable ». Cet abattement, abrogé par le précédent gouvernement, avait été maintenu pour un an par la loi de finances 1998.

■ **L'hebdomadaire Le Patriote Côte d'Azur** (Alpes-Maritimes) édité et distribué gratuitement un hors-série consacré à Picasso, pour le 50^e anniversaire de l'arrivée du peintre à Vallauris, en partenariat avec la ville et la Réunion des musées nationaux (RMN).

Nicole Vulser

« L'Echo du Centre » va ouvrir son capital pour survivre

LIMOGES
de notre correspondant

Mercredi 29 juillet, le tribunal de commerce de Limoges aura à décider du sort de la Société nouvelle de presse et d'édition du Centre (Snpec), qui édite le quotidien communiste régional L'Echo du Centre, l'un des deux seuls journaux de ce type en France, avec La Marseillaise, publiée en région méditerranéenne. La liquidation devrait sans doute être prononcée. La Snpec, en redressement judiciaire depuis un an, vient d'être frappée d'un ajustement fiscal de 4 millions de francs, qu'elle est incapable de payer.

Pourtant, le directeur, Christian Audouin, membre du comité national du PCF et président du groupe communiste au conseil régional du Limousin, estime que le titre « garde toutes ses chances de survie ». Il s'interroge sur « le caractère politique de ce contrôle fiscal, au moment où nos efforts de rigueur manifestent leurs effets », en conteste les conclusions, les lie à sa propre mise en garde à vue dans le cadre de l'affaire Urba (Le Monde du 10 avril 1997) qui fut suivie d'un non-lieu. « Faut-il cloier un cerne », dit-il, citant Baudelaire. Assuré du soutien actif du député socialiste et maire de Limoges Alain Rodet, il a saisi du dossier le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn.

ELAN DE SOLIDARITÉ

C'est un nouveau suspense dans la vie d'un quotidien dont l'existence est, depuis un demi-siècle, un défi au déterminisme économique. Créé dans la clandestinité en 1943 (il s'appelait alors Valmy), diffusé sur cinq départements - Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Vienne, Indre -, L'Echo du Centre a été, en 1958, à l'avènement de la V^e République, maintenu par les fédérations locales du PCF, contre la décision de la direction nationale (dont le nombre de députés venait de passer de cent quarante-quatre à dix, et qui, privée des indemnités parlementaires correspondantes, avait alors sup-

primé ses quotidiens régionaux). En 1987, il fut durement secoué par la crise interne du communisme limousin, qui vit partir son directeur politique d'alors, Marcel Rigout, et fonda son lectorat - quinze mille lecteurs aujourd'hui, la plupart étant des abonnés. En octobre 1988, sa rotative fut détruite par un incendie.

Catastrophe palliée par un élan régional auquel contribuèrent des solidarités imprévues : collectivités territoriales de droite, presse confessionnelle, division militaire de Limoges, mobilisation des artistes et des instances culturelles (Le Monde du 8 mars 1989). Cet élan mit en lumière la singularité d'un titre considéré, au-delà de son lien politique, comme un élément consensuel - « né de la Résistance » - du patrimoine régional.

Un premier redressement judiciaire intervint en 1994. Un montage-gigogne scinda alors la société originale, la Société de presse et d'édition du Centre (Spec). Une holding est créée, la Snpec, qui chapeaute le quotidien (la SNEM, société nouvelle Echo - La Marseillaise, ce second nom étant, depuis la libération, celui de l'édition du quotidien dans l'Indre), qui emploie cinquante-six salariés, dont vingt et un journalistes, et l'imprimerie RPE (Rivet - Presse - Edition), soixante-huit salariés, dont le bilan industriel est positif.

C'est ce montage qui a provoqué la vindicte du fisc. Il a dérogé une réévaluation des actifs, virtuelle selon l'entreprise mais néanmoins mécaniquement comptable, au titre des plus-values. Mais c'est lui aussi, peut-être, qui rendra possible le sauvetage du titre. Car seule la holding sera mise en liquidation, le 29 juillet. Ses deux filiales seront alors en vente. Et le problème, selon Christian Audouin, est de trouver, « dans le respect de la ligne éditoriale, les partenaires économiques nécessaires à leur survie ». Autrement dit, d'ouvrir le capital. Une première dans la presse communiste.

Georges Chatain

Incertitude à « La Croix »

LA PARTITION de La Croix était encore incertaine, mardi 7 juillet. Le quotidien de Bayard-Press n'a pas paru depuis vendredi 3, à la suite d'un arrêt de travail de l'intersyndicale. Celle-ci proteste contre « la volonté de la direction d'externaliser la fabrication », compte-tenu de ses projets (d'avantage de couleur, création d'un supplément et passage au matin) nécessitant de changer de matériel et de quitter le site de Montrouge (Hauts-de-Seine). Il emploie une quarantaine de personnes qui devraient être reclassées. Pour la direction, garder la solution interne « coûterait chaque année 8 à 9 millions de francs de plus », soit le « déficit annuel de La Croix » ou le « tiers du coût d'impression actuel ». Favorable à la modernisation, l'intersyndicale estime qu'elle peut se faire en maintenant Montrouge.

LES TRAVERSEES CALAIS/DOUVRES

L'IRLANDE avec SEAFRANCE

AVR traversées Calais-Douvres et Mer d'Irlande
(Rambouillet-Roskyle ou Holyhead-Dublin ou Swansea-Cork).

3060 f*

Base 1 voiture
et 5 passagers
du 10/07
au 31/08

N°Azur 0801 63 63 01

Pour le coût d'une communication locale



Nous vous proposons 3 lignes pour aborder l'Irlande.
Si vous n'en profitez pas, c'est que vous avez un raccourci.

SEAFRANCE
SEALINK

A ce prix là, que faites-vous encore la ?

*Tarif Landerbridge combiné AVR Manche et Mer d'Irlande.

nce s'impose
glementation
de les content eus

ouveau interventionnisme
selon M. Strauss-Kahn

هكذا من راصل

AFFAIRES

INDUSTRIE

● ROSNEFT: le groupe Oneximbank, qui détient la majorité du pétrolier russe Sidanko, a annoncé lundi 6 juillet qu'il renoncera à racheter 75 % de la compagnie pétrolière Rosneft, trois jours après la défection du groupe Royal-Dutch/Shell, rendant peu probable la privatisation prochaine de ce dernier grand pétrolier russe.

● ALSTHOM: le groupe franco-britannique a remporté un contrat de signalisation ferroviaire pour la société britannique Railtrack, dont la valeur sera comprise entre 500 millions et 1 milliard de livres (5 et 10 milliards de francs).

● REGINA RUBENS: la société de prêt-à-porter féminin sera introduite au second marché de la Bourse de Paris le 10 juillet avec la mise à disposition de 530 000 à 715 000 actions d'une valeur de 35 à 47 francs chacune. La société veut lever 25 millions de francs.

SERVICES

● Le conseil de la concurrence a publié son rapport annuel qui examine les services publics (lire page 14).

● AT&T: l'opérateur américain n'a pas l'intention de renégocier l'achat du câble-opérateur Tele-Communications Inc. (TCI) suite à la chute du cours de son action en Bourse depuis l'annonce de cette opération le 25 juin.

● JAPAN AIRLINES/SWISSAIR: Japan Airlines (JAL) et la compagnie S&K Group AG, compagnie holding du transporteur suisse, ont annoncé mardi 7 juillet un accord de partage des numéros de vol (code sharing) pour leurs vols directs reliant Tokyo et Osaka à Zurich. Les deux compagnies aériennes vont exploiter sept vols hebdomadaires entre Tokyo et Zurich.

● AIR AFRIQUE: le conseil d'administration d'Air Afrique s'est réuni lundi, après la restitution forcée à ses créanciers de quatre Airbus A-310-300, pour faire face commercialement à cette nouvelle crise et pour rechercher les moyens financiers de combler les arriérés de dette.

● ROUTIERS: le président de la FNTR (Fédération nationale des transporteurs routiers), René Petit, a demandé lundi au gouvernement de prendre « rapidement les décisions d'application de la loi Gayssot » réglementant les entreprises de transport léger, après l'accident qui a coûté la vie samedi à un jeune livreur près de Quimper.

FINANCE

● ROYALE BELGE-AXA BELGIUM: les deux assureurs belges, filiales d'AXA, ont annoncé leur fusion lundi, donnant naissance à « un des tout premiers acteurs » en Belgique. Cette fusion se réalisera par l'acquisition par la Royale belge d'AXA Belgium pour 3,1 milliards de francs belges (3,9 milliards de francs).

● BNP: la Banque nationale de Paris, qui a ouvert sa filiale BNP-Brésil en 1997, a indiqué lundi qu'elle comptait devenir dans les cinq prochaines années l'un des plus grands gestionnaires d'actifs au Brésil.

RÉSULTATS

● LA FIENIN: la banque française, filiale de Suez Lyonnaise des eaux, a accusé une perte nette consolidée de 598,26 millions de francs en 1997, contre un gain de 8,4 millions en 1996.

● DIAGEO: le groupe britannique de spiritueux et de bières, issu de la fusion de Guinness et de Grand Metropolitan, a indiqué que la force de la livre aura un impact négatif de 650 millions de francs sur son résultat d'exploitation pour l'exercice qui démarre en juillet.

* Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde », www.lemonde.fr

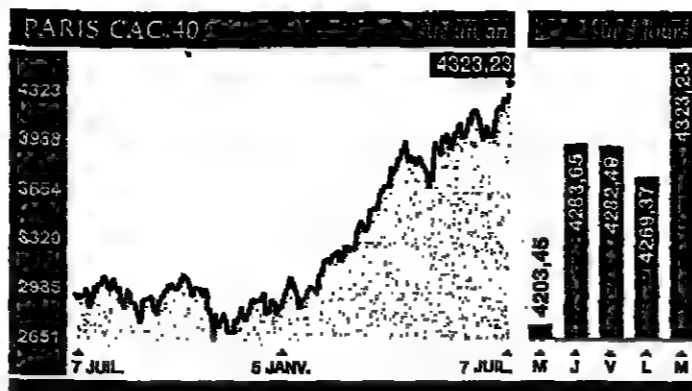


Tableau des principaux écarts au règlement mensuel, divisé en Hausses et Baisses, avec des données de cours et de variations.

LES PLACES BORSIÈRES

PARIS

MARDI 7 JUILLET à la mi-séance, la Bourse de Paris était stable. Le CAC 40 progressait légèrement de 0,06 % à 4 313,04 points. Le marché se montrait très hésitant et le volume des transactions était modeste. Après avoir démarré la séance sur un gain de 0,63 %, l'indice des 40 plus grandes valeurs se repliait pour céder 0,11 % trois quarts d'heure après l'ouverture de la Bourse.

Le titre Montupet, bien orienté depuis plusieurs jours, continuait sa course en tête avec une hausse de 8,8 %. On notait la progression des actions de Robert Dentreassange (+4,3 %), de la Compagnie des signaux (3,6 %) et de Bouygues (2,3 %). Le titre CCF perdait 2,8 %, tout comme l'action DMC. Renault cédait 2,5 %. Les prises de bénéfices demeuraient importantes après la hausse de l'action du constructeur automobile ces dernières semaines.

FRANCFORT

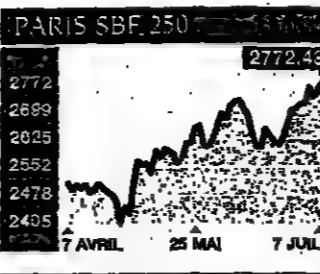
MARDI 7 juillet, la Bourse de Francfort a débuté la séance par une hausse de 0,85 %, à 5 992,71 points. Dans son édition du 7 juillet, le Wall Street Journal a fait état de discussions entre le marché allemand et britannique. Une conférence de presse devait se tenir dans la journée à Londres pour en révéler le contenu. Lundi 6 juillet, l'indice DAX avait abandonné 0,58 %, à 5 918,37 points.

LONDRES

LUNDI 6 juillet, la Bourse de Londres a terminé la séance sur une légère hausse (0,03 %, à 5 990,30 points). Les opérateurs ont été échaudés par la publication des chiffres de la production industrielle qui font état d'une baisse de 1,2 % en mai. Étranglée par une devise forte, l'industrie britannique est entrée en récession. Et la situation pourrait s'aggraver en cas de nouveau relèvement des taux d'intérêt.

Indices boursiers

Tableau des indices boursiers européens et mondiaux, incluant Paris CAC 40, Europe 12x30, Monde, etc.



TOKYO

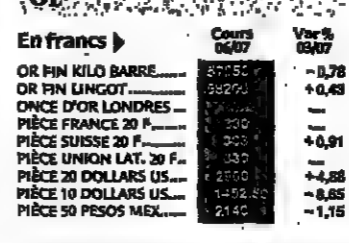
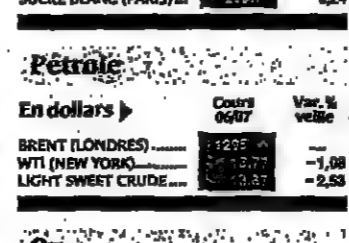
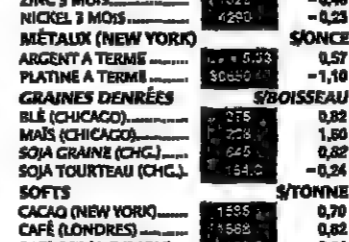
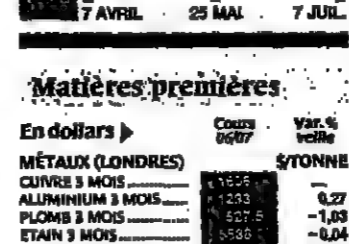
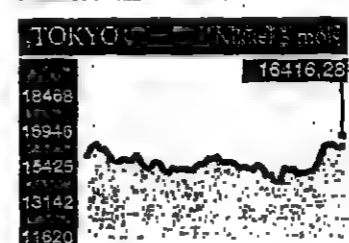
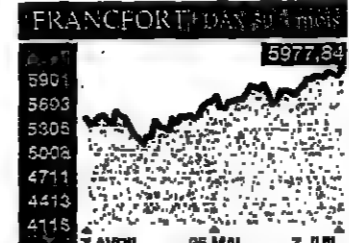
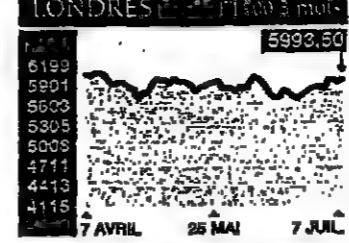
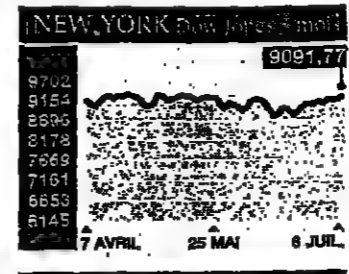
MARDI 7 juillet, la Bourse de Tokyo a progressé pour la neuvième fois en dix séances. L'indice Nikkei a gagné 0,58 %, à 16 433 points. Privé d'idée forte, attendant une éventuelle réduction des impôts, le marché japonais imite Wall Street en se portant à l'achat des valeurs de technologie. Les titres Sony et Adventest Corp. ont progressé respectivement de 1,42 % et 1,96 %. Les valeurs de distribution comme Seven Eleven ont monté dans l'espoir d'un allègement de la fiscalité.

NEW YORK

LUNDI 6 juillet, pour la reprise des cotations après un week-end de trois jours, l'indice Dow Jones de Wall Street a progressé de 0,74 %, à 9091,76 points. L'activité a toutefois été modérée, les opérateurs préférant attendre la publication des résultats semestriels pour prendre position.

Monde

Tableau des indices boursiers mondiaux, incluant New York DJ, SP 500, NASDAQ, etc.



ÉCONOMIE

Craintes de récession au Royaume-Uni

LES INQUIÉTUDES à propos de la situation de l'économie britannique augmentent. La production manufacturière a baissé de 0,4 % en mai par rapport à avril, selon les données publiées lundi 6 juillet par l'Office des statistiques nationales (ONS). La production industrielle dans son ensemble, qui inclut également les secteurs de l'énergie, des mines et de l'eau, a pour sa part reculé de 1,2 %. Ces deux chiffres sont nettement inférieurs aux prévisions des économistes.

Une enquête de la chambre de commerce et d'industrie de Londres publiée lundi constate par ailleurs une chute générale de la confiance des patrons au deuxième trimestre, y compris dans ce secteur. « Ces chiffres sont vraiment décourageants. Il est particulièrement inquiétant de voir le secteur des services touché à son tour », a déclaré Simon Sperry, directeur général de la chambre de commerce de Londres. (Lire p.2.)

● FRANCE: les ménages financièrement les plus fragiles doivent davantage leur situation à un parcours familial ou professionnel chaotique qu'à un profil socio-démographique particulier, selon une étude présentée lundi 6 juillet par l'Observatoire de l'endettement des ménages.

● EURO: la conjoncture économique reste bonne dans la zone euro en dépit de la crise en Asie, selon les conclusions du conseil de l'EURO-11, réunissant les ministres des finances des 11 pays participant à la monnaie unique, lundi 6 juillet à Bruxelles. (Lire page 2.)

● La Commission européenne a sorti les « cartons jaunes » lors du débat sur les déficits prévus pour 1999, a déclaré lundi 6 juillet le commissaire européen chargé des finances Yves-Thibault de Silguy. Les ministres des Finances de l'Union européenne sont arrivés lundi 6 juillet à un accord politique sur le statut du franc CFA dans l'espace euro.

● ALLEMAGNE: le déficit budgétaire sera très légèrement réduit en 1999, à 56,2 milliards de marks (189 milliards de francs), contre 56,4 milliards de marks (188,3 milliards de francs) en 1998, ont indiqué lundi 6 juillet des sources proches de la coalition gouvernementale.

● Les entrées de commandes de l'industrie allemande ont diminué en volume de 0,3 % en mai, comparé au mois d'avril, selon le ministère de l'économie.

● ESPAGNE: le taux de chômage s'est établi à 11,51 % de la population active en juin contre 11,77 % en mai, a annoncé, lundi 6 juillet, le ministère du travail. Il a reculé pour le sixième mois consécutif et a atteint son niveau le plus faible depuis août 1982.

● RUSSIE: la réorganisation du système fiscal doit être la première priorité du gouvernement russe s'il veut conduire le pays vers la stabilité financière mais aussi macroéconomique et politique, estime la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) dans un rapport publié mardi 7 juillet.

● NORVÈGE: la banque centrale de Norvège (Norges Bank) a relevé, lundi 6 juillet, d'un demi-point ses deux principaux taux directeurs pour préserver la stabilité de la couronne et mettre fin à sa dépréciation. Le taux de l'argent au jour le jour est passé de 6,5 % à 7 %. Dans une déclaration, le gouverneur adjoint de l'institut d'émission, Jarle Berge, a estimé que « la politique monétaire doit avoir pour objectif de maintenir la stabilité de la couronne face aux autres monnaies européennes, et le relèvement des taux a été décidé en réponse aux récents développements sur les marchés des changes ».

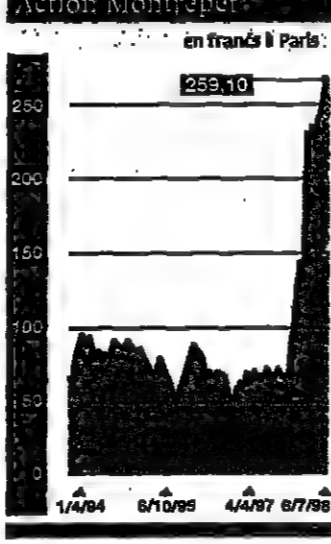
● HONGKONG: l'économie devrait continuer à se contracter et son PIB enregistrera cette année une baisse de 2,0 %, ont estimé lundi 6 juillet les experts de la Hongkong and Shanghai Banking Corp. (HSBC).

● NOMINATIONS: United International Pictures: Franck Chorot a été nommé directeur général d'UIP en remplacement de Daniel Goldman.

Valeur du jour : Montupet en état de grâce

JUSQU'OU montera Montupet ? Depuis le début de l'année, l'action de l'équipementier automobile a grimpé de 284 %, la plus forte hausse des sociétés cotées au règlement mensuel. Lundi 6 juillet, elle bondissait encore de 10,3 % pour terminer à 259,10 francs. « La communauté financière s'aperçoit enfin de la valeur de notre société », se réjouit Stéphane Magnan, président-directeur général de Montupet. « C'est le retour d'une valeur qui a beaucoup déçu par le passé », temporeise Arnel Coville, analyste chez ABN Amro.

Action Montupet



en aluminium qui représentent 60 % des premières montées aux États-Unis et 17 % en Europe. « Nous sommes les seuls fondateurs indépendants à posséder la technologie basse pression. C'est un plus, car l'externalisation des activités de fonderie est un mouvement lent mais continu, qui nous permet de produire des caisses en nombre croissant », souligne Stéphane Magnan.

Montupet a su élargir son portefeuille de clients, qui, jusque dans les années 80, était essentiellement français. La société, qui était dépendante du groupe PSA, fournit désormais de nombreux constructeurs. Le groupe approvisionne notamment Ford, Renault et commence sa production pour Audi A8. La société travaille également avec quelques constructeurs japonais, mais « il s'agit de filiales installées en Europe, qui sont donc peu touchées par la crise asiatique », souligne Stéphane Magnan. Même avec une hausse spectaculaire du titre depuis le début de l'année, la valeur garde de l'attrait pour beaucoup d'analystes. « Le titre ne se paie que deux fois les bénéfices de l'an 2000, ce qui n'est pas cher pour une société qui affiche de très hauts taux de croissance », observe Arnel Coville. Pour faciliter les transactions, la société a décidé, le 19 juin, de diviser le nominal des titres par cinq.

Joël Morio

MONNAIES

● Dollar: le billet vert était stable, mardi matin 7 juillet, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,8160 mark, 6,0860 francs et 139,90 yens.

« La mission prioritaire qui a été confiée à la Banque centrale européenne est de préserver la stabilité des prix à l'intérieur de l'Union monétaire européenne (UME), a affirmé le président de la Banque centrale européenne (BCE) dans un entretien accordé au Figaro. Si nous y parvenons et si en même temps les États-Unis parviennent à maîtriser l'inflation, il n'y a aucune raison pour que l'euro et le dollar ne se stabilisent pas l'un par rapport à l'autre. » Soulignant par ailleurs que « le taux de change de l'euro relève avant tout de la responsabilité des gouvernements », M. Duisenberg ajoute qu'« en revanche, la BCE aura la responsabilité de décider s'il faut intervenir sur les marchés des changes et si cela est compatible avec l'objectif de préserver la stabilité des prix ».

Cours de change

Tableau des cours de change pour diverses monnaies (Dollar, Livre, Franc, etc.)

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour différents pays et périodes.

Matif

Tableau des cours matifs pour les métaux précieux.

Marché des changes

Tableau des devises et des marchés des changes.

Devises

Tableau des devises et des marchés des changes.

TAUX

● France: le marché obligataire a ouvert en hausse, mardi 7 juillet. Après quelques minutes de transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'État, gagnait 9 centièmes, à 105,09 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,78 %.

● Norvège: la banque centrale de Norvège (Norges Bank) a relevé, lundi 6 juillet, d'un demi-point ses deux principaux taux directeurs pour préserver la stabilité de la couronne et mettre fin à sa dépréciation.

Le taux de l'argent au jour le jour est passé de 6,5 % à 7 %. Dans une déclaration, le gouverneur adjoint de l'institut d'émission, Jarle Berge, a estimé que « la politique monétaire doit avoir pour objectif de maintenir la stabilité de la couronne face aux autres monnaies européennes, et le relèvement des taux a été décidé en réponse aux récents développements sur les marchés des changes ».

Des éc

A la

Chaque vend... date samedu 17 juillet au

inédite... Chaque vend... date samedu 17 juillet au

ÉCONOMIE

Crain... de recen...
du R...-L...

Pendant l'été Le Monde change votre quotidien

• Les savants de Bonaparte en Egypte
du 13 au 25 juillet

Et du 27 juillet
au 29 août
cinq séries

• Nos amies les grosses bêtes

• Voyage en utopies

• Les grands tubes de l'été

• Des écrivains étrangers parlent de leur France

• A la recherche d'une femme eskimo

Des nouvelles
inédites
Chaque vendredi,
daté samedi
du 17 juillet au 21 août

Tous les jours,
jouez
au grand jeu
du « Monde »



مركزاً من لامل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 7 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

VALEURS FRANÇAISES

Table of French stock market values with columns for company names, previous prices, current prices, and percentage changes.

Table of international stock market values including companies like L'Oréal, Peugeot, and various European firms.

Table of international stock market values including companies like General Electric, IBM, and various US firms.

Table of international stock market values including companies like General Electric, IBM, and various US firms.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 7 JUILLET

Table of bond market values (Obligations) with columns for issuer, coupon rate, and price.

Table of French stock market values (Actions Françaises) with columns for company names and prices.

Table of international stock market values (Actions Étrangères) with columns for company names and prices.

Table of international stock market values (Actions Étrangères) with columns for company names and prices.

Table of international stock market values (Actions Étrangères) with columns for company names and prices.

Table of international stock market values (Actions Étrangères) with columns for company names and prices.

Table of international stock market values (Actions Étrangères) with columns for company names and prices.

Table of international stock market values (Actions Étrangères) with columns for company names and prices.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 7 JUILLET

Table of second market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 6 juillet

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names and prices.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names and prices.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names and prices.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names and prices.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names and prices.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names and prices.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names and prices.

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names and prices.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 7 JUILLET

Table of new market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of new market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of new market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of new market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of new market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of new market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of new market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

Table of new market values (VALEURS) with columns for company names and prices.

ementaire p
ABRÉVIATIONS
S = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; N = Nancy; N = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
cours précédent; @ cours détaché; * droit détaché;
a = offert; d = demandé; f offre réduite;
r demande réduite; c contrat d'animation.
DERNIÈRE COLONNE (1):
Lundi et mardi : % variation 30/12
Mardi et mercredi : montant du coupon
Mercredi et jeudi : paiement dernier coupon
Vendredi et samedi : nominal

مركز من لامل

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 8 JUILLET 1998

NUCLÉAIRE A la demande du premier ministre Lionel Jospin, le député socialiste Jean-Yves Le Déaut a rédigé un rapport proposant une réforme du système fran-

çais de contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. UN RAPPROCHEMENT entre sûreté et radioprotection est envisagé pour pallier les carences de l'Office

de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI). Le dispositif prévoit la création d'une autorité indépendante pour le contrôle et d'une agence chargée de l'expertise

et de la recherche. LA TRANSPARENCE prônée par le premier ministre est aussi au cœur de cette réforme, qui devrait être formalisée par un projet de loi. M. LE DÉAUT,

qui souhaite la poursuite de la filière nucléaire, estime que « le public doit d'abord avoir l'assurance qu'il y existe une autorité indépendante qui lui dira toute la vérité ».

Un parlementaire propose une refonte du contrôle des activités nucléaires

M. Jean-Yves Le Déaut s'attaque aux faiblesses de la radioprotection et préconise plus de transparence. Il suggère de créer une autorité indépendante chargée de la sûreté et de la protection contre les rayonnements qui s'appuierait sur l'expertise d'une nouvelle agence

LE DÉPUTÉ socialiste Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) a remis, mardi 7 juillet, au premier ministre le rapport « sur le système français de sûreté nucléaire et de radioprotection » que le premier ministre, Lionel Jospin, lui avait demandé dans une lettre de mission datée du 6 mars. Le 19 juillet 1997, le premier ministre avait déjà marqué son attachement à une redéfinition du contrôle des activités nucléaires à l'occasion de son discours de politique générale. Plus près de nous, lors de la récente affaire des convois de combustible nucléaire contaminés, il avait annoncé un projet de loi sur la transparence du nucléaire destiné à mettre « fin à une certaine culture du secret » (Le Monde du 15 mai). Le rapport que M. Le Déaut - qui est également président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques - vient de rendre public devrait servir de base à l'élaboration d'un tel texte.

L'état des lieux qu'il a dressé est peu complaisant à l'égard du système chargé de contrôler en France la sûreté nucléaire et la radioprotection. Caractérisé par des « responsabilités et des compétences éclatées », celui-ci s'appuie sur pas moins de vingt services de l'Etat dépendant de six ministères. Une multiplicité des acteurs qui n'empêche pas pour autant l'apparition de « zones d'ombre ou de quasi-absence de l'Etat », en particulier dans le domaine de la radioprotection. Sa critique la plus sévère, le député

réserve à l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), qui a la responsabilité d'assurer la protection du public et des travailleurs du nucléaire contre les rayonnements naturels et artificiels. L'Office, souligne-t-il, ne pratique quasiment aucun contrôle de terrain, faute de moyens. Ainsi, 25 % des films qui permettent le suivi dosimétrique des travailleurs sont développés par les exploitants eux-mêmes, « sans aucun contrôle sur pièces ».

LOI FONDATRICE

Les exemples de tels dysfonctionnements ne manquent pas. A commencer par l'affaire de la canalisation de la Hague par laquelle sont évacués certains rejets des unités de retraitement des combustibles irradiés de la Cogema. L'OPRI, qui dans un premier temps s'était satisfait des mesures fournies par la Cogema, avait dû jouer les services de la marine nationale. Mais ces frais supplémentaires, note le rapport, l'ont ensuite privé des ressources nécessaires pour remettre à niveau son informatique. Et puis, il y a eu aussi la contamination des anciens sites miniers, les restes anciens de matières radioactives de l'école de Nogent-sur-Marne, les retombées de Tchernoïl dont les effets sont encore sensibles sur certains sommets, les sigillures de radium abandonnées de Nice, les rejets des hôpitaux, les convois ferroviaires contaminés, etc. Autant d'« affaires » qui, selon M. Le Déaut, ont

Moyens consacrés à la sûreté nucléaire et à la radioprotection

PAYS	EFFETIFS	BUDGETS		AUTRES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES
		en millions de francs	en nombre	
FRANCE	autorité sûreté (DSIN)	220	150	57
	autorité radioprotection (DGS-DRT)	2-8	?	93
	autorité sûreté INBS (HCEA)	10	?	
	autorité + experts radioprotection (OPRI)	180	80	
	expertise radioprotection + sûreté (IPSN)	400		
ALLEMAGNE	autorité radioprotection + sûreté	340	375 (a)	19
	autorité radioprotection + sûreté Länder	400	800 (a)	20
BELGIQUE	autorité radioprotection + sûreté	100	85	7
	autorité sûreté			8
ROYAUME-UNI	autorité radioprotection + sûreté	250	200	20
	expertise radioprotection	310	150	>25
SUÈDE	autorité radioprotection	125	80	12
	autorité sûreté	110	100	4

(a) = budget hors frais de personnel. DSIN = direct. de la sûreté des installations nucléaires - DGS = direct. gén. de la santé - DRT = direct. des relations du travail - HCEA = Haut-Commissariat à l'énergie atomique - OPRI = Office de protection contre les rayonnements ionisants - IPSN = Institut de protection et de sûreté nucléaire

contribué à faire planer sur l'ensemble des activités nucléaires la suspicion du public. « La transparence » était « la condition sine qua non de la confiance ». Le député de Meurthe-et-Moselle propose donc, pour pallier ces carences, d'entreprendre une série de réformes qui pourraient être formalisées par l'adoption d'une « loi fondatrice sur l'énergie nucléaire ». Ce texte pourrait s'articuler autour de trois mesures conduisant à la création d'une

autorité de sûreté et de radioprotection et d'un pôle d'expertise : - Distinction entre autorité et expertise. Contrairement aux systèmes américain et britannique, où un même organisme endosse les deux fonctions, le député insiste sur la nécessité de formaliser la séparation entre l'autorité et l'expertise. Un distinguo qui lui paraît assuré en matière de sûreté, mais « moins clair » en matière de radioprotection.

Rapprochement entre radioprotection et sûreté

Souhaitant renforcer la radioprotection, « parent pauvre de notre organisation », le rapporteur préconise, comme en Grande-Bretagne et en Allemagne, de rapprocher les fonctions de radioprotection et de sûreté.

Ces deux principes amènent Jean-Yves Le Déaut à suggérer que soient créés deux organismes :

- D'abord une « autorité indépendante de radioprotection et de sûreté nucléaire ». Constatant que les ministères du travail et de la santé « n'ont manifestement pas donné dans le passé la priorité à la radioprotection », le rapporteur préfère confier cette fonction à une autorité unique qui regrouperait l'actuelle direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), une petite partie de l'OPRI et les services compétents des autres ministères. Cette instance serait chargée du contrôle de la sûreté dans les installations nucléaires et de la radioprotection des travailleurs, du public, de la surveillance des rejets dans l'environnement ainsi que du suivi des sources radioactives. Elle laisserait au polémique-gouvernement et Parlement - le « contrôle des grandes options nucléaires » (création, développement, mise à l'arrêt définitive des installations nucléaires). - Puis une « agence française de radioprotection et de sûreté nucléaire ». Pôle d'expertise, cet établissement public reprendrait les compétences et les personnels de

l'OPRI et de l'ensemble de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). S'appuyant sur le principe de la séparation des rôles entre le contrôleur et le contrôlé, principe maintes fois esigé par les défenseurs de l'environnement, le rapport invite à couper le « cordon ombilical structurel qui relie encore l'IPSN et le CEA [Commissariat à l'énergie atomique] ». Il importe cependant pour M. Le Déaut de conserver des passerelles avec le CEA, afin de maintenir une recherche de haut niveau, qui pourrait aussi se nourrir de l'appui des hôpitaux et des universités. Il propose que l'autorité de sûreté et

Pas de ghetto du nucléaire militaire

La distinction entre le domaine nucléaire militaire et le domaine nucléaire civil introduit souvent des complications en matière de sûreté et de radioprotection. Des différences de traitement existent parfois, que M. Le Déaut juge « injustifiées ». Ainsi, certains sites militaires comme Marcoule (Gard) n'ont plus, proclame-t-il, de raison de s'élever du secret - défense. De même, il suggère de concilier les logiques propres aux installations, aux usines et aux systèmes d'armes militaires en créant pour ce secteur une inspection unique de sûreté et de radioprotection. Cette entité dépendrait du ministère de la défense et devrait, tout en préservant « la confidentialité nécessaire », donner copie de ses rapports au directeur de la toute nouvelle autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection envisagée par le rapport.

Plus de vingt organismes dans six ministères

Le contrôle de la sûreté des installations nucléaires et de la radioprotection était jusqu'à présent une constellation de directions et organismes, dont les principaux attendaient avec fébrilité les conclusions du rapport Le Déaut : - La Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Cet organisme, dirigé par André-Claude Lacoste, est placé sous la double tutelle des ministères de l'Industrie et de l'Environnement. Il élabore et suit l'application de la réglementation technique, mène les

procédures d'autorisation relatives aux installations nucléaires de base (INB) et assure le contrôle des transports radioactifs. L'autorité de sûreté dispose d'un effectif de 219 personnes, et a bénéficié en 1997 d'un budget de 550 MF alimenté par une redevance sur les INB. Depuis longtemps, la DSIN espère mettre la main sur la radioprotection. M. Lacoste, dans le dernier numéro de sa revue, Contrôle (juin 1998), notait que « c'est pour le moment la tradition en France de séparer, sur le plan administratif, sûreté et

radioprotection. Qui ne voit cependant que, sur le plan technique, sûreté et radioprotection sont intimement liés ? ». - L'Institut de protection et de sûreté nucléaires (IPSN). Entité du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), l'Institut qui dispose d'un budget propre de 1 500 MF et d'un effectif de 1 270 personnes environ s'appuie l'autorité de sûreté. La recherche représente 60 % de son activité, et l'IPSN s'appuie sur des équipements lourds (réacteurs Phébus et Cadarache) qui le placent parfois en situation de

contrôleur-contrôlé. L'IPSN craignait une séparation entre recherche et expertise, et ne voyait pas d'objection à l'absorption de l'OPRI. - L'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI). Créé en 1994, il succède au Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), dont la crédibilité avait été ébranlée par l'épisode du usage de Tchernoïl. Chargé de la radioprotection des travailleurs et du public, il dispose de 180 agents « équivalents temps plein ». Son budget de 75 MF provient pour 45

MF de subventions de sa tutelle, le ministère de la solidarité (santé et travail), et pour 30 MF de ressources propres tirées essentiellement des analyses des films permettant un suivi dosimétrique des travailleurs du nucléaire. Souffrant d'un cruel manque de moyens, l'OPRI avait demandé pour le budget 1999 la création de 22 postes supplémentaires et une rallonge de 20 MF. Certains membres de l'OPRI ont fait part de leur opposition à une fusion entre radioprotection et sûreté. Ils seraient favorables au rattachement à l'OPRI de certains services de l'IPSN.

de radioprotection exerce une tutelle sur la nouvelle agence. Un complément de financement de 50 millions de francs par an, alimenté par une augmentation de la redevance sur les installations nucléaires de base (INB) de 5 %, semble nécessaire pour « remettre à niveau la radioprotection ».

- Développement de la transparence et de la démocratie dans le contrôle du nucléaire. L'une des fonctions de la réforme proposée est de « restaurer la confiance de la population ». Pour ce faire, le rapport propose d'instituer un véritable contrôle parlementaire (proposition de notes pour la direction de l'autorité indépendante, discussion annuelle suivie d'un vote sur son rapport d'activité, et étude de son budget).

Afin de renforcer l'information du citoyen, M. Le Déaut préconise de « renforcer le rôle » des commissions locales d'information en leur permettant d'accéder à des contre-expertises, notamment internationales. Enfin, à l'image de ce qui existe déjà pour les risques dans les centrales, le député de Meurthe-et-Moselle encourage la création d'une échelle d'incidents pour la radioprotection qui « permette au public de hiérarchiser les risques et de se forger sa propre opinion ».

Ne reste plus qu'à inscrire, si le premier ministre est d'accord, l'ensemble de ces propositions dans un projet de loi que M. Le Déaut souhaite voir adopter rapidement.

H. M. et S. Z.

TROIS QUESTIONS À JEAN-YVES LE DÉAUT

1 Votre rapport est très critique pour la radioprotection telle qu'elle a été pratiquée par l'OPRI ? L'OPRI n'a pas été à la hauteur. Je ne porte pas de jugement mais procède à un état des lieux. Le niveau de soutien à la radioprotection n'est pas à la hauteur de celui apporté à la sûreté. Le ministère de la santé a beaucoup d'autres soucis et n'a pas su dégager des moyens suffisants pour la radioprotection. Ce qui fait que, dans ce domaine, nous constatons un déséquilibre dans notre filière nucléaire. Beaucoup des dysfonctionnements relevés ces dernières années sont dus à des défauts de protection contre les rayonnements ionisants. Pour ces raisons, la radioprotection doit être à la hauteur si on veut donner confiance dans le nucléaire.

2 Quelles mesures doit-on prendre pour rétablir la confiance... ? Tchernoïl a laissé des traces. Le public doit d'abord avoir l'assurance qu'il y existe une autorité indépendante qui lui dira toute la vérité. Cela implique plusieurs changements de fond. Mettre fin à la culture du secret en cours depuis des dizaines d'années dans le nucléaire français. Faire jouer la démocratie pour qu'il y ait un réel contrôle parlementaire, une réelle autorité de décision en l'absence de toute pression de l'exploitant ou de certains départements ministériels. Donner les moyens au Parlement de discuter de ces questions du nucléaire. Mettre en place une loi fondatrice du nu-

cléaire. Enfin, offrir au citoyen, à partir du moment où il se trouve à proximité d'une centrale, les moyens de participer à des commissions d'information locale et de surveillance, et d'accéder ainsi à la totalité de l'information.

3 Votre rapport insiste sur la nécessité de maintenir la filière nucléaire. Pour quelles raisons ? Je suis pour le nucléaire. Il faut garder une option ouverte sur cette filière d'autant que la France a pris à Kyoto des engagements de réduction des émissions de CO₂ et que les énergies renouvelables ne sont pas en mesure de remplacer les filières classiques et nucléaires. Mais cela passe par un certain nombre de conditions. La première, qui est l'objet de ce rapport, c'est un contrôle parfait de la sûreté et de la radioprotection. La deuxième porte sur la nécessité de prendre en compte la totalité de la filière. C'est ainsi qu'il faut régler le problème de l'aval du cycle et, donc, prendre la décision de lancer les laboratoires souterrains expérimentaux destinés à l'étude du stockage en profondeur des déchets radioactifs. Enfin, il faut commencer à réfléchir au problème du vieillissement et du démantèlement des centrales. Nous avons besoin pour cela d'une expertise de grande qualité pendant cette période. Les solutions proposées ne seront acceptées que si les autorités chargées de l'expertise et de la sûreté sont indépendantes. A ces conditions, le nucléaire est acceptable et peut être accepté.

Propos recueillis par Sylvia Zappi

COMMENTAIRE METTRE FIN À LA SUSPICION

Ebranlée par l'arrêt du surgénérateur Superphénix et par une série d'incidents mettant en cause la sûreté des installations nucléaires, la filière nucléaire saura-t-elle saisir la perche que lui tend le député Jean-Yves Le Déaut ? Le rapport du président de l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques comporte en effet un plaidoyer en faveur de la poursuite et du renforcement de la filière nucléaire. Mais il s'applique à inventer une loi pour faire passer le message. Conscient que les exploitants nucléaires ne peuvent continuer à déroger aux règles qui s'appliquent à l'ensemble des industries, le député socialiste esquisse ce qui pourrait être la fin de l'exception du nucléaire français. Il semble dans la ligne que s'est fixée le premier ministre depuis son

arrivée à Matignon en juin 1997. Depuis son discours de politique générale, Lionel Jospin s'est efforcé de rendre le nucléaire acceptable.

Tout en donnant un gage à son aile écologiste avec la fermeture de Superphénix, il s'est employé à garder le cap de ses prédécesseurs pour lesquels le nucléaire constituait déjà la principale source d'énergie et un secteur clé du commerce extérieur. La future loi sur la transparence doit mettre fin à ces carences certaines en matière de radioprotection, mais nullement remettre en cause un choix énergétique pleinement assumé. Dominique Voynet l'a bien compris, qui emboîta récemment le pas à son rival de l'industrie, Christian Pierret, en déclarant en substance que le nucléaire constituait une arme de choix dans la lutte contre l'effet de serre. Une façon d'enterrer la revendication historique de ses amis d'une sortie du nucléaire. Puisqu'il faut continuer, au moins jusqu'au renouvellement du parc, à

vivre à l'ombre des centrales, autant le faire avec la confiance de la population. Il a fallu attendre que le programme d'équipement électronucléaire français (1973-1997), pour que se manifeste une volonté de réformer des structures trop nombreuses et trop dispersées, source d'opacité. L'enjeu est ailleurs. Le gouvernement a devant lui une lourde échéance : le remplacement ou non, en 2010, des premières tranches nucléaires vieilles de quarante ans.

Mais la transparence ne se proclame pas. Les partisans du nucléaire sauront-ils se départir de leurs vieux réflexes ? Si la volonté politique est réellement là, elle pourrait déjà prendre corps à travers des mesures simples, comme, par exemple, la publication systématique des documents et la définition de procédures permettant enfin aux experts et contre-experts de dialoguer sur des bases communes.

Hervé Morin et Sylvia Zappi

BREVET 1998 Retrouvez les résultats et corrigés sur Minitel 3617 LMPLUS

Résultats Grandes Ecoles Admission ESSEC 3615 LEMONDE

Amélioration par l'ouest

MERCREDI, un vaste anticyclone situé sur le proche Atlantique se renforce sur l'ouest du pays. Une perturbation aborde l'Irlande, et affectera jeudi le nord de la France.

France métropolitaine, Corse. - Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec quelques pluies sur le relief.

Prévisions pour le 08 juillet 1998. Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.

Table with 3 columns: City, Min/Max Temp, and Sky Condition. Includes cities like Paris, Lyon, Marseille, etc.



LE CARNET DU VOYAGEUR

GRANDE-BRETAGNE. La compagnie British Midland propose des billets d'avion (Paris-Londres à partir de 853 F) combinés avec le Heathrow Express.

PRATIQUE

Ce qu'il faut savoir pour louer un coffre à la banque

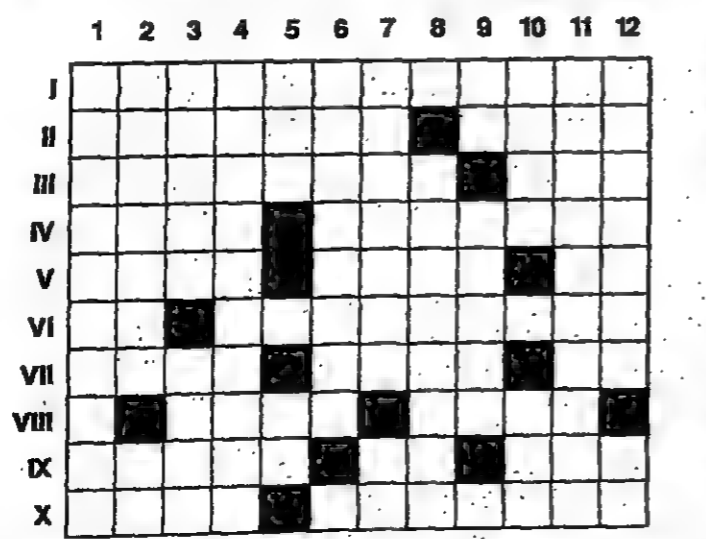
À L'APPROCHE des vacances, où ranger l'argenterie de famille et les précieuses disquettes qui contiennent le travail d'une année?

perle le coffre ne pourra être ouvert que par effraction. Le coût de l'opération varie considérablement d'un établissement à l'autre.

de 23 928 francs à la BNP et de 62 000 francs à la Société générale. Si les coffres sont dévalisés, les petits maîtres qui auront opté pour la « valeur illimitée » ne doivent pas espérer se faire rembourser des diamants qu'ils ne possédaient pas.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98161. SOS Jeux de mots: 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 fl/min).



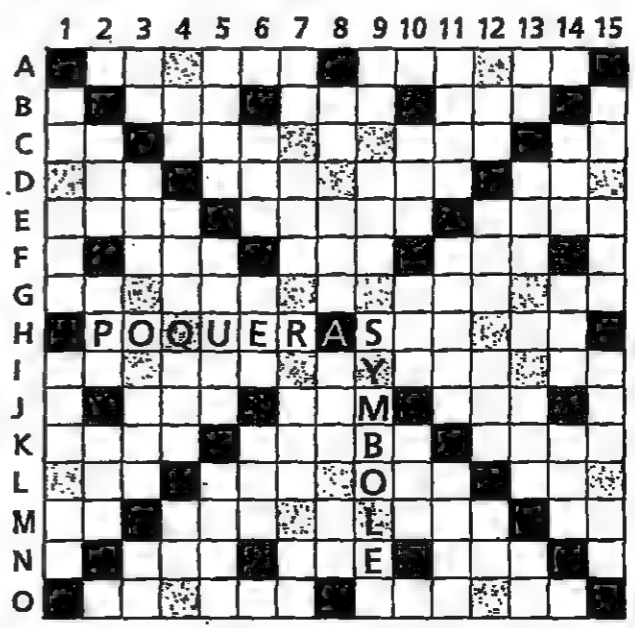
HORIZONTELEMENT. I. Fondamental chez l'individu. - II. Tiennent une bonne couche. - III. Quand ils se mettent à table, c'est pour que ça bouge.

9. Mince filet. Difficile à prendre dans le précédent. - 10. Chef-lieu de département. Sans aucun changement. - 11. Ne devrait pas provoquer trop de fatigue.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 77

A la recherche du troisième mot



Solutions du problème n° 76 paru dans Le Monde du 1er juillet. Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre.

مركزاً من راحل

Ouverture éclatante d'Aix avec « Didon et Enée »

Aix/Musique. Cette production de l'opéra de Purcell prend corps devant le public, avec lui et pour lui

L'ÉTÉ FESTIVAL

Ce lundi soir 6 juillet, même les passionnés de football se disaient qu'en ce jour sans match il aurait fallu venir à Aix-en-Provence, où *Didon et Enée*, de Henry Purcell, a ouvert avec éclat le Festival international d'art lyrique. Ouverture officielle, mais, depuis plusieurs semaines, les Aixois ont pu assister, nombreux, aux ateliers, répétitions publiques, concerts et récitals donnés par l'Académie européenne de musique ainsi qu'aux avant-premières de l'événement tant attendu du Festival, ce *Don Giovanni*, de Mozart, mis en scène par Peter Brook, que se partagent deux chefs d'orchestre - Claudio Abbado et Daniel Harding - et deux distributions vocales. Daniel Harding est britannique. Il n'a que vingt-deux ans, et pour expliquer qu'il ait été invité à diriger *Don Giovanni* à Aix, il dit simplement : « J'ai remplacé au pied levé Simon Rattle, en décembre 1995, au Théâtre du Châtelet, j'étais son assistant à l'Orchestre de Birmingham depuis l'âge de seize ans. Après ce concert, Stéphane Lissner m'a dit qu'il voulait que je participe au Festival d'Aix. »

L'élégance de Daniel Harding n'est certainement pas la chose du monde la mieux partagée. Si l'on voulait s'en convaincre, il suffisait de passer la soirée aux Rencontres de la photographie, à Arles. On y accueillait Olivier Toscani, le photographe qui s'est rendu célèbre par les campagnes publicitaires de la firme italienne de textile Benetton. Toscani, qui se veut provocant, a déclaré *urbi et orbi* en quel mépris il tenait la photo d'art avant de venir, en toute logique - il connaît les règles élémentaires de la société du spectacle - se produire à Arles, au Théâtre antique, devant un public assistant avec une passive bienveillance à l'autocélébration bien rodée d'un excellent professionnel.

DIDON ET ENÉE, opéra de Henry Purcell, sur un livret de Nahum Tate. Avec Kinat Shabam (Didon), Fernando Cobo (Enée), Sandrine Rondot (Belinda), Silvia Hablowetz (Deuxième Femme), Myriam Boucris (La Sorcière), Camilla Johansen (Anne le Coutour (sorcière), Michael Bennett (L'Espir), Nicolas Bauchan (un Marin), Myriam Boucris, Camilla Johansen, Anne le Coutour, Jaehi yang, Nicolas Bauchan, Michael Bennett, Ulas Inan Inac et Jussi Järvenpää (chœur), Orchestre de l'Académie européenne de Musique, David Stern (direction), Marcel Bozonnet (mise en scène), Joël Hourbeigt (décor et lumières), Lella Menchari (costumes et accessoires), Caroline Marcadé (Mouvements/Chorégraphie), hôtel Maynier d'Oppède, le 6 juillet.

Prochaines représentations les 9, 15, 17, 20, 22, 25, 27 et 30 juillet. Tél. : 04-42-17-34-34.

AIX-EN-PROVENCE

Ce soir, lundi 6 juillet, le Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence ouvre officiellement ses portes avec *Didon et Enée*, de Henry Purcell. En réalité, il a débuté, il y a plusieurs semaines et les Aixois ont su en profiter. Ils auront été nombreux à assister aux ateliers, répétitions publiques, concerts et récitals donnés par les instrumentistes et les chanteurs de l'Académie européenne de musique et aux avant-premières de ce *Don Giovanni*, de Mozart mis en scène par Peter Brook que se partagent deux chefs d'orchestre - Claudio Abbado et Daniel Harding) et deux distributions vocales.

D'ailleurs, depuis 21 heures, Mozart se donne dans la cour du Théâtre de l'Archevêché sous la direction du tout jeune chef britannique - dimanche soir, c'était Claudio Abbado qui était au pupitre. Représentations fermées à la critique qui devra attendre, le 9 juillet. Pour l'heure, entrons dans la cour de l'Hôtel Maynier d'Oppède pour assister au *Didon et Enée*, de Purcell, que répètent depuis près de deux mois, une petite formation d'instrumentistes et deux distributions vocales is-

sues de l'Académie européenne de musique, sous la direction du chef d'orchestre David Stern, du chanteur Robert Tear, du violoniste et chef d'orchestre Reinhard Goebel, de la chorégraphe Caroline Marcadé et du metteur en scène Marcel Bozonnet.

Si les orchestres de jeunes professionnels ne créent plus la surprise depuis les premiers concerts de l'Orchestre des Jeunes de la Communauté européenne qu'Abbado a fondé à la fin des années 70; concerts jalonnés de soirées inoubliables depuis une mémorable *Cinquième Symphonie* de Mahler donnée à Paris jusqu'à ce *Sacre du printemps* dirigé par Pierre Boulez, à Salzbourg l'été dernier à la tête de l'Orchestre des Jeunes Gustav-Mahler... fondé par Abbado à la fin des années 80, il n'est pas certain que l'on aille d'un pas si léger assister à une représentation d'opéra donnée par des jeunes. La voix est un instrument beaucoup plus fragile et bien peu d'institutions ayant pignon sur rue auront, ces dernières années, pris le risque de faire confiance à de jeunes chanteurs à l'orée de leur carrière.

Aix prend ce risque et à une époque dominée par l'événement fugace, par la consommation effrénée de talents aussi vite oubliés qu'ils furent fêtés. Il faut prendre la mesure exacte de l'aventure à laquelle ces artistes et le public sont conviés. L'erreur serait d'aller assister à ce *Didon et*

Enée, comme l'on allait au Châtelet ou comme l'on va à l'Opéra-Bastille pour entendre M^{me} Madame X dans *Didon*, dirigée par M. Y... A Aix, on prend part à une représentation dont les rôles sont distribués à des inconnus. On les regarde, on les écoute autrement. Il ne s'agit pas de se dédouaner d'avoir à formuler des critiques défavorables. Il s'agit d'insister sur le caractère essentiel d'un travail qui nous renvoie à une cer-

taine forme de vérité et de fragilité dramatiques et musicales, à ce danger qui rend la musique vivante si indispensable et irremplaçable.

Cette production de l'opéra de Purcell prend corps devant nous, avec nous et pour nous; dans une proximité matérielle qui décale son pouvoir émotionnel, dans un espace acoustique dont la précision interdit aux chanteurs la moindre esquive. La mise en scène de Marcel Bozonnet, la chorégraphie de Caroline Marcadé ramasse les trois actes et chacune des scènes en un seul geste théâtral dont la fluidité tient du tour de force. Les idées de mise en scène ne sont pas plus à l'œuvre que les chanteurs ne

Un travail qui nous renvoie à une certaine forme de vérité et de fragilité dramatiques et musicales, à ce danger qui rend la musique vivante si indispensable et irremplaçable

proximité matérielle qui décale son pouvoir émotionnel, dans un espace acoustique dont la précision interdit aux chanteurs la moindre esquive. La mise en scène de Marcel Bozonnet, la chorégraphie de Caroline Marcadé ramasse les trois actes et chacune des scènes en un seul geste théâtral dont la fluidité tient du tour de force. Les idées de mise en scène ne sont pas plus à l'œuvre que les chanteurs ne

Daniel Harding, vingt-deux ans, dirige « Don Giovanni »

AIX-EN-PROVENCE

Daniel Harding arrive sur la place de l'Archevêché, casquette bleue sur la tête, pantalon gris un peu trop grand pour ce corps si frêle, on est un peu surpris. Il a l'air encore plus jeune en pied que sur les photographies. Il s'assied à une table et commande une pizza et un Coca-Cola. Vu de très près, il est encore plus émouvant : quelques petits poils de barbe blonds pointent sur une joue quasi imberbe. Harding est britannique et est né à Oxford, il y a vingt-deux ans. Comment a-t-il été invité à diriger *Don Giovanni*, à Aix ? « J'ai remplacé, au pied levé, Simon Rattle, en décembre 1995, au Théâtre du Châtelet, j'étais son assistant à l'Orchestre de Birmingham depuis l'âge de seize ans. Après ce concert, Stéphane Lissner m'a dit qu'il voulait que je participe au Festival d'Aix. »

précisé ? « Tout a été très vite, j'ai rencontré Peter Brook quelques heures après l'invitation faite par Stéphane Lissner. Nous avons beaucoup discuté de ce que nous pourrions faire ensemble. Je n'ai pas vraiment eu le temps de réaliser, d'autant qu'il a d'abord été question d'un opéra de Britten. Finalement c'est *Don Giovanni* qui a été choisi. »

Est-il facile de partager une même production d'opéra avec Abbado ? « C'est une situation inhabituelle, mais Abbado n'a pas un comportement très habituel dans ce milieu. Qui accepterait, comme lui, de partager les représentations avec un jeune de vingt-deux ans ? Nous travaillons dans la plus totale liberté. Il a ses idées auxquelles je me rallie ; parfois, c'est l'inverse : parfois il va dans un sens et moi dans le mien, sans que cela pose le moindre problème. »

Les chanteurs se font-ils facilement à cette méthode de travail ? « Ce sont des chanteurs expérimentés, une grande partie de la distribution a déjà chanté *Don Giovanni*, au Festival de Glyndebourne, avec Simon Rattle. Et il me semble que cette préparation à deux du même spectacle est plus sécurisante pour un chanteur que de voir arriver un second chef qui limiterait le premier. »

En dix minutes, tout est dit. Daniel Harding part diriger en nous lançant : « Je vous en prie, finissez ma pizza ! »

A. Lo.

LA PHOTOGRAPHIE DE MASSIMO VITALI

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE, ARLES

MASSIMO VITALI
Né en 1944 à Côme, en Italie. Massimo Vitali a reçu une éducation classique, avant de s'orienter vers des études de photographie au London College of Printing. Il entame, dans les années 60, une carrière de photjournalisme chez de nombreuses agences et revues italiennes ou européennes. Sa rencontre avec Simon Gutman, fondateur de l'agence Report, est décisive pour son cursus de photographe engagé. A la fin des années 70, sa méfiance croissante envers la photographie comme moyen absolu de reproduction de la réalité l'amène à travailler comme cameraman de cinéma et de publicité. Pourtant son attachement pour l'appareil photographique persiste : voilà maintenant dix ans qu'il approfondit la photographie en tant que l'un des aspects de l'art contemporain, l'utilisation des chambres lui ayant permis d'aborder la réalité de manière à la fois objective et engagée.



Rosignano Solway, 1995
Exposition :
Plages Italiennes

DES CHAMP

مركزنا من اجلكم

don et Enée

Entre Vivaldi et Cîteaux

A la recherche du réel perdu

Beaune/Musique. Le Festival prend des libertés avec les appellations contrôlées.

Arles/photographie. Giovanna Calvenzi, commissaire, donne aux 24^{es} Rencontres internationales de la photographie une ambition élevée : rétablir le lien entre art et vérité du présent. Délicat

FESTIVAL DE BEAUNE. «Ate-naïde», de Vivaldi. Avec Maria Costanza Nocentini, soprano, Laura Polverelli, alto, Orchestre Europa Galante, violon et direction Fabio Biondi. Le 4 juillet. 900^e ANNIVERSAIRE DE L'ABBAYE DE CÎTEAUX. Avec l'Ensemble Discantus, direction Brigitte Lesne, Joël Cohen et Anne Azema, Joan-Luc Madiès et Dominique Regel, et l'Ensemble Alla Francesca. Le 5 juillet. PROCHAINS CONCERTS: Brossard, Haendel et Vivaldi, par Sophie Daneman, soprano, Gérard Lesne, alto, et Il Sentuario musicale, Basilique Notre-Dame, le 10 juillet, 21 heures. «Zoroastre», de Rameau, par les Chœurs et l'Orchestre Les Arts Florissants, direction William Christie, Cour des Hospices, le 11 juillet, 21 heures. Tél.: 03-80-26-21-33. De 70 F à 300 F.

pos: un panorama des musiques occidentales des XII^e et XIII^e siècles. L'amour était le sujet du concert: amour courtois des chants de troubadours, avec des textes perchés des chants de croisades, avec la déportation de Richard Cœur de Lion du fond de sa prison, amour divin des chants de religieuses de Hildegard von Bingen et de Hérade de Landsberg, du monastère de Las Huelgas et des sanctuaires qui jalonnaient les routes de Saint-Jacques de Compostelle.

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE, Arles, jusqu'au 16 août. Programme au 04-90-96-76-06.

Autre Américain, Mike Meyer, dit Disfarmer, vécut à Heber Springs, Arkansas. Il prit les portraits de ses concitoyens, droits, un peu raides, peu expressifs. En 1976, dix-sept ans après sa mort, on s'aperçut de la qualité de ses tirages. De l'humain encore, du rural, de l'authentique. Goldbeck et Disfarmer, à en croire le catalogue, auraient fait de l'*'anthropologie involontaire'*. Il semble que les Hongrois de l'exposition «Ceux qui sont restés» répondent aussi pour la plupart à ce critère. Ils ont travaillé en Hongrie dans l'entre-deux-guerres et après 1945, à la différence de Kertész, Brassai et Capa, émigrés à Paris et New York. Ils ont observé et fixé la vie à Budapest et dans les car-

pagne. Peu de révélations parmi eux, peu d'images foudroyantes, mais la description d'un pays et d'une époque. De l'humain toujours.

De l'humain simple, faudrait-il écrire. Ces trois expositions, si instructives soient-elles, valent plus encore parce qu'elles révèlent le regret, la nostalgie. Ces anthropologues «involontaires», suggèrent, étaient d'heureux primitifs. Ils ont écrit en une époque où la représentation allait de soi. Révé, sans doute, l'invention d'un éden du photographe immédiat. Il se peut que Goldbeck et Disfarmer aient eu de leurs entreprises une conscience plus complexe, tout comme Karoly Escher, Ivan Hevesy ou Josef Pilsch. Mais peu importe à la démonstration qui se développe d'une exposition à l'autre: ces supposés primitifs seraient des modèles.

BEAUNE
de notre envoyé spécial
A une époque où les grands vignobles sont invités sinon à immerger de l'eau dans leur vin, au moins à tempérer leurs méthodes de vinification, il faut plus que jamais se méfier des appellations non contrôlées. Ainsi des spectacles présentés par le Festival de Beaune, pour son ouverture les 4 et 5 juillet. La soirée intitulée «Extraits de l'opéra Ate-naïde» de Vivaldi était en fait une succession d'airs provenant de différents ouvrages du Prêtre roux et de trois concerts tirés de l'*Estro Armonico*. De quoi pourtant exciter la verve de Fabio Biondi et de sa bande italienne d'Europa Galante qui en ont donné une interprétation pleine de sève, de suc, de jus, goûteuse et charpentée. Les douze complices se partageaient avec un plaisir non dissimulé les interventions des deux solistes, la blonde Maria-Costanza Nocentini et la brune Laura Polverelli. Organe fruité de la soprano, encore un peu vert, manquant parfois de liant dans ses vocalises. Timbre chaud et charmé de Falco, à la musicalité impeccable et très engageant émotionnellement.

En plaçant sous le signe du neuf centième anniversaire de la création de l'abbaye de Cîteaux la grande manifestation médiévale de sa septième édition, le Festival de Beaune a poussé le bouchon plus loin. Heureusement le titre «De la paix des cloîtres aux routes de l'Orient» — cernait mieux le pro-

ARLES
de notre envoyé spécial
C'est une photographie, la même dans toute la ville: une plage surpeuplée, des baigneurs, des baigneurs, une usine chimique à l'arrière-plan (notre document page 22); c'est un titre, sur toutes les affiches, «Le Nouveau Paysage humain». Le propos est énoncé sans équivoque, à la manière d'un programme. Il est celui qu'a déterminé Giovanna Calvenzi, commissaire cette année. Montrer comment, dans un monde contradictoire et malaisé à saisir, le photographe a saisi quelque chose du sens: il est celui qui rend visible la vérité du présent. Noble dessein. Mais, pour être clair, en est-il pour autant accompli par les œuvres? On peut en douter. Le réel se dérobe, le paysage se défait, l'homme s'échappe. Les images sont partout dans Arles. Plus qu'à l'ordinaire encore, elles se séparent entre deux catégories rudimentaires: photos anciennes et photos actuelles. Pour les anciennes, plus difficile. Elles ont été choisies selon la logique de la démonstration — parce qu'elles

montraient l'homme, sa vie, ses moeurs. Eugene Omar Goldbeck a consacré son existence à prendre des vues de plus en plus panoramiques de groupes de plus en plus nombreux, les belles d'un concours de beauté, les estivants d'une station texane, les soldats d'un régiment. Pour en résumer encore davantage, il les rassemblait dans une prairie et se plaçait en haut d'une tour qu'il avait montée lui-même, afin de surplomber des centaines de ses semblables: pléthore d'humanité.

Resteraient à suivre l'exemple, à trouver comment fixer les images d'aujourd'hui. Alors, tout se brouille. Alors, la logique s'effiloche. Les titres annoncent des photos «à propos du monde intérieur», «la scène de la séduction» et une suite «sur les pouvoirs et les incertitudes». Incertitudes en effet: elles touchent aux moyens, à leur maîtrise, à la difficulté évidente d'être juste. D'un nom à l'autre, les

solutions sont innombrables et contradictoires. Il faudrait essayer du côté de la banalité délibérée, façon album de famille, du côté du documentaire sociologique, ou, à l'extrême opposé, tenter le diable de l'artifice et multiplier les effets spéciaux avec l'espoir que la fausseté révèle la vérité. Ce serait peu dire que la cohérence n'est pas la première caractéristique des accrochages. On se retiendra de céder au plaisir du *name-dropping* et à ceux de l'inventaire absurde. L'énumération des échecs et des approximations serait de peu d'intérêt. Parmi tant d'expériences, il ressort, à première vue, que le reportage de Beat Streuli sur Marseille est l'un des rares à révéler un «paysage humain» et un «art poétique» de la photo, l'un des seuls à renouveler le portrait et la scène de genre; que Francesca Woodman n'est pas indigne de l'engouement dont elle bénéficie à titre posthume, s'étant suicidée à l'âge de vingt-deux ans alors que son œuvre prenait forme; que Paul Graham sait ce qu'est un instant décisif et Sophie Ristelhuber quel parti tirer de l'agrandissement et du détail démesuré grossi. Ce ne sont là que des observations du premier moment. On y reviendra.

Philippe Dagen

La philosophie entre deux shoppings chez Armani

Arles/photographie. Oliviero Toscani sait sa démagogie par cœur

ARLES
de notre envoyé spécial
Ayant déclaré *urbi et orbi*, par voie de presse (*Le Monde* daté 5-6 juillet) en quel mépris il tient les Rencontres d'Arles et ceux qui y assistent, Oliviero Toscani est donc, logiquement, venu s'y produire, au Théâtre antique, lundi soir 6 juillet. On dit logiquement parce que Toscani connaît les règles élémentaires qui gouvernent la société du spectacle. Il se nourrit de contradictions qu'il dirige béatement, parce que rien n'est meilleur pour lui qu'un semblant de scandale: ça profite à la vente.

Il est arrivé en short — c'était la marque d'une grande liberté d'esprit. Il a fait quelques plaisanteries inoffensives et a commencé le récit de sa carrière en diapositives. Comme sa carrière dure depuis un quart de siècle, il y avait beaucoup de diapositives: des couvertures de journaux de mode, des doubles pages de journaux de mode, des morceaux de page de journaux de mode. Dans ces journaux de mode, il y avait beaucoup de jolies filles, beaucoup de jolis garçons, un nombre appréciable de célébrités et un nombre

incalculable de vêtements, de sous-vêtements, d'accessoires, de bijoux. Il y avait des clichés pris en Irlande, en Palestine, à New York, à Milan, à Paris — une vraie collection pour agences de voyage. Les lumières sont bien réglées, les compositions suffisamment simples pour opérer en un instant, les couleurs convenablement harmonisées. C'est bien. Les employés de Toscani ont raison de l'apprécier, il fait de bien plaisantes photographies de mode. Sur grand écran, elles font de l'effet.

La preuve: la majorité du public a beaucoup aimé. Il y avait, dans l'ombre, un spectateur qui jouait au contradictoire éternel, mais il tenait mal son rôle et Toscani, qui sait sa démagogie par cœur, a mis les rieurs de son côté. Après ce haut fait, il avait partie gagnée. Il a donc continué tranquillement à débaler ses albums. Puis, à propos des affiches Benetton, il a expliqué qu'il avait des convictions morales, qu'il détestait la guerre et la misère et que, vraiment, il agissait en bon berger chaque fois qu'il faisait éditer une affiche. Du reste, ce ne sont pas des affiches, mais des symboles, très «peace and love». Il est comme ça: un type bien, généreux. Il a rencontré des gens merveilleux qui font un boulot formidable. Si tous étaient comme eux et comme lui, alors là... Le contradictoire avait lâché prise, probablement écumé. Le public continuait de bien aimer les images. Celles du magazine *Colors* font à dire. C'est vrai qu'il y en a de drôles. Par exemple, mettre un vison au cou d'une oie, ou un oursin en caoutchouc au bout d'un préservatif. Voilà qui donne à penser. D'ailleurs Toscani pense aussi, il a quelque chose comme une théorie de la production et de la consommation. Et la photographie, c'est un contact direct avec la réalité physique du monde. Oui, oui, direct.

HORS CHAMP

ART: Les Van Gogh et le Cézanne volés à Rome ont été retrouvés. Le *Jardinier* et *L'Arlesienne*, de Van Gogh, ainsi que *Le Cabanon de Jourdan*, de Cézanne, dérobés par trois hommes armés le 19 mai à la Galerie d'art moderne de Rome (*Le Monde* du 21 mai), ont été retrouvés, à Rome et à Turin. Huit personnes ont été arrêtées par les carabinieri chargés de la répression du trafic d'art. Au lendemain du vol, les autorités italiennes avaient privilégié la piste de la grande criminalité, les malfaiteurs s'étant rendus maîtres du poste de sécurité et ayant débranché le système d'alarme.

CINÉMA: la huitième édition d'«Un été au ciné» a lieu du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 1998. Organisée par le Centre national de la cinématographie (CNC) avec l'appui de partenaires publics et privés, cette manifestation s'adresse essentiellement aux jeunes des quartiers «difficiles», qui pourront bénéficier de tarifs réduits ou de séances en plein air, mais également rencontrer des réalisateurs ou participer à des ateliers.

INDUSTRIES MUSICALES: Pascal Nègre, trente-six ans, PDG de PolyGram Music France, a été réélu pour trois ans, le 29 juin, à l'unanimité, à la présidence de la Société civile pour l'exercice des droits des producteurs phonographiques (SCPP), chargée de la perception et de la répartition des droits des producteurs de disques. Les vice-présidents sont Gilles Bressand, PDG de Treize Bis Records, Michel Patent, secrétaire général de PolyGram France, et Jacques Tourroute, PDG de Royal River.

Sardines en majesté

Sète/Musée. Peinte par Goya, adorée par des milliers de collectionneurs anonymes, la sardine est la reine du nouveau Musée imaginaire

BIEN PLUS qu'un petit poisson pas cher, la sardine offre sa chair blanche aux lèvres des gourmands et aux fantasmes de tous. Entremêlée dans une boîte en métal, elle suscite des décorations sublimes. A Madrid, promue en procession dans les rues, elle déclenche des folles. En Italie, croquée avant un concert, elle éclaire la voix des chanteurs d'opéra.

La déesse sardinienne a ses prêtres, les sardinologues, et ses dévots, les humbles collectionneurs de boîtes et de mythes. Les uns et les autres sont à l'origine d'un charmant lieu de culte: le Musée imaginaire de la sardine, ouvert par l'association *Ichtus* (poisson, en grec), sur les hauteurs de Sète. Autour d'un patio, deux salles présentent les collections; une pièce accueille concerts et débats; un petit restaurant sert... des sardines, grillées, farcies, en filet ou au grain. Le Musée des ducs de Bretagne, à Nantes, exposait déjà l'unique exemplaire de la boîte Saupiquet à double couvercle. Celui des arts et traditions populaires de Paris s'enorgueillit de la collection des boîtes de Pierre Tchermia.

Ici, à Sète, l'emballage de la déesse vient en bonne place. En sauce tomate ou à l'huile d'olive, elle est ornée de peintures naïves, entre imagerie pieuse et imaginaire érotique. La boîte à l'antienne, avec sa languette sagement repliée sur le côté, attendant la clé universelle, est en voie de disparition. Le nouveau système, dit «ouverture facile» — on glisse le doigt dans l'an-

neau et on tire —, la rejoindra peut-être bientôt. Des ingénieurs et conserves cherchent à améliorer son aménagement, qui, lorsqu'il casse, laisse l'armé face à un bloc impossible à ouvrir. Fair-play, le petit Musée sèteois fait l'éloge de la première boîte de conserve en fer-blanc, fermée par un couvercle soudé, conçue en 1830 par Peter Durand, de Grantham (Grande-Bretagne). Elle portait une étiquette en cuivre et une en papier, indiquant: «à ouvrir au marteau et au burin».

ENTRETIEN CARNAVALESQUE
L'entremetissement de la sardine, fête païenne datant du Moyen Âge, survit à travers le Bassin méditerranéen. Le Musée reproduit la chapelle ardente où repose la sardine en petite robe dans son cercueil, près d'un autel orné de cierges, parmi un décor de parodie religieuse. Le tableau de Goya, *L'Entremetissement de la sardine*, est reproduit. Le taste d'Arabal, portant le même titre, ainsi que le roman de Pierre Combescot, *Les Funérailles de la sardine* (Gasset), sont exposés.

Plusieurs affiches contemporaines invitent à ces fastes carnavalesques à Barcelone ou dans des villages italiens. A Madrid, la confrérie des *sardineros* organise une procession derrière un cercueil commandé à un artiste. A Ténéria, une sardine de 10 mètres est suivie par des centaines de milliers de personnes. Cet entremetissement est un prétexte pour retourner les codes: les femmes se déguisent en hommes, les jeunes en jeunes... Le Musée ima-

TROIS QUESTIONS A... PHILIPPE DECOUFLÉ



STILLS PRESS AGENCY

1 Philippe Decoufle, comment votre chapiteau de danse, installé au Festival de Saint-Denis, arrive-t-il à attirer du public pendant la Coupe du monde?
Quand il y a match au Stade de France, le spectacle fait relâche. Nous ne jouons pas le 8 juillet, jour du match France-Croatie... Cela dit, la base de la compagnie DCA (Défense contre avion) étant à Saint-Denis, à la Chaufferie, il est normal que nous profitions du cadre du festival de notre ville pour étendre le champ de nos actions. En même temps que l'on a remonté, sous chapiteau, Triton, une pièce de 1990, avec une équipe toute nouvelle, on a eu l'idée d'une fête foraine. D'où le titre du spectacle *Triton et les Petites Tritures*, soit quinze baraques, avec Photomaton costumés, machine à tartiner du Nutella, Casserole-Parr avec des objets sculptés dans des batteries de cuisine... Les Tritures attirent le public qui vient avec les enfants et qui ensuite va voir *Triton*. Ça dé-dramatise, ça décloisonne. On a envie d'être bien. En harmonie, si possible, avec les cités qui nous entourent.

2 Quel est le projet que vous avez parallèlement monté avec la cité des Francs-Moisins, réputée difficile?
Pascale Henrot, directrice générale de DCA, en est l'initiatrice et la responsable. Sachant qu'on allait planter chapiteau pour plusieurs semaines, elle a organisé, en amont, avec toute la compagnie des ateliers de voltige, de hip-hop, d'accroche aérienne. Histoire de planer un peu. Cette action n'a pas été décidée pour «faire du social», mais seulement parce que

notre lieu de travail est dans cette ville. Les ateliers ont commencé dès janvier. Soixante jeunes ont été engagés pour rénover les appartements dans lesquels on allait vivre le temps des opérations, d'autres ont aidé à construire les baraques foraines. Certains ont été embauchés à la sécurité pour éviter les bagarres. Tous sont payés au SMIC.

3 Avez-vous été contacté pour organiser la fête inaugurale du Mondial?
Quand on a fait ce genre d'exercice, comme nous l'avons réalisé pour les Jeux olympiques d'Albertville, il est fait une fois pour toutes. Le travail avec ma compagnie, depuis quatre ans qu'elle est à la Chaufferie, s'est à l'inverse davantage orienté vers un artisanat chorégraphique diversifié et divertissant. Triton part en tournée avec ou sans *Les Petites Tritures*. Et *Les Petites Tritures* nous sont réclamées comme une forme moderne de fête foraine. Shazam, la création de mars, sera à la Maison de la culture de Bobigny à partir du 16 septembre.

Propos recueillis par Dominique Fréard

* Jusqu'au 12 juillet, du mardi au samedi, 21 heures. Tél.: 01-48-13-06-07.

FIAC
7-12 octobre 98
Espace Eiffel-Brandy - Paris
Pays à l'honneur: l'Autriche

هكذا من راحل

Saint-Denis met des étoiles dans sa nuit avec le festival Africolor

Trois femmes, Nahawa Doumbia, Susana Baca et Kamilya Jubran, ont enchanté le TGP

Tous les ingrédients qui font la marque « Africolor » sont là : les associations maliennes qui cuisinent le thé *offene* et touillent le jus de gin-

gembre, la superbe des boubous, le thé à la menthe et les pétitions à signer sur la table... C'est Noël en juillet. A 50 francs la place,

prix unique, le Théâtre Gérard-Philipe (TGP) de Saint-Denis a fait le plein de convivialité et de public lundi 6 juillet.

AFRICOLOR, Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, le 6 juillet.

Africolor a fidélisé un public recruté au départ parmi les Maliens musulmans et les algériens aux noëls en famille, désormais habitués à se retrouver tous les 24 décembre au Théâtre Gérard-Philipe (TGP) de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Créé sous la direction de Jean-Claude Fall, ce festival très africain a trouvé assez naturellement sa place dans les plans du nouveau propriétaire (intellectuel) des lieux, Stanislas Nordey, un directeur très à cheval sur les missions et l'identité du théâtre public - « un théâtre pour tous, qui n'exclut personne », écrit-il dans son programme-manifeste, *Pour un théâtre citoyen*.

A 50 francs la place prix unique, le TGP a fait le plein de convivialité et de public le 6 juillet, un lundi, jour réputé creux, et ce, pratiquement aux pieds du Stade de France. Dans les efforts parfois désespérés

de la programmation culturelle à résister à la noyade dans l'événementiel ambiant (la Coupe du monde de football), la ville de Saint-Denis aura bien résisté ; au TGP bien sûr, où vient de se terminer le cycle de lecture de pièces de théâtre inédites *Du monde entier* (venues des trente-deux pays sélectionnés pour la Coupe), mais aussi grâce aux vertus d'opérations à couleurs multiples telle la *Caravane* (des musiciens du monde entier, plus de cent mille personnes le 20 juin), ou encore à *Banlieues du monde* (musique et football vis de la périphérie), qui se poursuit parallèlement aux jeux du football officiel. *Saint-Denis* a beau être une de ces banlieues où, après 20 heures, il faut payer son essence, mélange mob ou diesel, cash avant de l'avoir consommée, on y respire pas moins la fête.

Ni Saint-Denis ni Africolor ne sont totalement dans la norme. Africolor, a un directeur, Philippe Comrath, qui s'imagine aisément acheter une case sur les bords du fleuve Niger pour se reposer une

fois son ouvrage - défendre la musique qu'il aime - achevé. Il a rarement cédé aux sirènes de la mode, qui existe aussi pour les musiques du monde, préférant affirmer son attachement aux artistes, en particulier maliens, telle Nahawa Doumbia, une non-grôte, à la langue bien pendue. Qu'elle n'appartienne pas à la caste des chanteurs de louange n'empêche personne de perpétuer la tradition. Offrir sur scène par exemple des ors ou des billets de banque, sortis en direct d'un attaché-case, d'une pochette de soirée dorée, ou encore de la poche du survêtement d'un rappeur à la casquette renversée. Car Nahawa Doumbia est moderne.

VIGUEUR VAUDOUESQUE

Non seulement cette jeune femme originaire du Wassoulou, au sud du Mali, chante la libération des femmes, la perméabilité des frontières, dénonce le scandale des émigrés renvoyés dans leur pays par les autorités françaises menottes aux mains, mais elle s'est entourée de musiciens traditionnels

qui ont visiblement écouté du rock'n roll, du vrai, du blues, et jouent du balafon ou du *ngoni* avec la vigueur vaudoquesque d'un Dr. John.

Si elle n'a pas l'excellence, Kamilya Jubran a la fraîcheur et le courage. De chanter seule en s'accompagnant à l'oud et au kanoun, des pièces de la grande tradition égyptienne. Elle le fait par goût, mais aussi pour affirmer « tout l'héritage du passé du peuple palestinien » - dans les coulisses du TGP, la pétition du jour porte sur « Le droit au retour du peuple palestinien ».

Véronique Mortagne

Du mouvement chez les indépendants du disque

Henri de Bodinat crée Musisoft, et Naïve, le label de Patrick Zelnik, rachète Auvidis

ÉTONNANTE COÏNCIDENCE : alors qu'Alain Lévy, ex-président de PolyGram, a quitté, momentanément, l'éditorial musicale, Henri de Bodinat, ex-PDG de Sony France, y tente un retour. Après une parenthèse de trois ans au Club Méditerranée, de 1994 à 1997, M. de Bodinat, a fondé en mars une société de production et de distribution de musique, Musisoft, en association avec Jean Karakos, producteur de *La Lambada*.

Partant de l'observation que « 25 % du marché mondial du disque provient des productions indépendantes », M. de Bodinat a décidé de se concentrer sur la world music et la techno. « La

France manque de grands labels indépendants. Ceux qui avaient émergé dans les années 80 ont pratiquement tous été rachetés par les majors. Le plus gros indépendant américain pèse 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, le plus gros japonais 2 milliards, les plus gros allemands entre 300 et 600 millions », constate-t-il.

Avec l'appui de la banque néerlandaise ABN Amro et de Suez Industrie, filiale d'investissement du groupe Suez, actionnaires de Musisoft, il se propose de « racheter des sociétés indépendantes, en laissant à leur tête le patron qui a fait leur succès, pour ne pas les dénaturer ». M. de Bodinat compte no-

tamment faire entrer davantage de labels indépendants dans les hypermarchés. Il s'appuiera, dit-il, sur le savoir-faire de son associé Jean Karakos, fondateur à la fin des années 60 du label Byg, spécialisé dans le rock et le free jazz.

Musisoft a déjà commencé ses emplettes. Mardi 30 juin, elle a racheté Média 7, une société de plus de 100 millions de francs de chiffre d'affaires, créée ynci quinze ans par Bruno Théo, et qui revendait la place de « premier distributeur indépendant de disques en France », ainsi qu'une position de pointe dans la musique reggae. Auparavant, Musisoft avait repris deux autres labels, Sonodisc, « un des leaders de la musique antillaise et africaine », et Distance, un ensemble de trois sociétés spécialisées dans la techno. Avec les vingt-cinq vendeurs de Média 7, et un portefeuille de mille points de vente, M. de Bodinat se targue de disposer d'une force de vente « supérieure à celle de Virgin Music ». Il entend développer en même temps une activité internationale, et a recruté pour cela deux collaborateurs chez Tower Records, le grand distributeur de musique numérique.

En partant du même constat, un autre ancien dirigeant de major du disque, Patrick Zelnik, ex-patron de Virgin France, avait lancé en septembre 1997 son propre label indépendant, Naïve. « Le processus

de concentration a atteint un tel niveau dans l'industrie du disque que c'est le bon moment pour redevenir indépendant », constatait alors l'ancien complice de Richard Branson, le fondateur du groupe Virgin, pour lequel il développa le concept de « mégastore » de la musique en France. Fondée en association avec le publicitaire Eric Tong Coong, Naïve s'inscrit dans une démarche artistique plus élitiste que Musisoft. Elle a notamment récupéré les 20 % des éditions Actes Sud détenus par M. Zelnik. Naïve a acquis le 6 juillet la totalité du capital de la société Auvidis, fondée et présidée par Louis Bédard, qui prend à son tour une participation dans la société Naïve. Auvidis est un label indépendant qui possède un important catalogue classique, plusieurs collections de musiques du monde, et qui a mis de belles réserves commerciales à son actif, telle la bande originale du film de *Tous les matins du monde*, d'Alain Corneau.

Henri de Bodinat ne cache pas son souhait d'introduire le terme Musisoft en Bourse. Ses ambitions tiennent en un chiffre - « atteindre 1 milliard de francs de chiffre d'affaires d'ici trois ou quatre ans » - et une formule : « Faire de Musisoft le Microsoft de la musique ». Comme référence pour un label « indépendant », on peut faire plus modestement...

Pascal Gahmier

Désirs d'écrire à Grignan

GRIGNAN

de notre envoyé spécial
« Peu d'amants sont capables de m'imiter », se vante crûment un homme de vingt-huit ans enfoncé dans le donjon de Vincennes en 1778. Mirabeau fils, tour à tour carressant ou vindicatif, écrit son amour brûlant pour Sophie et son désespoir de prisonnier. Ces lettres qu'Actes Sud publie étaient, samedi 4 juillet, mises en voix par le comédien Alain Carré, soutenu par le violoncelle subtil de François Salque dans l'écrin de pierre du parvis de la collégiale de Grignan.

La veille, en ouverture des trois semaines de la correspondance de ce village de la Drôme, la comédienne Elisabeth Macocco et l'ensemble baroque Boréades avaient investi la grotte de Rochecourbière. Violo de gambe et clavecin, heureusement sonorifiés pour dominer le chœur des grenouilles avoisinantes, donnaient un écho précieux aux lettres de M^{me} de Sévigné à sa fille, très jeune mariée au comte de Grignan. La célèbre marquise effleurait la vie parisienne et ses sentiments : lettres et musiques mêlées, à trois siècles de distance, trouvent de nouvelles ré-

sonances. C'est explicitement le but de ces Nuits de la correspondance. Mais plus encore que resusciter des écrits du désir ou même d'analyser le phénomène de la correspondance avec des débats, des ateliers et des expositions, l'originalité de Grignan, c'est de susciter le désir d'écrire chez les participants.

D'un cachot à la terrasse du château ou au confessionnal de la collégiale, des boutiques d'art aux caves du Tricassin, chacun peut trouver des espaces de calme où papier de qualité, enveloppes et plumes ou stylos réveillent l'épistolier fatigué des télécopieurs et des téléphones. Une boîte aux lettres est là, pour recueillir les écrits privés. Pour cette troisième édition, les chambres d'écriture ont été installées dans les villages environnants, offrant en chemin les plaisirs de la découverte, et certaines se sont même agrandies aux dimensions de la nature : pour rêver qu'on est amant ou marquise, quelle meilleure croûte qu'une table sous un parasol dans un champ de lavande ?

Michel Colonna, d'Istria

SORTIR

PARIS

Frédéric Chlu
Le moins qu'on puisse dire, c'est que Frédéric Chlu bâtit ses programmes de récital avec une intelligence dont beaucoup de ses collègues devraient s'inspirer. Cet Américain de Paris, connu pour une belle intégrale des *Sonatas* de Prokofiev (Harmonia Mundi), témoigne comme d'habitude d'une curiosité intellectuelle qui lui fait remettre au répertoire la musique du Mexicain Chavez, presque totalement disparue de la vie musicale.

Prokofiev : *Pièce pour piano op. 4, Mazurka, Sonate pour piano op. 38, Beethoven : Polonaise op. 83, Sonate pour piano op. 54, Chavez : Etude pour piano n° 2, Chopin : Etudes pour piano op. 10, Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16^e. M^o Pont-de-Neuilly, 20 h 45, le 7 juillet. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.*

TARASCOSUR-ARIÈGE

Festival « Résistances »
La 2^e édition de « Résistances » présente quatre-vingts films sur les résistances à la guerre, à la répression des femmes et des hommes ou à l'uniformisation du monde. Dans une petite ville ouvrière, en plein cœur des Pyrénées, proche de Barcelone et de Toulouse, le festival invite à la réflexion et au voyage : Amérique latine et Chiapas, Ariège,

Catalogne, regard de femmes, droits de l'homme et devoir de mémoire. Chaque soir à 22 h 30, place des Coustus, dans la vieille ville, une séance est ouverte à tous. « Résistances » s'achèvera sur les treize ans de Mai 68, autour du livre de Gérard Leblanc et David Farouit, *Mai 68, le cinéma en suspens*, avec comme invités attendus des acteurs de l'époque, tels Daniel Cohn-Bendit et Alain Krivine.

Festival Résistances, BP 23, 09400 Tarascon-sur-Ariège. Jusqu'au 12 juillet. Tél. : 05-61-05-13-30.

DOUARNENEZ

Festival de cinéma
Outre un hommage au cinéaste René Vautier (*Afrique 50, Avoir vingt ans dans les Aurès, Marée noire et colère rouge...*) prévu, en sa présence, tout au long de la programmation de ce festival, cette 21^e édition met un coup de projecteur sur le pays de Galle. Par ailleurs, une sélection de fictions et de documentaires (*A nous la liberté*, de René Clair, *Mourir à trente ans*, de Román Goupil...) illustreront une section intitulée « A quel révolus-nous ? ». Projets de société, alternatives, utopies : aujourd'hui, à quelle société révolus-nous ? Festival de Douarnenez, 20, rue du Port-Rhu, BP 206, 29172 Douarnenez. Du 7 au 14 juillet. Tél. : 02-98-92-09-21.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A la recherche du paradis perdu de Robert Solis (France, 1 h 40). *Breaking Up* de Robert Greenwald (Etats-Unis, 1 h 28). *La Piste du tueur* de Jeb Stuart (Etats-Unis, 2 heures).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Midi-tel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-88-03-78 (23 francs)

REPRISES

L'Épouvantail (*) de Jerry Schatzberg. Américain, 1973, copie neuve (1 h 44). *Action Eoles*, 5^e (01-43-29-79-89) ; Lucernaire, 6^e ; MJC Quai-de-Seine, 19^e. *Guilper pour trois abeilles* de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1967 (2 h 11). *VO : Action Christina*, 6^e (01-43-23-11-80). *Manhattan* de Woody Allen. Américain, 1979, noir et blanc, copie neuve (1 h 40). *Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} ; Grand Action*, 5^e (01-43-23-44-40) ; Mac-Mahon, 17^e (01-43-80-24-81). *Mon homme* Godfrey de Gregory La Cava. Américain, 1936, noir et blanc (1 h 24). *VO : Reflet Médicis II*, 5^e (01-43-54-42-34). *La Petite Sirène* de John Musker et Ron Clements. Dessin animé américain, 1990 (1 h 23). *VO : UGC Ché-Ché les Halles, dolby, 1^{er} ; Le Grand Rex, dolby, 2^e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Marignan, dolby, 8^e ; UGC George-V, dolby, 8^e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9^e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12^e ; UGC Gobellins, dolby, 13^e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e ; Gaumont Africa, dolby, 14^e ; Gaumont Convention, dolby, 15^e ; Pathé Wepler, dolby, 18^e ; MJC Gambetta, dolby, 20^e.*

Scamoucha de George Sidney. Américain, 1953 (1 h 50). *L'Arlequin*, 6^e (01-45-44-28-80). *Vietnams et Mensonges* d'Orson Welles. Franco-iranien, 1973 (1 h 30). *VO : Radne Odion*, 6^e (01-43-26-19-68). (*) Film interdit aux moins de 12 ans.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Le spectateur français ; L'île des esclaves de Marivaux, mise en scène de Laurence Favier. Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-43-28-97-04. De 50 F à 110 F. *Le Testament de François Villon* de François Villon, mise en scène d'Hélène Leroux. Centre du Théâtre de l'Opprimé, 78, rue du Charolais, Paris-12^e. M^o Dugommier. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-43-40-44-44. 60 F et 100 F. *La Traviata* de Verdi. Cristina Gallardo-Domas, Patricia Rasetta (Violetta), Marcelo Alvarez, Ramon Vargas (Alfredo Germont), Leo Nucci (Giorgio Germont). Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Jonathan Miller (mise en scène). Opéra-Bastille, place de la Bastille. Paris-11^e. M^o Bastille. Le 7, à 19 h 30. Tél. : 08-36-83-74-82. De 60 F à 835 F.

Dokomite Blues
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-19^e. M^o Châtelet. Le 7, à 22 heures. Tél. : 01-43-33-22-88. 80 F. *Miles Griffith Quartet* de La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6^e. M^o Saint-Germain-des-Près. Le 7, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-80-00. De 120 F à 150 F. *Sammy Wood Wood*

Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14^e. M^o Galvè. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F. **Festival Banlieues du monde**
Programme du 7 juillet : Lemunu Kato (world music, 18 heures), Duménil Band (rap, jazz, 17 h 30), Hips (funk, soul, à 19 h 30), Yuri Buenaventura (salsa, à 23 heures). *Stade Mandala, 93 Saint-Denis. RER Plaine-Voyageurs (Stade de France). Tél. : 01-55-87-08-70. Entrée libre.*

Michel Padec
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roguette, Paris-11^e. M^o Bastille. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-43-21-90-95. 70 F. *Emmanuel Lods*
Le Limonaire, 18, cité Bergère, Paris-9^e. M^o Rue-Montmartre. Le 7, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.

RESERVATIONS

Hommage à Léo Ferré
Pierre Barouh, Catherine Ringer, Paco Ibáñez, Michèle Adant, Fabienne Thibeault, Céline Caussimon et plusieurs autres chanteurs et comédiens participeront à un concert célébrant le 5^e anniversaire de la mort de Léo Ferré. Le Trianon, 30, boulevard Rochechouart, Paris 16^e. Le 14 juillet à 20 h 30. Tél. : 01-45-92-78-03. 150 F.

Daniël S. Weiss
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Lauréat. Paris-19^e. Le 9 juillet à 21 heures. Tél. : 08-03-30-63-06. De 145 F à 170 F.

Herbie Hancock
Barclay, 50, boulevard Voltaire, Paris 11^e. Le 10 juillet à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 182 F.

The Greatest Rock'n Roll Legends
Avec Jerry Lee Lewis, Chuck Berry, Little Richard, Doug Kershaw, Big Al Downing... *Stade Charly, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Le 28 juillet. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.*

DERNIERS JOURS

7 juillet : *Les Présidentes* de Werner Schwab, mise en scène de Marlene Sallwarova-Bidreau. Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadère, Paris-16^e. Le 7. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F. *Fabrice Luchini*
d'après des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche. Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris-10^e. Le 7. Tél. : 01-42-08-18-50. De 100 F à 200 F.

18 juillet : *Audré le Magnifique* d'Isabelle Cardelleir, Loïc Houdré et Patrick Ligardès, mise en scène des auteurs. Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8^e. M^o Villiers. Tél. : 01-45-22-08-40. De 70 F à 220 F.

20 juillet : *Delacroix, les dernières années (1850-1863)*. Grand Palais, avenue du Général-Étienne-Hanriot, Paris 8^e. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi, 35 F et 50 F.

Résultats Bac 1998
Mercredi 8 juillet
Bac professionnel
Académies : AMIENS, LILLE, MONTPELLIER
3617 LMPLUS

DISPARITION

Roy Rogers
Le cowboy chantant

ROY ROGERS, célèbre figure du western de la haute époque, est mort lundi 6 juillet à son domicile de Victorville (Californie). Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Né le 5 novembre 1911 à Cincinnati (Ohio), Leonard Slye était arrivé en Californie en 1929 parmi les immigrants fuyant la crise économique. Après avoir été ramasseur de fruits, il forma un duo de chanteurs avec un cousin puis, sous le nom de Dick Weston, forma le groupe The Sons of Pioneers. En 1935, il débuta au cinéma, où il adopta le pseudonyme de Roy Rogers. En 1935, il débuta au cinéma, où il adopta le pseudonyme de Roy Rogers. En 1935, il débuta au cinéma, où il adopta le pseudonyme de Roy Rogers.

Roy Rogers a tourné dans 87 westerns, pour la plupart réalisés par Joe Kane (42 titres) ou William Witney (27 titres). Pas un de ses films ne laisse une trace particulière, même s'il lui advint d'être dirigé par des réalisateurs de renom (Raoul Walsh pour L'Escadron noir, 1940), il est vrai le plus souvent pour lui faire jouer son propre rôle, non sans arrière-pensée parodique (Le Fils du visage pâle, de Frank Tashlin, 1952, Ne tuez pas sur le bandeau, de Norman MacLeod, 1959). On se souvient en revanche de sa galaxie et de sa sempiternelle troupe, Trigger, « le cheval le plus fidèle du cinéma », le hirsute George « Gabby » Hayes et l'aventureuse Dale Evans, devenue sa seconde épouse en 1947.

Le déclin du western de série B amena ensuite Roy Rogers à poursuivre ses exploits à la télévision, où cet homme d'affaires avisé créa le Roy Rogers Show, produit pas sa propre société, qui commercialisa également d'innombrables objets western, investit dans l'immobilier et l'élevage, développa une chaîne de restaurants. Figure type de la success story à l'américaine, cas exceptionnel d'acteur ayant mené une très longue carrière en interprétant un unique personnage dont il portait le nom à la ville comme à l'écran, Roy Rogers était un homme très riche lorsqu'il s'amusa d'une dernière apparition au cinéma en 1975.

Jean-Michel Froidon

NOMINATION

DIPLOMATIE

François-Xavier Deniau, ambassadeur en République dominicaine, est nommé ambassadeur auprès du Commonwealth des Bahamas en résidence à Saint-Domingue, en remplacement de Henri Vidal, par décret paru au Journal officiel du samedi 4 juillet.

Il né le 4 mars 1953 à Neully-sur-Seine (Hauts-de-Seine), François-Xavier Deniau, diplômé de l'École nationale supérieure de la statistique et de l'administration économique, est ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale d'administration (1979-1981). Il a été en poste à Rome (1984-1988), à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1988-1992), à Tunis (1992-1995), et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être conseiller diplomatique au cabinet de Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme (1995-1997), puis directeur adjoint du cabinet d'Ivère de Charrette, ministre des affaires étrangères, d'avril à juin 1997. François-Xavier Deniau est, depuis juin 1997, le suppléant à l'Assemblée nationale de son père, Xavier Deniau, député RPR du Loiret, ancien ministre. Il avait été nommé ambassadeur en République dominicaine en février 1998.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 4 juillet sont publiés :

- Chasse : une loi relative aux dates d'ouverture anticipée et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs.
Association : un décret portant reconnaissance de l'association Les Amis de l'Institut dominicain d'études orientales comme établissement d'utilité publique.
Accords internationaux : un décret portant publication de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part, fait à Bruxelles le 17 juillet 1995.
AOC : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Coqueaux de Pierrevert ».

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jacques et Suzel de LANVERSIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Carl

au foyer de Emmanuel et Imke de LANVERSIN. Saint-Maximin, Paris, le 24 juin 1998.

Adeline et Yves-Bernard FOGEL, Arthur et Nicolas, ont la joie d'annoncer les naissances de Emma et Louise,

le 1er juillet 1998.

5, rue de l'Éclair, 49100 Angers.

Anniversaires de naissance

8 juillet 1978 - 8 juillet 1998.

Marianne.

« Then come like me, sweet and twenty... »

Décès

Micheline Amar, Colette et Didier Amar, ses enfants, Valérie Amar, Emmanuel Amar, ses petits-enfants, et toute la famille, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Nina AMAR,

le 5 juillet 1998.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

Albert AMAR,

et de sa sœur,

Suzette de TOLEDO.

L'enterrement aura lieu le mercredi 8 juillet, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet.

44, rue Michel-Ange, 75016 Paris. 92, boulevard Saint-Denis, 92400 Courbevoie.

Suzanne Bourbon-J'Archambault.

Mme Jacqueline Audeval, son épouse, Ses enfants, petits-enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger AUDEVAL,

chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 5 juillet 1998, dans sa maison natale de Bourbon-J'Archambault, à l'âge de soixante-seize ans.

Ses obsèques auront lieu mercredi 8 juillet, à 15 heures, à Bourbon-J'Archambault.

23, rue de Villefranche, 03160 Bourbon-J'Archambault. 3, allée du 8-Mai-1945, 92150 Suresnes.

Le président de l'université Joseph-Fourier-Grenoble-1,

Et les membres du bureau, Les personnels de l'UFR de Mécanique et du laboratoire Sois, solides, structures, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Paul BOEHLER,

professeur de mécanique

à l'université Joseph-Fourier-Grenoble-1,

où il avait commencé sa carrière comme assistant en 1967.

ou a eu lieu le premier festival de jazz ?

- Nice
Newport
La Nouvelle-Orléans

Vous le découvrirez dans le numéro d'été du Monde de l'éducation

« L'aventure des savoirs »

16 récits scientifiques et littéraires qui vous surprendront !

Des documents inattendus, inédits et passionnants.

Et rendez-vous chaque samedi sur France Inter pour partager le savoir et la passion de ces aventuriers de la recherche.

Samedi 11 juillet à 8 h 48 :

« Comment le jazz, arrivé d'Amérique, est devenu une passion française. »

Le Monde
L'ÉDUCATION
DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX : 100 Pages - 30 F

M. et Mme Alain Bloch, M. et Mme Jean-Claude Grisard, ses enfants, Thierry et Sybille, Laurent et Margaux, Grisard, Stéphane, Vanessa et Aurélie Bloch, ses petits-enfants, Quin, Rosane, Malo, Paul, Marin et Thibault, ses arrière-petits-enfants, M. et Mme Bernard Weil, M. et Mme Bernard Weil, M. Bernard Weil, M. et Mme Charles Baret, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Et toute la famille, font part du décès de

M. Roger BLOCH,

né Denise JACOB,

survenu le jeudi 6 juillet 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 juillet, à 14 h 45, au cimetière du Montparnasse, où l'on se réunira à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Marcel et Marie-Claude Fleiss, son fils et sa belle-fille, David Fleiss, son petit-fils, Ellen Fleiss Ryan, sa petite-fille, Et Jeff, son épouse, Les familles Fleiss et Feldmann, ont la douleur de faire part du décès de

M. Michaël FLEISS,

né FELDMANN,

survenu le 3 juillet 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 juillet, à 10 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

— Chevannes.

La famille de

M. Jean-Loup GILQUIN

a la tristesse de faire part de son décès survenu le dimanche 5 juillet 1998, dans sa cinquante-troisième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 9 juillet, à 10 heures, en l'église de Chevannes, où l'on se réunira, suivies de l'inhumation au cimetière de Chevannes.

— Montpellier. Saint-Rambert-d'Albon. Ile de Ré. Paris.

M. et Mme Alexandre Boule, Mme Raymond Duillier et ses enfants, M. et Mme Philippe Jaumes, Le docteur et Mme Marc Jaumes, M. et Mme Olivier Picon, Mme Florence Jaumes-Biancher, Mme Nicole Picon, Parents et alliés, font part du décès de

M. René JAULMES,

né Étienne JAULMES,

survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière protestant de Vallerugue (Gard), mercredi 8 juillet 1998, à 17 heures.

« La parole de l'Éternel me fut adressée — Que vois-tu, Jérémie ? — Je répondis : — Je vois une branche d'amandier. — Et l'Éternel me dit : — Tu es bien vu : car je veille à l'accomplissement de ma parole. » Jérémie I, verset 11.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La famille. Et les amis de

Monique GROSVALET

ont la douleur de faire part de son décès survenu le 24 juin 1998, à Antony.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Colette KIEFFER,

née LE PETIT,

s'est éteinte doucement dans son appartement parisien, le samedi 4 juillet, entourée par les siens et accompagnée depuis quelques semaines par ses amis les plus chers.

Marianne, Nicolas et Véronique, ses enfants, Thomas, Adrienne, Clotilde, Elsa, Claire et Hugo, ses petits-enfants, Jean-François et Nicole, ses frères et belles-sœurs, Et toute la famille, vous invitent à assister aux obsèques qui seront célébrées le jeudi 9 juillet 1998, à 10 h 45, en l'église de La Frette-sur-Seine (Val-d'Oise).

4, rue de Solferino, 75007 Paris.

— Paris. Bassou.

Elizabeth, Micha et Alexandre Lachégar, Dany, Jean-Loup, Nicolas et Lionel Gallien, Les familles Drawa et Girud, ont la tristesse de faire part du décès de

Daniel LACHTIGER,

survenu le 5 juillet 1998, à Paris.

L'inhumation aura lieu le jeudi 9, à 14 heures, à Bassou (levée de corps jeudi à 10 h 30, 45, rue Méribau, Paris-16e).

8, place Alphonse-Laveran, 75005 Paris.

— Mehun.

Le conseil d'administration, L'équipe de direction, Et le bureau de l'AFPEL de l'Institut Saint-Aspès, font part, avec une grande tristesse, du décès de

M. François PASSERON,

chef d'établissement,

survenu le 4 juillet 1998, à l'âge de cinquante-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 juillet, à 10 h 45, en l'église Saint-Aspès de Mehun. Il ne sera pas reçu de condoléances, des registres à signatures en tiendront lieu à l'église.

M. François Passeron reposera à Saint-Etienne.

Pas de fleurs, ni couronnes, ni plaques, les dons éventuels seront versés à la recherche médicale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Lycée Saint-Aspès, 36, rue Saint-Barthélemy, 77007 Mehun.

— Nicole Chaperon,

Jacques Salles et France Champetier de Ribes, Les familles Chaperon, Martin et Salles, ont la douleur de faire part du décès de

Antoine SALLES,

à Adignes, le 25 juin 1998, à l'âge de trente-quatre ans.

Draka, Padoles (Magacé) Grèce, 2 bis, rue des Tybbiles, 92190 Meudon.

— Il y a un mois, le 8 juin 1998, à La Clusade.

Michel PÉCHEUX

nous quitte.

Scientifique, il était de toute son âme. Facilité ardue, c'était un homme simple et généreux. Il croyait à la dignité de chaque être humain. Il accueillait les étrangers dans sa maison, sa famille, de tout son cœur.

Le présent énoncé tient lieu de faire-part.

A ceux qui ont eu, à ceux qui savent, merci, de l'avoir aidé, de l'aider, de tout de manières différentes.

La famille Pécheux élargie.

— Claude et Robert Alazrak, Thimothée et Robison, ses enfants et petits-enfants, Les familles Manarache et Keller, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Lilka ORLINSKI,

le 3 juillet 1998, à quatre-vingt-deux ans.

Ils rappellent le souvenir de son fils,

Adam,

mort en déportation à l'âge de dix-huit ans (convoyé 53, parti de Drancy le 23 juin 1943) et de son épouse,

David,

décédé le 19 janvier 1986.

Les obsèques auront lieu le 8 juillet, à 15 h 30, au cimetière de Bagneux.

Alazrak,

8, rue Boissonnade, 75014 Paris.

— M. Germaine Thomas,

son épouse, M. et Mme Christian Thomas, M. Christian Thomas-Fayout, M. François Fayout-Garmond, ses enfants, Thierry et Claudine Thomas, Arlette et Philip Lalement, Malika et Pascal Bouca-Fayout, Mme Fayout, ses petits-enfants, Yann, Caroline, Stéphanie, Charlotte, ses arrière-petits-enfants, Florencia Trentini, sa filleule, Les familles Mollard, Trentini-Poncel, Burel, Paul, Becket, Tcholakian, ses parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M. Auguste THOMAS,

président d'honneur de la Fédération nationale de la maroquinerie, chasse, sellerie, ganerie, ceintures et articles de voyage, président-directeur général de la maroquinerie Auguste-Thomas, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,

survenu le 4 juillet 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 8 juillet 1998, à 11 heures, en l'église Saint-Georges de Villeneuve-Saint-Georges, où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se fera au cimetière de Villeneuve-Saint-Georges, dans le caveau de famille.

20, rue de Bellevue, 94190 Villeneuve-Saint-Georges. 178, rue du Temple, 75003 Paris.

Le personnel du Centre national de la fonction publique territoriale et du Centre interdépartemental de gestion de la grande couronne.

Le président de l'Union nationale des cadres de gestion et son conseil d'administration, ont le regret de faire part du décès le 3 juillet 1998, à Champs (Orne), de

Patrice VIELJEUX,

chevalier de la Légion d'honneur, maître honoraire de Bougival, ancien président du CNFPT (1987-1988), ancien délégué interdépartemental du CNFPT (1974-1996), président honoraire du Centre interdépartemental de gestion (1971-1995), ancien membre du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, ancien président de l'Association des présidents de centres de gestion.

Issu d'un milieu d'amateurs, Patrice Vieljeux s'est consacré très tôt au service public local et a grandement contribué à la création et au développement de la fonction publique territoriale.

Son action est unanimement reconnue dans l'ensemble des instances de gestion et de formation des personnels territoriaux.

— Niort.

Le conseil d'administration, La direction, L'ensemble des militants et des salariés de la MAF, remerciant toutes celles et ceux qui ont témoigné de leur soutien et de leur sympathie à la suite du tragique accident, survenu le 1er juillet dernier, qui a coûté la vie à

Pierre AIELLO,

Alain BONJEAN, Pierre FACHAN, Didier MERLET et Alain VERGNET.

Remerciements

Le conseil d'administration, La direction, L'ensemble des militants et des salariés de la MAF, remerciant toutes celles et ceux qui ont témoigné de leur soutien et de leur sympathie à la suite du tragique accident, survenu le 1er juillet dernier, qui a coûté la vie à

Anniversaires de décès

— 8 juillet 1983.

Raymond BARRILLON.

C'est il y a quinze ans. Tu t'en es allé et le temps écoulé ne diminue pas la douleur de ton absence.

« Tu qui je vivrai tu ne seras pas mort. » Tu fermes.

Il m'a appris à aimer travailler. Il m'a aidé à faire des choix importants dans ma vie.

J'aurais voulu écrire une histoire ou une chanson pour lui.

Je n'en ai pas trouvé les mots, mais toutes les notes que je joue aujourd'hui vont vers lui.

Hélène, son fils.

— Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 9 juillet, à 20 h 30. « Les Intégrations » (éditions du Sotil) par Daniel Bérnauld. Tél. : 01-42-71-68-19.

Communications diverses

— Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 9 juillet, à 20 h 30. « Les Intégrations » (éditions du Sotil) par Daniel Bérnauld. Tél. : 01-42-71-68-19.

CARNET DU MONDE

TARIFS 98 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 100 F HT TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FRANÇAISES 500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES

Tourno ligne suppl. : 80 F TTC THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT COLLOQUES - CONFÉRENCES : 100 F TTC

01 42 17 26 80 Fax : 01 42 17 21 28

LE MONDE diplomatique

KOSOVO

La résistible dislocation du puzzle yougoslave par Catherine Samary

L'Albanie fragilisée

par Christophe Chiclet

Menaces improvisées de l'OTAN par Alain Joxe

COLOMBIE : Lueurs d'espoir, par Ignacio Ramonet.

AFRIQUE : Le Kivu, une poudrière au cœur du Congo-Kinshasa, par Gérard Prunier. — Guerre absurde entre l'Éthiopie et l'Érythrée, par Jean-Louis Pénelon. — Aux origines d'un conflit (J.-L. P.).

TURQUIE : Une plaque tournante du trafic de drogue, par Kendal Nezam.

NOUVELLE-CALÉDONIE : A la recherche d'un destin commun, par Alban Bensis et Eric Wittersheim.

MÉDIAS : Le « deuxième sexe » du journalisme, par Florence Beaugé.

En vente chez votre marchand de journaux 22 F

مركزنا من الاصل

EN VUE

Jeudi 2 juillet, à l'hôpital de Westchester dans l'Etat de New York, Mohammed Alam Channa, 2,28 mètres, l'homme le plus grand du monde, est mort dans un lit spécial.

Les Nippons délaissent leurs jardins traditionnels pour des jardins « à l'anglaise » en important des plantes de Grande-Bretagne, notamment le cognassier du Japon, acclimaté en Europe au début du XIXe siècle.

Indignée, Maudie Pendrey, ancienne gouvernante au domaine d'Althorp, trouve « sans cœur » le comte Spencer qui a fait enterrer sa sœur, la princesse Diana, dans l'île où la famille ensevelit ses chiens de chasse.

Helen Wiscocki, depuis des années en attente d'une greffe, a reçu, avec succès, il y a sept semaines, dans un hôpital londonien, le rein de son mari George, donneur incompatible, toléré cependant par sa femme grâce à un échange continu de matériel génétique, fruit d'une longue vie conjugale, de profonds baisers et de fréquents rapports sexuels.

Terr Jean Bedford, alias Madame de Sade, accusée d'avoir tenu une « maison de joie » dans la banlieue chic de Thornhill au Canada, acquittée en première instance, harcelée en appel par les juges de vertu, qui, pour épouger, dit-elle, ses frais de justice, donne des bals masqués et des démonstrations de sadomasochisme, publiera une autobiographie « pure et crue » assortie de l'index des fustigés.

Mercredi 1er juillet, le tribunal correctionnel de Périgueux a condamné, pour proxénétisme hôtelier, Madame Odette, 74 ans : l'existence d'un « carnet rose » renfermant les noms des clients de la ville a été évoquée à l'audience, sans plus.

Roland Roussel, ancien directeur départemental de la police urbaine des Hauts-de-Seine, « Zavatta de la lutte anti-criminalité », selon Jean-Louis Arajou, secrétaire général du Syndicat général de la police (SGP), a obtenu, lundi 6 juillet, de la cour d'appel de Paris, des dommages et intérêts, pour « injure publique ».

Les produits Filio d'une société israélienne de matériel de bureau seront vendus en France sous la marque Clic, pour « éviter de froisser le public ».

Les gendarmes de l'autoroute A8 ont intercepté, jeudi 2 juillet, près de Nice, un vacancier tunisien qui transportait sur le toit de sa voiture un réfrigérateur, une machine à laver, un cyclomoteur, une échelle, un portail en fer, 250 kilos de peinture. A l'arrière, un ordinateur, du matériel, deux enfants, l'un assis sur des pots de colle, l'autre dans un siège à bébé. Une voiture habitée, sur les genoux de son épouse, à l'avant.

Christian Colombani

Les 150 ans de « Die Presse »

Le grand quotidien conservateur autrichien a fêté l'événement comme il convient après avoir retrouvé l'aisance financière. Il demeure un exemple de qualité et d'exigence

LE QUOTIDIEN conservateur Die Presse, fleuron du journalisme de qualité, a passé le cap des 150 ans et a célébré l'événement en grande pompe, le 3 juillet à Vienne, au château du Belvédère. Seul quotidien de grand format en Autriche, Die Presse se vante d'être aussi très large dans sa couverture nationale et internationale, alors que ses détracteurs lui reprochent son conservatisme, voire son provincialisme. Les critiques du quotidien ont une tradition aussi ancienne que le journal, trouvant son expression la plus mordante dans la plume du célèbre écrivain satirique viennois Karl Kraus, qui traitait à boulets rouges contre l'esprit réactionnaire du journal, auquel il opposait sa propre revue Die Fackel (Le Flambeau). Pour son âge, Die Presse se porte de nouveau bien, après des années de grandes difficultés financières. Avec un tirage de plus de 105 000 exemplaires en semaine et 163 000 le week-end, le journal est sorti du rouge l'année dernière.

Fondé pendant la révolution de 1848, et profitant de la levée de la censure - due aux troubles de cette année-là -, Die Presse a été le premier quotidien libéral de la monarchie autrichienne, tout en adoptant une ligne politique modérée. Son fondateur, un boulangier viennois, August Zang, qui avait fait fortune à Paris avec ses bûches et pâtisseries viennoises, avait pris



Die Presse, tout en adoptant une ligne politique modérée. Son fondateur, un boulangier viennois, August Zang, qui avait fait fortune à Paris avec ses bûches et pâtisseries viennoises, avait pris

pour modèle La Presse, quotidien français à grand tirage de l'époque. La rédaction, fatiguée d'être dirigée par la main de fer d'August Zang, faisait défection, presque unanime, en 1864, pour fonder un nouveau quotidien, Neu Presse.

Ce journal devenait une vraie réussite et, à ses meilleurs moments, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, pouvait se vanter non seulement d'être le principal journal de l'empire austro-hongrois, mais d'avoir un rayonnement européen. Il employait entre 500 et 600 collaborateurs et dispo-

sait d'un réseau d'une centaine de correspondants à l'étranger. Parmi les collaborateurs de l'époque figuraient des personnalités littéraires, comme Stefan Zweig et Hermann Bahr, et politiques, comme Theodor Heuss, père du socialisme. La fin de la monarchie bipartite, en 1918, marqua le début du déclin du quotidien, qui survécut cependant jusqu'à la prise de pouvoir des nazis en 1938. Le 31 janvier 1939, le régime hitlérien décida de fermer la rédaction.

RENAISSANCE EN 1946

La renaissance du quotidien se fit en janvier 1946 sous le nom Die Presse. Après plusieurs changements de propriétaires, le journal a été repris en 1991 par la maison d'édition Styria et se trouve depuis, de nouveau, sur la voie du succès. Malgré toutes les péripéties politiques et économiques qui ont marqué les 150 années d'existence du journal, sa ligne rédactionnelle est restée la même, conservatrice, exigeante, internationale et « au cœur de la politique, de la culture et de l'économie de l'Autriche », selon la définition des éditeurs.

Pour marquer ce 150e anniversaire, une exposition, rassemblant plus de 600 objets, dessins, pages de journaux et photos, est organisée au Musée de l'histoire de Vienne, qui sera ouvert jusqu'au 30 août pour illustrer le parcours de ce quotidien qui, selon sa propre définition, est « une partie de l'Autriche ».

Waltraud Baryl

DANS LA PRESSE

RFI Dominique Burg C'est loin, la Nouvelle-Calédonie, sur le globe et dans les têtes. C'est si loin, presque étranger. Heureusement pour le gouvernement. Cette distance lui permet d'assumer sans complexes l'intention, au profit de ce territoire, d'un bon gros monstre juridique. Télémeurt exorbitant des règles constitutionnelles qu'il a fallu modifier la Constitution. Il y aura en France des citoyens différents, des citoyens calédoniens, et il y aura des Français qui ne sont pas électeurs pour les scrutins locaux. Il y aura des étrangers à la Calédonie qui n'auront pas accès automatiquement à l'emploi. De quel donner le vertige à notre culture républicaine et jacobine (...) Cette réforme de la Constitution apporte

une nouvelle démonstration que celle-ci peut évoluer, en fonction de l'histoire, et qu'il arrive que le politique prime sur le juridique. Elle ouvre enfin la voie à une réflexion sur l'avenir de l'Outre-mer français, elle autorise l'imagination politique au service d'une décolonisation moderne. Pour toutes ces raisons, pour toutes ces raisons, le risque calédonien méritait sans doute d'être pris.

LIBERATION Laurent Joffrin Il vaut mieux convaincre que contraindre. Il vaut mieux négocier que braquer. Il vaut mieux économiser intelligemment que stupéfiement. Au nom de ce sages principes, Martine Aubry a adossé ce que, pour l'essentiel, le plan Juppé avait de contraignant pour les médecins, tout en promettant un système nouveau qui s'attaque vrai-

ment aux comportements. Elle prévoit de ponctionner au passage quelques fauteurs de dépenses manifestes sans toucher aux assurés sociaux. Tout cela paraît bel et bon. Encore faut-il que ce discours nouveau ne débouche pas, in fine, sur un calcul politique vieux comme le trou de la Sécu : la reddition discrète devant le redoutable lobby des spécialistes. Car la mécanique enclenchée depuis des lustres conduit à un résultat parfaitement prévisible. A force de tergiverser, de chercher à contenir tout le monde et son médecin, d'adoucir par souci électoral les mesures de contrôle, on va tout droit vers la privatisation pure et simple de la Sécurité sociale.

LE FIGARO Antoine-Pierre Mariano La France est ainsi faite : pour gouverner, il faut pouvoir réaliser

un certain nombre de figures imposées, c'est-à-dire traiter sans trêcher des dossiers récurrents comme la Corse, l'immigration clandestine ou encore le déficit de la Sécurité sociale. Les gouvernements qui se sont cassés les dents sur ces affaires sont nombreux. Alain Juppé avait pris à bras-le-corps le dossier de la Sécurité sociale. Mais n'ayant pas pris assez de précautions, il se retrouvait vite dans la situation du courageux naif qui a voulu détruire un nid de guêpes à mains nues (...) Le plan Juppé n'était peut-être pas parfait. Il avait néanmoins le mérite de commencer à remettre de l'ordre dans les dépenses de santé, en responsabilisant tous les acteurs, à commencer par le Parlement. Aujourd'hui tout est à refaire. C'est du temps et de l'argent perdus. Dommage ! C'est de la santé des Français qu'il s'agit.

www.musique-pro.com

150 chanteurs et musiciens français à découvrir sur un site alternatif.



deux titres tirés de leur nouveau CD autoproduit, Beurt et La Horde. Au total, la palette musicale offerte par Musique-Pro est assez large, mais l'abonnement domine : les routards du rock breton EV, c'étaient Monsieur Zou, rappeur de Villeneuve. Par ailleurs, le Réseau Printemps, structure de détection des nou-

veaux talents issue du Printemps de Bouge, utilise Musique-Pro pour la promotion en ligne d'une quarantaine de ses jeunes protégés, les « découvreurs du festival ». Le Festival Chorus des Hauts-de-Seine s'apprête à se faire entendre. Les internautes peuvent aussi consulter la fiche technique de

toutes les salles de la Fédération et signer une pétition en faveur de la plus célèbre d'entre elles, le Sous-Marin, fermée en novembre 1997 par la municipalité Front national de Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Pour assurer sa propre notoriété sur le réseau, Musique-Pro reçoit le soutien d'artistes confirmés : son plus gros succès à ce jour reste la diffusion gratuite, en décembre dernier, du concert donné par Charlelie Couture au Plan, à Ris-Orangis (Essonne), qui fut écouté en direct par 16 000 internautes. Les frères Thorel espèrent répéter l'opération en diffusant à l'avenir tous les concerts du Plan, et peut-être ceux d'autres salles. Avant la fin de l'année, le site se dotera d'une version anglaise, dans l'espoir d'acquiescer peu à peu une dimension européenne. Il pourrait enfin se lancer prochainement dans la vente électronique de CD des groupes qu'il héberge, souvent absents des circuits traditionnels de distribution. Anne-Laure Quilleriet

SUR LA TOILE

FORMALITES EN LIGNE Dans un effort pour simplifier les formalités administratives aux usagers, le ministère de l'éducation nationale propose désormais sur son serveur Web plusieurs formulaires : demande et renouvellement de bourses d'études, de subventions de recherche ou d'agrément au titre du crédit d'impôt recherche et, même si les inscriptions sont closes, demande d'inscription en premier cycle à l'université. Ces formulaires ne peuvent pas encore être transmis en ligne : il faut les imprimer et les renvoyer par courrier... www.education.gouv.fr/prat/formail

PORTAIL POUR ENFANTS Disney lance un site-portal destiné « aux enfants et à leurs familles » : le Disney's Internet Guide recense des ressources classées par tranches d'âge (de 0-6 mois à 12 et plus) et par catégories : « Animaux et vie en plein air », « Histoire et bande dessinée », « Apprendre et vivre », « Jeux et Jouets », « Sports et loisirs », « Actualité du monde », « Arts et spectacles » et « Informatique et Internet ». En anglais. www.dig.com

Partez en vacances avec Le Monde. FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES. Retournez ce bulletin au moins 12 jours à l'avance sans publier de nous indiquer votre numéro d'abonnement haut à gauche de la page, de votre journal. Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois. RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES. Retournez-nous au moins 12 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

Prolongations au Soudan par Alain Rollat. ARRÊT DE JEU. Arrêt sur reportage de France 2. Images de famine. Images de routine. Famille, routine, tiens ! ça rime. Guerre oubliée du sud du Soudan, enfants affamés. On est passé l'arbitre ? On ne l'a pas vu sous le grand arbre. C'est pourtant jour de marché à Wullu. Les étalages se réduisent à une poignée de fruits verdâtres et à quatre racines jaunâtres. Une équipe du Secours catholique occupe le terrain humanitaire. Un bébé squelettique pend au sein flasque d'une mère épuisée. Ses deux petits poings s'accrochent à la peau tannée, s'incrustent dans la chair maternelle, refusent de lâcher prise. Que fait le sponsor en charge des rations de lait ? Est-ce lui qui a fourni ce gobelet vert, flambant neuf, sans marque apparente ? Un apprenti infirmier y a préparé un peu de bouillie. Mais l'enfant qu'il veut nourrir à la petite cuillère a un haut-le-cœur. Sa bouche re-

PROCELA 50 REF

TELEVISION

HAUS DU JOUR

GRAND TELEVISION

MARDI 7 JUILLET

FILMS DE LA SOIRÉE

- 21.00 Friends (France) - Canal 2
22.00 Week-end en famille (France) - Ciné Cielmas
22.30 Vire (France) - Paris Première

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES: 18.00 Stars en stock, Charles Bronson. Paris Première
19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal+
19.00 et 0.40 Rive droite, rive gauche. France 3

NOTRE CHOIX

18.55 et 0.45 Muzzik L'Âme des violons. Au cœur de cette riche journée consacrée au violon...

PROGRAMMES

- TÉLÉVISION: 18.20 Excluzit. 19.00 Le Bigné. 20.00 Journal, Journal de la Coupe. 20.40 Météo.

ARTE

- 19.00 Le Tour du Pacifique. (1420). 19.30 7/12. 20.00 Journal. La vie quotidienne à Pompéi. Paradis à donner.

M 6

- 18.55 Los Angeles Heat. 19.50 Tour de France à la voile. 19.54 Le Six Minutes. Météo.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Agora. Marcel Loyau (L'Estime et le Téméraire). 21.00 Musée d'histoire.

FRANCE-MUSIQUE

- 19.57 Concert. Festival d'art sacré. Donné le 5 décembre 1997, en l'église de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux...

RADIO-CLASSIQUE

- 20.40 Les Solistes. Jean Elton Gardiner. Œuvres de Monteverdi, Bach, Mozart, Beethoven, Schubert, S. Schumann.

FILMS DU JOUR

- 13.25 Voyage au bout de l'enfer (France) - Ciné Cielmas
16.00 R.A.S. (France) - Festival
16.20 Prêt-à-porter (France) - Ciné Cielmas
16.55 Comédie des quatre saisons (France) - Ciné Cielmas

NOTRE CHOIX

20.30 Festival Tendre est la nuit. Le roman du désenchantement. A PROPOS DE Tendre est la nuit, Francis Scott Fitzgerald écrivait: « Si vous avez aimé Gatsby, lisez ceci pour l'amour de Dieu... »

PROGRAMMES

- TÉLÉVISION: 13.50 Les Femmes de l'annuaire. 14.45 Les Vacances de l'annuaire. 15.40 Les Femmes de l'annuaire.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30 et 17.35 100 questions. 13.35 Les Lumière du musée-bail. 14.25 La Chagossienne raconte...

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES: 13.00 L'Ecran Utopia. Peut-on retourner au village? Invités: Claude Sarrault; André Sodenkamp; Robert Ley; Renate Gossard; Isabelle Neyrink; Philippe van den Bosch; Coralie Tillo. TV 3
13.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités: Evelyn Lever; Jean-Yves Martin; Jean-Louis Bigot; Hugues de Varin. Histoire

NOTRE CHOIX

20.30 Festival Tendre est la nuit. Le roman du désenchantement. A PROPOS DE Tendre est la nuit, Francis Scott Fitzgerald écrivait: « Si vous avez aimé Gatsby, lisez ceci pour l'amour de Dieu... »

PROGRAMMES

- TÉLÉVISION: 13.50 et 18.10 Un livre, des livres. 13.55 Rex. 14.45 Dans la chaleur de la nuit.

M 6

- 13.30 Aventures Caraïbes. 13.35 Les Solistes. Zsuzsanna Kocsis. 19.50 Tour de France à la voile.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Les Chemins de la musique. L'histoire de la partition. (2/3). De l'époque baroque au classique.

FRANCE-MUSIQUE

- 19.36 Soirs de fête. 20.30 et 22.30 Concert. Académie musicale de Saintes.

RADIO-CLASSIQUE

- 19.30 Classe affaires-soir. 20.40 Les Solistes. Zsuzsanna Kocsis. 21.00 Philharmonie.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES: Signalé dans Le Monde Télévision-Radio-Multimédia. Accord parental souhaitable. Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.

LES CODES DU CSA: O Accord parental souhaitable. A Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans. P Public adulte.

En clair jusqu'à 21.00. 18.35 Les Simpson. 19.00 Best of Nulle part ailleurs. 19.45 Flash Infos.

مركزنا من لاصح

Une nouvelle phase de restructuration des armées affectera particulièrement l'Ile-de-France

Le ministère de la défense emploiera au total 440 000 personnes en 2002

L'ILE-DE-FRANCE, la Basse-Normandie et la Haute-Normandie seront les trois régions les plus touchées par la restructuration des forces armées que le ministre de la défense, Alain Richard, devait annoncer, mardi 7 juillet, aux députés, puis aux sénateurs membres des commissions spécialisées du Parlement. Ces initiatives - 335 au total - constituent le dernier train de mesures prises dans le cadre de la professionnalisation des armées; elles concernent le commandement territorial, la formation et le soutien des unités pour les années 2000 à 2002, avec un début d'application dès 1999.

En 1997, un premier train de mesures avait trait à la réorganisation des forces opérationnelles. Pour l'essentiel, il s'est agi, en l'espace de trois ans (de 1997 à 1999), de dissoudre 39 régiments, de désarmer 13 navires de la marine nationale, de fermer 4 bases aériennes et 4 hôpitaux du service de santé des armées.

TRANSFERTS DE POSTES

Cette fois, M. Richard propose un vaste mouvement de redéploiement des effectifs - c'est-à-dire des transferts de postes sans suppressions d'emplois - au sein des organismes territoriaux, des centres de formation et des structures de soutien, à l'exception de ce qui se rapporte à la direction des constructions navales et de la maintenance aéronautique. A la fin de la professionnalisation des armées, le ministère de la défense devrait rassembler 440 000 hommes et femmes en 2002, dont 330 000 cadres et engagés (au lieu de 305 000 aujourd'hui), 27 000 volontaires et 83 000 civils (au lieu de 75 000 actuellement). Le budget de la défense devra être progressivement remanié pour rémunérer, en fin de compte, jusqu'à 68 000 pro-

fessionnels supplémentaires, la part des civils passant à près de 20% des effectifs de la défense (au lieu de 14%). C'est l'armée de terre qui est la plus affectée par cette phase de réorganisation, dès septembre 1999. Après la réforme de ses commandements opérationnels (Le Monde des 23 juin et 2 juillet), elle va réduire, en deux ans, de 9 à 5 le nombre de ses circonscriptions militaires de défense, qui font office de régions militaires, chacun de ces commandements régionaux s'attachant à l'administration courante des unités et à leur maintien en condition. Les soutiens - le génie fermant, pour

3 274 suppressions d'emplois à GIAT industries

Tous les syndicats des salariés du groupe public d'armement GIAT industries ont appelé à des débrayages, mardi 7 juillet, à l'occasion du conseil d'administration de l'entreprise invité à se prononcer sur un « plan stratégique, économique et social » de quatre ans (1999-2002). Ce plan prévoit de supprimer 3 274 emplois, notamment par des pré-retraites à partir de 52 ans et des reclassements dans la fonction publique, sur un effectif global de 10 300 à fin 1998 (Le Monde du 4 juillet).

Il y aura aussi des transferts de postes et des mises en formation longue. Deux sites, à Salbris (Loir-et-Cher), avec 160 emplois, et au Mans (Sarthe), avec 130 emplois, seront fermés. A Saint-Etienne (Loire), où l'effectif passera de 602 salariés à 64, des salariés ont perturbé, lundi 6 juillet, la réunion du conseil municipal. Avec 270 personnes, le site de Rennes (Ile-et-Vilaine) est menacé si GIAT ne trouvait pas de partenaire.

sa part, deux établissements - seront réduits de 49% des effectifs de l'armée de terre, actuellement, à 37%. Ainsi, le service du matériel devra dissoudre, restructurer ou transférer 88 organismes. Le commissariat et les transmissions seront amenés à regrouper leurs sites et, dans la perspective de la suspension du service national, onze centres mobilisateurs seront dissous en 2000. Pour ce qui est de la formation, l'armée de terre devra fermer 2 écoles, pour ne plus reposer que sur 11 institutions en

2002. Plus de la moitié des effectifs et des moyens attribués à la formation auront alors été supprimés, si l'on tient compte de la première étape (1997-1999) du plan de restructuration.

L'armée de l'air, de son côté, est invitée à faire davantage appel à la sous-traitance pour le fonctionnement de ses bases. Son dispositif et ses activités seront resserrés, en 2002, autour de 2 régions aériennes (au lieu de 3), de 33 bases aériennes (dont 25 auront une plate-forme aéronautique) et de 2 établissements du commissariat.

La marine devra désarmer 3 frégates et le porte-avions Foch.

Et d'un tiers les effectifs du service de la qualité (l'ex-Surveillance Industrielle de l'Armement).

Enfin, les centres de sélection, précédemment chargés de tester les conscrits, seront dissous entre 1999 et 2001. En revanche, la direction centrale du service national maintiendra les 13 bureaux du service national en Ile-de-France et en province, et elle devra gérer pas moins de 300 nouveaux sites - 90% dans des implantations militaires et 10% dans des lieux civils désignés par les préfets - dont la tâche sera d'animer la journée de préparation à la défense à compter du 3 octobre.

DÉLOCALISATIONS

Selon le ministère de la défense, ce dernier train de mesures aboutira à accroître la population militaire dans 19 régions économiques, notamment en Franche-Comté, Champagne-Ardenne, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Picardie, dans les Pays de la Loire, en Lorraine et en Auvergne. En revanche, l'Ile-de-France perdra 4 800 postes du fait de l'allègement des administrations centrales et de la délocalisation d'un certain nombre d'organismes de la région parisienne. La Haute et la Basse-Normandie perdront 685 postes, sur 9 200 emplois militaires, en raison des transferts d'activités dans d'autres régions de France.

Au total, les services de M. Richard estiment que 4 bassins d'emploi, sur les 219 concernés par le redéploiement des armées d'ici à 2002, enregistreront une diminution de leur population active supérieure à 1%: il s'agit des villes d'Ap (Vaucluse), Cergy (Haute-Corse), Varennes-sur-Ailier (Allier) et de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Jacques Isnard

LA PERMANENCE ÉLECTORALE et le domicile tourangeau de Renaud Donnedieu de Vabres, député (UDF-DL) d'Indre-et-Loire, ont été perquisitionnés par la police, vendredi 3 juillet, dans le cadre d'une enquête conduite au tribunal de grande instance de Paris sur un virement suspect de 5 millions de francs effectué, en 1996, sur les comptes du Parti républicain (PR), rebaptisé Démocratie libérale (DL) (Le Monde du 1^{er} juillet).

Les enquêteurs s'interrogent sur le rôle joué par M. Donnedieu de Vabres dans ce montage financier, réalisé via les comptes d'une coopérative financière italienne, le Fondo sociale di cooperazione europea. Remise en argent liquide, au Luxembourg, le 16 juin 1996, la somme aurait permis de souscrire, le jour même, un prêt de 5 millions de francs au profit du PR. Si la délivrance d'un crédit contre un tel dépôt n'est pas illégale, les soupçons portent sur l'origine des fonds.

Protégé par son immunité parlementaire, le député d'Indre-et-Loire, considéré comme le bras droit de François Léotard, président de l'UDF, dont il est le directeur de cabinet, ne peut être visé par des mesures coercitives. Il pourrait néanmoins, à terme, être conduit à répondre aux questions du juge d'instruction Laurence Vichnievsky. Contacté par Le Monde, mardi 7 juillet, M. Donnedieu de Vabres s'est déclaré « profondément choqué par la violation du secret de l'instruction, en particulier dans la période actuelle ».

Le nom du député est apparu dans la procédure lors de l'audition de Serge Hauchart, l'homme qui avait déposé les 5 millions de francs au Luxembourg pour le compte du PR. Cadre du PR, proche de M. Léotard, M. Hauchart a affirmé, le 2 juillet, avoir effectué ce virement sur ordre de M. Donnedieu de Vabres, alors

délégué général du parti. Il a précisé que les fonds provenaient « d'une caisse noire » du PR et non des fonds spéciaux du gouvernement, comme l'avaient assuré le président du Fondo, Guy Gennesseaux, et son fondé de pouvoir, Olivier Mevel. Ces derniers avaient été mis en examen pour « blanchiment, escroquerie et exercice illégal de la profession de banquier », le 24 juin, et placés en détention provisoire.

CRÉDIT FICTIF

Les enquêteurs ont recueilli une série d'éléments conduisant à penser que le crédit accordé par le Fondo au PR revêtait un caractère fictif, destiné à dissimuler un financement illégal de parti. Afin de masquer l'existence des 5 millions de francs, le prêt avait été adossé à une promesse de garantie hypothécaire portant sur le premier étage du siège du PR, rue de l'Université. A en croire les déclarations de MM. Gennesseaux, Mevel et Hauchart, cette promesse n'engageait en rien le parti mais conservait au prêt les apparences d'un vrai contrat.

Par ailleurs, les graves difficultés financières du Fondo, en 1996, avaient conduit M. Hauchart et un avocat, qui était aussi administrateur du Fondo, à soustraire la créance du PR à l'attention même du Fondo.

Lors de leurs interrogatoires, MM. Gennesseaux, Mevel et Hauchart ont décrit leur action comme celle de simples intermédiaires. M. Hauchart a été coaccusé de François Léotard à l'ENEA. Il fut candidat du PR aux élections législatives de 1978. Il est aujourd'hui trésorier de l'Association des républicains indépendants pour une démocratie européenne et libérale, qui prend notamment à sa charge les salaires des membres du cabinet de François Léotard.

Jacques Follorou

Jacques Toubon a prévu de voter le budget parisien

Le BUDGET modificatif de la Ville, à l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris mardi 7 juillet, a obtenu par avance l'accord des trois groupes de la majorité municipale. Jacques Dominati, président du groupe UDF, relève que le maire et le groupe présidé par Jacques Toubon se sont joints sur les propositions de l'UDF concernant l'utilisation d'un excédent exceptionnel de 700 millions de francs: 500 millions seront consacrés au désendettement de la Ville, 200 millions aux investissements. « Nous voterons ce budget pour bien marquer notre appartenance à la majorité municipale et pour soutenir le changement de politique budgétaire, que nous réclamons et qui semble amorcé dans ce budget modificatif », explique M. Toubon qui, toutefois, prendra la parole pour exposer la politique budgétaire qu'il souhaite voir mise en œuvre dans les trois prochaines années. (Lire notre enquête page 10.)

DÉPÊCHES

■ JUSTICE: un collectif d'avocats, agissant au nom de plusieurs associations de victimes dans l'affaire du sang contaminé, a saisi lundi 6 juillet le ministre de la Justice d'une demande de récusation des trois magistrats de la Commission d'instruction de la Cour de Justice de la République. Ces magistrats doivent décider le 17 juillet de l'éventuel renvoi des anciens ministres Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé devant la Cour de Justice.

■ POLICE: le spectacle de Jean-Michel Jarre, dont l'annonce le 22 juin par le maire de Paris avait suscité des réserves du ministre de l'Intérieur (Le Monde du 28 juin), aura lieu le 14 juillet dans la capitale. Les dossiers techniques transmis aux organisateurs ayant été finalement transmis à la préfecture de police, entre le 25 juin et le 1^{er} juillet, le ministre a déclaré, mardi 6 juillet, avoir « approuvé le dispositif de sécurité proposé par le préfet de police ».

■ ROISSY: les premières sanctions visent d'être prises contre des compagnies aériennes n'ayant pas respecté les nouvelles règles de limitation du bruit à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Le ministre des transports a annoncé, mardi 6 juillet, que la direction générale de l'aviation civile (DGAC) a imposé six amendes de 6 000 à 25 000 francs à Aerostopale, Eurair et Angola Airlines. Ces sanctions sont prononcées dans le cadre de la procédure mise en place le 23 mars pour réduire les nuisances liées à l'extension de l'aéroport d'ici 2001. Durant les quatre premiers mois de l'année, 140 procès-verbaux pour non-respect des règlements anti-bruit ont été transmis à la Commission nationale de prévention des nuisances sonores.

■ RUSSIE: Le nouveau Premier ministre russe, Sergueï Kirienko, effectuera une visite de travail en Chine le 14 juillet, qui sera consacrée « aux relations bilatérales, aux questions économiques et commerciales et aux autres questions d'intérêt commun ».

Trage du Monde daté mardi 7 juillet 1998: 538 660 exemplaires

Le pape défend la valeur sacrée du dimanche

SI LE PAPE et les évêques s'alarment régulièrement de la « désacralisation » du dimanche, c'est la première fois que Jean Paul II consacre une lettre apostolique à la « valeur irremplaçable » de ce jour que la plus ancienne tradition appelle « le jour du Seigneur ». Intitulé *Dies Domini* (le jour du Seigneur), publié mardi 7 juillet, ce texte d'une centaine de pages est destiné à la communauté chrétienne et à un public plus large, inquiet devant la « banalisation » du repos dominical et la dégradation de conditions de vie marquées par l'extension du travail le dimanche.

Ce document se veut à la fois un rappel de la discipline de

l'Eglise catholique et une plaidoirie en faveur d'un plus grand respect des rythmes propres au travail et au repos.

« UN DROIT DU TRAVAILLEUR »

S'il est un moment, souligne-t-il, où les exigences naturelles et sociales de l'homme rejoignent les obligations propres à une foi religieuse (comme pour le sabbat dans la tradition juive), c'est bien celui du dimanche: « Le lien entre le jour du Seigneur et le jour de repos a une importance et une signification qui vont au delà d'une perspective proprement chrétienne. »

Jean Paul II rappelle l'encyclique de Léon XIII (*Rerum novarum*, en 1891), qui faisait déjà du

repos dominical « un droit du travailleur à faire garantir par l'Etat ».

Dans les circonstances actuelles, ajoute-t-il, « il reste nécessaire de faire effort pour que tous puissent connaître la liberté, le repos et la détente nécessaires à leur dignité d'hommes, avec les exigences familiales, religieuses, culturelles, interpersonnelles qui s'y rattachent et qui peuvent difficilement être satisfaites, si l'on ne réserve pas au moins un jour par semaine où il sera possible de jouir ensemble de la faculté de se reposer ».

Les conditions de la production dans les entreprises modernes et les contraintes commerciales qui obligent cer-

tains magasins à ouvrir le dimanche et à priver du repos hebdomadaire, ce jour-là, certaines catégories de salariés sont implicitement condamnées. Plus largement, le pape s'en prend aux conditions de travail « déplorables » et aux horaires insensés imposés dans les pays les plus pauvres. Le dimanche est un jour chômé depuis le IV^e siècle, rappelle-t-il, et il est souhaitable de le voir reconnu et garanti dans toutes les législations civiles.

JOUR DE FÊTE

Ce document n'est pourtant pas un catalogue de revendications, comme celle qui, un jour, dans la bouche d'évêques italiens, visait à la suppression du calcio (football) le dimanche! Dans le contexte de sociétés qui ont perdu la mémoire des fêtes et des rythmes religieux, il invite plutôt à une réflexion sur la signification symbolique de ce jour.

Reprenant la tradition du sabbat dans l'Ancien Testament, le dimanche chrétien rappelle l'œuvre créatrice de Dieu (« Dieu créa le ciel et la terre et se reposa la septième jour », dit la Genèse). Il y ajoute la mémoire de la résurrection du Christ, le matin du dimanche de Pâques. Au repos et à la prière du sabbat juif, la tradition chrétienne ajoute donc une dimension « festive », celle de l'annonce du salut de l'homme.

Mais à travers un tel thème, c'est aussi la nostalgie de la « civilisation paroissiale » d'autant qui s'exprime. Les taux de participation à la messe du dimanche sont, en France, d'environ 10%. A destination de ses fidèles dispersés par les week-ends, le pape rappelle donc l'obligation de participer à la messe chaque dimanche.

Henri Trucq

Contrats Etat-régions: M^{me} Voynet indique ses priorités aux préfets de région

DOMINIQUE VOYNET, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a réuni, lundi 6 juillet à Paris, les préfets de région et leur a précisé la procédure à suivre pour préparer les contrats Etat-régions qui devront être signés avec les 22 exécutifs avant la fin de l'année 1999. Cette procédure sera officialisée dans une lettre que le premier ministre leur adressera avant la fin du mois de juillet sur « les modalités d'élaboration de la stratégie de l'Etat » dans chaque région. Il faudra, en outre, que la liste des orientations considérées comme prioritaires par l'Etat d'ici à 2006 soit « cohérente » avec les programmes financés par les fonds européens.

Les contrats devront en priorité viser à améliorer la situation de l'emploi, notamment en soutenant « les initiatives de développement local », a-t-elle dit. Le déve-

loppement doit être compatible avec une « utilisation prévenante » des ressources naturelles et avec la recherche de la qualité environnementale. Les contrats Etat-régions serviront de cadre aux contrats de pays, d'agglomération et de ville. La ministre demande aux préfets de veiller à la réduction des inégalités sociales et à la solidarité au profit des populations et territoires les plus fragiles « ou qui se trouvent confrontés à des mutations profondes ».

M^{me} Voynet demande aussi aux préfets de limiter le nombre des objectifs de l'Etat en se concentrant sur l'essentiel. Les 22 enveloppes financières définitives de l'Etat ne seront arbitrées qu'en 1999, en fonction de la richesse de chaque région, de son taux de chômage, de l'importance de ses problèmes d'exclusion, et aussi en fonction des priorités qui auront été définies ministériellement par minis-

trère. Entre 1994 et 1999, l'Etat aura prévu de consacrer environ 77 milliards de francs, les régions 71 milliards de francs.

Dominique Voynet a insisté pour que, dans la préparation des priorités régionales, chaque préfet de région veuille à associer ses collègues de département, les trésoriers-payeurs généraux et les recteurs ainsi que les responsables régionaux des établissements publics industriels et commerciaux, l'Agence de l'hospitalisation, les organismes de recherche. Le « projet régional » émanant du préfet aura à distinguer ce qui revient en propre à l'Etat et à la région et ce qui pourrait faire l'objet d'une « compétence partagée ». Les préfets de région devront remettre leur copie pour le 15 septembre, « délai de rigueur », a précisé la ministre.

François Grosrichard

مركزاً من الرياض

Le Mondial



LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

Bienheureux les simples d'espoir!

DU CÔTÉ DE MONTEVIDEO sévit un astrologue bulgare. Ce voyant prédit, ce qui est assez conforme à sa raison sociale. Et il prédit télévisuellement, la nuit, en direct, sur une chaîne plus ou moins versée dans l'investigation médiatique.

Boris Kristov, nom d'origine, Cristoff, nom d'écran, n'est pas le premier voyant venu. Il a son rang à tenir depuis qu'il annonça, naguère, l'attentat à venir contre Jean Paul II. Et voilà bien pourquoi, en cette soirée de dénouement, il faut tenir pour non négociable l'annonce faite à Montevideo par le Nostradamus câblé : le Brésil va perdre ! Le Brésil est dans une conjonction astrale défavorable ! La conjonction zodiacale est formelle : « Un grand tonnerre le 7 juillet. » Fin du message.

LA BOULE D'IVOIRE DE FABRIEN

Ainsi parla Boris ! Eh bien, puisque cette Coupe du monde se traîne un peu en longueur - cinq semaines, c'est trop -, convenons que nous sommes tous des Kristov bulgares ! Que de paris idiots, que d'intuitions géniales depuis le début de cette épreuve ! Un vrai climatère à pronostics. Avec parfois des trahisons sans scrupules, des désertions sans préavis. Allemagne, Angleterre, Nigeria, Argentine : combien de parieurs floués, combien de certitudes envolées !

A faire le Boris, on risque le ridicule plutôt que sa chemise. Et la moquerie. Tout cette loterie tient à si peu : un arbitre qui voit rouge, une barre qui ne consent, la chance qui décide, un dribble qui réussit, un tir dévié, un Croate qui passe par là. Et tout ce que l'on voudra.

Donc, soyons furieusement carcétiens. Des quatre équipes encore en course, l'une va gagner la Coupe du monde, cela on peut le prédire sans risque excessif. Mais laquelle ? C'est là que tout se complique et qu'on jette immédiatement l'éponge pour se replier derrière ce paravent fort commode qu'est la glorieuse incertitude du sport. Brésil, Pays-Bas, France, Croatie : commençons par diviser par deux, ce soir et mercredi, pour n'en plus retenir, dimanche, qu'un !

La patience, et il en faut en ce supplice dilué, reste le début de la sagesse. Alors, plutôt qu'à singer le Boris, faisons plutôt le Fabien, notre goal à nous-mêmes. Ce garçon a deux immenses qualités, en plus de celles inhérentes à sa fonction. La première tient à son crâne, rond comme un ballon, cheveu comme un œuf et brillant comme boules d'ivoire.

C'est un fait et une manie désormais, ce crâne devient le plus visité de France, un lieu de dévotions et de superstitions, où chacun de ses coéquipiers, et d'abord le grand Blanc, vient déposer, en offrant de la victoire, un gros pouce d'espoir. Le lieu s'y prête volontiers, qui a de la surface et de l'allure. Touchez mes plaies, et vous serez guéris. Touchez mon crâne, et vous serez finalistes ! Simple comme bonjour !

DU LARD DU COCHON ?

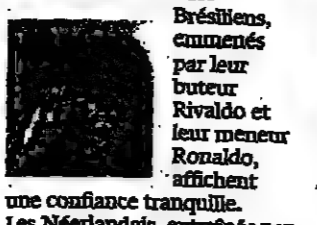
Autre qualité plus sérieuse dudit Fabien, cet art très particulier qu'a ce garçon de ne pas se prendre la tête. A l'impérieuse question : « Alors, mon bon, ces Croates, du lard ou du cochon ? », le farceur a répondu : « Peu importe que ce soit contre l'Allemagne, la Croatie ou... la Laponie. L'important, et maintenant de se qualifier pour la finale. » Bienheureux les simples d'espoir !

A moins, évidemment, d'adopter la position Strauss-Kahn, qui voit, lui, une finale France-Pays-Bas. Avec victoire de la France et, au nom de l'Europe, partage de la Coupe. Deux ans pour France-Strauss et deux ans pour Pays-Bas-Kahn. Très exactement le type de compromis imaginé pour la présidence de la Banque centrale européenne. Même Boris ne l'avait pas vu venir, celui-là !

Jacques Buob

LES TEMPS FORTS

● **1 MARSEILLE**
La première demi-finale de la Coupe du monde 1998 oppose le Brésil, tenant du titre, aux Pays-Bas, mardi 7 juillet, à 21 heures, au Stade-Vélodrome. Les



Brésiliens, commentés par leur buteur Rivaldo et leur meneur Ronaldo, affichent une confiance tranquille. Les Néerlandais, entraînés par Guus Hiddink, sont handicapés par trois absences dues à des blessures (Marc Overmars, Winston Bogarde) et à une suspension (Arthur Numan).

● **2 SAINT-DENIS**
La France rencontre la Croatie pour la seconde demi-finale, mercredi 8 juillet, au Stade de France, à 21 heures. Les Français, qui se sont qualifiés aux tirs au but contre l'Italie après un 0-0, sont à la recherche d'un buteur, mais Youn Djenkoff a promis de marquer. Demi-finale surprise, la Croatie, dont c'est la première participation à une Coupe du monde, compte sur l'expérience de ses joueurs, acquis dans les clubs européens, et sur son enthousiasme.

● **3 TÉLÉVISION MARDI 7 JUILLET**
France 2 et Canal Plus à 21 heures (en direct), Eurosport à 23 heures (en différé) : Brésil - Pays-Bas, demi-finale.

MERCREDI 8 JUILLET
TF1 et Canal Plus à 21 heures (en direct), Eurosport à 23 heures (en différé) : France-Croatie, demi-finale.

LE DÉFI CROATE
Une inconnue se dresse sur le chemin de l'équipe de France vers la finale. Impressionnante lors de sa victoire contre l'Allemagne (3-0), la Croatie compte bien sortir le pays hôte, le 8 juillet, à Saint-Denis.

Encore faut-il vaincre la Croatie

POUR LA FINALE de la Coupe du monde de rugby, en 1995, au Cap, l'Afrique du Sud affrontait la Nouvelle-Zélande. On vit alors apparaître à la tribune Nelson Mandela vêtu du maillot vert des Springboks frappé du numéro de François Pienaar, le capitaine. Ce geste hautement symbolique, car le rugby reste encore un bastion de l'apartheid, est gravé dans les mémoires. En plus il fut de bon augure, puisque les Sud-Africains défirent les All Blacks. Sans doute Robert Pires, milieu de terrain offensif de l'équipe de France, s'en souvient-il. « Ce serait sympa », a-t-il déclaré, si le président arrivait mercredi au Stade de France avec le maillot de l'équipe de France. Ce serait un beau symbole. Je trouverais cela formidable. »

Certes Nelson Mandela a une aisance naturelle, une élégance du corps qui lui permet de porter n'importe quoi. Smoking, bouhou, maillot de rugby, c'est comme s'il était né dedans. Notre président est plus raide d'échine et il n'est pas sûr qu'il soit à l'aise dans un maillot. Si ses conseillers en communication venaient à le lui interdire pour cause de manque de dignité, une écharpe, plus discrète, aux couleurs de l'équipe, comme tout bon supporteur de base, ferait l'affaire. Quelque chose en tout cas qui marque son engagement, celui du pays, amour de son équipe.

Car si Pires rêve de voir Chirac en bleu, c'est qu'il traduit le besoin de toute l'équipe de se sentir soutenue bien au-delà de l'habituelle tliedeur du Stade de France. Ce n'est pas tous les jours qu'on joue une place en finale de la Coupe du

monde de football. Chico Buarque, le célèbre chanteur brésilien, qui suit la Coupe du monde et donne des chroniques au journal *O Globo*, écrivait dans l'une d'elles combien il était surpris par la réserve des Français pour ce qui touche au football. Comme il regardait à Paris avec ses amis le match Brésil-Chili et que Ronaldo venait de marquer, toute la bande s'esclaffa à la brésilienne, on connaît : « Gooooooooooooo!!! ». Et de chanter et de rire. « De la fièvre d'en face », poursuit Chico Buarque, « j'allais me répondre : "Silence, merde !" (...) Pour un but, se retient-il français et sur une bicyclette (un retour acrobatique), la loi du silence en ville, est absolue. » Il exagère un peu, mais c'était, il est vrai, avant que les rues de Paris ne

grondent de plaisir après le tir au but raté par Di Biagio qui scella la victoire de la France sur l'Italie en quarts de finale.

LE PRÉCÉDENT TYRÉQUE

Les Brésiliens ne manquent jamais, eux non plus, de critiquer leurs entraîneurs, les schémas tactiques, les choix des joueurs, etc. Tout y passe. Mais quand l'équipe joue, ils oublient tout. Et l'équipe de France joue, mercredi 8 juillet. La Croatie n'est pas un obstacle insurmontable, même animée, comme elle l'est, de la volonté de voir Botzec son jeune drapeau tricolore à écusson à damier rouge et blanc sur le football planétaire. Certes, on se souvient qu'au championnat d'Europe, en 1996, en Angleterre, nous avions échoué en

demi-finales, contre un outsider du même tonneau, les Tchèques. Certes l'équipe de France marque peu, se repose sur une défense manière béton armé (et une défense, dit-on, ça ne fait pas rêver). Certes, elle ne touche pas encore au mythe. Mais qui dit que demain ? Et si demain, dimanche, pour la finale ? Un Chirac en bleu, un Jospin (mais quels numéros choisiraient-ils ?) seraient une bonne façon d'engager le pays sur la voie du décollage footballistique. Chico Buarque : « Comment un peuple peut-il préférer des escargots à une partie de football ? »

Vallée d'armes. L'adversaire nous connaît bien. L'entraîneur croate, Miroslav Blazevic, a vécu deux années dans le football français, à Nantes, et il en a appris beaucoup. Il a engagé une petite opération de déstabilisation psychologique assez simplette, bien qu'inattendue. A Vitry, où l'équipe a ses quartiers, il a déclaré à la surprise générale que la défense française - notre fierté - « n'était pas aussi forte qu'on le dit ». Et il cite Lilian Thuram et Bixente Lizarazu qui, à monter sans cesse aux avant-postes, découvriraient dangereusement notre gardien Fabien Barthez, le choucou de Chirac. En revanche, dit-il, « l'attaque est forte », alors que Trézeguet, Guivarch, Henry... ont tant de mal à en mettre au fond des filets. Un peu lourd ce Blazevic, qui nous croit fragiles du côté du mental. Ses joueurs, « ses fils », dit-on en Croatie, savent aussi sur le terrain provoquer l'adversaire pour lui faire perdre son sang-froid. Et puis, ultime munition dans la musette croate, ce ké-

pi que Blazevic pose devant lui pendant les matches, hommage à David Nivel, le gendarme laissé pour mort par les hooligans allemands sur le pavé de Lens (la police allemande a placé sous mandat de dépôt un suspect à Hambourg).

PÉRIL ORANGE POUR LE BRÉSIL

La confiance des bookmakers de Londres pour l'équipe de France ne mollit pas, en tout cas. Aux dernières nouvelles, le Brésil cotait 6 contre 4, suivi de la France à 9 contre 2 et les Pays-Bas pointaient à 5 contre 2 et les Croates à 7 contre 1. Finale annoncée : France-Brazil.

Mais il est long encore le chemin. Pour les Bleus comme pour les Auroverdes. Les Orange qui se présentent à eux, ce mardi 21 heures, à Marseille, ne sont pas des outsiders. Ils font partie des favoris de la compétition et joueront sans complexe aucun, malgré les absences de trois piliers : Winston Bogarde (blessé à l'entraînement), Marc Overmars (blessé également) et Arthur Numan (suspendu). Mais il leur reste assez de joueurs formidables pour faire trembler les quadruples champions du monde brésiliens, qui ont déjà eu bien du mal à se défendre des Danois, sortes de Hollandais en moins forts, et des Ecossais, sortes de Danois en moins forts. La Selecao 1998 n'aime pas trop, semble-t-il, ce genre de football puissant, technique et bien organisé.

S'ils gagnent et qu'il rencontrent la France pour le titre, alors, qui sait ? Chirac en bleu...



itions chez le directeur abinet de M. Léotard

Le directeur de cabinet de M. Léotard a subi une série de mutations. Les postes du PR est...

Le directeur de cabinet de M. Léotard a subi une série de mutations. Les postes du PR est...

Le directeur de cabinet de M. Léotard a subi une série de mutations. Les postes du PR est...

ues Touhon a prévu roter le budget parisien

Le maire de Paris a prévu de roter le budget parisien. Les dépenses de la ville de Paris...

Le maire de Paris a prévu de roter le budget parisien. Les dépenses de la ville de Paris...

Le maire de Paris a prévu de roter le budget parisien. Les dépenses de la ville de Paris...

مركزاً من راصح

LE CHIFFRE DU JOUR

3

C'est le nombre d'écrans géants, en dehors de celui de l'Hôtel de Ville de Paris, qui devrait être rapidement engorgé, mercredi 8 juillet, pour la demi-finale entre la France et la Croatie. Cet écran est en effet le plus connu des supporters. La Mairie de Paris rappelle que d'autres écrans géants sont installés au stade Charléty (XIV^e arrondissement), au stade Bertrand-Dauvin (XVIII^e arrondissement) et place Stalingrad, face au bassin de La Villette (XIX^e arrondissement).

LES ARBITRES

BRÉSIL - PAYS-BAS
Mohamed Ali Buisaïn, des Emirats arabes unis, arbitre la demi-finale Brésil - Pays-Bas, qui a lieu mardi 7 juillet au Stade-Vélodrome de Marseille, à 21 heures. Il sera assisté du Koweïtien Hussein Ghadanfar et de l'Omanais Mohamed Al-Moussaoui. M. Buisaïn a déjà arbitré l'Écosse-Maroc lors du premier tour et le huitième de finale France-Paraguay.

FRANCE-CROATIE
José Manuel García Aranda arbitre la seconde demi-finale, entre la France et la Croatie, mercredi 8 juillet, au Stade de France, à 21 heures. L'Espagnol sera assisté de son compatriote Fernando Tresaco Garcia et du Chilien Jorge Alberto Diaz Galvez. José Manuel García Aranda avait déjà arbitré le match d'ouverture, Brésil-Écosse, le 10 juin, et le huitième de finale Pays-Bas - Yougoslavie.

Face à la Croatie, les joueurs de l'équipe de France rêvent de se forger un destin de finalistes

France-Croatie. Pour oublier leurs trois demi-finales perdues (1958, 1982 et 1986), les Bleus doivent battre les Croates, mercredi 8 juillet, au Stade de France

JEAN-PIERRE CANTIN n'est plus l'ennemi public numéro un des Bleus. Depuis quinze jours, le responsable de la sécurité et, accessoirement, du réveil de l'équipe de France essayait la mauvaise humeur des joueurs dès potron-minet. En raison de la succession de matches disputés en milieu d'après-midi, l'heure du lever avait été avancée. L'homme récoltait invariablement les remarques acides : « Les gars râlaient. A chaque fois, c'était : "T'es fou ! Ça va pas ! Qu'est-ce qui se passe ? Y'a la guerre ?" »

Avec la perspective de jouer la demi-finale à 21 heures, le chant du coq se fait à nouveau à des heures décentes. Qui plus est, la sieste est rétablie depuis deux jours. Les joueurs retrouvent leur compte de sommeil et leur rythme biologique. Ils se réveillent de bon poil, ce lundi 6 juillet, et Jean-Pierre Cantin n'a plus à entendre des noms d'oiseaux dans le combiné téléphonique. Seul Robert Pires se lève toujours du pied gauche. Une superstition. « Sur un terrain aussi, que ce soit en match ou à l'entraînement, je m'arrange toujours pour poser ce pied-là en premier. Je ne sais pas pourquoi. »

Robert a encore fait un doux songe cette nuit : « Je me souviens de l'accélération de Jean Tigana sur le troisième but français, lors de la demi-finale de l'Euro 84, à Marseille. C'était phénoménal. Je rêve de faire la même en finale de la Coupe du monde. Pas de marquer seul, non, simplement de mettre tout le monde dans le vent et de donner un ballon de but à un copain. » Pires est à l'image de cette équipe altérée, trop sans doute au goût d'un public qui aimerait bien qu'un



Pour Lebeuf, Dugarry, Pires et leurs coéquipiers, le slalom pour parvenir à la finale passe par la Croatie, mercredi 8 juillet.

égoïste tire la couverture à lui par un but, même un petit tout bête.

Youri Djorkaeff aimerait être celui-là. « Je vais marquer contre la Croatie, je le sais », jure l'attaquant au saut du lit. Réveille d'un buteur solitaire. Dans ces propos, il ne doute de rien. Cette apparente fatalité surprend. Elle fait sourire à l'examen de performances moyennes sur le terrain. Elle est pourtant un rouage essentiel de la psychologie collective. Ses formules à l'emporte-pièce, ses leçons, agacent, mais elles finissent par s'insinuer dans les esprits.

Christophe Dugarry figure également un personnage-clé dans la vie du groupe. A son propos, Aimé Jacquet établit une comparaison : « Lors de l'Euro 96, Eric Di Meo avait peu joué, mais il avait été prépondérant en servant de lien entre les membres de l'équipe. » Christophe Dugarry remplit cette fonction, essentielle pour le sélectionneur. L'« ami de Zidane » est également l'animateur public. Sa cuisine étant presque rétablie, l'attaquant joue à nouveau les histrions sur le terrain d'entraînement, lundi matin. Si la France est

une survivante, lui est un miraculé de cette Coupe du monde, et son exubérance ressemble à celle d'un homme qui se serait entendu dire : « Lève-toi et joue ! »

« Un groupe a besoin d'une personne en son sein capable de prononcer les mots essentiels », explique Lionel Charbonnier, que sa position de troisième gardien désigne également à ce poste de conseiller. Aujourd'hui, chacun se persuade un peu plus de ce que le batteur Youri Djorkaeff proclamait avant la compétition dans des manchettes tapageuses : « Nous pouvons être champions du monde. » Même le timide Bernard Diomède exprime aujourd'hui « sa confiance et sa volonté d'aller au bout ». « Dans dix ans, on reparlera de l'équipe de 98 », jure Robert Pires. « Cette équipe est psychologiquement très forte », conclut Jean-Marcel Ferrer, le médecin.

Les Bleus vivent un étrange paradoxe. Ce week-end, à la télévision, ils ont entr'aperçu les scènes de liesse, sur les Champs-Élysées et dans le reste de l'Hexagone. Ils devinent l'engouement du pays, subodorant l'attente d'une nation.

« La France vit à travers nous, c'est extraordinaire », analyse Lionel Charbonnier. Ce matin, ils ont reçu le message d'encouragement de Miss France 98. Sophie Thalmann s'est fendue d'« un petit bisou chaleureux à chacun des joueurs ».

BUNKER À LA CHLOROPHYLLE

Pourtant, lorsqu'ils jettent un œil par leur fenêtre, ils ne distinguent que la forêt de Rambouillet à perte de vue. La géographie du lieu est ainsi faite que, de leur résidence, la seule construction qu'ils devinent est un château d'eau, dans le lointain. A la veille de cette demi-finale, Clairefontaine remplit plus que jamais sa fonction de cocon protecteur, de bout de la Terre. « Le cèdre qui est en face de toi, il ne te parle pas de la Coupe du monde », plaisante Laurent Blanc. « On ne sent pas cette ambiance qu'il y a à l'extérieur », assure Bernard Diomède. « Aimé Jacquet voulait nous éloigner de la Coupe du monde, reprend Laurent Blanc. De ce point de vue, c'est parfaitement réussi. »

Dans son bunker à la chlorophylle, coupé du monde par une interminable allée de rhododendrons, le sélectionneur national gère à sa guise la montée en puissance de la concentration. En fin d'après-midi, le patron organise « un entraînement un peu plus dans l'esprit du match de la Croatie ». Un petit match permet de tester le niveau de la récupération. Christophe Dugarry ne va pas au bout : son claquage est guéri, mais a eu pour conséquence une douleur au nerf sciatique qui le traîne sans répit. Suivent des exercices tactiques, immuables rites annonciateurs d'un événement.

Pour l'heure, l'équipe de France ne s'occupe que d'elle. Demain, elle étudiera plus en détail ces Croates dont elle ne parle encore que par des formules toutes faites. Robert Pires fait un rêve. « On voit de plus en plus de monde avec le maillot bleu. Ce serait un beau symbole si Jacques Chirac venait, mercredi, au Stade de France avec un maillot portant son nom et le numéro 23. » Prenez garde, Croates, l'équipe de France ne doute plus de rien !

Benoît Hoppquin, à Clairefontaine

Aux bons soins du docteur

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

DIX MINUTES, pas une de plus. Aimé Jacquet a expédié la plus courte de ses conférences de presse, lundi 6 juillet, le jour où Clairefontaine connaissait sa plus forte affluence journalistique depuis le début du Mondial 1998. Le temps de se féliciter, une nouvelle fois, de « l'excellent état de fraîcheur » de ses troupes. « On a mieux récupéré qu'après le Paraguay et le Danemark », a-t-il souligné. Cette rapidité de récupération a même surpris le staff médical, sur lequel Aimé Jacquet ne tient pas d'éloges. Le sélectionneur étant en panne de communication, le docteur Jean-Marcel Ferrer a pris le relais pour commenter : « l'état de forme homogène » du groupe France. Pouvait-on trouver, au pied levé, porte-parole plus fidèle à la pensée du chef suprême ?

Le médecin de l'équipe de France, c'est Aimé Jacquet qui l'a, en quelque sorte, « inventé ». C'était, en 1977. Le jeune docteur Ferrer, amateur de football, venait de terminer sa thèse à Lyon. Jean-Marcel Ferrer est resté fidèle à Lyon, quand Aimé Jacquet a voyagé à Bordeaux, Montpellier, Nancy. Les deux hommes se sont retrouvés par hasard dans le staff de l'équipe de France en 1993, et leur collaboration a repris naturellement lorsque Aimé Jacquet est devenu sélectionneur national. « Travailler avec lui, c'est royal », affirme le docteur Ferrer. Retenant la leçon de l'Euro 96, où ses joueurs étaient usés par une longue saison, Jacquet a obtenu pour son équipe médicale tous les moyens nécessaires à une préparation en amont.

« L'edgecase qui a été la nôtre fait notre force aujourd'hui », se plaît à dire Aimé Jacquet en évoquant « les garçons pleins de santé » dont il dispose pour la demi-finale. « Nous avons collaboré en totale synergie, confirme le spécialiste. Ce qui est exceptionnel, c'est la place qu'Aimé attribue au médecin dans le staff. Il n'est pas seulement un thérapeute, il fait de la prévention. Il est investi dans la préparation globale. » A Clairefontaine, les deux amis ont même échangé leurs chambres : celle d'Aimé, plus vaste, se prêtait mieux à l'accueil du matériel de consultation.

« Notre état de fraîcheur est excellent. On a mieux récupéré qu'après le Paraguay et le Danemark »

Les attaquants français courent derrière un but

Discrets depuis le début du Mondial, ils souhaitent prouver que la confiance placée en eux est justifiée

LA QUALIFICATION pour les demi-finales n'y a rien changé. Pour les attaquants français, les obligations médiatiques s'apparentent à une torture mentale. Invités à se justifier sur leur inefficacité chronique depuis les huitièmes de finale, les intéressés ne cherchent même plus à masquer leur agacement. Drôle d'ambiance alors qu'une finale de Coupe du monde pointe à l'horizon. Pour penser les plates morales, Aimé Jacquet a présenté aux acteurs du secteur offensif un montage vidéo de leurs meilleures actions face à l'Italie. Le sélectionneur a insisté sur leur faculté à se créer des occasions de but. « Tant que nous serons capables de mettre l'adversaire en difficulté, il n'y a pas matière à s'inquiéter », a déclaré le sélectionneur tout en reconnaissant que le déficit dans la finition « aurait pu coûter très cher » devant le Paraguay et l'Italie.

A la veille de la demi-finale face à la Croatie, Youri Djorkaeff a repris l'argument à son compte : « Dans le passé, la France n'arrivait pas à déstabiliser la ligne arrière italienne. Cette fois, nous y sommes parvenus à plusieurs reprises. L'Italie a eu peur de nous. Quand je revois nos matches, je reviens des actions extraordinaires. Il m'arrive même d'être abasourdi, et pourtant je sens tou-

jours des réticences à notre égard alors qu'on devrait nous féliciter. Comment peut-on croire que je puisse être amer. Il ne faut rien comprendre au sport pour le croire. » D'une voix éteinte, le Milanais a essayé d'enflammer l'auditoire, mais l'image de son impuissance contre l'Italie a marqué les esprits, et peut-être le sien aussi. Avec 18 buts en 43 sélections, Youri Djorkaeff a trop souvent enfilé le maillot du divin sauveur pour ne pas susciter interrogations et controverses. Son seul but du Mondial, face au Danemark, sur penalty, a simplement retardé le début public.

« Aujourd'hui, je suis plus collectif, et ça marche. N'oubliez pas que nous sommes en demi-finales, insiste-t-il. Je n'ai besoin de personne pour savoir si j'ai été mauvais ou si j'ai livré un match plein, ce qui fut le cas devant l'Italie. Les gens espéraient davantage de buts de ma part ? Demandez à Just Fontaine (recordman des buts pendant un Mondial, en 1958, avec 13 réalisations) s'il n'aurait pas préféré marquer moins et aller en finale. » Réponse de l'intéressé : « Il manque un buteur à cette équipe de France. »

On n'y coupe pas, mais Youri Djorkaeff n'est pas seul à jouer

devant les responsabilités. Stéphane Guivarc'h, 47 buts avec l'AJ Auxerre cette saison (toutes compétitions officielles confondues), découvre les affections du sevrage. Titularisé en alternance avec David Trezeguet, il se sent en équilibre instable. « Un but me ferait du bien », admet-il. Malgré son arrivée tardive dans le cénacle des Bleus (première sélection le 11 octobre 1997), le Breton n'est pas disposé à assumer tous les errements du secteur offensif.

Morceaux choisis : « Certains ballons auraient pu être mieux négociés contre l'Italie. Je ne suis pas le seul à occuper la pointe de l'attaque. Quand je me décase, d'autres ont la latitude de s'enfoncer dans l'espace. Il y a un 10 et des joueurs de couloir qui peuvent également inscrire des buts. Si j'avais quatre occasions par match, j'accepterais d'être traité de maladroit. » En filigrane, c'est l'animation du jeu, la complémentarité des acteurs, qui suscitent les réserves des techniciens extérieurs à l'encadrement français.

L'égoïsme des uns, l'impécuniosité des autres, l'impuissance de tous sur les coups de pied arrêtés laissés trop longtemps en friche expliqueraient la traversée du désert des at-

taquants. Youri Djorkaeff assure que la France ne fait pas exception. Son analyse des buts capitalisés depuis le début du tournoi l'amène à conclure que les milieux de terrain et même les défenseurs sont mieux placés pour disloquer les fortresses : « Nous, les avants, sommes contraints de franchir un mur sur une surface réduite alors que nos partenaires en partant de derrière déclinent mieux les brèches. » Le constat ne peut pas occulter toutes les lacunes.

« Il n'est pas question de se soustraire à nos obligations, chercher moins la perfection et frapper davantage au but », affirme-t-il. Avec sa défense blindée, la Croatie (deux buts encaissés en cinq rencontres) attend le défi en toute sérénité. « Serreins ou pas, je sais que je vais marquer face aux Croates, je le sens au fond de moi », annonce Djorkaeff, qui avait tenu les mêmes propos avant la défaite (0-1) de l'inter Milan contre la Juventus Turin, il y a trois mois, dans un match décisif pour le titre de champion d'Italie. Voilà un motif supplémentaire de prouver aux sceptiques qu'il n'est pas l'homme du passé.

Elie Barth, à Clairefontaine



Blazevic

ipe de France
istes



Miroslav Blazevic avec le képi qu'il ne quitte plus depuis qu'un gendarme français le lui a confié afin de porter bonheur à son collègue grièvement blessé à Lens par des hooligans allemands.

Boban le rebelle a enfin une patrie

Après une saison en demi-teinte au Milan AC, le Croate se sent pousser des ailes avec son équipe nationale

IL A FAIT tailler sur sa nuque, dans l'épaisseur des cheveux, les deux chiffres de sa vie de joueur. Un simple numéro, le 10, celui qu'il porte dans le dos sur les terrains du Mondial et qui se note dans le dossier du maillot croate. L'ouvrage est imprécis et l'effet pas vraiment réussi. Initialement teinté de bleu et rouge, la marque a déjà changé en un rouge et blanc qui vire au rose, laissant apparaître le pigment de la peau. Mais de tout cela, Zvonimir Boban se moque. Il a appris tout jeune à ne pas faire grand cas des simples détails de l'existence. A ses yeux, seul compte l'essentiel. Une règle de conduite qu'il aime résumer, dans un étroit sourire, de cette courte formule : « Le football est toute ma vie. Mais ma vie n'est pas que le football. »

Un simple jeu de mots ? Sûrement pas. Né yougoslave dans une famille d'artisans, élevé sans le sou dans les rues d'un village de Croatie, Imotski, posé le long de la frontière avec la Bosnie, il a quitté sans regret son humble condition pour taper dans le ballon. A quinze ans, il pousse timidement la porte du Dynamo Zagreb, le club de ses rêves d'enfant. On le juge doué. Et même mieux que cela : brillant et inspiré. Encore adolescent, Zvonimir Boban fait ses débuts chez les professionnels. A dix-huit ans, le jeune homme hérite, des mains de Miroslav Blazevic, de son premier brassard de capitaine. Trop tôt ? « Il a toujours eu l'âme d'un meneur, se justifie aujourd'hui l'entraîneur. Et impose naturellement son autorité sur le reste de l'équipe. » Depuis, Zvonimir Boban a presque toujours été capitaine.

EXCLUS À VIE
En 1990, un simple match du championnat de Yougoslavie va bouleverser son existence. Le 13 mai, Boban et ses équipiers du Dynamo Zagreb affrontent l'Etoile rouge de Belgrade, le meilleur club serbe. Placée sous haute surveillance, la rencontre dégénère en bataille de rue. La police, puis les joueurs, cognent. La télévision yougoslave filme la scène et elle montre au public l'image de Zvonimir Boban, son brassard autour du bras et la haine sur le visage, frapper un policier serbe d'un coup de genou dans l'estomac. « Je voulais simplement défendre un supporter croate », expliquera-t-il plus tard. Sans doute. Mais la sanction de ce geste politique va briser net sa trajectoire sportive. A quelques semaines du début du Mondial italien, en 1990, Zvonimir Boban est suspendu à vie. Une peine qui sera bientôt réduite à six mois d'interdiction de terrain.

Aujourd'hui, le joueur se refuse à regretter cet incident de parcours. « Mon pays a traversé des heures graves, raconte-t-il. Le football passait alors au second plan. Condamné au silence par ce geste d'un soir, Zvonimir Boban ne tarde pas à reprendre sa route. En 1991, il quitte sans un geste d'au revoir un pays où il n'est plus chez lui. Et il accepte l'offre du Milan AC, alors premier club européen. Son transfert - 12 millions de francs - ne fait pas seulement sa fortune. Il est aussi le plus élevé jamais obtenu par un joueur croate. La première année, ses nouveaux employeurs le négocient en prêt et l'envoient échauffer ses crampons à Bari. Il accepte l'échange. La saison suivante, Zvonimir Boban enfile avec envie le maillot rouge et noir du Milan AC. Il ne l'a plus quitté.

En Italie, le Croate se pille sans amertume aux exigences d'un entraîneur, Fabio Capello, et d'un système de jeu pas toujours attentifs à ses desirs. Têtu par l'offensive, il ne rechigne pas à s'initier à l'art de la défense. L'exercice le révèle sous un autre visage. « Aujourd'hui, Zvonimir est un joueur polyvalent, s'exalte Miroslav Blazevic. Il sait défendre et attaquer, exceller dans la relance sans perdre ses qualités de buteur. » A la même époque, la Croatie hérite de son indépendance et fait acte de candidature auprès de la fédération internationale. Trop tard pour postuler à une place dans le Mondial 1994. Mais Zvonimir Boban n'en tire, une fois de plus, pas le moindre regret. « Pour la deuxième fois de suite, j'ai été privé de cet événement unique, raconte-t-il. Mais l'important était ailleurs. Désormais, j'allais jouer pour mon propre pays. »

A vingt-neuf ans, Zvonimir Boban découvre en France l'ambiance d'une phase finale de Coupe du monde : « J'ai toujours eu du respect pour le maillot yougoslave, avoue-t-il. Mais porter celui de la Croatie représente un honneur infini plus fort. Cela efface tout le reste, ma mauvaise saison avec le Milan AC et mes échecs passés. » Il touche enfin à l'essentiel. Le reste ne compte plus.

Alain Merclier, à Vittel



Zvonimir Boban contre l'Allemagne, en quarts de finale.

Miroslav Blazevic, sélectionneur-dribbleur

Il sait préparer ses hommes comme personne et bâtir sa légende avec le même soin

SES JOUEURS le jurent, le vrai héros croate de cette Coupe du monde, c'est Miroslav Blazevic. Lui, le sélectionneur national, réprime un sourire de contentement. « Au moins, je pourrais me retirer l'esprit tranquille, minaudet-il. Je suis si fatigué. » D'un air las, il évoque les violentes polémiques dont il est l'objet, en quatre ans et demi, depuis qu'il est en poste. Il y a eu ce quart de finale perdu de l'Euro 1996. « Sous l'impulsion d'un journaliste nostalgique du temps de la Yougoslavie, la presse a demandé ma démission malgré cet excellent résultat », peste-t-il. Puis il y a eu les phases qualificatives médiocres pour le Mondial 1998 et ce barrage face à l'Ukraine. Gagné (2-0, 1-1).

« Les murs de toute la Croatie se sont recouverts d'inscriptions disant "Cro [NDLR, son surnom], pédé", dit-il. J'ai été le seul à croire jusqu'au bout à notre qualification pour le Mondial. Je me suis défendu, en expliquant que les pédés sont les gens les plus créatifs, et, quand mon

équipe s'est qualifiée, mes opposants ont ajouté "Mais on t'aime", derrière ces insultes étalées sur les murs. » Aujourd'hui, il s'enorgueillit qu'un disque intitulé « Cro maestro » soit sorti dans son pays juste avant la Coupe du monde.

Il parle d'une voix douce mais pleine de force, comme s'il se contentait sans cesse. Miroslav Blazevic est rusé. Afin d'adoucir ses relations - souvent tendues - avec la presse de son pays, il est toujours disponible pour les journalistes. S'il admet que « les critiques font partie de l'aventure », il les supporte mal. Au point qu'il prétend avoir supplié le président croate, Franjo Tudjman, de le libérer de ses fonctions d'entraîneur national juste avant le Mondial 1998. « Je suis lié à lui, dit-il, j'avais donc besoin de son accord pour partir. »

L'humilité du propos résumerait mal le personnage. Le bonhomme est un provocateur-né et un habile manipulateur. Il feint des

colères. Avant les matches, il dort peu et ne s'alimente guère. Il se prépare à « galvaniser » ses joueurs. Son inspiration, il la puise dans l'histoire. Avant le quart de finale contre l'Allemagne, il a évoqué la campagne de Tripoli : « Au lieu d'essayer de neutraliser Klitschmann et Bierhoff de façon primaire, j'ai étouffé l'action à sa source en empêchant qu'on leur fasse des passes. On a battu l'Allemagne comme les Anglais ont battu Rommé, en les privant d'essence. »

PISTES BROUILLÉES
Des lunettes ovales cerclées d'acier posées sur un regard clair, un front barré de plus soucieux sous une mèche en bataille, le sexagénaire est resté coquet. Il mêle sentences de vieux philosophe et poses de star du cinéma italien des années 50, tour à tour avec la même élégance le survenant ou le complet. Il ne s'amuse jamais autant que lorsqu'il brouille les pistes.

Les magistrats marseillais ont pu s'en apercevoir au mois de mai 1997, au moment de le juger pour complicité d'abus de confiance dans l'affaire dite des « comptes de l'Olympique de Marseille ». Dans ce dossier, Miroslav Blazevic n'était certes qu'un prévenu de second rang, resté dans l'ombre de Bernard Tapie et des dirigeants de l'OM, mais il avait fait preuve d'un talent certain dans l'art du dribble et du contre-pied. Il lui a été reproché d'avoir perçu 420 000 francs de la part de l'OM en 1990, époque où il entraînait le FC Nantes.

Lors de la phase d'instruction, Jean-Pierre Bernès, directeur général du club marseillais, avait indiqué que cet argent était destiné à faciliter la victoire contre Nantes, le 25 novembre 1989. En d'autres

termes, Miroslav Blazevic devait inciter ses joueurs à « lever le pied ». Le Croate avait rejeté l'accusation, livrant cependant un témoignage éloquent : « Beaucoup de monde savait, dès 1989, que l'OM dépensait de l'argent pour gagner à tout prix, que ce soit auprès d'arbitres ou de clubs adverses. »

Le 26 mai 1997, jour de sa comparution devant le tribunal correctionnel de Marseille, Miroslav Blazevic se rétracta, retirant toutes ses accusations de corruption. Le tribunal s'étonna de ce revirement et de ceux, tout aussi déroulants, d'autres prévenus. Le 4 juillet 1997, les magistrats condamneront Miroslav Blazevic à six mois d'emprisonnement avec sursis et 200 000 francs d'amende, une condamnation à été en partie confirmée par la cour d'appel d'Aix-en-Provence (six mois avec sursis, 50 000 francs d'amende), six jours avant le début du Mondial. Au total, l'entraîneur national croate aura passé deux semaines en détention provisoire dans les prisons françaises, du 21 octobre au 6 novembre 1995.

Mais Miroslav Blazevic raconte plus volontiers son entrée au séminaire, à l'âge de dix-neuf ans, pour exaucer le désir de sa « pauvre et très pieuse mère », un coup de fondre irrésistible pour une femme qui l'a repoussé, puis la rupture des vœux et le football professionnel à vingt-deux ans au Dynamo Zagreb. Lorsqu'une grave blessure brisa sa carrière d'international, il émigra en Suisse pour entraîner le club de Vevey. Il a vingt-neuf ans et aronde ses fins de mois comme porteur de skis ou peintre en bâtiment. « J'ai emmené ce petit club en première division, en quatre ans », dit-il. Il passe par Sion, Lausanne et rentre au pays entraîner le club croate de Rijeka et le Dynamo Zagreb en 1982.

LA PHRASE DU JOUR (1)
« Je n'ai jamais vu autant de joueurs tomber. Ils tombent tous de la même manière. La tête d'abord part en avant, ils ont l'air d'avoir très mal, et ils se roulent par terre trois fois. C'est toujours trois fois. Tomber, une forme d'art. Dès qu'ils sont touchés par un défenseur, ils tombent. Je suis sûr qu'ils travaillaient aussi à ce geste à l'entraînement. Il y a des moments, ils devraient être expulsés pour avoir fait de tels gestes. »

Bobby Charlton, le capitaine de l'équipe d'Angleterre championne du monde en 1966, repris par l'agence Associated Press.

Philippe Broussard, à Paris, et Patricia Jolly, à Vittel

Les Croates ont trouvé le verrou et jeté la clé

DRÔLE de gardien, ce Drazen Ladic. Massif, le cheveu bouclé et le teint sombre, il semble, à la différence de nombre de ses homologues, plus terrifié qu'arrien. Ce qui ne l'a pas empêché de réaliser deux arrêts stupéfiants, dont on ne sait trop s'ils relevaient du réflexe chanceux ou d'une vivacité sans pareille, lors du quart de finale contre l'Allemagne.

Drazen Ladic revient de loin. Il y a quelques semaines, ses bourdes semblaient devoir faire le bonheur de l'un de ses concurrents pour la place de titulaire dans les buts. Mais Miroslav Blazevic, le sélectionneur national, a maintenu sa confiance en celui qui est le doyen de l'équipe (il a trentecinq ans), son joueur le plus capé (44 sélections). Et depuis peu le symbole de la sérénité retrouvée de la défense croate.

DEFENSE INCOMMISSABLE
Réputé pour avoir donné au football quelques artistes exerçant leurs talents dans le secteur offensif, la Croatie n'a jamais fait référence dans le domaine défensif. Mais, depuis un mois, la défense croate est méconnaissable. En cinq rencontres de Coupe du monde, elle n'a encaissé que deux buts, le premier - à froid - face à la Jamaïque et le deuxième lors de sa défaite devant l'Argentine. Seule la France a fait mieux. Depuis les débuts dans le Mondial, Ladic est devenu l'un des meilleurs joueurs de l'équipe, et Miroslav Blazevic a modifié la répartition des rôles au sein de cette défense tant décriste.

Contre l'Allemagne, la Croatie évoluait ainsi avec six joueurs de champ à vocation défensive. Le triangle central chargé de verrouiller l'accès au but de Ladic est composé d'Igor Simic, Slaven Bilic - qui jouent tous deux dans des clubs anglais - et Dario Simic. Simac, capitaine de l'équipe

anglaise de Derby County, et Slaven Bilic sont les véritables patrons de la défense croate, davantage qu'un Ladic, qui, pour un gardien de but, s'exprime relativement peu sur le terrain. Quant à Dario Simic, il est en passe de devenir la nouvelle coqueluche du football croate. A vingt-deux ans, le seul défenseur croate évoluant encore au pays serait sur le point de rejoindre le Milan AC.

Miroslav Blazevic peut aussi compter sur le défenseur central, Zvonimir Soldo, reconverti par ses soins en milieu de terrain défensif, et sur deux joueurs de couloir à vocation défensive, mais qui ne rechignent pas à porter main-forte aux attaquants : Robert Jarni, auteur du premier but contre l'Allemagne, qui est aussi le seul Croate avec Robert Prosinecki à avoir participé à la Coupe du monde 1990 dans les rangs yougoslaves, et Mario Stanic, joueur polyvalent.

A l'exception de Dario Simic, ces joueurs, qui approchent de la trentaine, appartiennent à une génération qui a vécu la renaissance du football croate. Tous sont passés par les deux grands clubs croates, le Croatia (ex-Dynamo) Zagreb pour les uns, Hadjuk Split pour les autres. Igor Simac et Robert Jarni appartiennent même, avec Davor Suker, Robert Prosinecki et Zvonimir Boban, à l'équipe de Yougoslavie, qui fut championne du monde juniors en 1987. Au fil de cette histoire commune, des liens se sont créés. Ils expliquent en partie la cohésion retrouvée du bloc défensif croate. Face à l'autre meilleure défense de la Coupe du monde, celui-ci espère démontrer, mercredi, qu'il ne craint plus personne.

Gilles van Kote, à Vittel

Les Musulmans de Mostar redoutent de nouveaux incidents

21 h 45, samedi 4 juillet : premier but croate face à l'Allemagne, à Bordeaux. Les Croates de Mostar exultent, sortent les kalachnikovs, tirent « en l'air ». Une balle atteint Husein Delovic, un Musulman, assis à la terrasse du café Kod Zlajce. L'homme lutte toujours contre la mort. 22 h 35 : second but croate. On lâche de nouvelles rafales. Embra Catic, une jeune Musulmane, atterrit au Stock avec son fiancé, s'éroule et décède peu après. 22 h 40 : troisième but. Deux à trois cents crânes rasés organisent alors une « valse » à Stolac, une bourgade au sud de Mostar. A majorité musulmane avant-guerre, aujourd'hui sous le contrôle des Croates de Bosnie, Stolac a été choisie par la communauté internationale comme projet pilote pour le retour des réfugiés. Les « féterdards » brisent des fenêtres, sillonnent les rues en entonnant des chants nazis, crachent dans un mégaphone des injures à l'encontre des Musulmans. Les troupes espagnoles de l'OTAN s'interposent, éteignent des feux et limitent la casse à des dégâts matériels. La police croate n'a interpellé personne. Les dirigeants ont déploré ces débordements, tout en les justifiant du bout des lèvres. « L'équipe nationale victorieuse et la liesse populaire ont submergé les habitants », ont-ils déclaré. Mostar est située géographiquement en Bosnie. Mais, depuis les combats qui ont opposé en 1993 et 1994 Musulmans et

Croates, cette région (l'Herzégovine) a été anéantie politiquement par Zagreb. La rivière Neretva qui coule en ville s'est transformée en frontière naturelle. Les Musulmans sont confinés à l'est de Mostar et rêvent de réconciliation. Les Croates résident à l'ouest et refusent toute idée de vie commune. Leur drame ressemble à s'y méprendre à celui de la Croatie voisine, leur marquée est le kurza croate, leur passeport est défilé par Zagreb, et ils continuent à se rendre en Croatie dans leurs véhicules équipés de plaques croates, passant outre les injonctions des diplomates internationaux, qui ont mis en circulation des immatriculations communes sur l'ensemble de la Bosnie.

Franjo Tudjman, le président croate, qui entretient d'excellentes relations avec les dirigeants d'Herzégovine, n'a pas eu un mot pour condamner ce qui s'est passé samedi soir. Il sera présent, mercredi 8 juillet, dans la tribune d'honneur du Stade de France pour la demi-finale opposant son pays à la France. Il devrait lancer le traditionnel « Que le meilleur gagne ! » à ses hôtes. Les Musulmans de Mostar souhaitent plutôt la victoire des Croates, car le courroux de ces derniers, en cas de défaite contre la France, est mille fois plus redouté que leur allégresse.

Christian Lecomte, à Sarajevo

derrière un but

هكذا من راصل

Le « traité de Noordwijk » soude les Néerlandais

Brésil - Pays-Bas. Pour éviter les tensions entre Blancs bataves et Noirs surinamiens, Guus Hiddink impose à ses hommes un code de conduite

REVOILA les Brésiliens sur la route des Néerlandais. Deux ans se sont écoulés depuis ce match amical, Pays-Bas - Brésil, en août 1996, qui a marqué le départ de la grande aventure. Pour préparer cette rencontre, Guus Hiddink a rassemblé sa troupe à Noordwijk. L'entraîneur néerlandais n'a pas choisi cet endroit par hasard. De l'imminence de cette longue plage pour atteindre la finale de la Coupe du monde, mais, si on y va tous ensemble, on peut y parvenir. Le discours semble insensé.

Deux mois plus tôt, la sélection néerlandaise a quitté meurtrie, déchirée, l'Euro 1996, éliminée en quarts de finale - aux tirs au but - par la France. On a évoqué un conflit racial, Blancs bataves contre Noirs surinamiens, illustré par l'exclusion d'Edgar Davids en plein tournoi. Mais, aujourd'hui, l'histoire revisitée livre une autre version. Si conflit il y a bien eu, il n'a pas éclaté pour des raisons de couleur de peau mais, d'abord, pour de basses questions financières. A

l'époque, la jeune garde noire de l'Ajax Amsterdam - vingt ans pour la plupart - découvre que ses coéquipiers blancs - mais aussi plus âgés - sont beaucoup mieux payés par leur club.

QUATORZE RÈGLES

N'empêche : Guus Hiddink a compris que, malgré tout les talents que recèle sa sélection, il n'arrivera à rien sans imposer de nouvelles règles. Ses vacances, entre l'Euro 1996 et cette reprise face aux Brésiliens, il les utilise à rédiger une charte. Il la présente à ses joueurs et précise que ceux qui ne l'approuvent pas ne seront plus conviés. Pour rendre l'instant plus solennel, il la nomme le « traité de Noordwijk » : quatorze règles qui doivent rester secrètes et qui le resteront deux ans, avant que le quotidien *Algemeen Dagblad* n'en publie la teneur le 8 juin.

Le premier article évoque le souvenir que les grands anciens de 1974 (Johan Cruyff, Johan Neeskens...) ont laissé dans la mémoire collective du pays. « Cela ne dépend que de vous de laisser un sou-

venir plus grand encore », écrit Guus Hiddink à ses joueurs. La suite tourne autour du mode de vie au sein de la sélection. L'interdiction de conclure des accords individuels avec un organe de presse. La compréhension des sacrifices que la préparation d'une Coupe du monde impose. Les problèmes tactiques sont également évoqués, en précisant qu'il est « interdit de discuter les choix tactiques de l'entraîneur ». Le schéma classique néerlandais (prôné par l'Ajax) en 4-3-3 va maintenant laisser la place à un 4-4-2 avec deux variantes, offensive ou défensive.

Dans le traité est également évoquée l'attitude des joueurs envers le public. Guus Hiddink parle de l'honneur de représenter son pays et des devoirs qui en découlent. Il n'approuve guère la froide attitude de son équipe, qui contraste avec la chaleur de ses fans. Lors de ce Mondial, notamment à l'issue du match raté face à la Belgique (0-0), on fa vu obliger ses protégés à retourner sur le terrain saluer leurs supporters. De même, et pour la première fois dans l'histoire, les



Les joueurs néerlandais chantent l'hymne national avant les rencontres. Mais le maître mot qui sous-tend les quatorze règles, c'est le respect.

TROIS QUESTIONS A... JOHNNY REP

1 Ancien ailier de l'Ajax Amsterdam et de l'équipe hollandaise finaliste de la Coupe du monde de 1978 en Argentine, comment jugez-vous la performance, vingt ans après, des Pays-Bas contre ces mêmes Argentins ?

J'ai oublié notre défaite de 1978 et, pour moi, la victoire contre l'Argentine à Marseille n'a aucun goût de revanche. Je ne veux retentir que les qualités des joueurs hollandais d'aujourd'hui et leur performance d'ensemble lors de cette Coupe du monde en France. Je dois même avouer ma surprise : je ne les pensais pas capables d'arriver au stade des demi-finales. Depuis la Coupe du monde de 1990 en Italie, où elle avait été éliminée en huitièmes, et des Euros 92 et 96, je doutais de la capacité de cette équipe hollandaise à jouer collectivement. Je me suis trompé. On a surestimé les tensions, notamment raciales, qui la traversaient, et pouvaient faire douter de leurs qualités collectives.

2 Cette génération hollandaise de 1998 est-elle plus ou moins forte que celle de 1978 ?

La comparaison est difficile. Je crois seulement que, il y a vingt ans, l'équipe avait plus de caractère. Nous avions davantage une mentalité de « gagnants ». Pour les matches vraiment difficiles, comme ceux qui nous attendent en demi-finales et peut-être en finale à Paris, il nous faudrait plusieurs joueurs de la trempe d'un Edgar Davids ! Cela ne remet pas en cause les qualités du collectif, même si, contre l'Argentine, j'ai trouvé quelques faiblesses

au niveau de la défense centrale. Notre point fort reste notre jeu offensif et notre déplacement sur tout le front de l'attaque, sur les ailes en particulier. Nous préférons jouer loin du gardien. A la différence des Brésiliens, des Italiens, des Français, des Anglais, nous ne comptons pas trop sur les arrières latéraux propulsés « joueurs de couloir ». Nous préférons jouer à trois vrais attaquants. C'est le football de toujours en Hollande, le football de l'Ajax, le football le plus simple, celui qui se pratique dans la plus modeste des équipes de notre pays. C'est notre manière de jouer, une garantie d'efficacité et du beau jeu qu'aime le supporter. Je ne comprends pas la manière de jouer défensive des Italiens en particulier. D'ailleurs, je remarque que les équipes hyper-défensives sont déjà rentrées à la maison.

3 Quels conseils donneriez-vous aux joueurs hollandais avant la demi-finale contre le Brésil ?

Il faut jouer contre les Brésiliens comme nous l'avons fait contre les Argentins : sans complexe, sans peur et en les prenant tout de suite à la gorge. Je pense que, si ses individualités sont supérieures, notre jeu est plus collectif que celui du Brésil. Je sais que cette équipe est favorite, comme l'était l'Argentine, mais je remarque que le danger vient surtout de la gauche, et de Roberto Carlos en particulier ; principal pourvoyeur de balles au milieu et à l'avant de son équipe. Si nous arrivons à le bloquer dans son couloir, alors nous aurons des chances de développer notre propre jeu offensif, et nous pourrions l'emporter.

Propos recueillis par Henri Tinçq

Le staff des héros orange

Le sélectionneur néerlandais s'est entouré d'anciens grands joueurs

JOHAN NEESKENS, Frank Rijkaard, Ronald Koeman : ces anciens joueurs qui ont participé à deux phases finales de Coupe du monde (en 1974 et 1978 pour Johan Neeskens, en 1990 et 1994 pour les deux autres) sont de nouveau présents au grand rendez-vous planétaire. Mais de l'autre côté de la barrière. De toutes les équipes du Mondial 1998, les Pays-Bas possèdent le staff technique le plus impressionnant. Guus Hiddink, le sélectionneur national, s'en félicite : « Après l'expérience difficile de l'Euro 96, je me suis rendu compte qu'il était matériellement impossible pour un technicien de tout gérer lors d'une grande compétition. Il me fallait des adjoints compétents. »

Au sein d'une sélection traditionnellement riche en fortes personnalités et délicate à gérer sur le plan humain, le travail ne manque pas. La présence au sein du groupe d'anciens joueurs aussi respectés que Johan Neeskens, Frank Rijkaard et Ronald Koeman permet désormais de traiter les problèmes à la base, en consultation directe. « Leur rôle est en quelque sorte de maintenir l'équipe soudée », résume Dennis Bergkamp. Une réalité qui permet à Guus Hiddink de se concentrer sur l'aspect purement technique de son travail.

Mais, comme le souligne Johan Neeskens, en place depuis l'été 1996 : « Aujourd'hui, à vingt ans, les joueurs ont déjà plein de grands matches dans les jambes. Mon

rôle consiste plutôt à leur faire comprendre comment utiliser au mieux leurs qualités. » Arrivé en renfort au sein du staff technique de la sélection en décembre 1997, Ronald Koeman avoue : « Au début, je ne savais franchement pas quoi faire avec les gars. Et puis tout s'est progressivement mis en place. J'étais de leur indiquer des petits trucs qui permettent de mieux préparer un match, ces détails qui deviennent déterminants lorsque la pression monte. »

Le dernier arrivé, Frank Rijkaard, a débarqué au printemps. Beaucoup d'observateurs y ont vu une manœuvre destinée à faciliter la gestion du groupe des joueurs d'origine surinamaïenne. Mais l'ancienne vedette du grand Milan AC nie : « Lorsque je suis arrivé il y a quelques mois, tous les problèmes étaient réglés. » Ravi de ses trois adjoints, Guus Hiddink résume leurs qualités : « Johan communique sa passion, Ronald fait sentir le jeu, Frank soude le groupe. » Après le Mondial, Ronald Koeman rejoindra son compatriote Louis van Gaal pour le second à la tête du FC Barcelone. Johan Neeskens et Frank Rijkaard, eux, resteront travailler avec la sélection. « Devenir entraîneur est un choix délicat, résume le dernier. Mais c'est un métier passionnant... »

Alain Constant, à Marseille

Christian Jaurera, à Marseille



Devant, la France tourne en rond

LA PREMIÈRE était conquérante ; la seconde essai de Pétre. La première marquait beaucoup de buts ; la seconde est parvenue, au péril de sa vie sportive, à secouer une fois seulement les filets adverses en 233 minutes de jeu. La première, c'est la France du premier tour, finissant en tête du groupe C avec 9 buts inscrits en trois matches gagnés. La seconde, c'est la France de la phase finale, qui pousse, peine et se chagrine, les défenses adverses.

Le premier tour de la compétition a faussé l'image de l'équipe de France, en faisant croire à la fin de ses soucis offensifs. Le Paraguay et l'Italie ont joué exactement comme l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite et le Danemark : en contre. La France inspire au moins du respect, si ce n'est de la crainte ; par conséquent, les adversaires refusent de se découvrir. Les chiffres en témoignent : la France a largement dominé toutes ses rencontres. Dans ses cinq matches, elle s'est procuré au moins deux fois plus de positions d'attaque dans les trente

derniers mètres que son adversaire. Mais cette domination devient « inoffensive » lorsqu'elle est opposée à une défense bien organisée et solide. Pour preuve, le nombre d'occasions : seulement 10 en 120 minutes contre l'Italie et 12 en 113 minutes contre le Paraguay, contre 13, 15 et 12 en 90 minutes contre ses adversaires du premier tour.

La France a décidé de gagner le Mondial grâce à ses lignes arrière. Les deux seuls joueurs à avoir disputé tous les matches en entier sont Barthez et Desailly. L'introuvable défense à quatre joueurs, évoluant en zone, constitue l'atout essentiel de la France depuis le début du Mondial (un seul but encaissé, sur penalty). Avaré de leurs élan, les Bleus sont condamnés au succès pour faire avaler le reniement du beau jeu à leurs compatriotes, ces romantiques n'ayant jamais joué en Italie qui croient que la meilleure défense, c'est l'attaque, et la plus grande offense, la défense.

Da. V.



La Croatie, une fausse généreuse

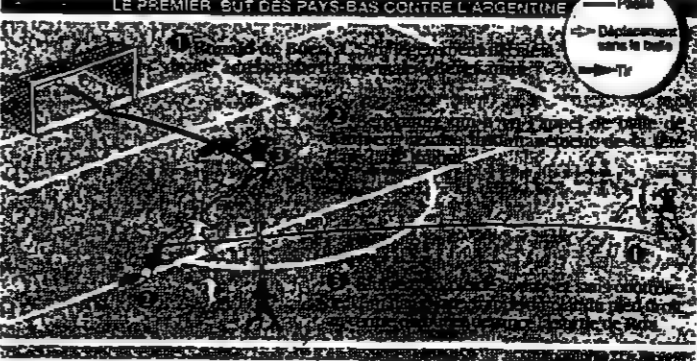
IL FAUT se méfier des réputations : les héritiers de l'ancienne Yougoslavie auraient pour trait commun un goût démesuré pour la prouesse technique superficielle, et le moral des joueurs serait indexé sur l'évolution du score. Au contraire de la Yougoslavie, la Croatie a démenti ce cliché. La technique demeure la richesse la mieux partagée, mais elle est asservie au bien de l'équipe. La Croatie ne brille plus comme avant par le seul fait de solistes en attaque ; sa principale qualité est devenue sa solidité, sa solidarité. C'est au nom de la cohésion de l'équipe que Prosinecki, vif comme un renard, a été relégué sur le banc de touche.

Organisée de façon très souple, avec deux joueurs de couloir schizophorènes (une fois défenseurs, une fois attaquants), la Croatie marque peu de buts (8) mais en encaisse moins que jamais (2). L'équipe tourne peu (seulement 16 joueurs utilisés, plus faible total des demi-finalistes), malgré l'accumulation de

matches et le nombre de cartons (12 avertissements). La Croatie profite d'automatismes travaillés depuis l'Euro 96, qui lui permettent de se projeter très vite vers l'avant et de mener des contre-attaques étourdissantes.

La formation de Blazevic n'écrase jamais un match de sa supériorité (seulement 61 positions d'attaque contre la Jamaïque, 43 contre la Roumanie), mais sait être efficace. Contre l'Allemagne, Jami ouvre le score sur la première occasion de son équipe. Un (faux) défenseur qui marque, le milieu offensif Asanovic qui tacle et défend rageusement son camp contre les offensives adverses : tel est le visage surprenant de la Croatie, technique et physique, artiste et engagé (28 fautes contre l'Allemagne), bonne en défense et redoutable en attaque, n'ayant rien à perdre d'autre qu'un match. L'estime générale, elle, est déjà gagnée.

Da. V.



Les Pays-Bas aimantés par le but

ONZE BUTS en cinq matches : le chiffre est éloquent mais incomplet. Il ne reflète pas l'esprit de l'équipe hollandaise, délicieusement rétrograde grâce à son organisation en 4-3-3, sa résistance à la disparition des ailiers classiques et un appétit insatiable pour le but adverse.

Les Pays-Bas jouent contre tous les adversaires et toutes les modes. Ce choix historique de l'attaque suppose quelques failles, et notamment une poignée de buts encaissés (quatre en cinq matches). Sur le fil de l'audace, l'équilibriste batave vacille, tremble, se fait des frayeurs, mais ne rebrousse pas chemin. Il en est récompensé par des qualifications de dernière minute (buts à la 93e contre la Yougoslavie, à la 90e contre l'Argentine).

Évoluant sans meneur de jeu véritable, les Pays-Bas savent occuper comme aucune autre équipe toute la surface du terrain. Même s'ils ne comptent plus qu'un seul véritable ailier de débordement dans leurs rangs (le brillant Marc

Overmars, diminué physiquement au point d'être forfait pour la demi-finale), les Néerlandais aiment s'étirer et exploiter les côtés. Mais ils savent aussi passer par l'axe, par des redoublements de passes à une touche de balle.

Cette richesse collective explique la diversité des buts inscrits. Malgré la tournante imposée en attaque par les blessures et la suspension de Kluitert, les Pays-Bas se sont procurés, à chaque match, au moins dix occasions de but. Au contraire d'autres grandes équipes, ils ne dépendent pas d'un seul buteur pour les concrétiser (sept marqueurs différents depuis le début). Ils ne dominent jamais outrageusement leur adversaire (soixante-deux positions d'attaque en moyenne), mais le débordent en accélérant par périodes. Leur vista technique et leur science du jeu offensif incitent les adversaires à déjouer et à se replier en défense, à l'image de la Yougoslavie en huitièmes de finale.

Da. V.



مركزا من لاجل

Crampons en tout genre

● PRODUITS DE QUALITÉ Dribble, tackle, course, le footballeur sollicite ses soulers sans répit. Lors de la Coupe du monde 1986, au Mexique, Alain Gresse, le milieu de terrain des Bleus, ne se séparait sous aucun prétexte de ses vingt paires de « godasses ».



ficent de pénétration dans l'air ainsi qu'une accroche au terrain supérieure. Adidas, Nike et consorts ne tarissent pas d'éloges sur « ce crampon du troisième millénaire ».

● DES « MOULÉS » RÉVOLUTIONNAIRES Les conditions climatiques estivales de la Coupe du monde 1998 placent en faveur des chaussures à crampons moulés. En caoutchouc amélioré (16 mm), ils s'adaptent efficacement au terrain sec et à l'herbe rase.

● COURTS ET LONGS Les postes offensifs, tout en vitesse de pointe et en dribbles, réclament un minimum d'adhésion au terrain, ce qui explique la prédilection des attaquants pour les crampons courts.

L'équipe de France a besoin de supporters, pas de VIP sagement assis

L'ANALYSE TECHNIQUE DE RAYMOND DOMENECH

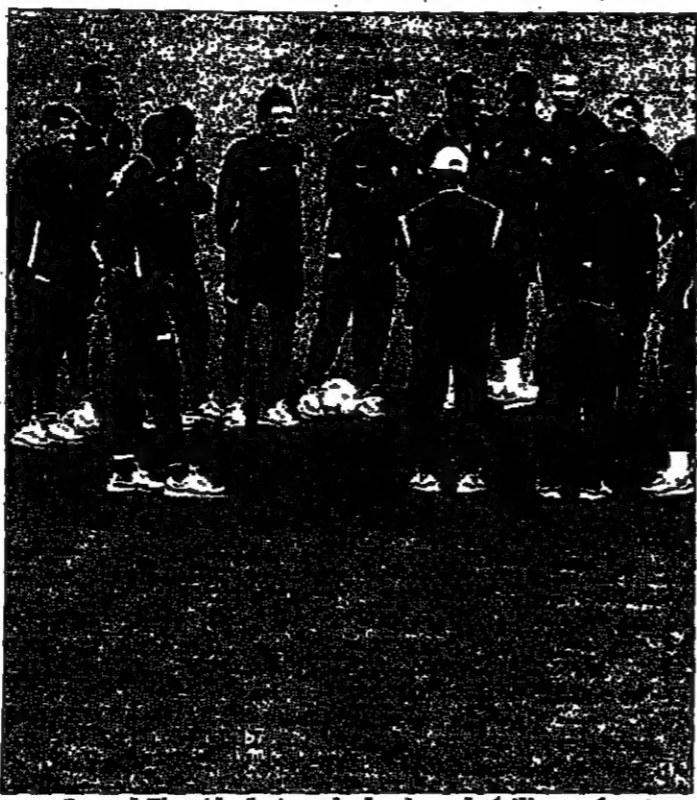
Libérez-les!

ILS ÉTAIENT trente-deux au départ, le 10 juin. Il n'en restait que quatre. Les meilleurs, bien sûr. Les autres, ceux qui sont venus pour le folklore au premier tour, ceux qui n'ont pas eu les nerfs solides, ceux qui, vieillissants, n'avaient plus les moyens, tous sont repartis, certains joyeux, d'autres mécontents. La vérité du sport, quoi qu'en pensent les rêveurs, c'est quand même le résultat. Si, en plus, la manière est là, tant mieux. Un pays européen est sûr d'être en finale, comme toujours depuis que le football a basculé dans la modernité. Peut-être deux.

Zico, la « nounou à poigne » de la Selecao

Dans l'ombre de Mario Zagallo, l'ancien meneur de jeu de 1982 veille de près sur l'équipe brésilienne

EN BORDURE du stade des Trois-Sapins, ils étaient souvent plongés dans d'interminables conciliabules pendant les séances d'entraînement de la sélection brésilienne. De ces messes basses, rien ne filtrait. Après leur demi-finale face aux Pays-Bas, mardi 7 juillet au Stade-Vélodrome de Marseille, les Brésiliens vont désertier leur camp de base d'Oron-la-Perrière (Seine-et-Marne) pour se cloîtrer, en prévision de la grande finale ou du match pour la troisième place, dans leurs quartiers du château voisin de Lésigny. Les petits secrets échangés entre le sélectionneur Mario Zagallo et son coordinateur technique, Artur Antunes Coimbra, dit Zico, resteront en tout cas bien gardés.



Quand Zico (de dos) parle, la classe brésilienne écoute...

Joueur du Mondial 1994, doit plier bagages. Allergique à « tout ce qui peut générer des frictions au sein du groupe », il a interdit les jeux d'argent au château de Lésigny. Si besoin, il prodigue son aide psychologique à ceux qui en ont besoin. Malmené par la presse, qui lui préfère Denilson, chahuté à chaque rencontre par les supporters, Bebeto est passé sur le divan. « Zico m'a fait comprendre qu'avec mon palmarès je n'avais pas à me précipiter de ces choses-là, a récemment confié l'attaquant, ragailardi. Qui l'eût cru ? Zico le magnifique s'est trouvé une vocation de « nounou à poigne ».

Pour ce qui est du match contre les Pays-Bas, son analyse est très simple : « C'est une sélection qui a la particularité de réaliser un gros pressing. La récupération du ballon est une idée fixe. Ces joueurs pratiquent un beau football collectif et procèdent dans l'entre-jeu par de rapides changements de rythme, un peu comme nous. Davids et Jonk sont très forts dans les déplacements, les replacements. Et tous sont très adroits baillé au pied. On l'a vu pour le but de Bergkamp contre l'Argentine. Une longue transversale très précise, et le joueur d'Arsenal a fait le reste. Ils sont très forts sur ce point. Comme nous, cette équipe a pris le parti de l'attaque. Les chocs seront supérieurs. Jouer l'attaque, c'est prendre des risques. Le Brésil devra profiter des moindres espaces. » Roberto Carlos, Rivaldo et Ronaldo ne se sont pas risqués à le contredire.

Jean-Jacques Sévilla

ment rappelé que le second « n'avait jamais rien gagné avec la Selecao ». Zico, surnommé « hors du Brésil » le « Pelé blanc », est effectivement rentré brésouille des trois Coupes du monde auxquelles il a participé (1978, 1982 et 1986). Mais, aujourd'hui âgé de quarante-cinq ans, il compte mettre à profit les enseignements qu'il a tirés de ses dé-

boires passés. « En 1986, explique-t-il, j'étais mal remis d'une blessure au genou, et j'ai demandé en vain par deux fois à ne pas être convoqué. » Résultat : en quart de finale contre la France de Platini, il entre en fin de match et rate un penalty qui aurait scellé le sort de la partie. Hanté par cette défaillance, il ne fait pas de sentiment à l'heure de percer l'abcès : Romario, meilleur

Les demi-finalistes en chiffres

UN SEUL ancien vainqueur de la Coupe de monde reste en lice au stade des demi-finales du Mondial 1998 : le Brésil, tenant du titre et détenteur du record de victoires (1958, 1962, 1970 et 1994). Les trois autres demi-finalistes ont barré la route à trois anciens vainqueurs : la France a éliminé l'Italie (couronnée en 1934, 1938 et 1982), la Croatie a sorti l'Allemagne (1954, 1974 et 1990) et les Pays-Bas ont battu l'Argentine (1978 et 1986). Parmi les autres anciens champions, l'Angleterre (victorieuse en 1966) a été éliminée en huitièmes de finale par l'Argentine, et l'Uruguay (1930 et 1950) n'est pas parvenu à se qualifier pour la phase finale.

● Les quatre demi-finalistes ont inscrit ensemble 42 buts, soit plus du quart des 160 buts marqués au cours de 60 des 64 matches du Mondial. La moyenne est de 2,67 buts par rencontre, supérieure pour l'instant à celle des Coupes du monde (1982, 1986 et 1990, et très légèrement inférieure à celle du Mondial 1994).

Le Brésil, prolifique et étourdi

MEILLEURE ATTAQUE (13 buts) et plus mauvaise défense (6) des quatre demi-finalistes, le Brésil alterne depuis le début du Mondial entre séduction et frayeur. Les joueurs de Mario Zagallo n'ont pas réalisé de prestation totalement convaincante, jouant par à-coups en percussions individuelles, le Brésil manque de liant au milieu de terrain. Les distributeurs jouent sur les ailes : Roberto Carlos et Cafu (suspendu contre les Pays-Bas), les deux arrières latéraux, arpentent leur côté sans relâche, offrant des solutions de passe et créant le surnombre.

Danemark, illustrent sa difficulté à perturber collectivement un adversaire replié et rigoureux, ainsi que ses propres lacunes défensives. Le match contre la Norvège (défaite 2-1) a confirmé des soupçons fort répandus avant même le début de la compétition : des stars (Denilson, Rivaldo, Leonardo, Bebeto et Ronaldo) font-ils de bons coéquipiers ? Le Danemark, lui, a mis à rude épreuve sa défense centrale, peu assurée, à l'image de Junior Balano.

Damien Violette

Un hooligan écroué en Allemagne pour tentative de meurtre sur le gendarme de Lens

LA JUSTICE ALLEMANDE semble avoir fait un pas en avant dans l'enquête sur l'agression du gendarme français à Lens, en écrouant, lundi 6 juillet, un hooligan allemand pour « tentative de meurtre ». Le jeune homme de vingt-quatre ans a été interpellé à son domicile de Hambourg et présenté à un juge après avoir été entendu par le parquet de Hanovre. Selon un communiqué, l'homme est « fortement soupçonné » d'avoir agressé, le 21 juin, avec d'autres hooligans, le gendarme qui se trouve depuis dans le coma, au centre hospitalier de Lille. Le mandat d'arrêt avait été délivré dès vendredi, pour « tentative de meurtre en association avec blessures corporelles dangereuses » et pour « troubles graves à l'ordre public ». Tobias R. est le premier hooligan allemand écroué dans le cadre de cette affaire en Allemagne. Les autres suspects arrêtés sur la foi de photographies ou de films avaient tous dû être remis en liberté faute de preuves concluantes.

Rinus Michels a été hospitalisé pour un malaise cardiaque

L'ANCIEN ENTRAÎNEUR néerlandais Rinus Michels se trouvait dans un « état stationnaire », lundi 6 juillet, après un malaise cardiaque survenu dimanche, a annoncé la Fédération internationale (FIFA). Michels, soixante-dix ans, a été hospitalisé après avoir assisté, samedi, à Marseille, à la victoire des Pays-Bas sur l'Argentine (2-1) en quarts de finale de la Coupe du monde. « Il n'est plus dans un état critique ; son état est stationnaire et nos pensées l'accompagnent », a déclaré lundi Keith Cooper, porte-parole de la FIFA. Il devrait quitter l'hôpital dans les prochains jours, a-t-il ajouté. Le « général » Michels, concepteur du football total, qui a fait la gloire des Pays-Bas dans les années 70, est l'un des entraîneurs les plus influents des vingt-cinq dernières années. Après un séjour à Barcelone, il redevint sélectionneur national en 1988 et mens, celle année-là, les Pays-Bas à la victoire dans le Championnat d'Europe des nations.

- SÉCURITÉ : la force de stabilisation de POTAN (SFOR) a décidé de renforcer ses effectifs à Mostar (Bosnie-Herzégovine) pour la rencontre Croatie-France du 8 juillet. Une femme a été tuée et un homme gravement blessé, samedi, dans la partie musulmane de Mostar à la suite de rafales de tirs venues de la partie croate de la ville, où des supporters ont fêté la victoire de la Croatie contre l'Allemagne en quarts de finale du Mondial.
- PÉNURIE : les Cubains se sont découverts une passion pour le football, mais elle risque d'être sans lendemain à cause de la pénurie de ballons, avertit l'hebdomadaire Juventud Rebelde des Jeunes communistes. Cuba doit faire mieux que « la lugubre 88 place du classement de la Fédération internationale », a déclaré Humberto Rodríguez, le responsable national des sports cubains. L'effort portera en priorité sur les écoles, qui recevront une part importante du million de dollars que la FIFA doit remettre à la Fédération cubaine entre 1999 et 2002. (AFP)
- CAMPAGNE : en Jamaïque, des voix s'élèvent pour persuader René Simoes de rester à la tête de l'équipe nationale. Le magazine Impact Caribbean a lancé une campagne pour réunir deux millions de signatures (un dixième de la population) afin de faire changer d'avis le Brésilien d'avis. Simoes a annoncé qu'il ne renouvelerait pas son contrat de quatre ans, qui expire en octobre. Il a été l'un des artisans de la qualification des Jamaïcains pour la phase finale du Mondial 98.
- PRONOSTIC : le Brésil et la France disputent la finale du siècle, a estimé Pelé. « La finale du siècle serait Brésil-France. C'est ce que mon cœur demande », a expliqué l'ancien triple champion du monde brésilien dans un entretien accordé à France Télévision. « Mais le football, ce n'est pas une science exacte (...). La France doit d'abord battre la Croatie, et le Brésil les Pays-Bas. »

Pays-Bas



مركزا من لاصح

SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

France 2 a mis des spots publicitaires aux enchères

LE MONDIAL provoque toutes les audaces. Même dans le monde de la publicité. A l'occasion du quart de finale France-Italie, diffusé vendredi 3 juillet, sur France 2, France Espace, régie publicitaire de France Télévision, a renoué avec la vente aux enchères. L'objectif : vendre les spots encore libres des sept écrans placés avant, pendant et après le match ou l'éventuelle prolongation. La dernière vente à l'encan de ce type aurait eu lieu à l'initiative de TF1, il y a plus de dix ans.

Selon Patrick Ballarin, directeur du marketing de France Espace, « l'opération a été une réussite complète ». Grâce à elle, « nous avons doublé notre chiffre d'affaires publicitaire sur ce match ». France-Italie a ainsi rapporté 15,5 millions de francs brut à France Espace. La mise à prix des spots, d'une durée d'environ trente secondes chacun, était fixée à 400 000 francs net pour une facturation initiale de 673 000 francs brut. Les enchères ont fait monter les tarifs jusqu'à 430 000 francs l'unité.

investir. A ce prix-là, précise Patrick Ballarin, la chaîne a séduit « des annonceurs qui préféraient des écrans moins chers ou moins risqués ». Avec quelques autres, Nestlé, Cetelem ou France Télécom ont sauté le pas.

Outre son aspect financier, « cette vente aux enchères était aussi une petite opération de promotion » pour France Espace, reconnaît le directeur du marketing. En mettant ses écrans à l'encan sans les brader, la régie est parvenue à détourner quelques annonceurs des autres chaînes, principalement de TF1, sans mettre à mal ses conditions générales de vente, ces fameuses CGV, qui permettent aux marques d'obtenir des ristournes en fonction de leurs investissements sur une chaîne.

Malgré le succès, Patrick Ballarin ne compte pas renouveler l'opération lors de la demi-finale Brésil - Pays-Bas, que France 2 retransmettra mardi 7 juillet, à 21 heures. Un match entre équipes étrangères ne réalise pas les audiences d'une rencontre jouée par les Tricolores. Toutefois, la Coupe du monde aura été de bon rapport pour France Espace. Au soir du 12 juillet, la régie table sur un chiffre d'affaires brut de près de 200 millions de francs.

UNE OPÉRATION UNIQUE
Avec cette « quasi-première », France Espace a fait d'une pierre deux coups. La régie a gonflé ses recettes publicitaires, et, surtout, elle a attiré vers France 2 des annonceurs jusque-là réticents à y

Pionnier du marketing sportif, ISL Worldwide a grossi en même temps que le football devenait un business. Mais ses pratiques hégémoniques et les malversations de sa filiale française propulsent l'entreprise de l'ombre, qu'elle affectionne, à la lumière crue des « affaires »

DIDIER FORTERRE se souviendra longtemps de la Coupe du monde. Ce qui devait être l'apothéose de sa carrière d'entrepreneur en événements sportifs se termine pour lui en Berezina. La société qu'il préside et contrôle, ISL France, est prise dans la tourmente. Son ami, associé et directeur général, Marc Loison, est en détention provisoire, soupçonné d'avoir vendu indûment des billets. Et, jour après jour, les langues se délient sur les méthodes commerciales quelque peu hégémoniques d'ISL France.



Derrière les écrans géants de Marseille, on retrouve encore et toujours ISL.

Le maître d'Yverres (Val-de-Marne), Nicolas Dupont-Aignan, refuse de payer la facture de 96 000 francs que lui a adressée ISL France pour la retransmission de quatre matches dans un gymnase de 400 places : « Cela fait 60 francs par personne, sans aucun barème justificatif. C'est scandaleux ! On nous fait payer le cadeau fait aux communes défavorisées... » A la demande pressante du Comité français d'organisation (CFO) et du ministère des sports, ISL (International Sport Leisure) avait en effet offert gratuitement les droits télévisuels à huit cents quartiers défavorisés. La Fédération de l'industrie hôtelière, elle, menace d'en appeler à la Commission européenne pour dénoncer le « racket » pratiqué par ISL en matière de retransmissions. Et les sponsors français, ceux du « deuxième rang », qui ont signé directement avec le CFO, ne ménagent pas les critiques sur le « passage obligé » que représente ISL.

A peine élus, Joseph Blatter et Michel Platini sont d'ores et déjà ligotés par le monopole renforcé du groupe suisse

Coupe du monde de 1978 en Argentine, Horst Dassler devine l'engouement que vont provoquer les grands événements sportifs auprès des entreprises dans les années 80. Son idée : commercialiser ces événements pour permettre aux fédérations sportives d'obtenir les financements dont elles ont besoin pour en faire de grands shows planétaires.

Après un galop d'essai lors de la Coupe du monde de 1978 en Argentine, Horst Dassler devine l'engouement que vont provoquer les grands événements sportifs auprès des entreprises dans les années 80. Son idée : commercialiser ces événements pour permettre aux fédérations sportives d'obtenir les financements dont elles ont besoin pour en faire de grands shows planétaires.

le patron d'Adidas propose à la fédération le soutien financier de sa propre entreprise et de l'américain Coca-Cola. En retour, M. Havelange octroie à ISL, par un premier contrat signé en 1978, le droit de vendre la Coupe du monde de 1982 à d'autres entreprises. D'abord associé à un partenaire britannique, M. Dassler se tourne vers le puissant conglomérat japonais de communication Dentsu, qui prend 50 % de la nouvelle société ISL, et lui apportera notamment les contrats Fujifilm, Canon et JVC.

LES deux partenaires garantissent à la FIFA 1,3 milliard de francs suisses (5,2 milliards de francs français) de recettes pour le Mondial de 2002 et 1,5 milliard de francs suisses (6 milliards de francs français) pour celui de 2006 ! « Au-delà de ces sommes, la FIFA et nous nous partagerons 50/50 les bénéfices, une fois payés les frais de production et de distribution », explique Jean-Marie Weber, l'ancien bras droit de Horst Dassler, qui lui a succédé à la tête d'ISL. Pour l'entreprise suisse, c'est le jackpot : « Nous allons plus que doubler notre chiffre d'affaires », reconnaît M. Weber. D'autant qu'« à chaque fois qu'ISL collecte trois francs elle en garde deux et n'en reverse qu'un à la FIFA », affirme, sous le couvert de l'anonymat, une personne ayant eu à négocier avec elle. On n'en saura pas plus : la société suisse, qui « avoue » 150 millions de francs suisses de chiffre d'affaires, ne publie pas ses comptes.

INTERNET

<http://www.culture.fr/culture/dg/f/foot.htm>

IL FALLAIT Y PENSER, la délégation générale à la langue française l'a fait : un guide traduisant 206 termes de football de l'anglais au français est disponible sur Internet. Ce sport venu de Grande-Bretagne a beau être fortement marqué par les anglicismes, un tel lexique essaie de démontrer que tout terme a sa traduction. Pourtant, un « corner » pour le commentateur sportif pressé, même s'il peut dire « coup de pied de coin », et les gestes

techniques comme le « dribble » ou le « tackle » sont passés inchangés ou presque d'une langue à l'autre. En revanche, « obstruction » se trouve dans les deux langues grâce à ses racines latines. Pour ceux que cet exercice convenu ne satisfait pas, il reste à télécharger un des traducteurs automatiques désormais disponibles à partir des grands navigateurs. * Un forum sur la Coupe du monde est ouvert sur le site du Monde (<http://www.lemonde.fr/mondial98>), dont le supplément *Le Mondial est en ligne* dès 10 heures.

PAROLES DE ZINC

Le Platini des Alpes

LA FRANCE serait donc encaimée. à en croire Philippe Séguin, président du RPR, qui utilisait lors de l'université d'été des jeunes du RPR un terme de marine assez usagé aux citoyens de Pic-Mentonnex, charmante station village de Haute-Savoie. S'il voulait signifier ainsi que la nation tout entière serait à l'image d'une embarcation dont les voiles fléchissent attendant misérablement qu'Éole veuille bien les gonfler, il fait erreur. En tout cas si l'on en juge par l'activité fébrile qui régnait, lundi soir 6 juillet, aux alentours du café-bar des Glaciers. On avait profité de ce jour sans match pour procéder à quelques affaires importantes. La première était la collecte annuelle de sang organisée par l'autisme départementale du Centre national de transfusion sanguine. Sachant que l'on n'attire pas les mouches avec du vinaigre, ce dernier avait placé son capteur collecteur devant le débit de boissons, qui avait ensuite la charge de fournir gratuitement le sandwich et le verre robotisés aux généreux donateurs. Cet afflux coïncidait avec une réunion informelle du comité organisateur de l'épreuve sportive qui devrait faire, le 2 août, de Pic-Mentonnex un lieu-phare de la nouvelle culture sportive. Il s'agit de la première mondiale d'un relais qui alliera un parcours de VTT avec une course à pied sur les sentiers de montagne. « Un truc à vous faire cracher les poumons et les boyaux avec ! », estime Gaspard, qui se propose de faire la voiture-balai avec sa jeep. Le Platini de ce comité d'organisation se prénomme Fred, et fait son entrée aux Glaciers avec le bras tendu de celui qui vient de donner son sang. « Tiens voilà l'infatigable Fred ! », clame l'assemblée, qui n'a pas manqué de lire l'article consacré par *Le Dauphiné-Libéré* à cette épreuve et à son « infatigable » promoteur.

Son second, Jean-Michel, est également présent et veut couper court aux propos goguenards de ceux qui ne font jamais rien et se moquent de tout : « Vous croyez qu'à l'heure où la France organise le Mondial de montagne aussi magnifique on va se contenter, nous, de nos courses-reblochon hebdomadaires ? » Il désigne par là les épreuves de ski du coin, où le vainqueur se voit gratifié d'un fromage ou d'une saucisse de fabrication locale.

« Non, il faut voir grand, allier la venue des élites sportives avec une participation populaire ! La fortune vient aux audacieux ! », s'exclame-t-il.

Aussi légère qu'une haléide faisant son entrée dans l'onde brisée, surgit alors Viviane, la secrétaire de mairie, qui apostrophe la table où avait pris place le comité d'organisation : « Dites donc, les gars, faudrait voir à répondre fissa aux vœux de ceux qui ont demandé des renseignements sur la course à la mairie. J'ai pas que ça à faire, moi ! »

« Il faut voir grand, allier la venue des élites sportives avec une participation populaire »

Marseille dans les bras de l'OM, sa régie et Adidas

EN VERTU d'une convention privative d'occupation du domaine public votée au conseil municipal le 30 mars 1997, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (UDF), a concédé — sans appel d'offres puisque le mode d'attribution choisit ne l'y obligeait pas — le marketing de la ville pendant la Coupe du monde à la société OM Exploitation. Créée pour la circonstance, celle-ci profite des liens étroits existant entre l'Olympique de Marseille SAOS (société anonyme à objet sportif), sa régie publicitaire, ISL France, et la municipalité.

L'articulation commerciale des animations qui jouent sur les labels MarseilleOM Centre-maire et « Entrez dans la fête » est complexe. Tout était fait pour servir les intérêts d'ISL et du club de football phocéen, qu'il a en régie. OM Exploitation, société anonyme créée en 1997 puis modifiée le 27 février 1998, est une filiale du club de football marseillais. Grâce à ses relations privilégiées avec le maire de Marseille et son directeur de la communication, Guy Philippe, Jean-Michel Roussier — un médecin de formation devenu président délégué de la SAOS OM et président d'OM Exploitation après avoir fait ses armes chez Havas — a proposé à la municipalité un programme d'animations. Organisées sur quatre sites de la ville (au Pharo, sur le Vieux Port, à Moureplane et sur les plages du Prado), elles doivent permettre à « tous les Marseillais (de) vivre en direct la Coupe du monde ».

Pour ce faire, OM Exploitation s'est engagé auprès du conseil municipal à dépenser 21,5 millions de francs pour installer deux

écrans géants — l'un à Moureplane, l'autre sur les plages du Prado —, organiser des concerts sur le Vieux Port à côté d'un marché provençal et proposer des ateliers de boxe, de quad (moto à quatre roues), de skate-board et de rollers aux jeunes des quartiers nord près de l'Estaque. Mais comme l'Olympique de Marseille n'a pas — malgré ses bons résultats, la saison dernière — les moyens d'offrir de telles animations, c'est sa régie publicitaire, ISL France, qui a été chargée de trouver les fonds.

« SÛR DE NE RÉALISER AUCUN BÉNÉFICE »

La filiale française du géant ISL a donc vendu des « packages associant affichage, licences et publicités sur écrans géants » à des entreprises qu'elle connaît (Adidas, Coca-Cola, Lavazza, etc.) pour 19 millions de francs, de « la publicité sur les deux écrans géants » pour 6,5 millions de francs, des concessions buvettes-restauration pour 5 millions. Le financement a ensuite été complété par le conseil général des Bouches-du-Rhône (1 million de francs) et le Club Marseille Découverte (1,5 million de francs). En échange, OM Exploitation paie à la ville une redevance de 1,3 million de francs pour l'occupation du domaine public pendant ces cinq semaines, soit 6 % des recettes escomptées. Elle devra également reverser 60 % de ses bénéfices à la municipalité, mais la chose serait improbable, selon M. Roussier, qui affirme déjà être « sûr de ne réaliser aucun bénéfice ».

Pas étonnant, en tout cas, que les Ecrans du monde 98, une opération cofinancée par le ministère de la jeunesse et des sports, qui avait

négocié la gratuité des droits de retransmission à ISL, n'aient pas fait étape à Marseille. Elle n'aurait rien rapporté à la régie publicitaire alors que, grâce à l'OM et au système mis en place par M. Roussier, ISL est déjà assuré d'être rémunéré au minimum 5 millions de francs. La régie a pu jouer à deux niveaux : sur les droits de retransmission et sur la commercialisation d'espaces publicitaires (plus de 7 millions de francs de recettes attendues). Elle a, au passage, servi le plus fidèle client de sa maison mère : Adidas, partenaire privilégié de la FIFA, dont le PDG est aussi président de l'OM.

La marque aux trois bandes a ainsi repeint la ville à ses couleurs : calicots, affiches, animations sur les plages du Prado, où elle « organise des tournois et des compétitions ». Certains responsables municipaux regrettent que le Mondial n'ait pas permis de valoriser le travail d'associations paramunicipales en lieu et place des intérêts supérieurs du foot-business. « La décision de faire de la Coupe du monde une opération commerciale était une décision politique, précise l'un d'eux. Comment voulez-vous que dans une ville comme Marseille, où le football est perçu comme un facteur d'équilibre social, un maire, quel qu'il soit, reste sourd à ce que peut dire un homme qui fait remonter la pente à un club qui était devenu perdant ? » Bernard Tapie avait connu en son temps cette montée au pinacle, avant de tomber en disgrâce. Mais Robert Louis-Dreyfus, lui, n'a pas d'ambitions politiques au-delà du Stade-Vélodrome.

F. A.

مركزا من لاصح

dupe. ace

du monde a un nom : ISL Worldwide

Le Mondial bat tous les records en matière de police d'assurance

L'année 1997 verra pour la première fois le groupe mis en difficulté - toute relative -, avec la perte du contrat exclusif qui le liait au Comité international olympique (CIO). Les Jeux lui rapportaient, depuis 1988, près d'un milliard de francs français par cycle de quatre ans. Une déconvenue augmentée du fait que l'organisation du Mondial en France a représenté pour ISL Worldwide un manque à gagner d'environ 400 millions de francs : après deux ans de négociation, la FIFA a contraint son protégé à rétrocéder gratuitement certains droits au CIO.



Jean-Marie Weber, président d'ISL Worldwide (à droite), en compagnie de Michel Platini et du PDG de Sony France.

ENERVÉE d'avoir dû « lâcher du mou » en France, ISL reprend le contrôle du tiroir-caisse pour son propre profit et celui des douze multinationales « top sponsors » du Mondial : Adidas, Canon, Coca-Cola, Fujifilm, Gillette, JVC, Mastercard, McDonald's, Opel, Philips, Snickers et Anheuser-Busch, qui « se sont plaints d'être perdus au milieu de la masse des entreprises partenaires », selon Wataru Komaki, le patron d'ISL-Dentsu. Jamais la puissance d'ISL n'aura été aussi grande. Désormais, elle seule pourra vendre le précieux logo et les panneaux autour des stades. En Corée et au Japon, le nombre d'entreprises partenaires sera réduit de quarante-cinq actuellement à environ vingt-cinq et les « partenaires officiels » du comité d'organisation ne bénéficieront que de droits locaux d'exploitation (alors que le CIO avait attaché pour les siens des droits internationaux).

A peine élus, le nouveau président de la FIFA, Joseph Blatter, et son bras droit, Michel Platini - qui fut pourtant l'un des plus puissants défenseurs du CIO contre la mainmise d'ISL, pour France 98 -, sont d'ores et déjà ligotés par le monopole renforcé du groupe suisse. Certes, après 2006, rien ne les empêchera de s'insérer du CIO, qui gère désormais en direct ses propres recettes commerciales. Mais, d'ici là, ISL aura sûrement trouvé un moyen de les convaincre de le garder.

FL. A. et P. Ga.

M. Weber, PDG d'ISL : « Il n'y a pas de mafia dans le marketing sportif »

« Le groupe ISL que vous dirigez, Jean-Marie Weber, apparaît comme le grand argentier du football mondial. Compte tenu des sommes en jeu, le monopole que vous a concédé la FIFA pour l'exploitation commerciale de la Coupe du monde n'est-il pas exorbitant ? »

« Il n'y a pas de monopole ISL ! Les gens ont parfois cette impression, du fait de nos liens historiques avec Adidas et la FIFA. Mais il faut se rappeler que, lorsque nous avons démarré, au début des années 70, il n'y avait rien. A l'époque, nous étions un simple marchand de panneaux publicitaires. Aujourd'hui, le marketing du sport est devenu très sophistiqué. Cela suppose des relations contractuelles très structurées. Le budget d'une Coupe du monde, en 1978, était environ dix fois moindre que celui d'aujourd'hui. Nous ne travaillons pas avec la FIFA que sur la Coupe du monde, nous sommes son partenaire global. Et elle est libre à tout moment de décider d'organiser son marketing elle-même, comme l'a fait récemment le Comité international olympique. »

« Mais vos contrats sont à chaque fois renouvelés sans appel d'offres... »

« Notre ancienneté nous confère, c'est vrai, une option de négociation exclusive pour le marketing. En revanche, il y a eu un appel d'offres en bonne et due forme en 1995 pour les droits de retransmissions télévisées. Nous avons été mis en concurrence et nous avons remporté le contrat en association avec le groupe allemand Kirch. Mais tout se passe sous le contrôle de la FIFA, qui reste propriétaire des droits et qui nous concède une licence générale d'exploitation. C'est un principe

qui va d'ailleurs s'appliquer aussi au marketing, pour mettre un terme aux bagarres qui ont pu avoir lieu par le passé avec les comités d'organisation de la Coupe du monde, aux Etats-Unis ou en France, et qui a amené la FIFA à nous demander de céder plus de droits marketing que nous ne le devions contractuellement. »

« Il n'y aura plus d'équivalent du CIO (Comité français d'organisation) en 2002 et 2006 ? »

« Pour le marketing, non. Tout sera centralisé. En conséquence, la FIFA reversera des sommes plus substantielles aux comités d'organisation, et les recettes de la billetterie leur resteront acquises en totalité. »

« Cela va renforcer votre poids. Le nouveau président, Joseph Blatter, peut-il revenir sur cette réforme ? »

« Je ne pense pas. Nous avons négocié tout cela en partie avec Sepp Blatter, qui était à l'époque secrétaire général de la FIFA. Le contrat a été signé, et je pense que le nouveau président respectera la signature de son prédécesseur. »

« Le scandale de la billetterie a éclaboussé ISL France. Quelles mesures comptez-vous prendre pour éviter que ne se reproduise ce genre d'affaires ? »

« ISL n'a rien à voir avec le commerce de la billetterie. Nous recevons de la FIFA un certain nombre de billets, environ 200 000 cette année, sur un total de 2,6 millions de places, destinés aux sponsors et à nos invités. Le foot est devenu un produit très attractif et les billets sont désormais un élément très important des contrats avec les sponsors. Nous leur avons fait signer une charte extrêmement rigoureuse, qui fixe les conditions d'utilisation de ces billets. Mais on ne peut pas mettre un policier derrière chaque billet. Dans un événement aussi médiatisé, comment éviter le phénomène de marché noir ? C'est d'autant plus difficile que, si l'on peut se poser la question sur le plan de la morale et de l'éthique, d'un point de vue pénal tout cela n'est pas forcément répréhensible. »

« Quant à la prétendue « affaire ISL France », c'est des queues de cerise ! Cette société, dont je rappelle que nous ne détenons que

49 % de son capital, a servi de bouc émissaire. Je reconnais que ses dirigeants ont été un peu légers en employant ce consultant extérieur, Gilles Favard, qui travaillait dans leurs bureaux et qui est à l'origine de toute l'affaire, à leur insu. Je garde toute ma confiance dans le président d'ISL France, Didier Forterre. Quant à Marc Lison (le directeur général, incarcéré), je ne peux pas porter de jugement de valeur. Je pense que l'enquête démontrera que le problème des billets ne vient pas de lui. »

« Cela dit, nous prendrons toutes dispositions pour protéger nos intérêts. Il y a des collaborateurs de valeur au sein d'ISL France, notre idée n'est pas de les laisser tomber, mais au contraire d'être plus présent à leurs côtés. »

« N'y a-t-il pas, de façon plus générale, un manque de transparence dans le marketing sportif ? »

« Je ne vois pas ce qui n'est pas transparent. Notre contrat avec la FIFA a été approuvé par la commission des finances de la fédération et adopté à l'unanimité par son comité exécutif. Il n'y a pas de « mafia », comme je l'entends dire. Certes, nous avons un droit de première exclusivité. Mais, après tout, nous avons fait un bon travail, très rigoureux, depuis le début. Nous avons des résultats, nous continuons à augmenter les recettes de la FIFA, pourquoi ne devrions-nous pas continuer ? »

« Quel est le reproche que l'on nous fait ? Nous n'empêchons pas la concurrence. Au contraire, aujourd'hui, nous avons une foule de concurrents, à commencer par les fédérations sportives. Il y a aussi McCormack, qui a prouvé sa valeur dans d'autres sports, des groupes multimédias, comme Murdoch ou Havas, et de grandes agences de relations publiques, qui cherchent à entrer dans le sport. C'est vrai que c'est un business intéressant, mais il fallait venir il y a vingt ans ou avoir le génie de Horst Dassler, notre fondateur, pour le créer. »

Propos recueillis par Florence Amalou et Pascal Galbrier

Une négociation après avec le CIO

JACQUES LAMBERT, directeur du Comité français d'organisation de la Coupe du monde, et Michel Platini, son président, ne s'en sont jamais cachés : ni l'un ni l'autre ne voulait s'adjoindre les services d'une agence de marketing sportif pour boucler leur budget marketing de 900 millions de francs. « C'est la meilleure décision que l'on ait prise au CIO », affirme le recul, M. Lambert. Pour deux raisons. D'abord parce qu'une agence nous aurait demandé une commission de 20 % à 30 % sur les contrats, ce qui aurait grevé notre budget de plusieurs dizaines de millions de francs. Ensuite, parce qu'en recrutant nos propres spécialistes nous avons gardé le contrôle total en évitant un écran entre nous et le client. »

En recrutant Philippe Villemis, un ancien directeur du marketing de Mars qui a appelé à ses côtés des « pointures » commerciales, le CIO a négocié auprès de la FIFA des aménagements au contrat initial proposé par ISL : partage à 50-50 des produits générés par les ventes sur site, extension des droits nationaux à l'international pour les partenaires locaux les plus importants, liberté dans le nombre des prestataires agréés. « Nous avons simplement considéré que les droits marketing qui nous étaient accordés en vertu d'un contrat datant de 1987 n'étaient plus en adéquation avec les besoins de financement. Si nous n'obtenions pas une amélioration de notre régime, nous ne serions pas parvenus à financer cette Coupe du monde », explique M. Lambert. Au final, et au bout d'une âpre négociation démarrée en 1993, le CIO aura ainsi grignoté près de 400 millions de francs sur les commissions habituelles d'ISL, créant, du même coup, des bénéfices qui resteront alloués au pays organisateur.

La photographie d'Hugues de Wurtemberg pour les supporters croates le monde les couleurs d'une nation encore jeune



LE PREMIER ASSUREUR européen, Allianz, qui n'a pu avoir de billets pour ses invités ; le principal réassureur français, SCOR, dans le même cas... Même les assureurs n'ont pas échappé au scandale des billets. Il n'y avait pas... d'assurance pour y remédier.

Assurer la Coupe du monde de football est un véritable défi. Pas moins de 37 milliards de télé spectateurs en audience cumulée, 2,6 millions de spectateurs dans les stades, quelque 12 000 volontaires... En tout, plusieurs dizaines d'assureurs participent à cette vaste entreprise, orchestrée par de gros courtiers, dont le français Gras Savoye et son compatriote Le Blanc de Nicolay, aujourd'hui dans le giron de l'américain Aon. Mais il n'y a pourtant pas eu de candidat assureur pour entrer dans le club des sponsors officiels. Ce n'est pas faute d'avoir cherché, affirment les organisateurs, mais « l'image du foot était très mauvaise auprès des assureurs il y a encore deux ou trois ans », explique un expert. Le drame du Heysel ou celui de Furiani, dans les années 80, ont sans doute laissé des traces.

Et, pourtant, la plus grande police d'assurance du monde a vu le jour à cette occasion. C'est la couverture souscrite par la FIFA (Fédération internationale de football association) contre l'annulation pure et simple de la manifestation, et notamment les recettes de télévision. Le montant de cette police atteint plus de 2 milliards de francs. Aujourd'hui, on sait qu'elle ne jouera pas. Elle a été réalisée entre la FIFA et son agence marketing, ISL Worldwide.

FURIANI COMME RÉFÉRENCE
La difficulté de ce mondial pour les assureurs est d'avoir affaire à deux interlocuteurs : la FIFA d'un côté, le CIO (Comité français d'organisation) de l'autre, qui se partage la responsabilité de l'assurance. Les spectateurs et ce qu'on appelle la « famille » du Mondial (équipes, arbitres, partenaires...) sont couverts en cas d'accident dans un délai de deux heures avant ou après les matches.

Autre garantie d'importance, le courtier d'assurance français Gras Savoye, après une analyse minutieuse des risques, a mis en place pour le CIO une police de responsabilité civile, à hauteur de 600 millions de francs, qui couvre, sur tous les stades et pendant toute la durée du Mondial, tous les risques... sauf ceux liés à un fait volontaire. Pour calculer le montant de cette garantie, le courtier a notamment pris comme référence l'accident de Furiani, qui avait coûté quelque 300 millions de francs il y a six ans. Cela couvre onze sites : dix stades et le Centre international des médias, installé au Parc des expositions de la Porte de Versailles, à Paris.

Un « monstrueux » contrat d'assurance de dommages classique (incendie, vol...) a également été élaboré. Ce contrat complète en réalité l'assurance déjà existante des collectivités locales. Toujours dans le gigantisme : l'assurance de la flotte automobile, près d'un millier de véhicules fournis par Opel, l'un des « top sponsors ». Au-delà, chaque fédération, chaque équipe, chaque club, chaque joueur, a sa propre assurance, ainsi que chaque événement périphérique.

Pascalie Santi

● LA PHRASE DU JOUR (2)

« En dépit de ses débordements d'occasion, le football est souvent la meilleure des choses. C'est une valeur universelle. Je fais souvent la comparaison entre la FIFA et l'ONU. Si l'ONU avait le quart de l'autorité de la FIFA, le monde serait en paix. C'est pour ça d'ailleurs que je récusé l'utilisation de la vidéo par les arbitres. Le foot est universel. Si vous avez la vidéo, vous n'avez plus l'universalité. Ce qui est extraordinaire, c'est que la finale du Mondial au Stade de France et le petit match dans la prairie africaine, ce sont exactement les mêmes règles. »

Philippe Séguin, le président du RPR, dans un entretien à « La Dépêche du Midi »

Adidas

http://www.omega.ch

هكذا من الامل

Sous la tente des « Banlieues du monde », à Saint-Denis

« On apprend à chanter des petites chansons en bosniaque... »

SUR l'avenue Francis-Pressensé, à quelques centaines de mètres du Stade de France, à Saint-Denis, André, soixante-quatre ans, donne à manger à ses hosos japonais, une race de canaris. « Trente-cinq oiseaux, ils n'arrêtent pas de faire des petits, je les vends, je les donne. » De son appartement, au premier étage, il regarde les quelques supporters qui osent se détourner de l'esplanade : « Je laisse exprès mes volets ouverts, ça fait qu'on a des gens nouveaux, de bonnes gueules. » Certains soirs, il va acheter ses cigarettes au Royal, le café voisin, pour les approcher de plus près. Pour rien au monde il n'aurait s'asseoir sur un gradin à l'intérieur du stade.

Un match, dit André, ça se regarde à la télé : « On a les ralentis, des angles de vue différents, on voit bien... Tenez, cette histoire de penalty... [celui de Brésil-Norvège], s'il n'y avait pas eu une caméra bien placée, personne n'aurait vu la vérité. » Quand un but est marqué, la clemeur du stade, André l'entend d'abord à la télé. « Deux secondes plus tard, elle est ici. »

De l'autre côté du canal de Saint-Denis, à l'ombre de la nouvelle station RER, le Village du monde essaie de reprendre vie. Sous la tente des « Banlieues du monde », le plasticien Melik Ouzani pique une colère contre ce qu'on raconte aux enfants des banlieues : « La promotion par le sport, c'est scandaleux. Un jeune, il a droit à tout et pas seulement au sport ! » « Si j'étais noir, je courrais le moins vite possible, je ne ferais jamais de base », poursuit-il, et il est applaudi par les participants à un débat sur « Le sport et le racisme ». Melik Ouzani a participé à la fête de la Carnavalade de Saint-Denis, créé des chars, des costumes, des grosses têtes : « J'ai vu des gens de toutes sortes de pays danser ensemble, c'était magique. »

Il adore le foot, déteste les stades. « Ils ont quelque chose d'inquietant. » Il n'aime pas la manière dont on parle du football : « C'est à la fois la guerre et l'économie : on abat un joueur, on gère un match. On voit la différence entre le football des pays développés et celui des autres. Ce sont les gestionnaires qui gagnent, mais qui jouent le moins. Les autres, les équipes qui ont tout donné, ont été éliminés », note-t-il.

Melik Ouzani est encore en colère : « On a remplacé la messe du dimanche par l'idéologie du loto, le miracle : l'enfant des quartiers qui deviendra un grand joueur milliardaire. On ne ce que peuvent devenir les gens. On leur fait croire que ça vient de l'admirateur, que ça sera pris en charge, qu'il suffit d'attendre une étoile. C'est en gros : "Vous êtes une masse de consommateurs, soyez de bons sportifs, de bons footballeurs, et peut-être, un jour, par chance, vous aurez une miéte des richesses accumulées, mais vous pouvez toujours rêver." »

Plus loin, assis devant un ordinateur, Hocine, seize ans, habitant La Courneuve, quitte le site Internet de Manchester United pour aller sur celui de l'Olympique de Marseille, son club préféré. L'OM annonce qu'il vient de réaliser 20 000 abonnements en dix jours pour la saison à venir, un record. « Et ce n'est pas fini », se réjouit Hocine. Il cherche la ru-

brique des transferts : Blondeau et Luccini, Girondins la saison passée, sont sur le point de regagner Marseille, leur ville d'origine, pour 50 millions de francs « le duo » ; Lamouchi quitterait Auxerre pour Monaco pour 46 millions de francs. Hocine aimerait devenir commentateur à la télé. « Parce que certains, quand je les entends critiquer la technique des joueurs, c'est limite, limite », se moque-t-il.

Derrière lui, Hajrudin Klimkovic, cinquante ans, entraîneur d'un club professionnel à Tuzla, en Bosnie, regarde les écrans du Net. Il vient d'apprendre que l'OGC Nice chercherait un entraîneur, il aimerait bien démarrer une carrière ici. Pour l'instant, il a accompagné une équipe de jeunes de Tuzla qui participe au tournoi international des « Banlieues du monde ». L'équipe a battu la Namibie, 3-1. « A Tuzla, on essaie d'improviser des pro-

grammes pour redonner aux gens la joie de vivre. Le foot en fait partie. Mais on manque de tout... », explique-t-il.

« La promotion par le sport, c'est scandaleux. Un jeune, il a droit à tout, et pas seulement au sport ! »

Les jeunes de Tuzla sont allés se coucher. C'est Rafik, dix-sept ans, lycéen à Paul-Éluard à Saint-Denis, qui joue le guide auprès d'eux. « On se balade dans les rues de Paris et ils m'apprennent à chanter en bosniaque des petites chansons populaires, ça les fait ri-

goler. » Cette année, Rafik avait fait le voyage à Tuzla avec neuf autres jeunes de Saint-Denis. « En boîte, personne ne dansait, ils étaient debout, ils se parlaient. En fait, c'était des jeunes qui étaient séparés par la guerre et qui se retrouvaient. La joie ne venait pas encore, ça me brisait le cœur », dit Rafik.

DEHORS, sur l'écran géant du Village du monde, on diffuse le clip de Faudel, le chanteur de rap. « Tellement je t'aime, je pense à toi... Les musiciens des Wallers, compagnons de Bob Marley, se mettent en place pour un concert gratuit. Une petite foule affine, mais certains stands sont fermés. Les commerçants, vendeurs de T-shirts, de gadgets et de beignets, s'estiment floués. Ce projet d'animation, près du stade, leur a été vendu « comme une poule aux œufs d'or. Seulement,

la vérité est que la poule est stérile », ont-ils écrit dans un texte adressé à la mairie de Saint-Denis et aux deux sociétés chargées de la programmation. « Les jours de match, on a un peu de monde, et encore. Mais les jours sans match, c'est désert », disent-ils.

Mamou, un Facislen, a fait le déplacement pour honorer la mémoire de Bob Marley. Lui aussi adore le foot, mais constate que le Mondial n'a pas créé de vraies fêtes populaires. « Soit on est au stade, soit on est devant sa télé. » Des jeunes de Sedam sont là. Des copains, des Ardennais manutentionnaires à la FNAC, les hébergent. Eux aussi « cherchent les fêtes à Paris ». Ils ne désespèrent pas pour la fin de semaine de « trouver un plan quelque part ». Une fête, « une vraie fête brésilienne ! », rêvent-ils tout haut.

Dominique Le Guilledoux, à Saint-Denis

Les spectateurs pris au jeu des robots footballeurs

Malgré des performances limitées, la deuxième Coupe du monde des automates, qui se tient à Paris, déchaîne les passions

ILS GIGOTENT, tremblent, houpent, sifflent, tréignent, s'entrechoquent, s'égarant, virevoltent, et, parfois... marquent un but. Émerveillé par un événement qui semblait, un instant auparavant, hautement improbable, le public exulte et applaudit les robots footballeurs. L'ambiance fait alors écho à celle des stades de la Coupe du monde de football, les lieux se prêtent mal à l'illusion. Du 30 juin au 8 juillet, dans les hauteurs de la Cité des sciences de La Villette, à Paris, l'atmosphère rappelle plus, de prime abord, celle d'un laboratoire de robotique que celle d'un temple du ballon rond. Pourtant, la même fièvre anime les techniciens derrière leur ordinateur.

Une centaine d'équipes provenant de vingt et un pays participent à cette deuxième Coupe du

monde des robots footballeurs. La première s'est déroulée en 1997 à Nagoya, au Japon. La manifestation est placée sous l'égide de la Roccopu, association japonaise, et la FIRA, son homologue coréenne. L'édition française est organisée par l'Université Pierre-et-Marie-Curie/CNRS (LIP6) et le Laboratoire de robotique de Paris (LRP). Les équipes s'affrontent dans quatre catégories correspondant aux tailles des robots (4,5, 7,5, 15 et 50 cm de haut). Les parties se jouent en deux mi-temps de 10 minutes, séparées par une pause de 20 minutes au maximum, sur des terrains et avec des ballons aux dimensions normalisées.

IMPOSSIBLE DE MARQUER

Le résultat est décevant lorsque les difficultés d'analyse logique hachent par trop le jeu. Il arrive aussi que la magie fonctionne. Elle laisse alors entrevoir ce que pourront être, dans quelques dizaines d'années, les performances des robots. En attendant que la passion de la technologie supplanté celle du jeu.

Le 6 juillet, la rencontre entre l'université Paris-VIII et celle de Tokyo n'en est pas moins houleuse. A la pause, la France mène par 1 à 0. La jeune femme qui tient le rôle de capitaine de l'équipe japonaise n'y tient plus et provoque un incident diplomatique. Les « joueurs » nippons, à l'inverse des engins français, ne semblent pas pourvus de détecteurs de contact avec les adversaires. Ils se précipitent sur eux et les poussent. Les deux arrières tricolores viennent s'encastrer dans leur but de part et d'autre du robot gardien. Impossible de marquer. Les Japonais réclament la mise en mouvement des deux arrières. Les Français invoquent l'agression de leurs adversaires pour maintenir leur tactique. L'affaire remonte en haut lieu pour délibération autour du règlement.

Pendant ce temps, un match oppose trois robots de 50 cm de l'université américaine Yale à leurs homologues de celle d'Utah, au Japon. Les préparatifs



La Cité des sciences de La Villette, entre laboratoire de robotique et temple du ballon rond.

semblent interminables. Les Américains, accroupis, oreille collée à l'engin, tourmentés en main, tentent de réparer un de leurs robots. Techniciens et techniciennes s'affairent, en courant pieds nus sur la moquette verte du terrain. Le ballon, orange également, est un modèle de 20 cm de diamètre utilisé pour les compétitions en salle. Les robots japonais ressemblent à des poupées noires sur deux roues et leurs adversaires, plus râblés, à des aspirateurs de même livrée. Enfin prêts.

L'arbitre siffle le début du match. Rapidement, il doit séparer deux robots bloqués l'un contre l'autre. Aussitôt, un attaquant nippon s'empare de la balle et attaque. A proximité du but adverse, il émet un sifflement strident qui ne semble pas perturber ses adversaires américains, au demeurant parfaitement statiques. Arrivée à l'entrée de la surface de réparation, la poupée japonaise pousse toujours la balle. Elle s'immobilise un instant. Sa plaque avant s'actionne alors et elle tire. Bien mollement. Mais ce mouvement parfaitement dosé

suffit pour que le ballon roule lentement dans le but sans provoquer la moindre réaction du gardien. Tonnerre de hurras et d'applaudissements ! Les spectateurs, lassés par la lenteur de certaines rencontres, peuvent se rabattre sur la catégorie des robots de 50 cm montés sur quatre roues. Les engins s'inspirent largement des voitures tout-terrain télecommandées pour enfants. A cette différence qu'ils sont équipés de caméras et d'ordinateurs embarqués. Contrairement aux petits robots dotés de la commande utilisée des caméras placées au-dessus du terrain pour analyser l'ensemble de la scène, les modèles de 50 cm sont entièrement autonomes.

INSECTES DE FILMS D'HORREUR Une compétition oppose l'université américaine de Californie du Sud à celle de Nara, toujours au Japon, pays très largement représenté. Si les joueurs se ressemblent, certains détails diffèrent. L'unique caméra des Japonais pivote sur un axe tandis que les Américains sont dotés de deux objectifs fixes pour voir de-

vant et derrière eux. Les premiers poussent la balle avec de gros pare-chocs tandis que leurs adversaires sont munis d'une large pince.

Dès le coup de sifflet, les caractères des protagonistes se distinguent également. Les robots japonais se comportent comme certains insectes de films d'horreur, caquetant et se déplaçant par soubresauts. Les Américains sont plus vifs et se meuvent par à-coups, comme des araignées d'eau. La partie oppose six robots dans chaque équipe. Les Américains marquent rapidement face à un gardien totalement désorienté. Juste avant la remise en jeu, les Japonais changent de tactique grâce à une rapide modification du programme de leur attaquant de pointe. Celui-ci se rue à l'attaque, et, après maints efforts, finit par envoyer le ballon mourir dans les filets américains. Le match se termine sur un score nul (1-1) grâce aux interventions décisives des deux gardiens, enfin capables de localiser la balle.

Michel Alberganti

Tableau de la phase finale		
QUATRIÈME DE FINALE	QUARTS DE FINALE	DEMI-FINALES
BRESIL - CHILI 4-1	BRESIL-DANEMARK 3-2	BRESIL-PAYS-BAS 7/7 à 21 h à Marseille
NIGERIA - DANEMARK 1-4	PAYS-BAS - YUGOSLAVIE 2-1	match pour la 3 ^e place
PAYS-BAS - YUGOSLAVIE 2-1	PAYS-BAS - ARGENTINE 2-1	
ARGENTINE - ANGLETERRE 2-2 (4-3 tab.)		
ITALIE - NORVEGE 1-0	ITALIE - FRANCE 0-0 (3-4 t.a.b.)	FRANCE-CROATIE 3/3 à 21 h à St-Denis
FRANCE - PARAGUAY 1-0 (a.p.)		
ALLEMAGNE - MEXIQUE 2-1	ALLEMAGNE - CROATIE 0-3	
ROUMANIE - CROATIE 0-1		

LES BUTEURS	
4 buts : HERNANDEZ (Mexique)	4 buts : HERNANDEZ (Mexique)
3 buts : BEBETO (Bresil)	3 buts : BEBETO (Bresil)
2 buts : SALAS (Chili)	2 buts : SALAS (Chili)
2 buts : RONALDO (Bresil)	2 buts : RONALDO (Bresil)
2 buts : R. SAKCIC (Slovenie)	2 buts : R. SAKCIC (Slovenie)
2 buts : SANDLETY (Slovenie)	2 buts : SANDLETY (Slovenie)
1 but : S. DE BOSS (Pays-Bas)	1 but : S. DE BOSS (Pays-Bas)
1 but : MADDA (Danemark)	1 but : MADDA (Danemark)
1 but : HANSEN (Danemark)	1 but : HANSEN (Danemark)
1 but : YUZO (Japon)	1 but : YUZO (Japon)
1 but : BOMLJENOVIC (Yougoslavie)	1 but : BOMLJENOVIC (Yougoslavie)
1 but : N. LADONOV (Croatie)	1 but : N. LADONOV (Croatie)
1 but : MOLDVAN (Roumanie)	1 but : MOLDVAN (Roumanie)
1 but : MORONTES (Argentine)	1 but : MORONTES (Argentine)
1 but : ORTEGA (France)	1 but : ORTEGA (France)
1 but : OREPA (Norvège)	1 but : OREPA (Norvège)
1 but : PELAEZ (Mexique)	1 but : PELAEZ (Mexique)
1 but : SHANES (Angleterre)	1 but : SHANES (Angleterre)
1 but : WITTMANN (Allemagne)	1 but : WITTMANN (Allemagne)
1 but : S. SAKCIC (Slovenie)	1 but : S. SAKCIC (Slovenie)
1 but : SANDLETY (Slovenie)	1 but : SANDLETY (Slovenie)

Votre passe pour la Coupe du Monde sur 162 KHz ou 1852 m www.98radiofrance.com

La radio associée au Comité Français d'Organisation de la Coupe du Monde de Football 1998, en partenariat avec la FIFA

162 kHz 1852 m GO/IW 98 Radio France